NYU IFA LIBRARY
3 1162 04538755 3

YPT

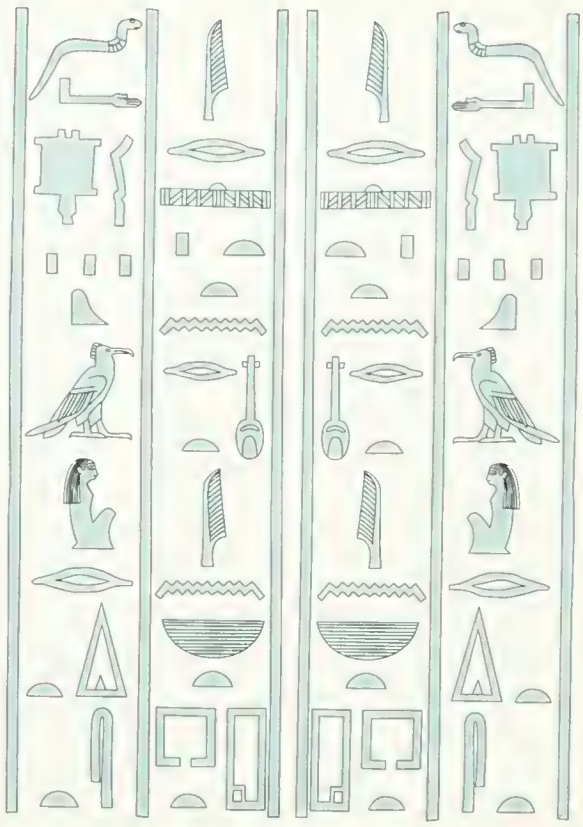

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

CERCUEILS ANTHROPOÏDES

DES PRÊTRES DE MONTOU

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

Nos 41042-41072

CERCUEILS ANTHROPOÏDES

DES PRÊTRES DE MONTOU

PAR M. HENRI GAUTHIER

TOME PREMIER

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1913

INTRODUCTION.

Les cercueils qui font l'objet de ce volume ont été trouvés par Mariette en 1858 au cours des fouilles qu'il entreprit au temple de Deir-el-Bahari; ils appartiennent donc au plus ancien fonds de la collection réunie à Boulaq par les soins de Mariette et de ses collaborateurs. Les renseignements sur les circonstances de la découverte sont rares et aucun d'entre ces cercueils ne figure au *Journal d'entrée* du Musée.

Les diverses *Notices* du Musée de Boulaq, publiées successivement de 1864 à 1876, mentionnent quelques-uns des cercueils, mais toujours rapidement et sans en donner de description détaillée. C'est ainsi que l'édition de 1864 nous apprend que « tous ces monuments ont été trouvés dans la même chambre souterraine » et qu'« ils appartiennent vraisemblablement au commencement de la XXVI[e] dynastie »[1]. Puis l'édition de 1874, la cinquième en date et la plus complète, en donne une notice d'ensemble un peu plus explicite : « Ils sont tous à peu près du même temps, c'est-à-dire qu'ils sont compris dans la période historique qui s'étend des Scheschonq de la XXII[e] dynastie aux Psammétichus de la XXVI[e]. C'est surtout à ce moment que le temple de Deir-el-Bahari, vraisemblablement déjà délaissé, est devenu une sorte de nécropole à l'usage de quelques familles de Thèbes appartenant à l'époque que nous venons d'indiquer. Parmi les cercueils que nous cataloguons, il en est d'énormes[2]; il en est de proportions relativement beaucoup plus modestes; c'est que ces monuments entraient les uns dans les autres, et recouvraient successivement les momies enfermées dans le plus petit d'entre eux »[3].

L. Vassalli, conservateur du Musée de Boulaq sous la direction de Mariette, a publié aussi une description des cercueils qui nous occupent, à propos des

[1] Aug. Mariette Bey, *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le Vice-Roi, à Boulaq*, 1[re] édit., Alexandrie, 1864, p. 195 (*Salle de l'Est, n° 7*).

[2] Ce sont ceux dont M. A. Moret a dressé le Catalogue sous le titre *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte* (Le Caire, 1913).

[3] Mariette, *op. cit.*, 5[e] édit., 1874, p. 231, n[os] 604 à 621 (*Salle de l'Est*). Cf. aussi p. 195 (groupe 452 à 457); — p. 245 (groupe 745 à 752); — p. 253 (groupe 800 à 803); — etc...

A.

souterrains du temple de Deir-el-Bahari où ils ont été trouvés. « Nelle dinastie posteriori, dit-il [1], si servirono di questi sotterranei per seppellirvi le mummie, le quali vennero pure sepolte intorno al tempio in una quantità di camere che i lavori misero a giorno. Forse appartenevano a varie famiglie sacerdotali addette al culto del tempio; la maggior parte dei sarcofagi ivi trovati abbelliscono ora le sale del nostro museo. Pare fosse la moda di quest'epoca di rinchiudere la mummia in una prima cassa di cartone o di legno, che veniva riposta in una seconda, terza, quarta ed anche quinta cassa di legno, ricoperte di leggende e di rappresentazioni funerarie. L'ultima di queste casse era quadrangolare col coperchio rotondo e sui quattro lati vedevansi rappresentazioni simbolico-religiose in relazione colla vita futura del defunto. . . Le casse interne di legno di sicomoro fatte a modo di mummia avevano talvolta la faccia colorita di rosso, o di giallo, tal'altra dorata; sotto la cuffia sul petto un ricco collare dipinto con vari colori ed una fascia verticale di geroglifici verdi scorreva fino ai piedi, ed un'altra fascia orizzontale faceva il giro di tutto il sarcofago. Questi sarcofagi erano per la maggior parte violati *ab antico*, e la doratura delle faccie diligentemente raschiata. È fuori di dubbio che la spogliazione di queste tombe data dal tempo degli ultimi faraoni egizi; e che fu consumata da mani egizie, come avvenne di quelle citate nel papiro Abbot. »

Enfin, Mariette encore, dans sa description du temple de Deir-el-Bahari publiée en 1877, nous a laissé deux phrases instructives concernant les cercueils qui nous occupent. « A partir de la XXII[e] dynastie, et jusque sous les empereurs, le temple lui-même a servi de nécropole; on a empilé des momies dans ses chambres, on en a mis dans les fondations et sous les dallages; les spéos du nord et du sud en étaient remplis du haut en bas. Il ne faudrait pas croire cependant que cette sorte de nécropole improvisée ait été réservée aux momies de mauvais styles et aux habitants de Thèbes appartenant aux classes pauvres de la société; quelques-unes, au contraire, sont des sépultures de fonctionnaires d'un rang élevé, ensevelis avec un luxe qu'on ne trouve pas toujours dans les autres tombes de la nécropole de Thèbes » [2].

[1] Luigi Vassalli, *I monumenti storici egizi, il museo e gli scavi d'antichità eseguiti per ordine di S. A. il Vicerè Ismail Pascià, Notizia sommaria* (Milano, 1867), p. 143-144.

[2] Aug. Mariette Bey, *Deir el Bahari. Documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple pendant les fouilles* (Texte), 1877, p. 6. La note 2 de la page 6 contient une liste « des objets recueillis pendant l'exploration souterraine du temple », avec référence aux numéros sous lesquels ils sont décrits dans la *Notice sommaire du Musée de Boulaq*. Voir aussi la planche 15 de l'*Album du Musée de Boulaq* publié au Caire en 1871 par Mariette.

Le *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq* publié en 1883 par M. G. Maspero contient aussi quelques lignes d'ensemble sur les sarcophages et les cercueils trouvés à Deir-el-Bahari : « Les sarcophages et les cercueils saïtes et ptolémaïques forment notre principale richesse en ce genre de monuments, depuis que Mariette a découvert, à l'Assassif et à Deir-el-Bahari, les sépultures qui reçurent, pendant une dizaine au moins de générations, les momies des prophètes de Montou, maître de Thèbes. On reconnaîtra aisément cette série aux couleurs vives, rouge, jaune, verte, rose, dont sont bariolés les visages, aux scènes nombreuses, aux ornements multiples et aux légendes pressées qui recouvrent la gaine, la cuve, les parois intérieures. Beaucoup de ces cercueils n'ont pu être exposés faute de place, et sont dans nos magasins à la disposition des savants qui désireront les étudier »[1]. Le *Guide* imprimé ne décrit ensuite, de toute cette série, qui ne compte pas moins de soixante numéros, de 4921 à 4980 inclus, que deux cercueils, les nos 4967 et 4968 appartenant tous deux à « la dame *Tatonkh* (var. *Dimoutshopnônkh*), surnommée *Miamoun*, fille du prophète de Montou thébain *Nibnoutir* et de la dame *Bibi* », et ce cercueil est attribué par M. Maspero à la XXVIe dynastie[2]. Mais les fiches manuscrites rédigées par M. Maspero en vue de ce *Guide* nous ont conservé une description de tous les numéros de la série, insistant particulièrement sur les renseignements d'ordre généalogique que ces cercueils fournissent en abondance[3]. J'ai pu retrouver et identifier quinze de ces cercueils et ils sont décrits ici sous les numéros 41044, 41045, 41046, 41047, 41056, 41058, 41059, 41060, 41061, 41063, 41064, 41065, 41066, 41067 et 41068. Les autres n'appartiennent pas à la série des prêtres de Montou et restent encore à publier. Un assez grand nombre des cercueils décrits sur les fiches de M. Maspero paraissent aussi avoir disparu de l'ancienne collection et être passés dans les divers Musées d'Europe. Enfin les sarcophages quadrangulaires, qui font aussi partie de cette série de soixante numéros, ont été l'objet d'un volume spécial du *Catalogue général*, publié par M. A. Moret.

Les *Catalogues* postérieurs à ceux de Boulaq, la *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizeh* (années 1892 et suivantes) et le *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, aussi bien dans ses éditions françaises et anglaises que dans son édition arabe (années 1902 à 1912), ne mentionnent que pour mémoire les

[1] Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 311-312.

[2] *Ibid.*, p. 312-313. — Ce sont les numéros 602 et 734 de la *Notice* Mariette et les numéros 41061 et 41060 du présent *Catalogue* (cf. plus bas, p. 363-381). Le grand sarcophage quadrangulaire de la même personne a été catalogué sous le n° 41019 par M. Moret.

[3] Ces fiches sont conservées à la Bibliothèque du Musée du Caire.

cercueils et les sarcophages de cette série. Et, tandis que la *Notice* de Gizeh les range tous, indistinctement, dans la XXVI[e] dynastie[1], M. Maspero les fait descendre, au contraire, après la XXVI[e] dynastie : « Galerie A'. Elle contient des cercueils et des sarcophages, la plupart de l'époque persane ou de l'âge ptolémaïque, provenant presque tous d'Akhmim ou de Thèbes, ces derniers appartenant à des membres de la grande famille des prêtres de Montou. Après la chute de la XXVI[e] dynastie, ces gens exercèrent à Thèbes l'autorité religieuse, qui avait été jusqu'alors concentrée entre les mains du sacerdoce d'Amon »[2].

En dehors de ces renseignements tirés des *Catalogues* mêmes des Musées de Boulaq, Gizeh et Le Caire, il n'existe, à ma connaissance, qu'un seul travail d'ensemble concernant les cercueils des prêtres de Montou : c'est un article publié en 1896 par Aug. Baillet dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*[3] sous le titre *Une famille sacerdotale contemporaine des XXII[e]-XXVI[e] dynasties (850-600 avant Jésus-Christ)*. Cet article paraît avoir été écrit en l'absence des originaux, ou, tout au moins, son auteur ne se réfère qu'au *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques* publié par le savant norvégien J. Lieblein en 1871 et 1892. A l'aide des généalogies éparses dans les deux volumes de Lieblein, Aug. Baillet tente de reconstituer le tableau généalogique de neuf générations de grands-prêtres de Montou tel que nous permet de le rétablir la collection de sarcophages du Musée de Gizeh, « tirés, dit-il, d'un même tombeau, et ayant, on peut le présumer tout d'abord, appartenu aux membres d'une même famille ». Remarquant ensuite « que, dans cette longue généalogie, qui dure deux siècles et qui comprend plus de trente noms, pas un ne fait allusion à la XXVI[e] dynastie », Baillet en conclut que tous ces personnages n'ont pas vécu sous la XXVI[e] dynastie, mais *avant elle*. Voilà donc une troisième opinion à ajouter aux deux que nous avons vues émises plus haut et qui plaçaient nos grands-prêtres de Montou *sous* la XXVI[e] dynastie (*Notice de Boulaq* et *Notice de Gizeh*) et *après* la XXVI[e] dynastie (*Guide du Visiteur au Musée du Caire* et *Guide to the Cairo Museum*). L'opinion de Baillet a été adoptée complètement par M. Alexandre Moret dans son *Catalogue* des sarcophages quadrangulaires, et il a intitulé son ouvrage *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte*. Je pense

[1] Cf. p. 255 et 326 de l'édition de 1892.

[2] Cf. p. 396 du *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1[re] édit. française de 1902; p. 485 de la 1[re] édition anglaise de 1903; p. 523 de la 2[e] édit. anglaise de 1905, etc...; enfin p. 277 de la 2[e] édit. française de 1912.

[3] Tome XVIII, p. 187-196. Réimprimé dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. XV (1905), p. 145-161.

que Baillet et M. Moret ont raison en gros, mais que la période embrassée par ces cercueils et ces sarcophages est plus vaste qu'ils ne le pensent, qu'elle s'étend au moins sur *douze* générations au lieu des neuf reconstituées par Baillet, et qu'il y a dans les cercueils des différences de style permettant de faire descendre les plus jeunes jusqu'assez avant dans la XXVI^e^ dynastie, sinon jusqu'à la fin. En tout cas, je ne pense pas qu'on puisse, du moins pour ceux de Thèbes (les seuls dont nous ayons à nous occuper ici), attribuer ces cercueils aux époques persane et ptolémaïque : ces sont les seuls cercueils d'Akhmim, d'Edfou, et d'autres localités diverses, qui appartiennent sans conteste à une époque aussi avancée.

Je dois enfin signaler que Brugsch (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XIV, 1860, p. 8) attribue à Maunier la découverte de soixante cercueils dans neuf puits du temple de Deir-el-Bahari, et que le passage de Brugsch relatif à cette trouvaille a été repris à nouveau par M. Wiedemann (*Aegyptische Geschichte*, 1884, p. 332) dans les termes suivants : «Es gelang hier Maunier 60 Mumien in 9 wohlverschlossenen Brunnen zu finden, von denen die meisten nach Bulaq gekommen sind, während einzelne sich in verschiedenen Museen zerstreut finden; andere sind in Luqsor selbst geblieben. Aus den Inschriften geht hervor, dass diese Särge fast alle einer Familie angehörten, welche von der Zeit der 21. bis zu der der 28. Dynastie das Priestertum des Mont in Theben unter ihren Mitgliedern vererbte».

J'ai déjà indiqué que Lieblein avait, dans son *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, publié les généalogies de plusieurs de nos cercueils; sur les trente et un numéros qui sont décrits dans ce volume, vingt ont été utilisés par lui; on en verra la liste à l'*Index I*.

Mais, outre Lieblein, il convient de citer encore l'ouvrage de J. de Rougé : *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le Vicomte Emm. de Rougé*, tome I (1877), où les planches XLVIII et suivantes reproduisent quelques généalogies et fragments de textes empruntés à nos cercueils. Les *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte* par Karl Piehl contiennent aussi quelques textes tirés des sarcophages quadrangulaires de cette série, mais ne donnent rien des cercueils anthropoïdes qui font l'objet de ce volume.

Le présent *Catalogue* contient la description de trente et un cercueils ou fragments de cercueils et la reproduction intégrale de tous les textes religieux qui y ont été peints à profusion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'*Index V* donne une concordance de tous les chapitres du *Livre des Morts* tracés sur ces cercueils

et l'*Index VI* une liste des chapitres, beaucoup plus rares, des *textes des Pyramides* et autres recueils de textes religieux qu'il m'a été donné d'identifier. Enfin l'*Index VII* énumère ceux des textes qui m'ont paru ne pouvoir être identifiés ni avec ceux du *Livre des Morts*, ni avec ceux des *Pyramides*, ni avec ceux des autres recueils connus.

Quatre autres *index* donnent une concordance des numéros du présent *Catalogue* avec les notices antérieures et avec les numéros des *Sarcophages* de M. Moret (*Index I*), et des listes alphabétiques des noms de personnes (*Index II*), des titres et fonctions (*Index III*) et des divinités (*Index IV*), qu'on rencontre sur ces trente et un cercueils.

Les quarante planches en phototypie qui illustrent ce *Catalogue* et font l'objet d'un volume spécial sont dues à S. E. É. Brugsch Pacha, qui voudra bien agréer les remerciements et les félicitations que je suis heureux de lui adresser ici pour la parfaite exécution de ses photographies.

Qu'il me soit permis enfin d'exprimer à l'aimable conservateur adjoint du Musée du Caire, M. G. Daressy, ma bien vive gratitude pour les renseignements précieux qu'il n'a cessé de me prodiguer à tout instant pendant l'exécution de ce volume.

Le Caire, mars 1913.

H. Gauthier.

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE.

CERCUEILS ANTHROPOÏDES

DES PRÊTRES DE MONTOU.

41042. Cercueil intérieur du 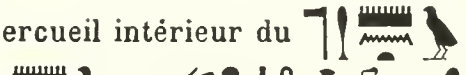 , fils du 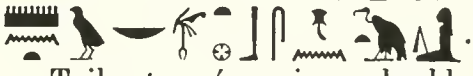 . Le nom de la mère n'est pas donné. — Toile stuquée en innombrables couches collées les unes aux autres. — Longueur : 1 m. 90 cent. Largeur : à la tête, 0 m. 42 cent.; aux épaules, 0 m. 55 cent.; aux pieds, 0 m. 31 cent. Hauteur : à la tête, 0 m. 38 cent.; aux pieds, 0 m. 40 cent. — Deir el-Bahari. — XXV^{e} ou XXVI^{e} dynastie (pl. I-II).

Ce cercueil diffère absolument comme ornementation et comme coloration de tous ceux de la famille des prêtres de Montou, et n'étaient les titres du défunt qui le présentent formellement comme étant un prêtre de Montou thébain, on pourrait croire qu'il appartient à une série toute différente. Il ne sort, en tout cas, certainement pas du même atelier de fabrication. C'est, du reste, un des plus beaux de tous les cercueils de cette famille; il est très soigné et fort bien conservé.

I. COUVERCLE.

(Hauteur : 0 m. 20 cent. à la tête, 0 m. 23 cent. aux pieds.)

A. — Extérieur.

Tête. Visage d'homme peint en rouge; les yeux et les sourcils sont noirs, ainsi que le collier de barbe qui entoure les joues et le menton; l'œil gauche a eu son revê-

tement noir arraché et apparaît complètement blanc. L'extrémité du nez et une partie de la lèvre supérieure ont été également éraillées. La barbe postiche est tombée, laissant au menton un trou carré béant.

La perruque était à l'origine rayée en bleu et jaune, mais le vernis en se décomposant a presque partout fait passer au vert les teintes bleues; les rayures sont étroites, serrées entres elles et très régulièrement tracées. La longueur de la perruque entre l'endroit où elle disparaît sous la décoration spéciale du crâne et l'extrémité inférieure des deux nattes retombant en avant de chaque côté du visage est de 0 m. 42 cent.; la largeur de chaque natte est de 0 m. 085 mill., et l'intervalle compris entre les deux nattes est de 0 m. 095 mill. Ces deux nattes sont en forte saillie par rapport au niveau de la poitrine; cette saillie est peinte en jaune sur sa face inférieure. Les rayures verticales se terminent à l'extrémité même de chaque natte et ne sont bordées par aucune lisière horizontale jaune à leur extrémité inférieure, contrairement à ce qui existe le plus souvent.

Le crâne porte la décoration spéciale que nous avons presque toujours rencontrée à cet endroit, mais légèrement différente de ce qu'elle est généralement. Cette décoration consiste d'abord en une large bordure de forme presque circulaire, large de 0 m. 09 cent., et composée d'une double guirlande de feuillages à l'extérieur et d'une bande de rectangles bleus à l'intérieur. Les deux guirlandes sont peintes en bleu et blanc, et séparées entre elles par d'assez larges filets jaunes, bleus ou rouges. Les rectangles sont compris entre deux filets jaunes parallèles; ils ont tous une assez large tache jaune en leur milieu, et sont séparés les uns des autres par sept petites bandes perpendiculaires à l'axe même des rectangles (jaune, rouge, jaune, noire, jaune, rouge, jaune). Enfin, tout à fait à l'intérieur, la bordure du crâne se termine par un large filet rouge.

A l'intérieur de cette bordure sont peints deux motifs décoratifs bien différents : sur le couvercle une déesse Nephthys ptérophore, sur la cuve un disque solaire flanqué des deux uræus.

a. Couvercle. La déesse Nephthys (⟶) est agenouillée sur une bande horizontale bleue qui occupe toute la largeur du crâne; elle a les bras et les ailes horizontalement éployés. Le fond général sur lequel s'enlève cette image est vert. La déesse a le corps et le visage jaunes, l'œil noir et blanc, la perruque verte (peut-être bleue jadis?), le bandeau frontal rouge. Elle est coiffée du signe , vert, jaune et rouge. Elle porte un double collier vert, l'un rectiligne, l'autre demi-circulaire au-dessous du premier. Les bracelets des bras et des poignets sont verts, les bretelles et la longue robe sont rouges. Les ailes ne sont pas rigides, mais s'infléchissent légèrement à leurs extrémités. Elles sont divisées en trois registres superposés : au sommet, une zone bleue unie entourée d'une large bordure jaune; puis des plumes bleues sur fond jaune, avec liseré inférieur rouge; enfin des plumes vertes sur fond jaune, avec liseré inférieur rouge.

Au-dessus des bras, de chaque côté de la tête de la déesse, sont gravés les signes

suivants, noirs, en une seule ligne horizontale : (⟶) (tête) (le signe est colorié en vert et jaune).

b. Cuve. Au sommet de la cuve est tracée une ligne horizontale d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune, entre deux larges filets bleus :

(⟶) .

Au-dessous de cette ligne, sur un fond du même vert que celui du couvercle, est représenté le disque solaire rouge, flanqué de deux uræus dressés, jaunes, bleus et rouges (tête bleue, œil rouge). De chaque côté de cette image est écrit le mot (⟵ à gauche et ⟶ à droite), dont tous les signes sont jaunes, sauf le ☉, qui est bleu et jaune.

L'ensemble de la représentation inscrite à l'intérieur de l'ovale sur le crâne est presque circulaire, et mesure 0 m. 22 cent. à 0 m. 23 cent. de diamètre.

Poitrine. Les deux mains du défunt, peintes en rouge, croisées sur la poitrine, la droite un peu au-dessus de la gauche, apparaissent en relief en dehors de l'emmaillottement blanc.

Au-dessus des mains la gorge et la poitrine sont garnies par un large collier de 0 m. 22 cent. de hauteur, ainsi composé :

1° Au sommet, quatre bandes horizontales alternativement bleues et vertes séparées entre elles par des bandes jaunes plus étroites;

2° Treize rangs d'ornements variés, presque tous formés de fleurs et de feuillages, et tous différents; ils sont très soignés et peints en rouge, bleu, vert et jaune;

3° A la base, une rangée de pendeloques ovales tour à tour bleues, jaunes, rouges et vertes sur un fond général jaune.

Au-dessous de ce collier et de chaque côté de la main droite en saillie, sont écrites des lignes verticales, de hauteur inégale, de beaux hiéroglyphes bleus sur fond blanc, avec filets de séparation également bleus. La teinte bleue est presque partout tombée et laisse voir en-dessous une teinte jaunâtre. Ces lignes sont au nombre de huit sur le côté droit et de cinq seulement sur le côté gauche.

a. Côté droit : (⟶) . Ce petit texte, donnant le début du chapitre XXIX du *Livre des Morts*, est continué sur les lignes verticales tracées au-dessous des précédentes sur ce même côté droit (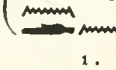 , etc.).

b. Côté gauche : 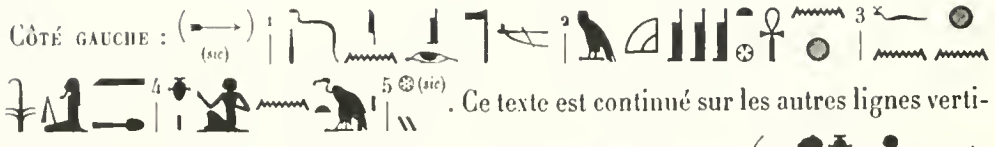 . Ce texte est continué sur les autres lignes verticales écrites au-dessous des précédentes sur ce même côté gauche (, etc.).

En arrière de ces lignes, de chaque côté, est représentée l'âme du défunt sous la forme d'un oiseau *ba*, et surmontée chaque fois de trois lignes verticales d'hiéroglyphes bleus sur fond blanc; l'oiseau est lui-même peint sur un fond jaune, et devant lui est représenté le signe ☥.

A droite, l'oiseau a des bras humains et une tête d'homme (⟶) : il a les deux mains élevées en avant à hauteur du visage dans l'attitude de l'adoration. Le visage et les bras sont rouges, les bracelets bleus, l'œil noir et blanc, la perruque bleue, le bandeau frontal rouge, la coiffure (fig. 1) verte et rouge, la barbe pointue bleue. La poitrine est verte avec deux bandelettes divergentes jaunes; le corps est bleu par-dessus et vert par-dessous avec extrémité inférieure rouge. Les pattes sont rouges, les cuisses jaunes. Le ▼ de ☥ est rouge, ainsi que la flamme qui s'en échappe, et les deux grains de chaque côté de la flamme sont bleus.

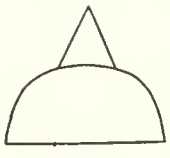
Fig. 1.

Au-dessus de cet oiseau on lit verticalement :

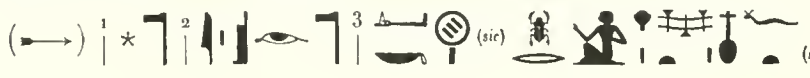 .

A gauche, l'oiseau n'a pas les bras humains et porte une tête d'ibis (⟵) verte, avec œil noir et bec rouge; la perruque est bleue, la coiffure (fig. 2) verte et rouge. Le collier est jaune, la poitrine verte avec deux bandelettes divergentes jaunes. Le reste du corps ainsi que le ☥ sont peints aux mêmes couleurs que sur le côté droit.

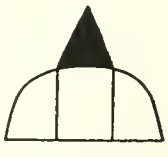
Fig. 2.

Au-dessus de l'oiseau on lit verticalement :

.

Ventre et Jambes. Au-dessous de ces lignes verticales et des deux oiseaux-âmes, entre les deux mains, court sur toute la largeur du couvercle une bande transversale jaune, sur laquelle sont peints des hiéroglyphes bleus divisés en deux moitiés affrontées (⟶ ⟵). Ces deux moitiés sont continuées chacune par quatre autres bandes jaunes parallèles, situées les unes au-dessous des autres, et au-dessous de la première, à intervalles sensiblement égaux, depuis la poitrine jusqu'au bas des jambes :

a. Bandes de droite : (⟶) 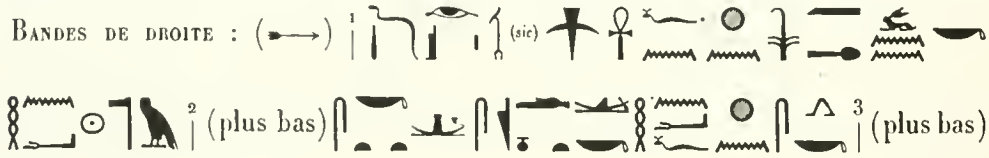

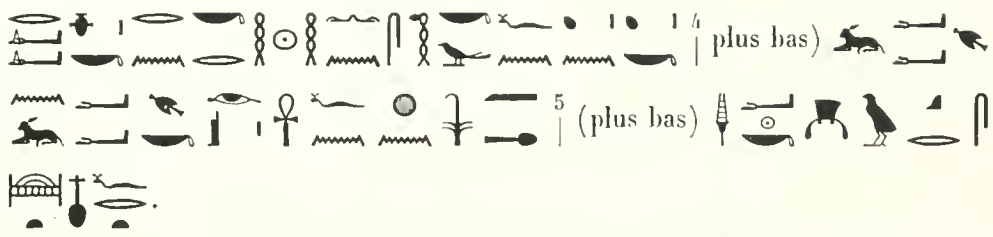

b. Bandes de gauche : (⟵) 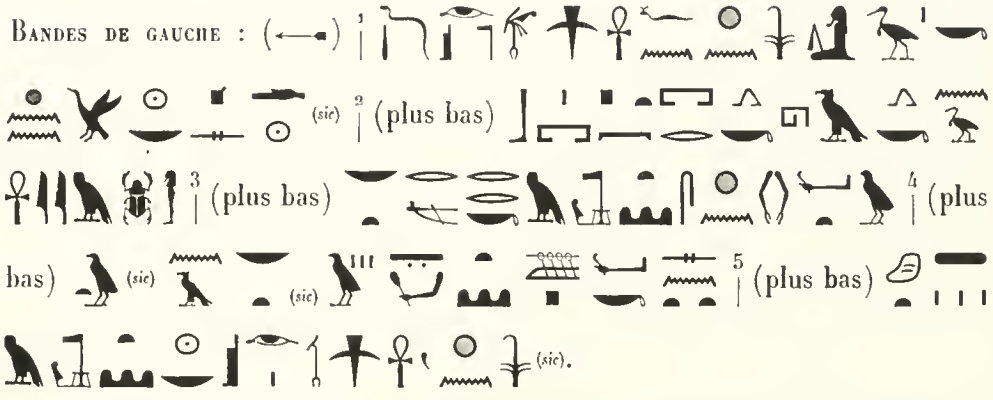

Toutes ces petites lignes transversales jaunes superposées les unes aux autres sont encadrées par deux larges filets bleus parallèles.

Au-dessous de la plus élevée de ces lignes, de chaque côté, sont tracées des lignes verticales d'hiéroglyphes bleus sur fond blanc, d'égale hauteur, analogues à celles qui ont été décrites sur la poitrine. Ces lignes, qui forment un seul tout, sont interrompues environ sur le milieu du ventre par la saillie de la main gauche, peinte en rouge. Le début de ce texte est sur le côté gauche et la fin sur le côté droit; les lignes sont au nombre de seize, dont neuf sur le côté gauche et sept seulement sur le côté droit; elles forment la suite des lignes verticales de la poitrine (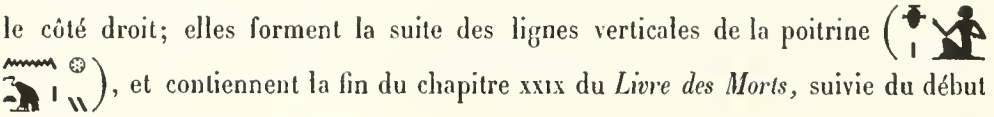), et contiennent la fin du chapitre xxix du *Livre des Morts,* suivie du début du chapitre xxx :

(⟶)

Au-dessous de la main gauche, la première ligne jaune transversale est partagée en

deux parties presque égales par un gros disque solaire rouge, flanqué des deux urœus dressés, jaunes, bleus et rouges (la tête bleue avec œil rouge) : .

Au-dessous de ce disque, la bande médiane qui est tracée verticalement suivant l'axe du cercueil mesure 0 m. 72 cent. de hauteur jusqu'à la naissance du chevet et 0 m. 05 cent. de largeur. Elle est encadrée sur toute sa longueur entre deux filets bleus, assez larges, et porte une représentation des plus soignées et fort bien conservée de la châsse d'Osiris à Abydos.

Cette représentation mesure 0 m. 42 cent. de hauteur. A la base, un pilier cylindrique peint en jaune sort du creux formé par deux montagnes peintes en bleu. Sur chacune des montagnes se dresse un génie ailé à tête de lion adossé au pilier, et momiforme. Ces deux génies ont le corps et le visage jaunes, la poitrine verte, la perruque rouge et l'œil noir. Les ailes, dont on ne voit qu'une seule pour chacun d'eux, l'autre étant dissimulée derrière le pilier, sont dessinées au simple trait noir, sans coloration spéciale; mais le détail des plumes y est fort minutieusement traité; ces ailes sont très longues et s'enchevêtrent l'une dans l'autre.

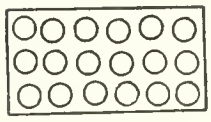

Fig. 3.

Au-dessus de cette haute base cylindrique qui va légèrement en s'évasant à son sommet, vient une partie plus large complètement enveloppée dans une sorte de vêtement bleu et jaune. Ce vêtement consiste en cinq larges bandes bleues superposées composées chacune de trois rangées de six cercles dessinés au trait noir (fig. 3), et séparées l'une de l'autre par une bande jaune horizontale unie, assez étroite. A la base de ce vêtement est peinte une sorte de frange ou bordure (fig. 4), dans laquelle les losanges sont rouges et l'intervalle entre deux losanges voisins jaune. Au-dessus de ce vêtement la tête de la châsse est représentée de la façon ci-contre (fig. 5). Cette tête est peinte en jaune et porte une bordure rouge et bleue, composée de petits cercles, qui l'entoure complètement, et à laquelle sont fixés le vautour du sud coiffé de et l'urœus du nord coiffé de ; les deux animaux sont vus de face en perspective, et peints en bleu, jaune et rouge. Le tout est surmonté du diadème ci-dessous (fig. 6), aux cornes démesurément longues, peintes en jaune, avec disque jaune à l'intérieur duquel se dresse un urœus bleu, rouge, jaune et vert, vu de face en perspective et coiffé à son tour d'un petit disque.

Fig 4.

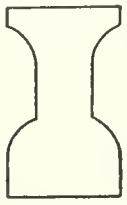

Fig. 5.

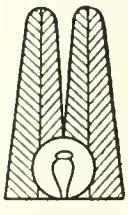

Fig. 6.

Toute cette châsse si curieuse et si finement peinte se détache sur un fond général vert.

Au-dessous d'elle, l'espace restant libre jusqu'à la fin de la bande médiane est occupé par deux lignes verticales d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune, encadrées entre trois filets bleus, et mesurant chacune 0 m. 30 cent. de hauteur. Elles sont tracées en écriture rétrograde :

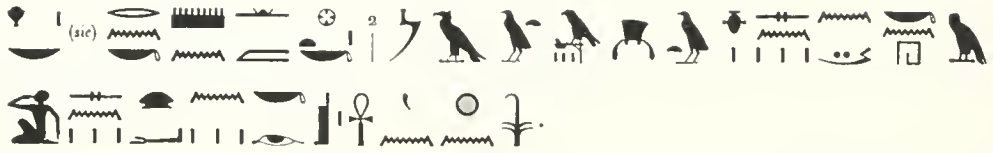

Côtés. De chaque côté de cette bande médiane, et entre les diverses lignes transversales à fond jaune qui ont été décrites précédemment, sont représentés quatre registres verticaux superposés de dieux et de génies divers accompagnés chacun d'un certain nombre de lignes hiéroglyphiques verticales. Les quatre registres comptent sept personnages de chaque côté, symétriquement disposés à droite et à gauche; ils s'enlèvent en couleurs très vives sur des fonds jaunes ou rouges, tandis que la plupart des textes sont écrits sur des fonds blancs.

1. — Côté droit. Tous les personnages et textes sont orientés de droite à gauche (⟶) :

Premier registre (le plus élevé). Il comporte les deux génies canopes Amset et Hapi l'un derrière l'autre.

a. Amset. Corps d'homme complètement nu, peint en vert, représentant un enfant : il porte la tresse bouclée bleue sur la perruque noire, et porte un doigt de sa main gauche à sa bouche. L'œil est noir et jaune; le collier et les quatre bracelets des bras et des poignets sont jaunes. Il tient le signe ☥, bleu, dans sa main droite pendante.

La légende consiste en trois lignes, dont deux aussi hautes que le registre même, tracées en avant du personnage sur fond blanc, et la troisième, plus courte, sans cadre, écrite sur l'emplacement jaune réservé au personnage :

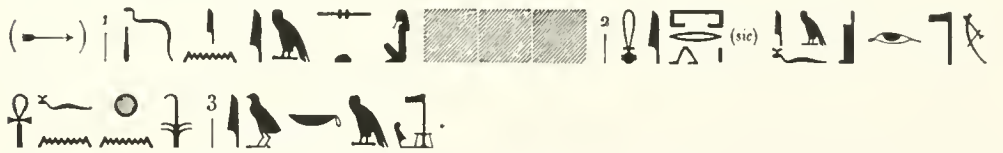

b. Hapi. Corps d'enfant complètement nu, identique au précédent, mais peint en rouge. Il porte aussi la tresse des enfants, noire, sur la perruque bleue. Le collier est vert, les quatre bracelets bleus ainsi que le signe ☥ dans la main droite pendante.

La légende comprend trois lignes disposées de la même façon que celles d'Amset :

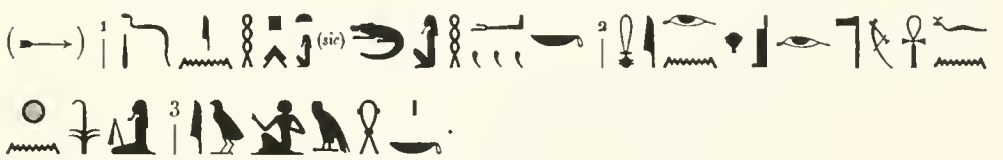

Deuxième registre. Il comporte deux divinités : Harendotès et une déesse à tête de lionne.

a. Harendotès. Corps d'homme bleu à tête de faucon jaune clair et à perruque noire. L'œil et le bec sont noirs; le dieu porte un double collier, vert en haut et

jaune en bas. Les quatre bracelets sont jaunes, le maillot vert, la ceinture bleue et jaune avec nœud se redressant en avant, au-dessus de la taille. Le jupon court est vert en avant et jaune en arrière; la queue suspendue à la ceinture est verte. Le dieu est coiffé du *pschent* , dans lequel la couronne du sud est jaune, celle du nord rouge, et l'uræus bleu et jaune. La main droite est élevée à la hauteur de la tête dans l'attitude de l'adoration; la gauche est pendante et tient l'étoffe (?) rouge (fig. 7).

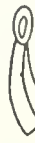

Fig. 7.

La légende est composée de trois lignes : une petite en avant du dieu, au-dessus de sa main droite levée, les deux autres derrière lui sur toute la hauteur du registre :

b. La déesse léontocéphale. Corps momiforme jaune à tête de lionne verte; œil noir et jaune; perruque bleue avec bandeau frontal rouge; le diadème a le disque rouge et les longues plumes jaunes. La poitrine est verte et bordée à sa base par une large lisière bleue. Une sorte de long manteau retombe en avant presque jusqu'aux chevilles en trois bandes de hauteur inégale, une jaune entre deux bleues. La déesse tient dans sa main sortant à peine de l'emmaillotement une plume , bleue. Le fond sur lequel est peinte cette déesse est rouge sur les deux tiers inférieurs et jaune sur le tiers supérieur.

La légende consiste en deux lignes très inégales, l'une toute petite, sur fond jaune, en avant de la déesse et au-dessus de la plume, l'autre, en arrière, sur fond blanc, aussi haute que le registre lui-même :

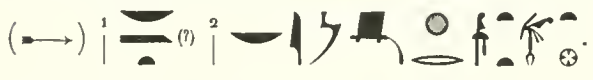

Troisième registre. Il comporte un seul personnage, le dieu Anubis. Corps d'homme bleu à tête de chacal noire et *klaft* rouge. Œil rouge sur fond jaune. Coiffure rouge au sommet et verte au-dessous. Collier et les quatre bracelets jaunes. Bretelles et maillot verts. Ceinture jaune et bleue avec nœud rouge redressé en avant au-dessus de la taille. Queue pendante verte. Jupon mi-partie vert (en avant) et mi-partie jaune (en arrière). Le dieu tient le sceptre , vert, de la main gauche, et le signe , bleu, de la main droite pendante.

La légende est composée de cinq lignes ainsi réparties : deux longues en avant du dieu, une petite au-dessus du sceptre dans le rectangle réservé au personnage, et deux longues en arrière :

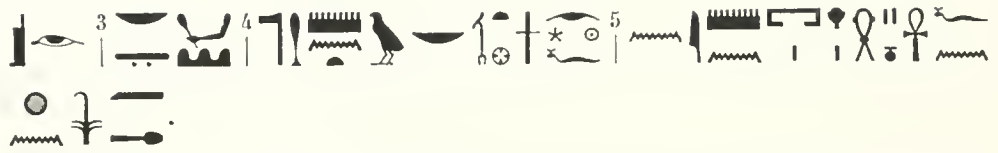

Quatrième registre. Il comprend deux figures de génies infernaux, l'une debout, l'autre agenouillée.

a. Le génie debout. Corps humain momiforme peint en jaune avec tête de bélier verte; œil jaune. Il est coiffé du diadème ci-contre (fig. 8) : disque rouge, plumes jaunes, cornes vertes. Pour tout le reste, la figure est identique à celle de la déesse du deuxième registre. Le génie tient aussi la plume d'autruche, peinte en bleu, et le fond est également mi-partie rouge et mi-partie jaune.

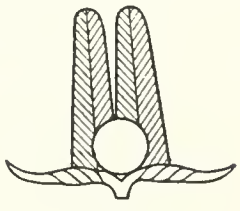

Fig. 8.

Le texte comprend deux lignes, une petite sur fond jaune peinte en avant, une grande sur fond blanc tracée en arrière de la figure :

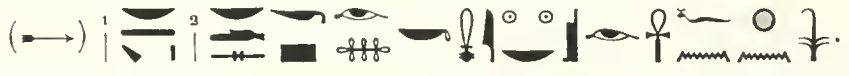

b. Le génie agenouillé. Corps humain momiforme peint en rouge, avec tête de crocodile rouge. OEil bleu sur fond jaune. Il est coiffé du diadème avec disque rouge et plumes jaunes. La perruque est bleue, la poitrine verte avec deux bandelettes divergentes ⋀ peintes en jaune. Sur les genoux du personnage sont représentées la plume, bleue, et la pièce d'étoffe(?), verte. Le génie est accroupi sur une porte(?), jaune avec encadrement bleu. Le fond sur lequel est peint le personnage est divisé en deux parties, jaune foncé en bas et jaune clair en haut.

La légende consiste en deux mots peints en avant et au-dessus de la figure : 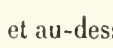 .

2. — Côté gauche. Les représentations de ce côté sont symétriquement disposées par rapport à celles du côté droit, et en nombre égal. Tous les personnages et textes regardent ceux du côté droit, et sont orientés dans le sens ←.

Premier registre. Il comporte les deux génies canopes Douamoutef et Qebehsennouf l'un derrière l'autre.

a. Douamoutef. Corps d'enfant complètement nu, peint en vert, identique à l'Amset du côté droit. La seule différence avec ce dernier est que le ☥ tenu par Douamoutef dans sa main gauche pendante est jaune, et non bleu.

Le texte consiste en trois lignes symétriques des lignes d'Amset :

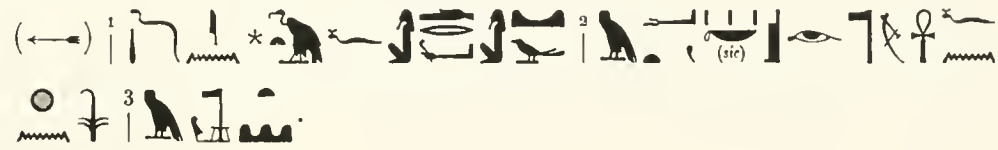

b. Qebehsennouf. Corps d'enfant complètement nu, peint en rouge, identique à l'Hapi du côté droit, sauf les couleurs. Perruque bleue et tresse bouclée des enfants noire. Œil noir et blanc. Collier vert et bracelets bleus. Au cou est suspendue l'amulette en forme de cœur simplement indiquée au trait noir, sans couleur. Le signe ☥ que tient le personnage dans sa main gauche est bleu.

Le texte comprend trois lignes, symétriques de celles d'Hapi :

Deuxième registre. Il comporte deux personnages symétriques de ceux du deuxième registre de droite : le dieu Thoth et la même déesse que sur le côté droit.

a. Thot. Corps d'homme bleu à tête d'ibis verte et *klaft* rouge. Œil noir. Il est coiffé du diadème (fig. 9) au disque rouge reposant sur un petit support jaune et aux cornes vertes. Le collier et les bracelets sont jaunes. Le buste est nu et traversé en diagonale par une bretelle jaune. Ceinture bleue, avec nœud rouge en avant. Jupon mi-partie vert (en avant) et mi-partie jaune (en arrière). Queue pendante verte. La main gauche est élevée à hauteur de la tête en signe d'adoration, et la droite tient l'étoffe(?) (fig. 10) verte.

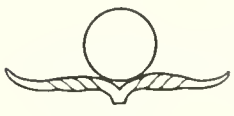

Fig. 9.

Fig. 10.

Le texte compte trois lignes disposées comme celles d'Harendotès sur le registre correspondant de droite (une petite en haut et en avant du dieu, deux grandes en arrière) :

b. La déesse. Momiforme et peinte en jaune, avec tête d'uræus verte et jaune à laquelle est attachée une petite barbe verte recourbée en avant. Perruque bleue. Le diadème a le disque rouge et les plumes jaunes. Pour le reste, la figure est identique à celle de la déesse correspondante du registre de droite. Le fond est également mi-jaune et mi-rouge. La déesse tient de sa main verte sortant à peine de l'emmaillotement le couteau(?) , peint en vert.

Le texte compte deux lignes, symétriques de celles de la figure correspondante de droite :

Troisième registre. Il comprend un seul personnage, Anubis, comme à droite. Le dieu est identique à celui de droite, avec pourtant quelques différences de détail : la ceinture est bleue avec nœud rouge; le jupon court est jaune en avant et vert en

arrière, alors que les couleurs sont généralement disposées de façon inverse; une seule bretelle verte, nouée, sur l'épaule, habille le buste.

Les cinq lignes de textes sont disposées symétriquement par rapport à celles de l'Anubis de droite :

Quatrième registre. Les deux figures composant ce registre sont identiques à celles du registre correspondant de droite comme attitude, couleurs et attributs.

a. La déesse. Debout, jaune, avec tête de bélier verte coiffée du même diadème que le génie debout du registre correspondant sur l'autre côté (voir plus haut, p. 9); ce diadème est rouge, jaune et vert; la déesse tient la plume , bleue. Légende, deux lignes :

b. Le dieu. Agenouillé sur la porte , jaune et bleue; tête de crocodile; il tient sur ses genoux la plume , bleue, et l'étoffe, verte. Légende : (←) .

Au-dessous de toutes ces représentations latérales et de la bande médiane, le couvercle est traversé sur toute sa largeur par une bande horizontale jaune avec grands hiéroglyphes noirs, encadrée entre deux filets bleus parallèles :

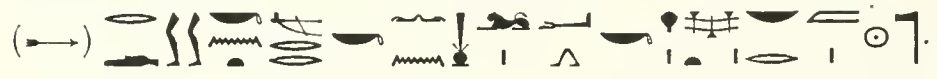

Chevet. Hauteur : 0 m. 16 cent. Il est occupé tout entier par une figure d'Isis agenouillée avec sa légende et par deux yeux *oudja* sur les bas côtés.

Isis (→) regarde vers la droite du défunt; la tête est au sommet du chevet, et les genoux reposent sur la ligne hiéroglyphique précédemment décrite. Le corps et le visage sont jaunes, de la même teinte que le fond général du cercueil. L'œil et les traits du visage sont indiqués en noir. Perruque bleue avec bandeau frontal rouge; le diadème est bleu. Double collier vert : l'un étroit et rectiligne au-dessus, l'autre large et semi-circulaire au-dessous. Les quatre bracelets sont verts, les bretelles rouges et nouées sur les épaules. La robe collante est rouge avec entre-croisement de grosses rayures bleues. La déesse a les bras et les ailes horizontalement déployés : elle tient le signe , bleu, dans sa main gauche, et le signe (=), vert, dans sa main droite. Les ailes sont divisées en trois registres superposés : au sommet, bleu uni entouré d'une large bordure jaune; puis plumes vertes sur fond jaune, avec liseré rouge au bas; enfin plumes bleues sur fond jaune, identiques aux précédentes.

Au-dessus de la déesse sont tracées trois lignes d'hiéroglyphes noirs ainsi réparties : sur les côtés, deux petites lignes verticales, et entre ces deux lignes, au milieu, une grande ligne horizontale; toutes ces lignes ne sont encadrées par aucun filet :

Sur chacun des bas côtés, au-dessous de l'extrémité des ailes de la déesse, est peint un œil *oudja* aux contours et sourcils bleus ainsi que le , à la paupière rouge, à la pupille noire et à la sclérotique jaune. Ces deux yeux sont perpendiculaires à la déesse Isis du chevet et à toutes les représentations latérales du cercueil.

Socle. Hauteur primitive : 0 m. 14 cent.; mais il ne reste plus que la moitié supérieure, haute de 0 m. 07 cent., la partie inférieure, qui était mobile et indépendante, ayant disparu. La face antérieure mesure 0 m. 31 cent. de largeur, et les faces latérales 0 m. 41 cent. chacune (cuve et couvercle réunis). La décoration de ces trois faces est identique et fort simple. Elle consiste en trois bandes horizontales au sommet (bleue, rouge et bleue), puis en une ligne horizontale d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune qui fait le tour des trois faces, enfin en une bande horizontale bleue avec lisière jaune au-dessous. Il est probable que la partie manquante portait également une lisière jaune, une bande bleue, une ligne d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune, enfin trois bandes respectivement bleue, rouge et bleue.

La ligne de texte commence sur le côté gauche (cuve et couvercle), se continue sur la face antérieure (couvercle), et se termine sur le côté droit (couvercle et cuve) :

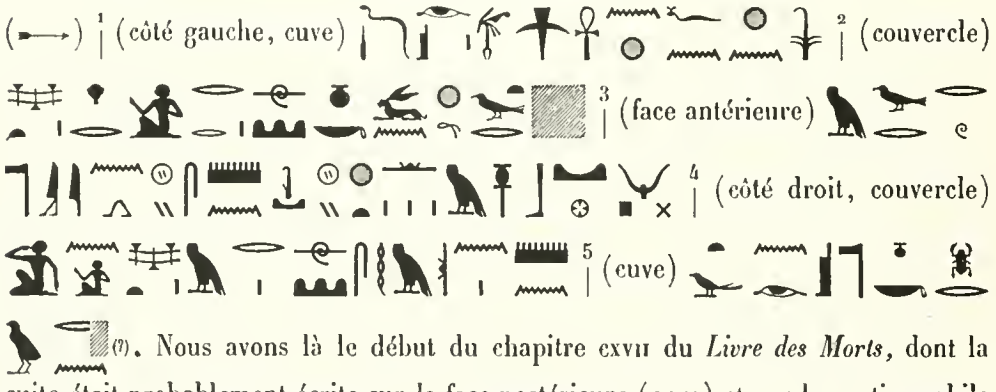

(?). Nous avons là le début du chapitre CXVII du *Livre des Morts*, dont la suite était probablement écrite sur la face postérieure (cuve) et sur la partie mobile du socle qui a disparu.

Une ligne bleue encadre le couvercle et le socle sur tout son pourtour. Au-dessous de cette ligne, la lisière extrême du couvercle est marquée par une bande jaune irrégulière et assez large, qui se raccorde avec la lisière supérieure de la cuve, également jaune.

(1) L'original porte, au lieu de , le bras armé du .

B. — Intérieur.

L'intérieur du couvercle est peint en blanc et verni. Le fond n'y est pas plat, mais répète au contraire exactement en creux toutes les surfaces en relief de l'extérieur. Ce fond est complètement couvert de textes peints en bleu dont les lignes sont tracées dans toutes les directions, tantôt verticales, tantôt horizontales, et de quelques figures dont voici d'abord la description.

Au sommet, dans l'intérieur du creux formé par le visage, est peint un disque solaire rouge flanqué des deux uræus dressés, et d'où s'échappent cinq rayons divergents (fig. 11). Le corps des uræus est peint en rouge et bleu sur fond jaune; leur tête est bleue avec œil rouge. Les cinq rayons sont formés de petits cercles alternativement jaunes, rouges, jaunes, bleus, jaunes, etc., et terminés à leur base chacun par un petit triangle rouge.

Fig. 11.

Au-dessous de ce disque, le creux formé par le cou porte douze bandes horizontales superposées, mesurant chacun 0 m. 10 cent. de longueur et hautes de 0 m. 06 cent. dans leur ensemble. Ces bandes, unies, sont peintes en vert, jaune, bleu, jaune, rouge, jaune, bleu, jaune, rouge, jaune, bleu et vert.

Au-dessous de ces lignes, sur une hauteur de 1 m. 23 cent., est représentée une belle déesse Nouit, debout sur une épaisse bande bleue qui est tracée exactement sur le creux du chevet; elle est orientée dans le sens ➤⟶, c'est-à-dire qu'elle regarde vers la droite du défunt, et les bras sont relevés à hauteur des épaules. Le corps et le visage sont peints en jaune clair; l'œil a les contours extérieurs et les sourcils bleus, la pupille noire sur fond blanc. Le voile qui couvre la tête et retombe sur les épaules est bleu; le bandeau frontal noué sur l'arrière du crâne est rouge avec une bande médiane jaune. La coiffure (fig. 12) est jaune avec hiéroglyphes bleus. Le cou et la gorge sont ornés d'un double collier vert : celui du haut est étroit et horizontal, celui du bas est semi-circulaire et large. Les six bracelets des bras, poignets et chevilles sont disposés comme ci-contre (fig. 13) : le cadre est bleu, et les rectangles sont alternativement rouge, bleu, vert, bleu, rouge, bleu, et dessinés sur un fond général jaune. La longue robe descendant jusqu'aux chevilles diffère de la tunique collante que portent la plupart du temps les déesses; elle couvre complètement la gorge et la poitrine, et se termine, d'autre part, en une partie élargie vers la base. Elle est bleue, avec cinq bandes parallèles horizontales, jaune, verte, jaune, verte et jaune, en guise de ceinture et avec une bande verticale jaune tombant sur le milieu de la robe de la ceinture jusqu'à la base. De la ceinture part de chaque côté une large boucle rouge, retombant presque aussi bas que la robe même. Cette robe n'est autre que l'amulette , qui enveloppe complètement le corps de la déesse depuis la ceinture jusqu'aux chevilles. Sur le buste de Nouit, la boucle supérieure

Fig. 12.

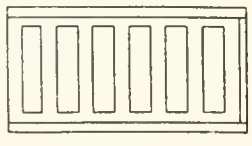

Fig. 13.

de l'amulette a son milieu peint en rouge avec un étroit liseré blanc tout autour, tandis que ses contours mêmes sont bleus.

Dans le creux du chevet, au-dessous de la déesse, un scarabée bleu et jaune, aux yeux rouges et aux ailes largement éployées, tient au-dessus de sa tête entre ses deux pattes antérieures le disque rouge, et au-dessous de lui, entre ses deux pattes postérieures, le , dont le disque est rouge et bordé de vert, le vert, tandis que les liens rattachant entre eux les deux éléments sont jaunes. Les ailes du scarabée sont divisées en trois registres superposés : au sommet, un fond jaune avec taches bleues; au-dessous, des plumes vertes et bleues sur fond jaune avec liseré rouge à leur base; tout en bas enfin, des plumes uniformément bleues sur fond jaune avec la même lisière rouge inférieure.

Au-dessus du scarabée, de chaque côté de la tête, est tracée en bleu la ligne horizontale suivante sans cadre : (⟶) 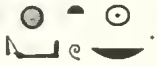 .

Sur la face antérieure du socle, le serpent jaune avec œil rouge est représenté à l'intérieur de l'ellipse bleue (fig. 14).

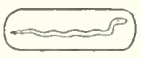

Fig. 14.

Sur les côtés du socle, les déesses Isis et Nephthys, avec corps d'uræus et tête de lionne (?), se dressent sur le signe , et crachent de leur gueule largement ouverte le feu , rouge. Le corps des uræus est jaune, vert, rouge et bleu; la tête est verte avec bandeau rouge et *klaft* bleu; l'œil est blanc et noir. Le losange formant le milieu des deux est jaune, et les rayures brisées sont alternativement, à droite et à gauche, bleue, jaune, rouge, jaune et bleue. Nephthys (⟶), sur le côté droit du défunt, est coiffée du diadème bleu et blanc; Isis (⟵), sur le côté gauche, porte le diadème complètement bleu.

L'intérieur de la tête est décoré de douze lignes verticales d'hiéroglyphes bleus, commençant sur le côté gauche et contournant toute la partie arrondie pour se terminer sur le côté droit. Ce texte ne se trouve pas, à ma connaissance, au *Livre des Morts :*

(⟶)

(ces lignes sont continuées sur toute la longueur du côté droit par vingt-six petites lignes horizontales d'hiéroglyphes également bleus) : (⟶) 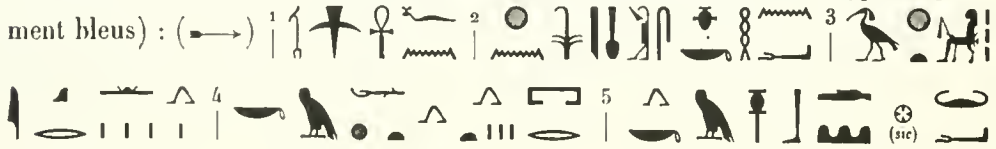

Le côté gauche compte vingt-six petites lignes horizontales bleues, orientées dans le même sens que les précédentes :

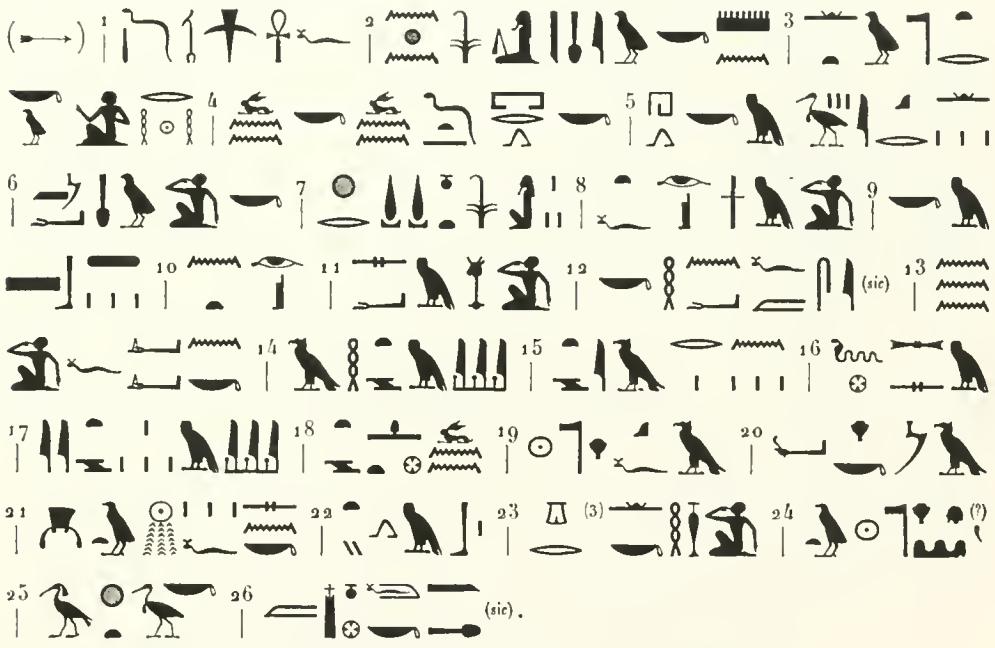

Ce texte ne se trouve pas plus que le précédent au *Livre des Morts*.

Les faces latérales du chevet et du socle portent chacune, au-dessus des déesses Isis et Nephthys, trois lignes horizontales d'hiéroglyphes bleus :

a. A droite, au-dessus de Nephthys : 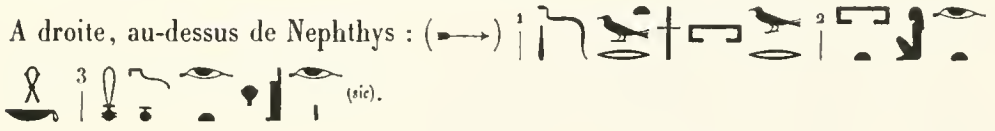

(1) Les deux lettres 𓊃 et 𓂋 sont si rapprochées l'une de l'autre qu'elles se touchent et ne font qu'un seul signe.

(2) Ce signe est en surcharge.

(3) Même remarque qu'à la note 1.

b. A gauche, au-dessus d'Isis : (←) 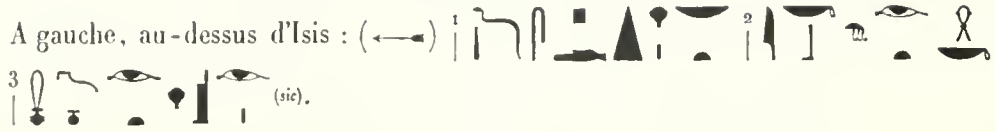 (*sic*).

II. CUVE.

(Hauteur : à la tête, 0 m. 19 cent.; aux pieds, 0 m. 17 cent.)

A. — Extérieur.

Le fond général du vernis qui recouvre la surface extérieure de la cuve est blanc.

Tête. La longueur des rayures de la perruque sur la nuque et le haut du dos est de 0 m. 41 cent., et leur largeur totale est de 0 m. 30 cent. Ces rayures étaient alternativement bleues et jaunes, mais les couleurs ont presque entièrement disparu, et l'ensemble a conservé une teinte jaunâtre assez laide, sauf sur les côtés, où quelques rayures ont, à droite comme à gauche, gardé leurs anciennes teintes. Les rayures des côtés sont verticales; celles du milieu se recourbent en rond à leur sommet et présentent l'aspect ci-contre (fig. 15). Ces rayures disparaissent au sommet du crâne sous les figures et ornements qui ont été décrits avec le couvercle.

Fig. 15.

Dos. Le rectangle absolument plat qui s'étend au-dessous de la perruque jusqu'à la naissance du socle mesure 1 m. 23 cent. de hauteur sur 0 m. 23 cent. de largeur; il est en léger relief par rapport aux bas côtés arrondis, et porte six longues lignes verticales d'hiéroglyphes bleus sur fond blanc. La teinte bleue des signes et des filets séparant entre elles les différentes lignes a presque partout disparu, et le fond blanc porte en maints endroits, surtout à la base, des taches jaunes plus ou moins foncées. Chacune des six lignes porte une invocation à une divinité différente :

(←) 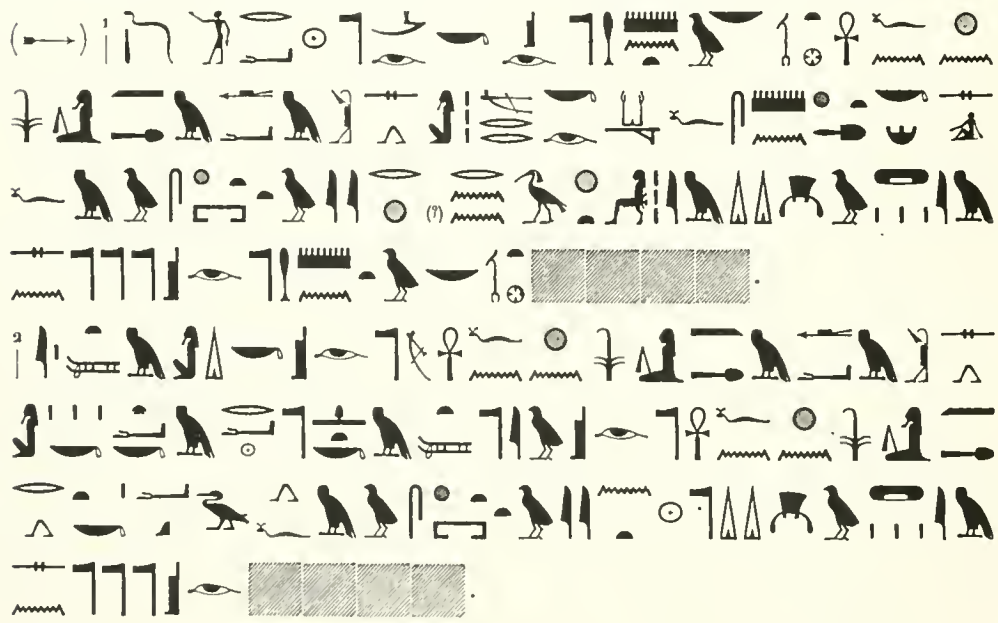

Socle. Il ne subsiste du socle que la moitié supérieure; les faces latérales en ont été précédemment décrites avec le couvercle. Quant à la face postérieure, faisant suite aux lignes verticales du dos, elle porte la même décoration que les autres faces : au sommet, trois bandes horizontales, bleue, rouge et bleue, et au-dessous une ligne hiéroglyphique, également horizontale sur fond jaune; cette ligne est illisible, à part deux ou trois signes isolés et sans suite; elle contient probablement la suite du chapitre cxvii du *Livre des Morts,* dont les autres faces nous ont donné le début (voir plus haut, p. 12).

Côtés. Les deux bas côtés arrondis de la cuve sont décorés de façon presque identique. Sur un fond blanc sont tracées à droite et à gauche trente-huit petites lignes

horizontales, d'inégale longueur, d'hiéroglyphes bleus, encadrées entre des filets également bleus. Au sommet de l'épaule et au creux des genoux sont, d'autre part, peintes de chaque côté deux figures de génies funéraires sur fond jaune. La figure du creux des genoux est située un peu plus bas sur le côté gauche (entre les lignes 23 et 24 du texte) que sur le côté droit (entre les lignes 21 et 22 du texte).

a. Côté droit. La figure du sommet de l'épaule représente un génie momiforme, debout, brandissant un poignard, et orienté dans le sens (→). L'emmaillotement est peint en rouge, la poitrine en vert avec une large lisière bleue transversale à son extrémité inférieure. La tête (verte) est celle d'un oiseau à long bec droit et pointu (rouge). La coiffure consiste en un petit cône rouge. La perruque, noire aujourd'hui, a peut-être été bleue jadis. Le poignard est vert. Une sorte de manteau(?) formant trois larges plis verticaux bleu, jaune et bleu, paraît être suspendu aux épaules et retombe jusqu'à hauteur des genoux en avant du personnage. Deux petites lignes verticales sans cadre, l'une devant l'autre derrière le génie, donnent, en hiéroglyphes bleus, noirs et jaunes, la légende : (→) 1 2 .

La figure peinte au creux des genoux représente, sous un dais cintré à son sommet, un oiseau momiforme accroupi sur le signe . Le pavillon est peint en bleu, avec cinq petites zones jaunes, une à la base de chaque montant, deux aux angles du cintre, et une au milieu de ce même cintre. L'oiseau a un long bec droit et pointu peint en rouge; il porte la coiffure conique (fig. 16) peinte en vert et en rouge. L'emmaillotement dans lequel son corps est enserré est rouge; la poitrine est verte, et il s'en échappe, à la base, deux courtes bandelettes jaunes divergentes. Le collier est jaune, la tête verte avec un œil noir sur fond jaune. La perruque, verte, paraît avoir été originairement bleue. Au-dessous d'elle est suspendue une sorte de , peinte en bleu, vert, et rouge. L'oiseau est accroupi sur trois bandes horizontales superposées, peintes en bleu, jaune, et bleu, et servant de bordure supérieure à une corbeille , dont le losange central est jaune et les lignes brisées qui l'encadrent à droite et à gauche sont alternativement bleues, jaunes, rouges, jaunes, bleues, etc.

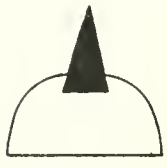

Fig. 16.

Au-dessus de l'oiseau sont tracés horizontalement, sans cadres, les deux signes (→) , peints en bleu, vert et rouge, et donnant sa légende.

Le texte est composé de trente-huit petites lignes horizontales, tracées de droite à gauche, commençant au-dessous de la figure peinte sur l'épaule, interrompues entre les lignes 21 et 22 par la figure du creux des genoux, et terminées avant le ressaut du socle par une petite bande jaune restée nue :

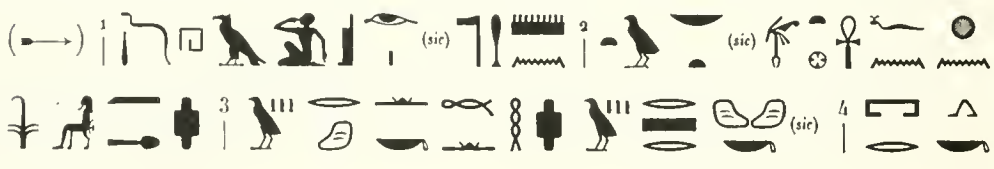

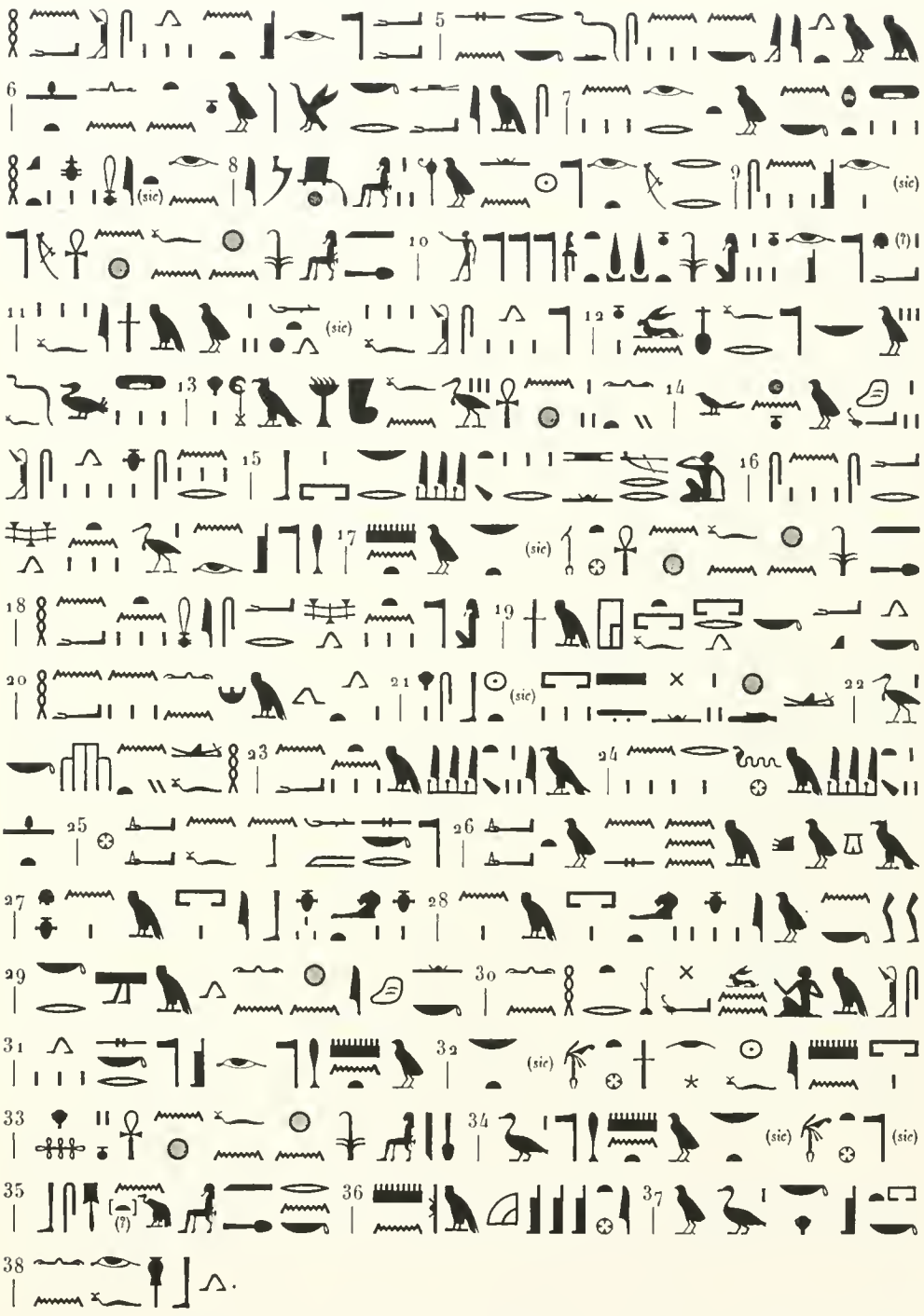

La couleur bleue a disparu de l'intérieur de presque tous les signes et filets, laissant apparaître leurs contours noirs et une teinte jaunâtre assez vague qui remplace la belle teinte bleue primitive.

b. Côté gauche. La figure du sommet de l'épaule est absolument identique à celle du côté droit et porte la même légende tracée en deux petites lignes verticales sans cadre. Elle est orientée en sens inverse de la précédente : ←—.

La figure du creux des genoux est analogue à celle du côté droit, mais en diffère cependant par quelques détails. L'oiseau momiforme accroupi sur le est ici un faucon à tête jaune, avec bec et œil noirs, coiffure (fig. 16) verte et rouge, voile bleu. Au cou est suspendu le même objet (*menat?*), peint aux mêmes couleurs (bleu, rouge et vert). Mais devant l'oiseau, reposant sur la même bande bleue horizontale que lui, est représenté un grand sceptre (fig. 17) vert et rouge, que l'oiseau est censé tenir entre ses pattes.

Fig. 17.

Les textes comptent, comme à droite, trente-huit petites lignes commençant au-dessous de la figure de l'épaule, interrompues entre les lignes 23 et 24 par la figure du creux des genoux, et terminées à leur partie inférieure par une petite bande jaune restée nue. Les signes sont orientés dans la même direction que sur le côté droit :

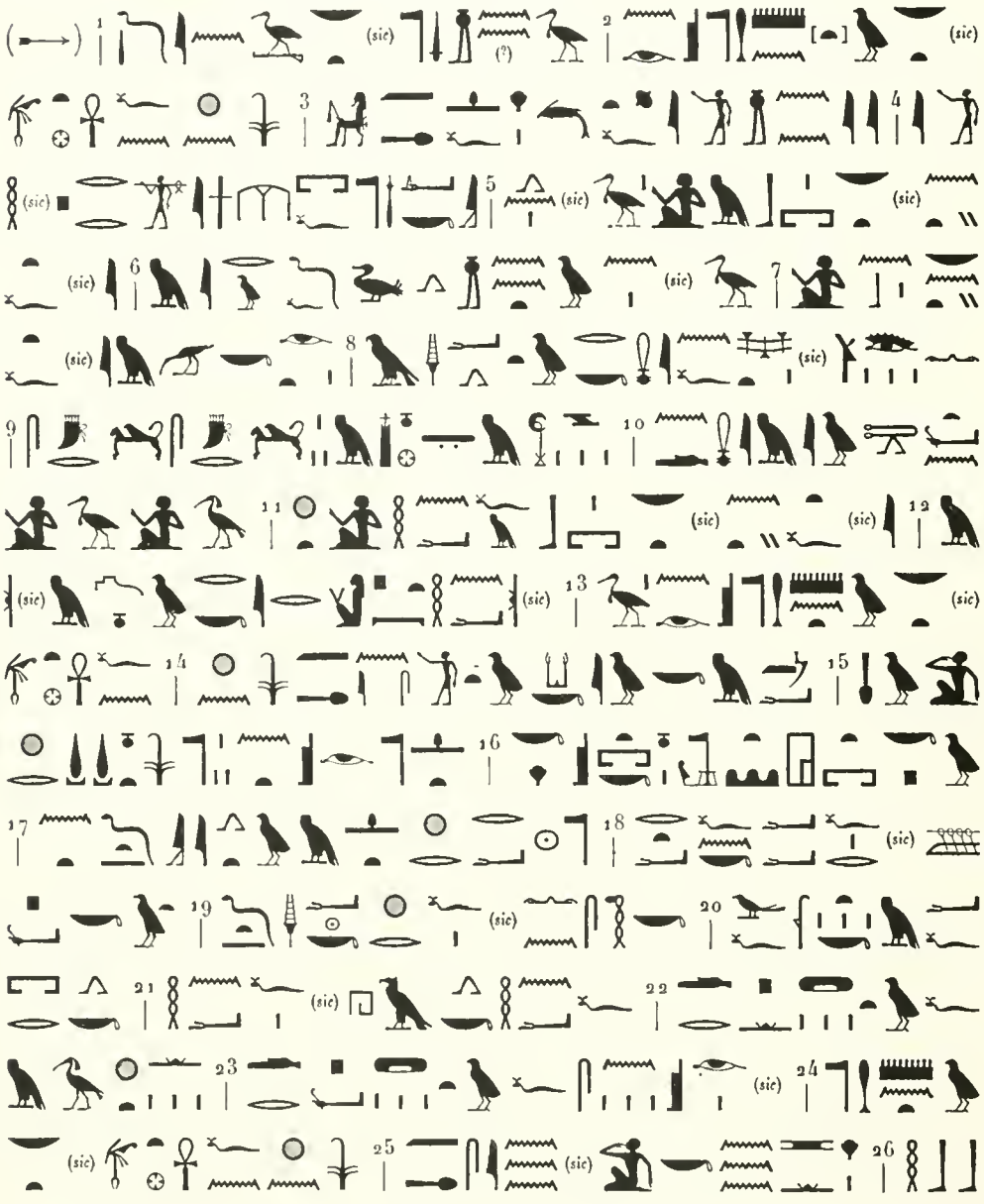

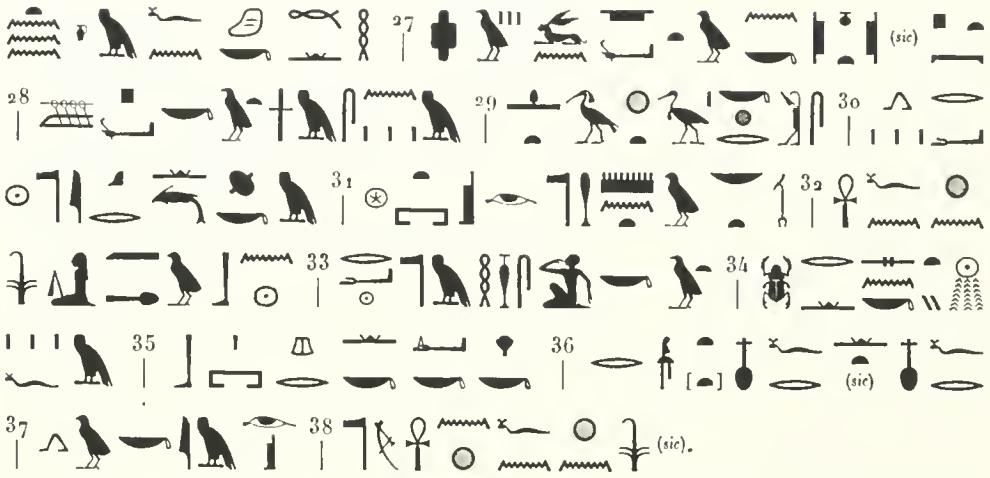

Les lignes 1 à 12 de ce texte contiennent le début du chapitre LXXXIX du *Livre des Morts;* quant aux lignes suivantes et à toutes les autres parties de la cuve, elles renferment des textes qui ne me semblent pas appartenir aux recueils déjà connus.

La lisière supérieure contient encore à l'extérieur, de chaque côté, une longue ligne horizontale d'hiéroglyphes bleus sur fond blanc, entre deux filets parallèles également blancs. Ces lignes mesurent 1 m. 50 cent. chacune de longueur et sont toutes les deux orientées ⟶; celle du côté droit commence au creux du socle pour finir au sommet de l'épaule, et celle du côté gauche commence au sommet de l'épaule pour finir au creux du socle :

a. Ligne de droite : (⟶)

b. Ligne de gauche : (⟶)

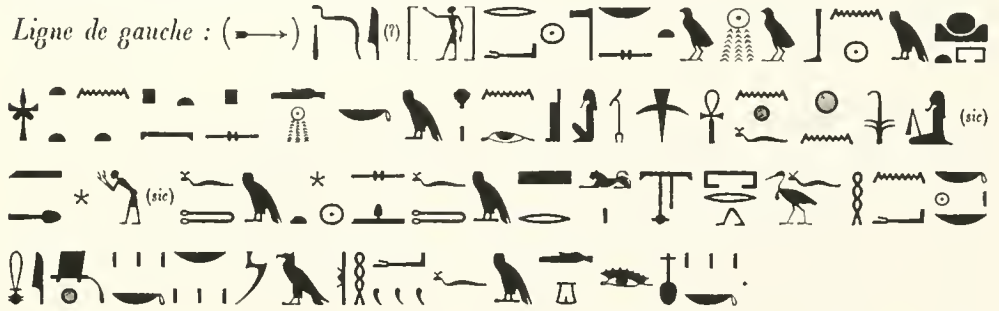

Certains fragments de ces deux textes paraissent avoir été empruntés à l'hymne au soleil qui forme le chapitre XV du *Livre des Morts.*

B. — Intérieur.

La surface intérieure de la cuve est peinte en blanc comme l'intérieur du couvercle. Elle est décorée de lignes horizontales d'hiéroglyphes bleus séparées entre elles par des filets également bleus, et contient deux figures de dimensions inégales :

1° Au sommet, à l'intérieur du demi-cercle formé par le crâne, est peint un disque solaire rouge encerclé de bleu et flanqué des deux uræus dressés au corps jaune et à la tête bleue; les ailes sont largement éployées de chaque côté et se décomposent ainsi :

a. Au sommet, une ligne ——— formant le bord supérieur;

b. Au-dessous, un registre uni peint en jaune;

c. Puis un registre vert, uni, bordé à sa partie inférieure d'un liseré rouge sur l'aile droite seulement;

d. Puis des plumes, vertes sur le milieu des ailes et bleues aux extrémités, avec intervalles jaunes entre les différentes plumes et liseré rouge à leur bord inférieur;

e. Enfin, tout à fait au bas, des plumes bleues avec intervalles jaunes : de petits cercles rouges sont peints à leur bord inférieur dans la partie médiane des ailes, tandis que sur les côtés l'intervalle entre les pointes des différentes plumes est peint en blanc.

Au-dessous du disque, sa légende est indiquée en une ligne d'hiéroglyphes bleus, horizontale et sans cadre : (→) 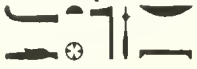 .

2° Au-dessous de la figure précédente, tout le fond de la cuve est occupé par un grand pilier à tête et attributs osiriaques, mesurant 1 m. 56 cent. de hauteur à lui seul, et 1 m. 71 cent. avec le support sur lequel il se dresse. Ce support, dont la partie inférieure est légèrement endommagée, est composé de la façon ci-contre (fig. 18). Le cadre est bleu. La tête de veau est rouge avec un œil noir et blanc. Le est bleu, ainsi que le cadre du petit carré de gauche, dont l'intérieur est complètement peint en rouge. Le a les cordes latérales bleues, les nœuds des angles rouges, le filet bleu et rouge, les pendeloques bleues sur fond jaune.

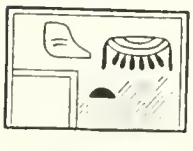

Fig. 18.

Le pilier lui-même est composé de trente-neuf bandes horizontales superposées, peintes alternativement en rouge, jaune, bleu, jaune, rouge, etc.; ces bandes vont en diminuant de longueur de bas en haut. Au-dessus d'elles les trois corniches superposées (fig. 19) ont leur plateau supérieur peint en jaune, et les nervures alternativement bleues, rouges, bleues et vertes, avec étroits filets de séparation peints en blanc. Ces trois corniches atteignent jusqu'au sommet des épaules de l'Osiris dont elles occupent la gorge et la poitrine.

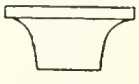

Fig. 19.

Le pilier est habillé dans sa partie étroite, au-dessous de la ceinture, par un vêtement

rouge et bleu allant en s'évasant vers le bas. La ceinture elle-même est indiquée par deux oreillettes bleues et rouges, à la naissance desquelles est suspendu de chaque côté un uræus coiffé du disque solaire rouge. La tête de ces deux uræus est bleue, avec œil rouge. La gorge renflée est peinte en bleu, rouge et vert sur fond jaune, et le corps est divisé en petits carrés tour à tour bleus, jaunes, rouges et jaunes.

Les épaules, les bras et la poitrine d'Osiris sont vêtus de rouge, et de ce vêtement sortent les deux mains vertes qui tiennent les attributs ordinaires du dieu : le fouet dans la main droite et la houlette dans la main gauche. Le manche du fouet est composé de petits rectangles jaunes, rouges, jaunes et bleus; les trois lanières sont bleues (celles des côtés) et rouge (celle du milieu); les liens qui les attachent sont verts et jaunes, et la naissance des trois lanières est renforcée par une garniture composée de trois rangs superposés de trois cercles chacun, peints en bleu et vert. La houlette est peinte, comme le manche du fouet, en rectangles jaunes, bleus, jaunes et rouges tour à tour.

Le visage d'Osiris est vert, avec un œil peint en jaune (contours extérieurs et sourcils), en blanc (sclérotique) et en noir (pupille). Un collier de barbe jaune fait le tour du visage, et une barbe postiche frisée, peinte en bleu, est adaptée au menton. Le *klaft* est rayé bleu et jaune, et l'uræus frontal est jaune, bleu, vert et rouge. Le collier est jaune, uni, sans décoration.

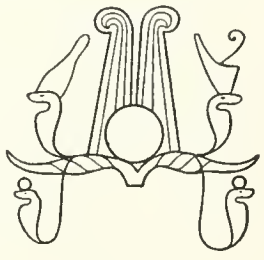

Fig. 20.

Le dieu est coiffé du diadème ci-contre (fig. 20) : disque rouge encerclé de jaune; plumes rayées verticalement en vert, bleu, jaune et rouge; cornes de bélier vertes autour desquelles s'enroule de chaque côté un uræus coiffé du disque jaune, à la gorge bleue, verte et rouge sur fond jaune, au corps divisé en petits rectangles jaunes, rouges, jaunes, bleus. Sur les cornes se dressent, de chaque côté du diadème, deux autres uræus, plus grands, identiques aux précédents : celui de droite est coiffé de la couronne du sud, , jaune, et celui de gauche de la couronne du nord, , rouge.

L'écharpe verticale suspendue à la ceinture du pilier et retombant jusqu'à la base est jaune et encadrée à droite et à gauche d'un double filet bleu et jaune, assez épais; elle porte une ligne verticale d'hiéroglyphes noirs mesurant exactement 1 mètre de hauteur :

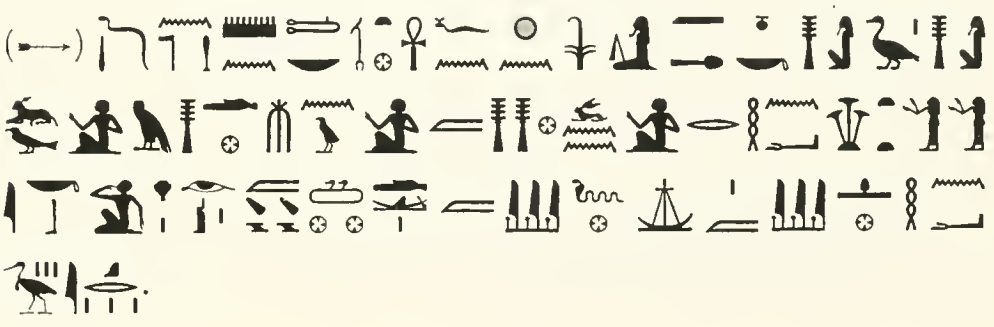

Cette ligne renferme une phrase du chapitre 1^er^ du *Livre des Morts*, jusqu'à inclusivement, puis une phrase qui paraît empruntée au chapitre LXXII du même recueil.

Au-dessus du diadème de l'Osiris , une ligne horizontale d'hiéroglyphes bleus commence les textes de l'intérieur de la cuve; cette ligne se continue sur le côté gauche par trente-six petites lignes horizontales d'inégale longueur, qui descendent jusqu'à l'extrémité inférieure du cercueil et se continuaient peut-être sur le pied rapporté qui a disparu. Ce texte, après un petit préambule que je n'ai pu identifier (lig. 1-4), et que nous avons déjà relevé à l'extérieur de la cuve, nous donne un nouvel exemplaire, assez incorrect, du début du chapitre LXXXIX du *Livre des Morts* (lig. 4-21), puis un fragment du chapitre LIV du même livre (lig. 22-37) :

(la fin se trouvait probablement sur le pied rapporté, qui a disparu).

Le côté droit porte également trente-six petites lignes horizontales disposées symétriquement par rapport à celles du côté gauche, et écrites dans la même direction

(⟶). Le passage compris entre les mots (lig. 16) et inclus (lig. 20) semble pouvoir être identifié avec le chapitre LXXVI du *Livre des Morts* :

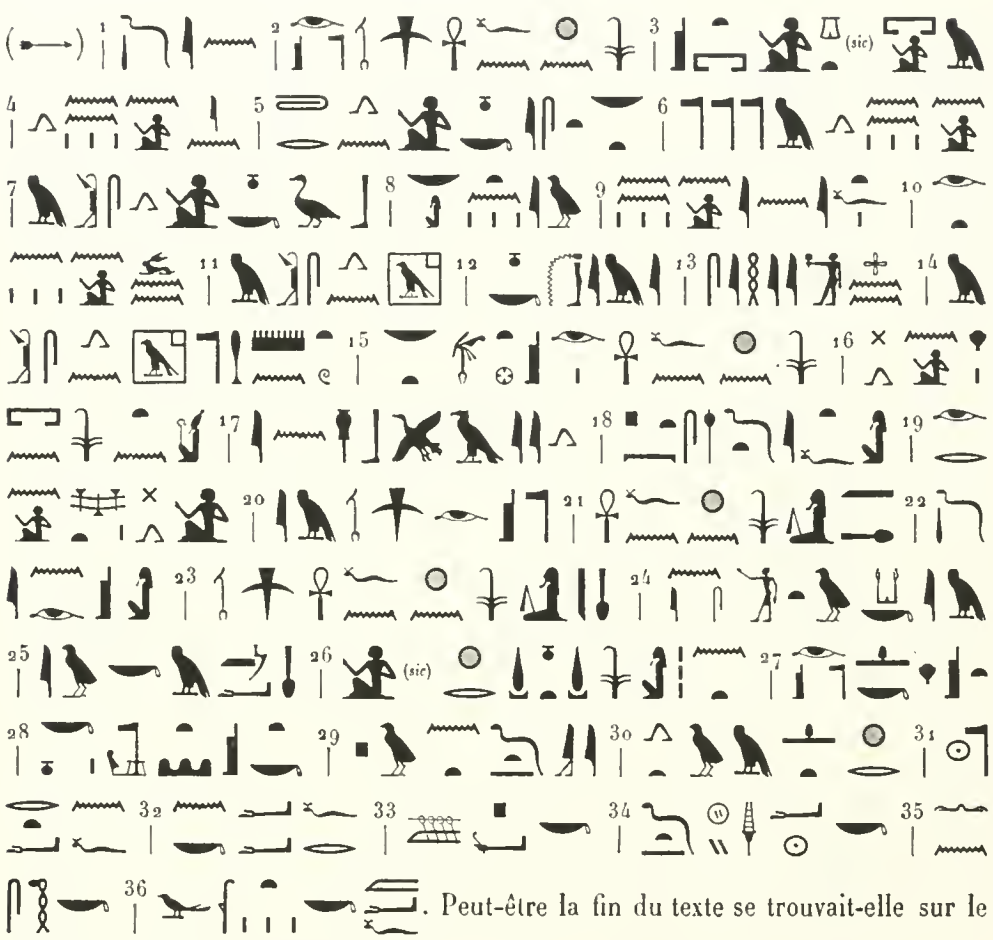

. Peut-être la fin du texte se trouvait-elle sur le pied rapporté, qui a disparu.

Technique. Au lieu d'un simple revêtement de toile stuquée par-dessus le bois, nous avons ici un grand nombre de couches de toile superposées et collées les unes aux autres; elles sont d'épaisseur variable, mais leur agglomération forme un ensemble extrêmement compact et résistant, aussi dur que le substratum de bois qu'elles recouvrent.

L'adhérence de la cuve au couvercle est obtenue ici, non pas à l'aide des tenons, mortaises et chevilles de bois habituels, mais au moyen d'une rainure continue faisant tout le tour de la cuve sur ses longs côtés et sur le côté arrondi de la tête; dans cette rainure, dont la profondeur varie entre quatre et cinq centimètres, s'emboîte à frottement dur une arête correspondante ménagée dans l'épaisseur du couvercle.

Quant au pied du socle, il était d'une seule pièce et s'emboîtait aussi dans la cuve et le couvercle ainsi réunis, auxquels il était probablement fixé à l'aide de chevilles, et dont il contribuait ainsi à accroître encore l'adhérence parfaite.

Les hiéroglyphes et les peintures ornementales sont très soignés; la teinte blanche du fond, à l'intérieur comme à l'extérieur, est à noter car elle est assez rare; de même la coloration bleue des hiéroglyphes. Enfin la couche de vernis brillant et gommé dont le cercueil est enduit sur toute sa surface, à l'intérieur comme à l'extérieur, contribue encore à faire ressortir le caractère soigné et fini de ce cercueil, qui est peut-être le plus beau de toute la série des prêtres de Montou.

Conservation. Le cercueil d'Ânkhfnikhonsou est bien conservé, à part la barbe postiche, l'œil gauche, la lèvre supérieure, et la partie inférieure du socle, mobile, qui sont perdus. L'intérieur a particulièrement conservé intacte la fraîcheur de son coloris et de ses ornements. L'extérieur, exposé à la lumière et aux divers frottements, est un peu plus mutilé : la couleur bleue des hiéroglyphes y a en grande partie disparu, et la décomposition du vernis a décoloré en vert presque tout ce qui était originairement peint en bleu. Enfin on remarque à la base de la cuve, à l'extérieur, des traces d'un liquide gras, qui a largement taché la blancheur du fond.

Bibl. : Ce cercueil ne se trouve décrit dans aucun des catalogues du Musée, et le fait est d'autant plus surprenant que c'est un des plus beaux de la collection. Je pense qu'il doit être identifié avec le *cercueil 750 de Boulaq*, dont Lieblein a dressé la généalogie au n° 1123 de son *Dictionnaire des noms propres*. Il ferait partie, dans ce cas, de la série de « huit cercueils de momies de styles divers » indiquée par Mariette dans l'édition de 1872 (et suivantes) de la *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Boulaq*, p. 240, sous les n^os^ 745-752.

41043. Cercueil extérieur du 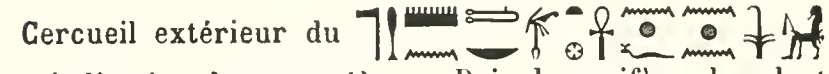 (sans aucune indication de parenté). — Bois de conifère, lourd et compact, aux fibres régulières, peint et orneménté. — Longueur : 2 m. 20 cent.; largeur : à la tête, 0 m. 55 cent.; aux épaules, 0 m. 75 cent. (un fragment de l'épaule droite est cassé), aux pieds, 0 m. 50 cent. — Deir el-Bahari. — XXV^e^ ou XXVI^e^ dynastie (pl. III).

I. COUVERCLE.

L'extérieur seul de ce beau couvercle, malheureusement un peu mutilé, a été recouvert d'ornements et de textes, et en assez petite quantité.

Tête. La tête est complètement rapportée, et forme avec le cou une pièce spéciale qui a été fixée au reste du cercueil par de petites chevilles de bois cylindriques; on peut voir encore sur le devant du cou deux de ces chevilles. Le visage est particulièrement soigné et expressif, et n'a reçu aucune couleur; les yeux ne sont pas seulement peints, mais leur orbite est légèrement taillé en creux; ce creux est peint en blanc, et la pupille, les sourcils et les contours de l'orbite sont noirs. Le visage ne porte pas sur les joues le collier de barbe noire qu'on y voit souvent. La barbe postiche a été arrachée, et laisse voir en dessous du menton l'ouverture rectangulaire dans

laquelle elle s'insérait, et à l'intérieur de laquelle est encore engagé un morceau de bois cassé au ras du menton. Le pinceau avec lequel a été passée la teinte bleue de la perruque a laissé couler un peu de peinture sur la droite du cou, mais il n'en faut pas conclure que le visage et le cou étaient peints en bleu. Les veines et la teinte spéciale du bois étaient partout apparentes, au contraire.

Sur le sommet du crâne nous trouvons la couronne ovoïde habituelle, à l'intérieur de laquelle était peinte, sur un fond jaune recouvert du vernis brillant, une déesse Nouit(?) ( ), coiffée du disque solaire rouge, et dont il ne reste que la partie supérieure. La déesse a le corps et le visage verts, la perruque bleue, le bandeau frontal rouge; ses bretelles et sa robe sont rouges. Les bras et les ailes ne sont qu'à demi ouverts et forment les deux côtés d'un triangle ⋀; les ailes sont peintes en jaune et en vert, et incomplètement conservées; les mains n'existent plus.

La couronne entourant ce haut de représentation est très large et composée de façon fort complexe. En voici la description de l'intérieur vers l'extérieur :

1° Une bande rouge entre deux filets jaunes, puis une bande verte, une bande bleue, et une bande rouge, chacune d'elles comprise entre deux filets jaunes;

2° Une large bande de rectangles multicolores bleus, verts et rouges, séparés entre eux par une ligne verticale noire entre deux lignes jaunes;

3° Une bande verte entre deux filets jaunes;

4° Des feuilles juxtaposées, avec un point rouge sur chacune d'elles; le milieu de chaque feuille est jaune, le haut et le bas sont verts.

5° Une bande bleue entre deux filets jaunes;

6° Une large bande de raies horizontales bleues, rouges et vertes, rangées trois par trois, avec des filets jaunes verticaux séparant les groupes de couleur différente.

7° Une bande bleue entre deux filets jaunes;

8° Des feuilles juxtaposées vertes et blanches avec points rouges.

9° Une bande rouge entre deux filets jaunes.

La perruque, au-dessous de cette couronne, est composée de rayures bleues séparées entre elles par d'étroits filets jaunes. Ces rayures sont horizontales sur le front, et se redressent progressivement en épousant les contours de la tête jusqu'à devenir verticales sur les deux larges nattes qui encadrent le visage. La hauteur de la perruque est de 0 m. 53 cent.; la largeur de la natte est de 0 m. 16 cent., et l'intervalle compris entre les deux nattes est de 0 m. 12 cent. Les nattes se détachent sur la poitrine en un relief beaucoup moins considérable que sur la plupart des autres cercueils; elles sont, en revanche, plus larges que ne le sont habituellement les nattes des perruques.

Poitrine. La gorge et la poitrine, au-dessous du cou rapporté, sont ornées du large collier habituel, qui mesure ici 0 m. 36 cent. de hauteur. Il est fort bien conservé, et composé de beaux ornements soignés aux couleurs encore très vives.

Au sommet, le collier commence par six lignes horizontales unies, bleue, verte, bleue, rouge, bleue et verte, séparées entre elles par un étroit filet jaune. Viennent ensuite quatorze rangs, assez larges, de fleurs et ornements variés, chacun séparé des rangs voisins par une bande verte insérée entre deux filets jaunes plus étroits. Le rang supérieur, unique de son espèce, est composé de pendeloques ovales bleues serties de jaune sur tout leur pourtour, et dessinées sur un fond rouge. Les rangs 2, 6, 10 et 14 sont composés de marguerites blanches avec centre jaune, sur fond bleu; les rangs 3, 7, 11, sont identiques entre eux, ainsi que les rangs 5, 9, 13, et les rangs 4, 8, 12. Enfin, le collier est terminé à sa partie inférieure par une rangée de pendeloques ovales, tour à tour vertes et bleues, serties de jaune sur tout leur pourtour, et s'enlevant sur un fond jaune. Au-dessous de ces pendeloques un filet vert uni termine le collier.

Ventre et Jambes. Immédiatement au-dessous du collier, dans l'axe longitudinal du cercueil, ont été tracées deux longues lignes verticales d'hiéroglyphes taillés en creux et remplis, ainsi que les trois filets qui les encadrent, d'une belle couleur bleue qui a souvent tourné au vert. Ces lignes sont brusquement interrompues à la naissance du chevet, mais se continuaient sur toute la surface inclinée de ce dernier, qui a complètement disparu. Telles qu'elles sont, elles mesurent 1 m. 15 cent. de hauteur et 0 m. 11 cent. de largeur d'ensemble. Les hiéroglyphes en sont fins et fort soignés; ils contiennent des fragments du début du chapitre XXVI du *Livre des Morts :*

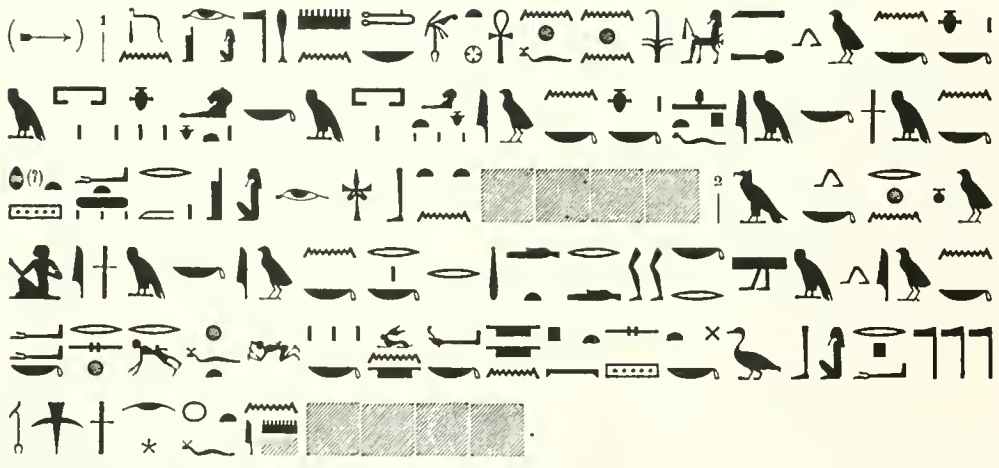

Les côtés ne portent aucune décoration ni légende.

Technique. Le couvercle est composé de planches juxtaposées taillées dans un bois de conifère (cèdre?) très lourd et aux fibres très serrées. La tête et le cou sont modelés dans une pièce de bois spéciale et fixés à l'aide de chevilles de bois au reste du cercueil. Le chevet tenait également au cercueil même par de la colle et des chevilles de bois. On remarque, en outre, sur l'emplacement aujourd'hui à découvert qui était jadis caché par le chevet rapporté, à droite, une sorte de charnière pratiquée dans l'épaisseur même du bois, qui semble avoir été destinée à laisser passer une corde ou quelque autre lien à l'aide duquel le couvercle fut descendu dans le tombeau.

Dans ce cas, et si cette hypothèse est exacte, ce n'est qu'après avoir mis le cercueil en place dans le tombeau qu'on aurait fixé le chevet par-dessus le pied du couvercle. La tête, le collier et les hiéroglyphes sont très soignés, et tout ce cercueil a dû être l'œuvre d'un véritable artiste aussi habile que consciencieux.

Conservation. Elle est bonne en général, sauf pour la barbe, le chevet et une petite partie de l'épaule droite, qui ont été arrachés. Ce couvercle a mérité, par le fini de son exécution et le bon état de conservation dans lequel se présente ce qui en subsiste, d'être exposé dans les galeries du Musée, bien qu'il soit incomplet, et que les côtés portant les tenons aient, en particulier, disparu.

Bibl. : Ce cercueil n'a été, à ma connaissance, signalé ni décrit nulle part.

II. CUVE.

La cuve du cercueil d'Ânkhfnikhonsou n'est pas exposée. Elle est taillée dans le même bois de conifère, aux fibres serrées et régulières, que le couvercle, et pèse un poids presque double de celui des cuves de mêmes dimensions qui sont en bois ordinaire de sycomore.

Longueur : 2 m. 20 cent.; largeur : à la tête, 0 m. 55 cent.; aux épaules, 0 m. 82 cent.; aux pieds, 0 m. 55 cent. Hauteur : à la tête, 0 m. 37 cent.; aux pieds, 0 m. 34 cent. L'épaisseur des côtés verticaux varie entre 0 m. 10 cent. et 0 m. 11 cent.

A. — Extérieur.

La décoration de l'extérieur est très simple et consiste uniquement en une ligne horizontale d'hiéroglyphes bleus, large 0 m. 085 mill., encadrée entre deux filets bleus parallèles; cette ligne est peinte un peu au-dessus de la moitié de la hauteur de la cuve; elle commence à l'extrémité inférieure du grand côté de droite, contourne le petit côté arrondi de la tête et se termine à l'extrémité inférieure du grand côté de gauche. Le petit côté du pied, d'ailleurs manquant, ne semble pas avoir reçu de décoration. Le texte contenu dans cette ligne unique est la première moitié du chapitre LIV du *Livre des Morts :*

B. — Intérieur.

Les côtés verticaux ne portent aucune décoration. Le fond est occupé tout en entier par un grand pilier, coiffé du diadème. Le pied du pilier est composé de sept larges bandes superposées, peintes uniformément en bleu, et séparées entre elles par trois étroites bandes horizontales (une verte entre deux rouges), et ces bandes étroites sont elles-mêmes serties sur leurs lisières supérieure et inférieure de filets couleur du bois. Au-dessus de cette base viennent quatre corniches superposées (fig. 21), dont le plateau supérieur, horizontal, est couleur du bois sans teinte spéciale, et dont les nervures verticales sont alternativement bleues, rouges, bleues et vertes, et séparées entre elles par de petits filets couleur bois. Au-dessus du plateau supérieur, un petit support de forme et de la couleur du bois soutient les cornes de bélier du diadème peintes en vert. Ce dernier a son disque rouge serti d'un cercle couleur bois; les plumes sont rayées transversalement en vert et bois, chaque rayure verte étant à son tour sertie sur ses deux lisières d'un étroit filet couleur bois; l'arête extérieure (rectiligne) de chaque plume est rouge, tandis que l'arête intérieure (incurvée) est couleur bois.

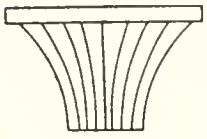

Fig. 21.

Au-dessous du pilier, on trouve la représentation ci-contre (fig. 22), tracée en bleu; les pendeloques ovales sont également bleues sur un fond général rouge; le filet est divisé en trois bandes parallèles, dont celle du milieu est rouge et les deux autres bleues.

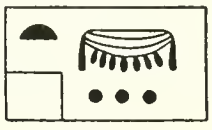

Fig. 22.

Technique. Menuiserie soignée. Le fond est composé de trois planches assez irrégulièrement coupées, juxtaposées. Les longs côtés et le pied forment chacun une pièce isolée unique. Quant aux épaules et au contour de la tête, ils ont été obtenus à l'aide de la juxtaposition de trois pièces de chaque côté, et une au milieu, soit sept pièces en tout; cet assemblage présente l'aspect reproduit par la fig. 23. Les différentes pièces sont rattachées les unes aux autres à l'aide de chevilles de bois cylindriques dissimulées dans l'épaisseur du bois et invisibles.

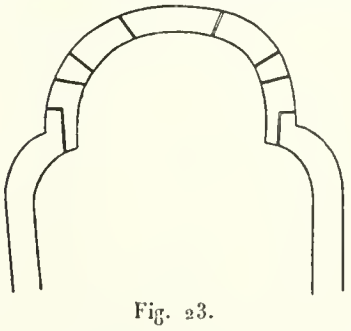

Fig. 23.

Les mortaises destinées à recevoir les tenons du couvercle sont au nombre de neuf, dont quatre sur chacun des longs côtés, et une au milieu du côté arrondi de la tête.

Conservation. Assez bonne, sauf le petit côté des pieds qui a disparu; le long côté droit menace aussi de se détacher du fond. Quelques disjointements apparaissent entre les différentes pièces assemblées de la tête. La surface extérieure présente aussi quelques éraflures du bois sans importance.

41044. Cercueil à forme humaine (caisse intérieure) au nom de 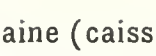 (variantes , etc.), fils de et de la dame 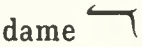 . — Bois peint. — Longueur : 2 mètres. Largeur : à la tête, 0 m. 45 cent.; à la poitrine, 0 m. 65 cent.; aux pieds, 0 m. 40 cent. Hauteur : à la tête, 0 m. 50 cent.; aux pieds, 0 m. 47 cent. — Gournah. — Peu avant la XXVI[e] dynastie (pl. IV-V).

Les ornements et inscriptions de la tête occupant à la fois le couvercle et la cuve, il n'est pas possible de décrire séparément (pour la tête du moins) ces deux parties du cercueil.

Tête. Tête d'homme, à visage rouge brique foncé; la barbe (qui a été arrachée) et les yeux sont peints en noir sur ce fond rouge; la sclérotique de l'œil est blanche, la pupille noire. La perruque est rayée en bleu et blanc, et retombe de chaque côté du visage jusque sur la poitrine sur une hauteur de 0 m. 43 cent.

Au sommet du crâne, formant comme une couronne par-dessus la perruque, on voit une série de quatre rangées d'ornements d'une largeur totale de 0 m. 06 cent., concentriques et parallèles. La rangée extérieure et la troisième sont constituées par une succession de rectangles (noirs séparés entre eux par trois bandes étroites jaune, verte et rouge, pour la rangée extérieure; alternativement rouges, verts, jaunes, verts, rouges, verts, jaunes, etc., séparés entre eux par trois bandes étroites blanche, noire et blanche, pour la troisième rangée). La rangée intérieure et la seconde sont, au contraire, formées par des feuilles allongées et pointues tour à tour jaunes et vertes, toutes sur fond noir pour la seconde rangée, toutes vertes sur fond jaune tacheté de points rouges pour la rangée intérieure. L'ensemble de cette couronne d'ornements tranche nettement sur les rayures bleues et blanches de la perruque.

A l'intérieur de cette couronne est peinte une scène de forme légèrement ovale (0 m. 34 cent. de hauteur sur 0 m. 28 cent. de largeur). Cette scène occupe à la fois le couvercle et la cuve (0 m. 15 cent. de hauteur sur le couvercle et 0 m. 19 cent. sur la cuve). Le fond de toute cette décoration était rouge vif, mais le rouge a disparu en maints endroits pour laisser apparaître la couche du dessous qui est jaune. En haut, au centre, tout entière peinte sur le couvercle, la déesse Nephthys, assise sur le , et regardant à droite (fig. 24). Son visage et toutes les parties nues de son corps sont vertes; la perruque est jaune et retenue par le bandeau frontal ordinaire (rouge) retombant sur la nuque. Elle est vêtue du grand maillot collant (rouge, mais en grande partie décoloré maintenant), fixé sur les épaules par deux bretelles jaunes. Elle porte des bracelets aux bras, avant-bras et chevilles, et sur la gorge un collier jaune. Elle a les deux bras étendus en avant et les ailes entièrement ouvertes : les plumes sont peintes en vert, bleu, jaune et rouge. Le sur lequel elle est assise est dessiné avec

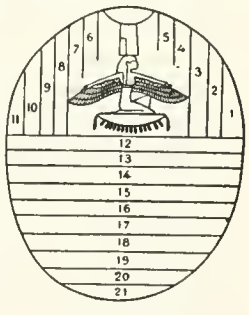

Fig. 24.

grand détail et peint aussi en vert, bleu, jaune et rouge. Le signe qu'elle porte sur la tête est noir, bleu et rouge. L'ensemble de cette figure mesure 0 m. 12 cent. de hauteur sur 0 m. 10 cent. de largeur.

La déesse est encadrée de toutes parts de vingt et une lignes d'hiéroglyphes peints en noir, dont onze verticales et d'inégale longueur (cinq à droite et six à gauche), et dix horizontales occupant toute la largeur de la scène. Le texte contenu dans ces lignes se compose de deux parties nettement distinctes :

Je décris maintenant séparément le couvercle et la cuve.

(1) Cette ligne, étant écrite à la fois sur le couvercle et sur la cuve, a beaucoup souffert sur les bords de chacune des deux parties du cercueil; elle est donc assez mutilée et difficilement lisible.

(2) Lire probablement 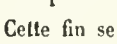 (cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 862).

(3) Cette fin se retrouve, depuis les mots , etc., au tombeau de Péténeith à Saqqarah (XXVI[e] dynastie) sous la forme suivante : 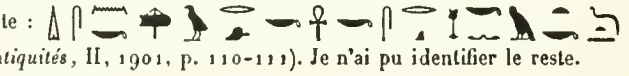 (cf. Maspero, *Annales du Service des Antiquités*, II, 1901, p. 110-111). Je n'ai pu identifier le reste.

(4) Lire .

I. COUVERCLE.

(Hauteur : à la tête, o m. 26 cent.; aux pieds, o m. 32 cent.)

A. — Extérieur.

Poitrine. Collier de o m. 18 cent. de hauteur, composé de plus de vingt rangs d'ornements différents (perles et guirlandes de fleurs), le tout multicolore, mais à teinte prédominante vert-jaune.

Les bras sont ramenés sur la poitrine et croisés; ils sont revêtus d'un maillot collant à fond rouge foncé, avec quadrillages de lignes jaunes s'entrecoupant, et le tout est encore tacheté de points verts à toutes les intersections des lignes jaunes et à l'intérieur de tous les losanges formés par ces dernières (fig. 25). Les mains sont de couleur rouge brique comme le visage, et forment de chaque côté de la poitrine un relief saillant de plusieurs centimètres.

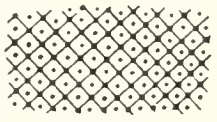

Fig. 25.

La main droite tient le fouet d'Osiris (auquel le mort est assimilé); le manche de ce fouet mesure o m. 41 cent. de longueur (et o m. 55 cent. avec la partie repliée tenue en main), et o m. 03 cent. de largeur; il est décoré de carreaux réguliers peints alternativement en vert, jaune, noir, jaune, vert, etc. Les lanières, au nombre de trois, sont, celle du milieu noire, les deux autres vertes, et un liseré jaune-rouge les sépare l'une de l'autre; le lien qui les réunit en leur milieu est formé de trois rangées horizontales vertes et noires; elles mesurent o m. 35 cent. de longueur sur o m. 035 mill. de largeur au sommet, et o m. 07 cent. à leur extrémité inférieure. La main gauche tient l'autre attribut d'Osiris, la houlette, longue de o m. 42 cent. dans sa partie rectiligne (o m. 54 cent. en y ajoutant la partie recourbée, o m. 68 cent. enfin en comprenant la partie repliée tenue en main) : elle est décorée de carreaux analogues à ceux du manche du fouet, et peints aux mêmes couleurs.

Les poignets du défunt sont ornés de deux bracelets, hauts de o m. 08 cent. et larges de o m. 05 cent., rayés longitudinalement en noir et en vert foncé, chacune des divisions étant encore séparée de la voisine par une ligne jaune ou rouge, comme c'était déjà le cas pour les lanières du fouet.

Entre les mains et le collier d'une part, entre les mains et les extrémités de la houlette et du fouet d'autre part, sont tracées à droite *cinq*, à gauche *huit* lignes verticales de grandeur inégale, affrontées les unes par rapport aux autres : celles de droite sont écrites dans le sens →, celles de gauche dans le sens ←. Les hiéroglyphes sont tracés en noir sur un fond qui était primitivement rouge, mais qui est devenu en maints endroits jaune par suite de la décomposition du vernis :

A droite : (→) (sic)

A gauche : (←) 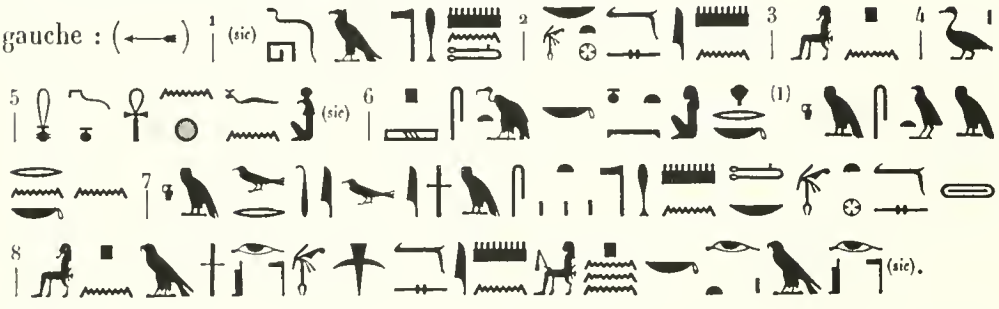

Au-dessous des bras, une scène de 0 m. 20 cent. de hauteur sur 0 m. 65 cent. dans sa plus grande largeur couvre toute la poitrine. La déesse Nouit (0 m. 49 cent. de large sur 0 m. 13 cent. de haut) est assise, les ailes complètement éployées, les bras étendus horizontalement, la face tournée vers la gauche. Elle a le visage et toutes les parties nues du corps (gorge, bras et pieds) peints en vert clair. Elle est coiffée d'une perruque jaune et d'un bandeau frontal rouge sombre retombant en arrière sur la nuque. Un coussin vert supporte le disque solaire peint en rouge brun, et portant à l'intérieur de son cercle les signes , en noir. Le collier et les six bracelets des bras, avant-bras et chevilles, sont de couleur brune. Les bretelles sont jaunes, les agrafes des épaules sont noires, et le long maillot collant est de couleur rouge brique. Les ailes sont formées de quatre rangées de plumes superposées, de forme et de couleur différentes; c'est le vert et le noir qui dominent cependant, avec de minces filets jaunes ou rouges pour séparer les plumes les unes des autres ou pour isoler telle ou telle rangée de sa voisine. Enfin la déesse tient de la main droite le signe de la vie, , peint en noir, et de la main gauche le signe de la voile de navire gonflée par le vent, symbole du souffle et de la respiration, dans lequel la monture en bois est rouge, tandis que la voile elle-même est jaune.

Au-dessus et à côté de la tête et des ailes de la déesse, est tracé un texte symétrique constitué de deux parties affrontées (→ ←); chacune de ces parties compte quatorze lignes verticales d'inégale longueur écrites en hiéroglyphes noirs sur fond jaune-rouge. Les quatorze lignes ne forment pas un ensemble unique, mais sont groupées ou, au contraire, isolées, suivant les nécessités de la forme générale donnée à la figure de la déesse; elles décorent tous les espaces laissés vides par le dessin :

1° A droite : (→)

(1) Cette phrase est empruntée au chapitre CCXXVIII du *Livre des Pyramides* (Pépi I^er^, lig. 103).

2° A gauche : (⟵)

Au-dessous de cette scène, entre deux bandes ornementales de rectangles ainsi coloriés : jaune, noir, rouge, vert, jaune, noir, rouge, vert, etc., et séparés entre eux par trois filets étroits jaune, noir, rouge, est écrite une ligne horizontale de textes; cette ligne, ainsi que les deux bandes décoratives qui l'encadrent en haut et en bas, mesure 0 m. 01 cent. de hauteur, et s'étend sur toute la largeur du cercueil, soit 0 m. 62 cent. Les hiéroglyphes sont écrits en noir :

Ventre et Jambes. Au-dessous de cette ligne, une bande de onze lignes verticales de texte couvre tout le ventre et les jambes jusqu'à l'extrémité des pieds; elle mesure, dans son ensemble, 0 m. 25 cent. de largeur sur 0 m. 98 cent. de longueur. Les hiéroglyphes sont peints en noir sur le fond ordinaire jaune-rouge; ils sont orientés dans le sens ⟶, mais doivent être lus de gauche à droite, comme si les hiéroglyphes étaient orientés ⟵. Ce texte comporte d'abord la titulature et la généalogie du défunt, extrêmement complètes et détaillées, puis le chapitre CLIV du *Livre des Morts,* relatif à la conservation de la momie après la mort, enfin encore une autre généalogie du défunt. La vignette du chapitre LIV sert, pour ainsi dire, de titre à ce texte; elle mesure 0 m. 065 mill. de haut sur 0 m. 115 mill. de large, et représente la momie couchée sur le lit funéraire, et illuminée par une série de rayons lumineux émanant du disque solaire. Le lit est noir, rouge et jaune, à tête et à pieds de lion, comme à l'ordinaire. La momie a le visage vert et la barbe noire; elle est

(1) Cette phrase est empruntée aux chapitres CXLV et CLVI du *Livre des Pyramides* (Téti, lig. 175 et 279).

coiffée du bonnet conique (fig. 26), peint en rouge; elle porte un large collier à plusieurs rangs, noir, vert et jaune; elle est emmaillotée dans une étoffe coloriée en rouge brique, sur laquelle se détachent les rayures des bandelettes jaunes. Le disque solaire et les rayons pointillés sont peints aussi en rouge brique sur fond jaune.

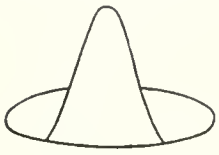

Fig. 26.

Les lignes 1 à 3 du texte ont 0 m. 98 cent. de longueur, ainsi que les lignes 9 à 11; les lignes 4 à 8 n'ont, au contraire, que 0 m. 91 cent., à cause de la vignette qui les surmonte :

Direction des hiéroglyphes : ⟶; sens de la lecture : ⟵

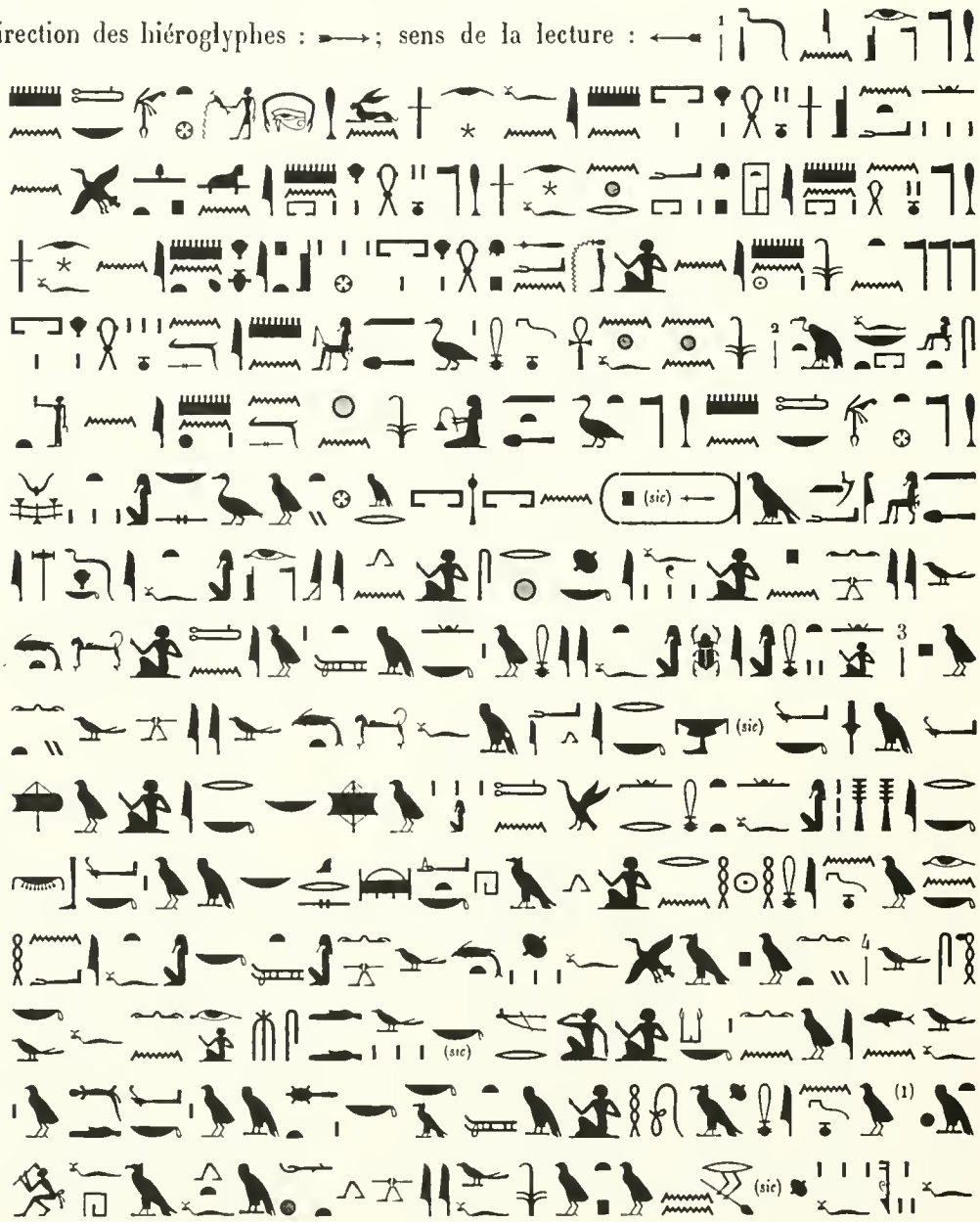

(1) Il manque ici une dizaine de mots :

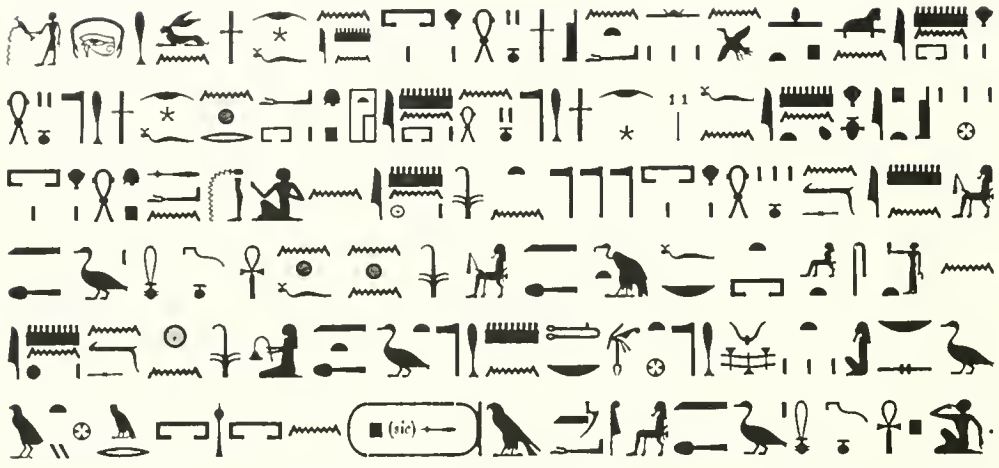

Au-dessous de ces longues lignes verticales, et sur le bord du chevet, court toute une ligne horizontale d'hiéroglyphes, sur une longueur de 0 m. 67 cent. et une hauteur de 0 m. 01 cent. Au-dessus et au-dessous de cette ligne, et l'encadrant, une rangée d'ornements en rectangles sont disposés comme plus haut et peints aux mêmes couleurs. Le texte contient une généalogie du défunt remontant de mâle en mâle jusqu'à son bisaïeul paternel :

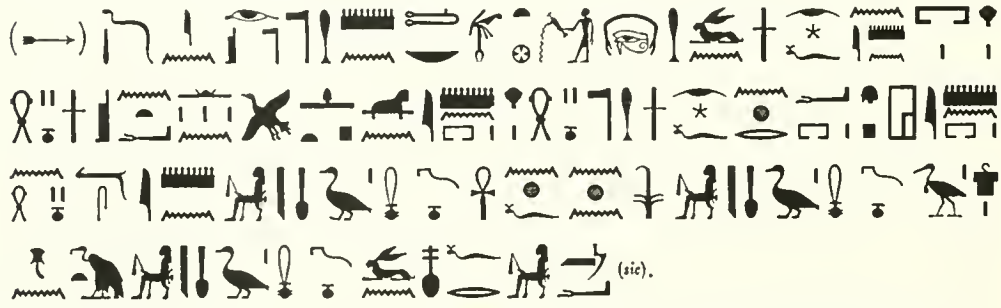

De ces généalogies on peut déduire le tableau suivant de la famille de Nesr-Amon :

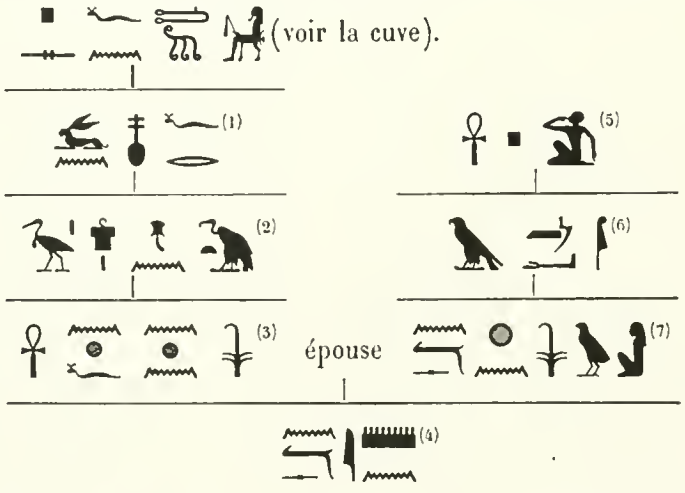

(1) Variante avec . — (2) Variante avec . — (3) Variante avec . — (4) Variante avec .
(5) La cuve donne la variante . — (6) Variante avec . — (7) Variante avec .

Côtés. De chaque côté de la bande médiane d'hiéroglyphes, et disposés perpendiculairement à cette dernière, sont représentés quatre personnages debout, tous orientés vers la tête du défunt. Ces huit figures sont debout et se répartissent ainsi : à droite, les deux génies canopes *Amset* et *Douamoutef,* puis les dieux *Anubis* et *Har-khenti-nn-maa;* à gauche, les deux génies canopes *Hapi* et *Kebeḥsennouf,* et les dieux *Anubis* et *Gabou.* Ces figures vont en diminuant régulièrement de hauteur de la tête jusqu'aux pieds du cercueil, du côté gauche, tandis que du côté droit leurs dimensions sont irrégulières : Amset a o m. 095 mill. de hauteur, Douamoutef et Anubis de droite sont un peu plus grands (o m. 105 mill.); Har-khenti-nn-maa, le plus proche des pieds, n'a que o m. 085 mill.; Hapi et Kebeḥsennouf mesurent o m. 095 mill., Anubis de gauche a o m. 085 mill., et le dieu Gabou seulement o m. 080 mill. D'assez longues légendes hiéroglyphiques disposées en lignes verticales accompagnent chacune de ces huit représentations.

a. Côté droit du cercueil. Ce côté compte quatre figures, que j'énumère en commençant par la plus rapprochée de la tête pour finir par la plus voisine des pieds.

1° *Première figure : le génie canope Amset.* Corps et tête d'homme. Le visage est peint en vert, le reste du corps en bleu. Le vêtement est divisé en deux parties, celle de devant peinte en jaune, celle de derrière rayée en vert et noir. La ceinture et le collier sont rouges. La tête est coiffée d'une perruque noire, surmontée du bonnet conique déjà souvent rencontré (voir plus haut, p. 4, fig. 1), et dessiné au trait noir. La queue du costume est verte. Amset tient de la main droite le peint en vert et de la main gauche le signe dessiné au trait noir.

Devant le personnage sont tracées sept lignes verticales d'hiéroglyphes, très soignées, se détachant en noir sur le fond général rouge-jaune; ces lignes vont en diminuant de hauteur de o m. 180 mill. jusqu'à o m. 165 mill.; elles occupent une largeur d'ensemble de o m. 135 mill. Au-dessus du personnage même sont quatre lignes verticales plus courtes (de o m. 060 mill. à o m. 055 mill.), occupant une largeur totale de o m. 065 mill. et faisant suite aux sept lignes précédentes :

(1) Tout ce début est un fragment du chapitre CLI du *Livre des Morts.*

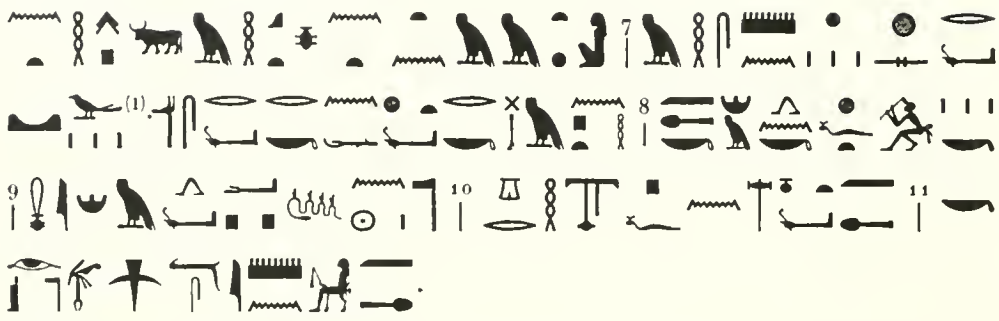

La plus grande partie de ce texte, sauf la fin, depuis les mots 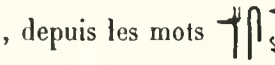 (lig. 7), que je n'ai pu identifier, appartient au *Livre des Morts* (chapitres CLI et CLXIX).

2° *Deuxième figure : le génie canope Douamoutef.* Corps humain à tête de chacal peinte en vert; le corps lui-même est bleu. Perruque noire. Ceinture et collier rouges-jaunes. Pagne court mi-partie vert, mi-partie jaune; la queue retombant en arrière est verte. Les attributs sont les mêmes que ceux de la figure précédente.

La légende se compose de sept lignes verticales, hautes de 0 m. 150 mill. à 0 m. 125 mill., et d'une largeur totale de 0 m. 13 cent., tracées en avant du personnage, puis d'une ligne horizontale (n° 8) au-dessus de lui, enfin de deux autres lignes verticales (n°s 9 et 10) en petits hiéroglyphes cursifs, tracées derrière la figure, dans le cadre même qui lui était réservé. Le texte comprend donc en tout dix lignes, et la fin en est assez difficile à lire :

(1) Ce texte, depuis 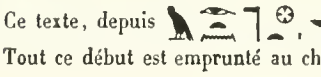 (lig. 4) jusqu'ici, est un fragment du chap. CLXIX du *Livre des Morts*.

(2) Tout ce début est emprunté au chapitre CLI du *Livre des Morts*.

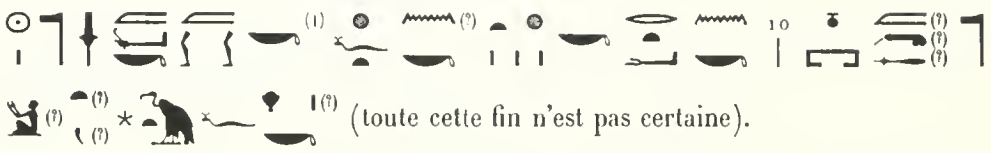

(toute cette fin n'est pas certaine).

Deux parties de ce texte appartiennent au *Livre des Morts* (chapitres CLI et CLXIX); le reste n'a pu être identifié.

3° *Troisième figure : le dieu Anubis.* Corps humain bleu à tête de chacal peinte en noir. Perruque rouge brique. Ceinture et collier rouges-jaunes. Pagne mi-partie vert, mi-partie jaune, queue pendante verte. Le dieu tient de la main droite le morceau d'étoffe(?) ci-contre (fig. 27), peint en rouge brique et en jaune, tandis que la main gauche reste libre.

Fig. 27.

La légende se compose de sept lignes verticales (hautes de 0 m. 105 mill. et occupant une largeur totale de 0 m. 12 cent.), tracées devant le personnage et suivies de quelques mots (fig. 8) écrits dans l'emplacement réservé à la figure elle-même :

4° *Quatrième figure : le dieu Ḥar-khenti-nn-maa.* Corps humain bleu à tête de faucon coiffée du bonnet conique. L'œil et la perruque sont noirs; le pagne est mi-partie vert, mi-partie jaune, et la queue pendante est bleue. Le dieu porte les mêmes attributs que les deux premières figures (et).

La légende comprend sept lignes verticales écrites en avant de la figure (hautes de 0 m. 105 mill. à 0 m. 095 mill. et occupant une largeur totale de 0 m. 115 mill.), puis cinq lignes également verticales (mais plus courtes, 0 m. 085 mill. seulement, et occupant une largeur de 0 m. 08 cent.), tracées derrière la figure, enfin trois lignes horizontales écrites dans l'emplacement primitivement réservé à l'œil . L'ensemble du texte comprend donc *quinze* lignes :

(1) Cette partie du texte, depuis les mots (fig. 5) jusqu'ici, est empruntée au chapitre CLXIX du *Livre des Morts* et fait immédiatement suite aux phrases de ce même chapitre que nous avons trouvées dans la légende de la figure précédente, *Amset*.

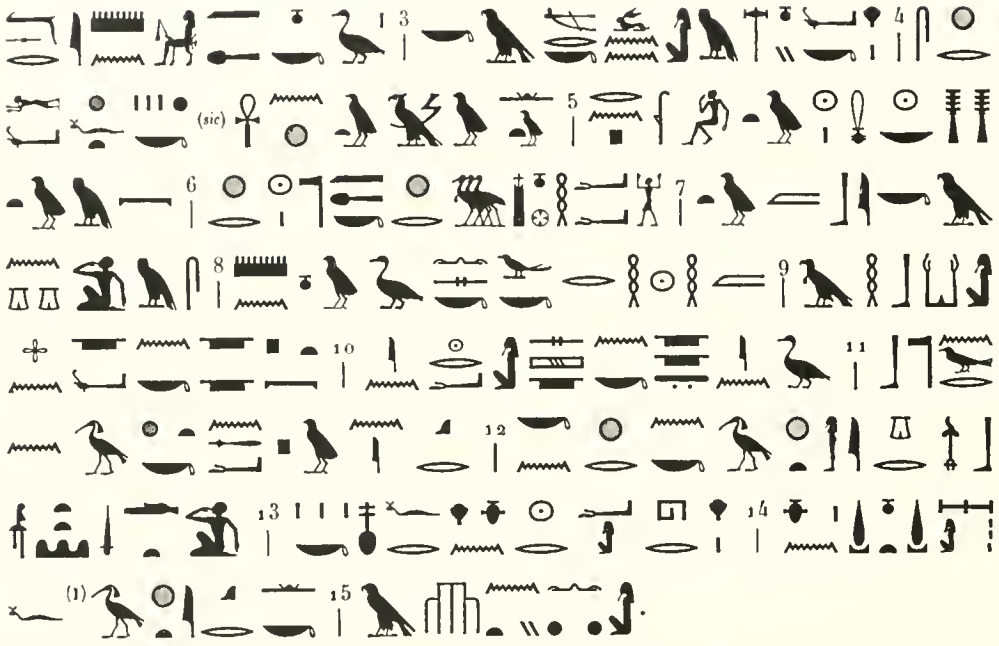

La plus grande partie de ce texte appartient au chapitre CLXIX du *Livre des Morts;* quant à la première moitié, depuis le début jusqu'aux mots , je ne suis pas arrivé à l'identifier.

b. Côté gauche du cercueil. Ce côté comporte quatre figures, comme le côté droit; je les décris en commençant par la plus rapprochée de la tête.

1° *Première figure : le génie canope Hapi.* Corps humain bleu à tête de cynocéphale peinte en rouge coiffée du bonnet conique rouge et jaune et d'une perruque noire. La ceinture et le collier sont rouges-jaunes. Le pagne est mi-partie vert, mi-partie jaune, et la queue est verte. Le personnage tient de la main droite le signe ☥, noir, et de la gauche le 𓋹, peint en vert.

La légende se compose de sept lignes verticales en avant de la figure (hautes de 0 m. 155 mill. à 0 m. 145 mill., et occupant une largeur totale de 0 m. 12 cent.), puis de quatre lignes, également verticales, mais dont trois sont très courtes; ces dernières sont tracées au-dessus de la figure et derrière elle. Le texte comprend donc en tout *onze* lignes :

(1) Toute cette partie du texte, depuis les mots 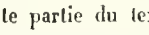 ... (lig. 6-7) jusqu'ici, appartient au chapitre CLXIX du *Livre des Morts*, dont nous avons déjà rencontré des fragments dans les légendes des deux premières figures décrites, *Amset* et *Douamoutef*. Certaines phrases de ce texte se retrouvent encore aux chapitres XVII, LXXXII, XCVIII, CXLIX et CLXXXIX.

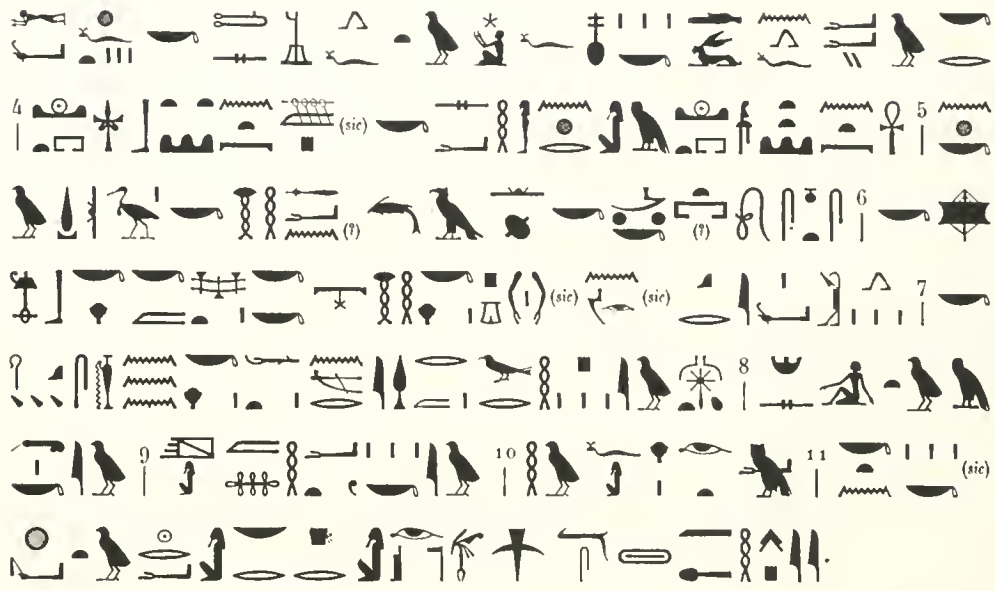

2° *Deuxième figure : le génie canope Kebehsennouf.* Corps humain bleu-noir à tête de faucon coiffée du bonnet conique jaune et rouge. L'œil et la perruque sont noirs; le collier et la ceinture sont jaunes. Le pagne est mi-partie jaune, mi-partie vert, et la queue pendante est verte. Le personnage tient le peint en vert et le signe tracé en noir.

La légende se compose de sept lignes verticales placées en avant de la figure (hautes de o m. 13 cent. à o m. 11 cent. et occupant une largeur totale de o m. 13 cent.), puis de trois lignes horizontales au-dessus de la figure, et enfin d'une ligne verticale longue suivie d'une autre plus courte pour finir le texte; ces deux dernières sont tracées derrière la figure : les signes en sont petits, cursifs et assez difficiles à lire. L'ensemble de la légende comprend donc *douze* lignes :

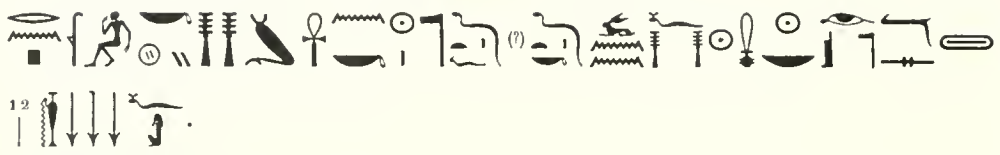

3° *Troisième figure : le dieu Anubis.* Corps humain bleu-noir à tête de chacal noire. La perruque est rouge, le collier et la ceinture sont jaunes. Le pagne est mi-partie vert, mi-partie jaune, et la queue pendante est peinte en bleu. Le dieu tient de la main gauche le morceau d'étoffe(?) que nous avons déjà rencontré plusieurs fois, peint en jaune et rouge, tandis que la main droite reste libre.

La légende est courte et ne se compose que de sept lignes verticales écrites devant la figure, hautes de 0 m. 095 mill. et occupant une largeur totale de 0 m. 12 cent. :

4° *Quatrième figure : le dieu Gabou.* Corps et tête d'homme peints en bleu-noir, sans coiffure. La perruque est noire, le collier et la ceinture sont jaunes-rouges. Le pagne est mi-partie jaune, mi-partie vert, et la queue pendante est verte. Le dieu tient le signe ☥ (peint en noir) de la main droite et le sceptre ‖ (peint en vert) de la main gauche.

La légende se compose de douze lignes verticales d'hiéroglyphes, dont sept en avant du dieu (hautes de 0 m. 095 mill. à 0 m. 085 mill., et d'une largeur totale de 0 m. 10 cent.), et cinq derrière lui (hautes de 0 m. 075 mill. et d'une largeur totale de 0 m. 08 cent.), suivies encore de deux lignes horizontales tracées dans l'emplacement réservé à l'œil 𓂀 derrière les cinq précédentes. L'ensemble du texte comprend donc *quatorze* lignes :

(1) Cette partie du texte, depuis les mots 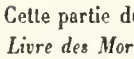 ... jusqu'ici, est un fragment du chapitre CLXIX du *Livre des Morts*.

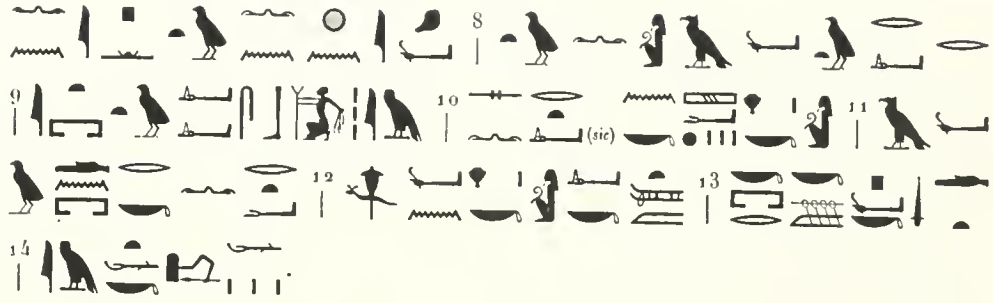

Sauf le fragment du chapitre CLXIX du *Livre des Morts*, la plus grande partie de ce texte ne se retrouve, à ma connaissance, dans aucun autre recueil funéraire connu.

Toute cette représentation latérale est séparée de la large bande médiane d'inscriptions par une rangée d'ornements rectangulaires multicolores; les divers compartiments dans lesquels sont tracées les huit figures et les huit légendes sont également limités entre eux par une ligne de rectangles semblables.

Chevet. A l'extrémité inférieure du cercueil, sur le chevet, est représenté de chaque côté un œil ; ces deux yeux font suite à la légende relative à la quatrième figure (Ḥar-khenti-nn-maa à droite et Gabou à gauche) qui vient d'être décrite; ils sont orientés en sens inverse, . Les cils et sourcils, la pupille et le sont noirs; la paupière supérieure est rouge, la sclérotique jaune. Les dimensions de chaque œil sont de 0 m. 07 cent. en hauteur et 0 m. 07 cent. en largeur. Ils sont séparés l'un de l'autre par les onze lignes de l'inscription médiane. Chacun d'eux est accompagné d'un petit texte écrit en dessous :

1° *OEil de droite.* Trois lignes horizontales : (⟶) 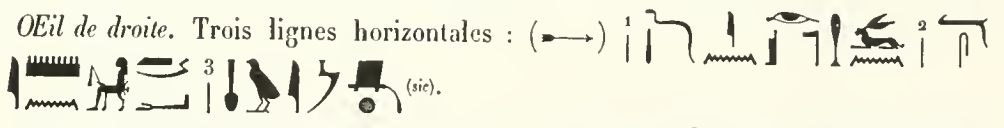 .

2° *OEil de gauche.* Deux lignes horizontales : (⟵) 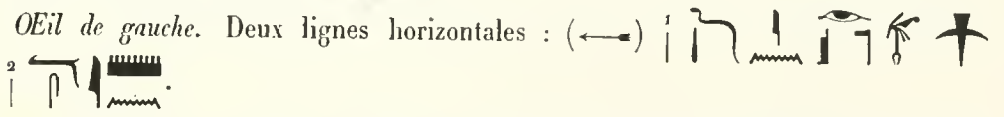 .

Côtés. Tout à fait sur le côté du cercueil, au-dessous des figures précédemment décrites, et de chaque côté, courent, des épaules jusqu'aux pieds, deux longues lignes horizontales d'hiéroglyphes, longues de 1 m. 60 cent. chacune; la première de ces lignes fait encore partie du couvercle, tandis que la seconde est tracée sur le bord supérieur de la cuve. Ces deux lignes sont ainsi séparées l'une de l'autre par un intervalle de 0 m. 07 cent., dont 0 m. 035 mill. sur le couvercle et 0 m. 035 mill. sur la cuve. Cette bande de 0 m. 035 mill. se décompose elle-même en deux parties sur chacune des moitiés du cercueil :

1° Un bord absolument nu, peint en rouge brique et haut de 0 m. 02 cent.;

2° Une bande d'ornements rectangulaire bleus, jaunes, verts, et rouges, haute de 0 m. 015 mill.

Je donne le texte de ces deux lignes en un seul tout, bien que sur le côté droit du cercueil elles ne présentent entre elles aucune suite indissoluble; mais sur le côté

gauche ces deux lignes font absolument corps entre elles, et le texte de la seconde ne fait que continuer le texte de la première :

a. Lignes de droite : (←) 1 (sur le couvercle)

b. Lignes de gauche : (→) 1 (sur le couvercle)

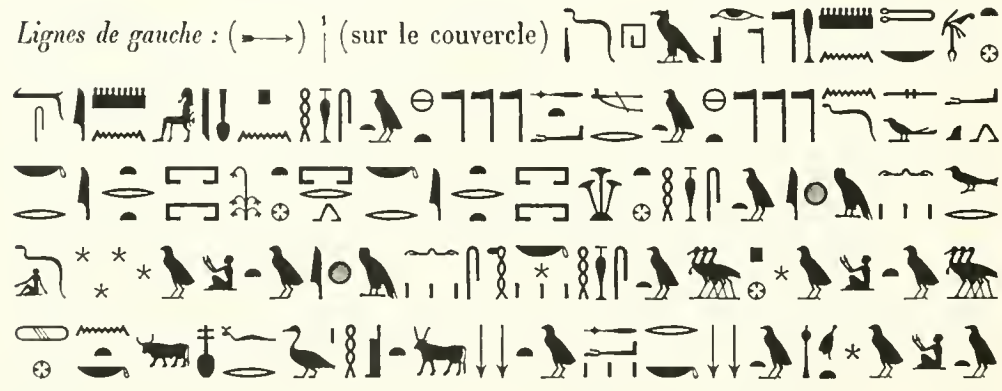

(1) Ces phrases, depuis le début jusqu'ici, sont un fragment du chapitre CLXIX du *Livre des Morts*.

(2) Tout ce texte de la ligne 2, depuis le commencement jusqu'à la fin, se trouve au chapitre CXXVIII du *Livre des Morts;* la fin du texte resté ici inachevé, faute de place, est .

B. — Intérieur.

L'intérieur est revêtu d'un enduit stuqué blanc et d'un vernis brillant, et absolument couvert, sur le couvercle comme sur la cuve, de textes hiéroglyphiques tracés en noir. En ce qui concerne le couvercle, il ne porte pas moins de *quatre-vingt-six lignes,* dont les dix premières, correspondant à la moitié antérieure du crâne, sont verticales, et les soixante-seize autres au contraire sont disposées horizontalement. Toutes sont écrites de droite à gauche, d'une bonne écriture courante, assez soignée quoique rapidement tracée, et les signes en sont parfaitement lisibles. Chaque ligne d'hiéroglyphes, occupant absolument toute la largeur du cercueil, est séparée de ses voisines par un double filet noir.

Le texte commence par une généalogie du défunt enclavée dans le chapitre XXIV du *Livre des Morts;* ce chapitre commence avec la ligne 1 et se termine au milieu de la ligne 19 :

(1) Je n'ai pas retrouvé ce texte au *Livre des Morts;* ce qui vient après est un proscynème banal à Osiris.

(2) Peut-être .

(3) Ce signe a une forme un peu différente sur l'original.

(4) Le signe est tourné en sens inverse.

(5) Ici les lignes cessent d'être verticales pour devenir horizontales.

(6) Cette généalogie ne nous apprend rien de nouveau sur la famille de Nesr-Amon. Le chapitre XXIV du *Livre des Morts* commence ici.

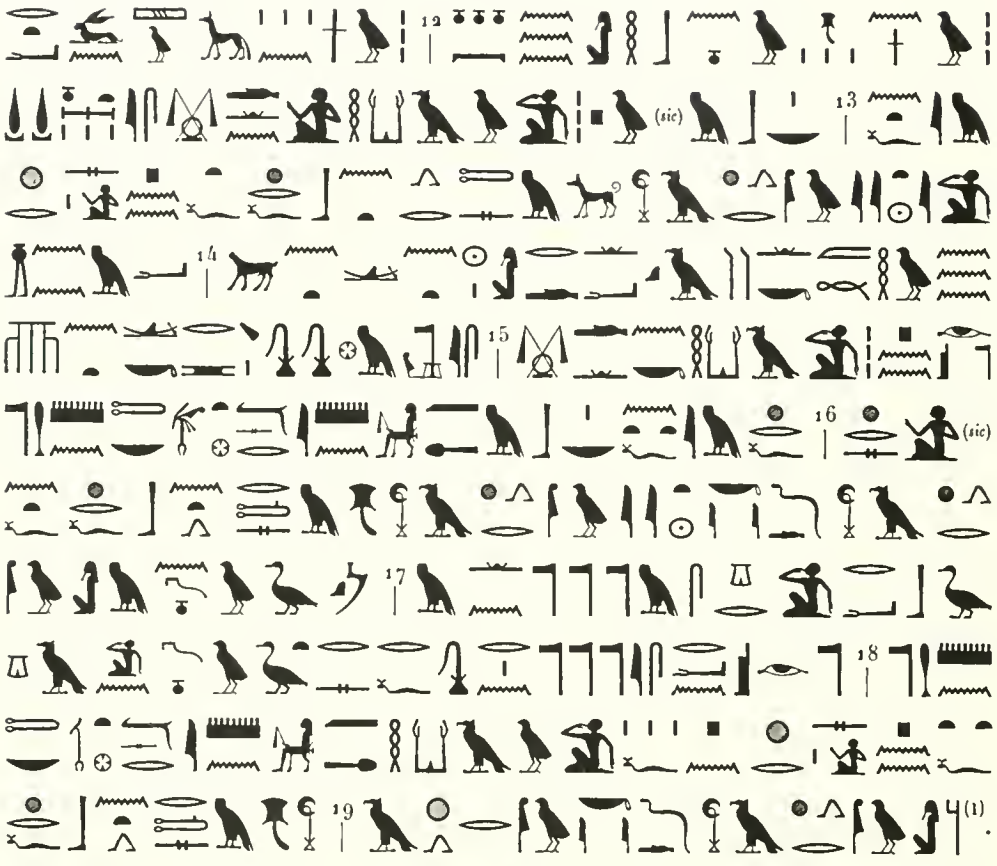

Vient ensuite le chapitre XXIII du *Livre des Morts*, dit « chapitre de l'ouverture de la bouche », lequel occupe les lignes 19 à 25 :

(1) Les divers chapitres contenus dans l'intérieur du cercueil se terminent presque tous par le sigle 𓏏.

Ce texte est suivi du chapitre XXII du *Livre des Morts*, qui occupe les lignes 25 à 28 :

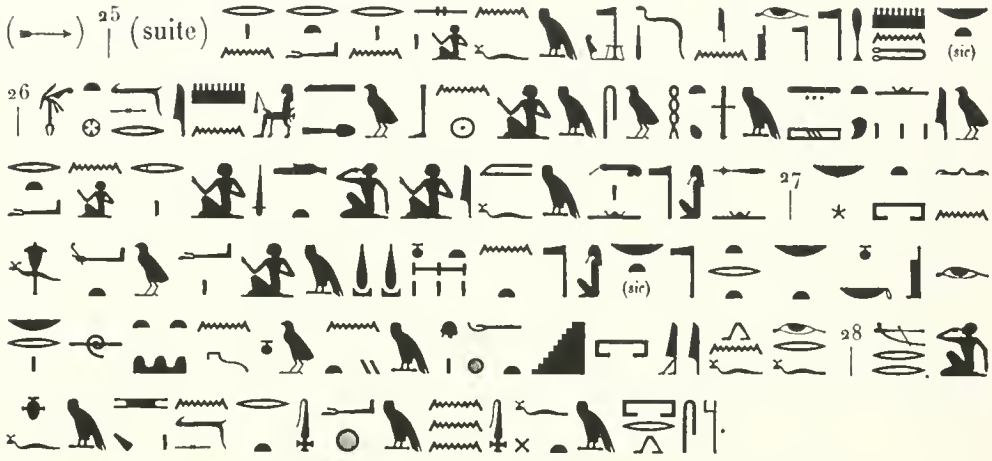

Vient ensuite un chapitre un peu plus long, le XXVIII^e^, qui occupe les lignes 28 à 36 :

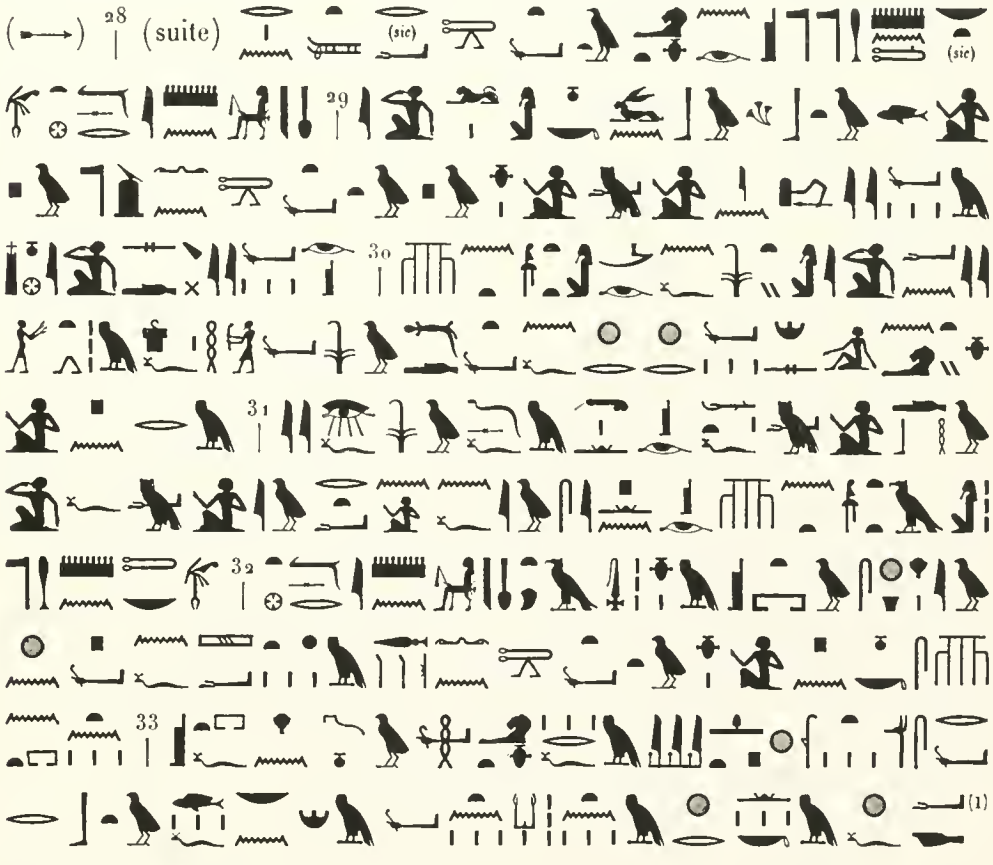

(1) L'original porte .

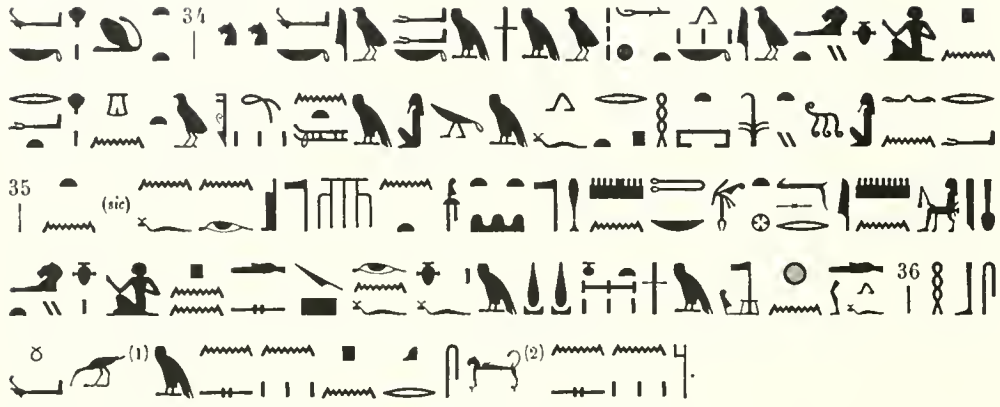

Vient ensuite le chapitre XXVI, qui occupe les lignes 36 à 43 :

(1) L'original porte l'oiseau pourvu d'un bec très long et recourbé vers le sol.

(2) La momie est orientée en sens inverse sur le lit funéraire.

(3) Les mâchoires ont une forme cursive qui les fait ressembler à des oiseaux sans pattes regardant vers la droite (⟶).

(4) La déesse porte une plume ou le signe de l'année sur la tête.

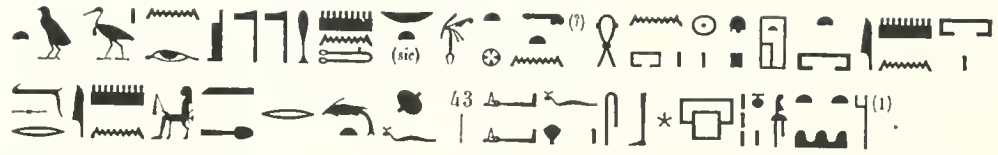

Vient ensuite le chapitre XXVII, qui occupe les lignes 43 à 49 :

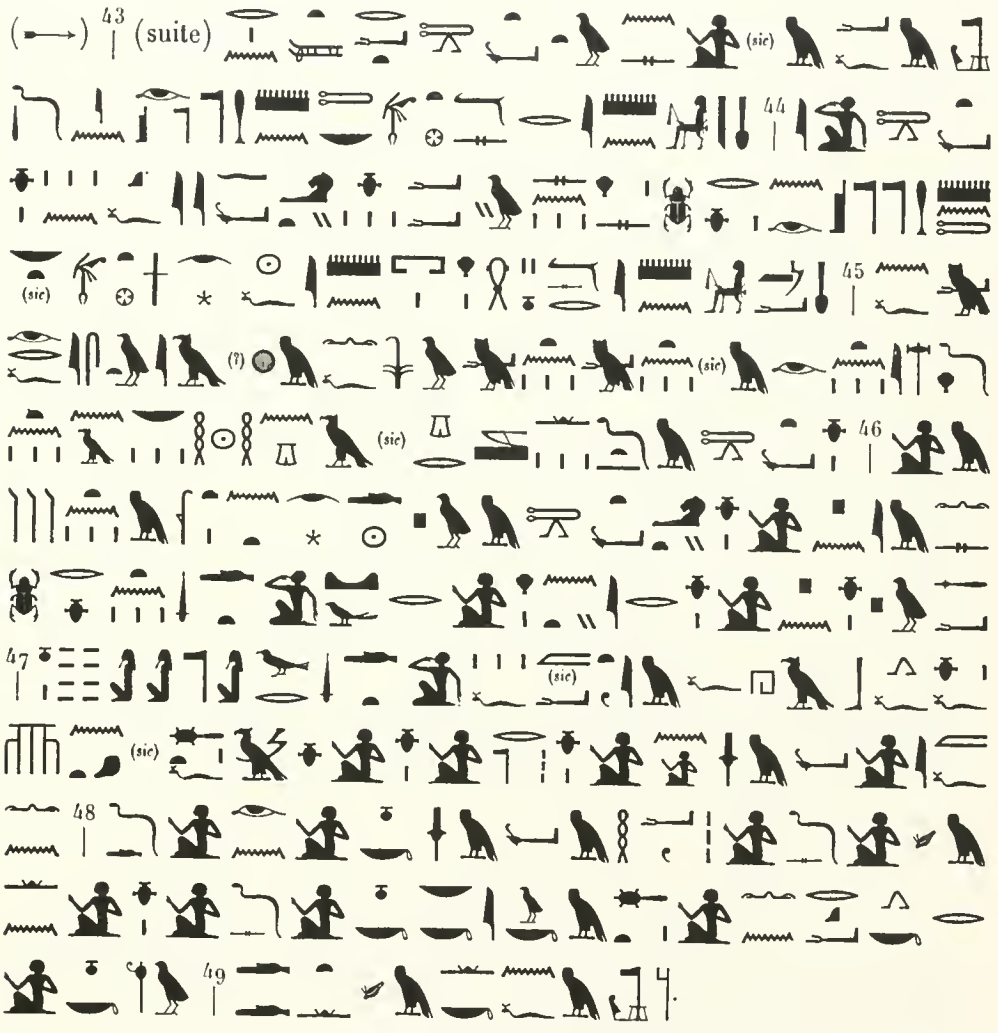

Ce texte est suivi d'un très court chapitre, le XLV^e^, qui occupe les lignes 49-52 :

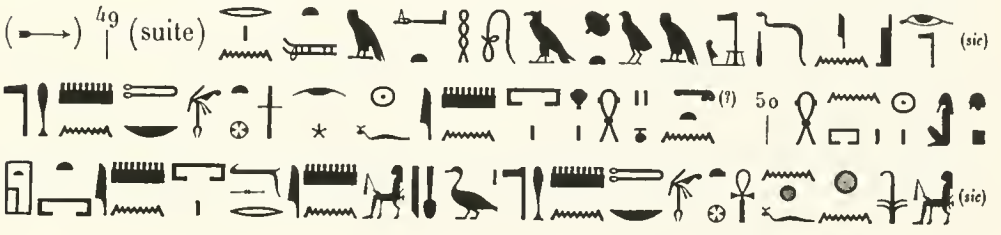

(1) La version thébaine du *Livre des Morts* (BUDGE, *Book of the Dead*, Text, p. 90) ajoute ici les mots suivants :

Vient ensuite le chapitre XLVI, plus court encore (lignes 52-54) :

Suit le chapitre XCI (lignes 54-58) :

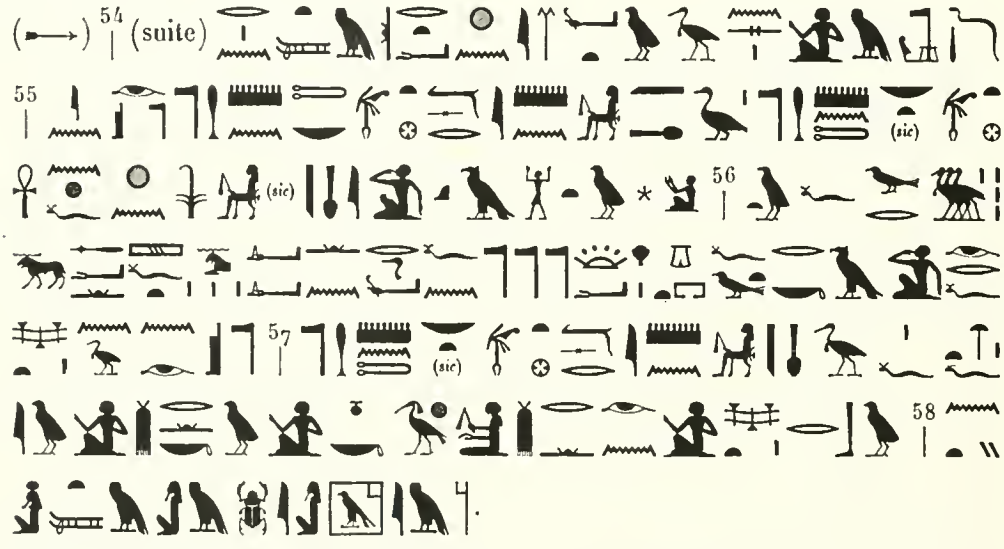

Vient ensuite le chapitre C, plus long que les précédents; il occupe les lignes 58-68 :

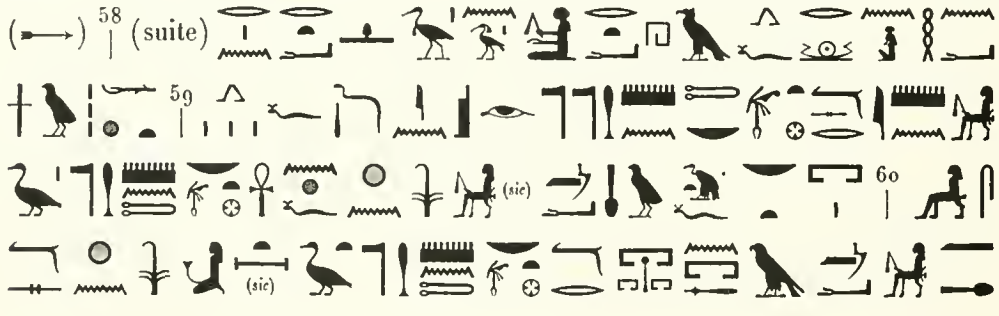

Ce chapitre est suivi du chapitre CII, qui occupe les lignes 68-76 :

(1) Notre texte emploie ici et dans les lignes suivantes la troisième personne, alors que jusqu'à présent il s'était servi de la première personne.

La fin du texte est composée du chapitre CVI du *Livre des Morts* (lignes 76-83) et d'un fragment du chapitre CXLIX (ou chapitre des), qui occupe les trois dernières lignes (83-86). La séparation entre ces deux parties bien différentes n'est pas marquée, comme à l'ordinaire, par le sigle , de sorte que toute cette fin semble constituer un tout unique. Pour respecter l'ordonnance de l'original, je donne aussi le tout en un seul groupe :

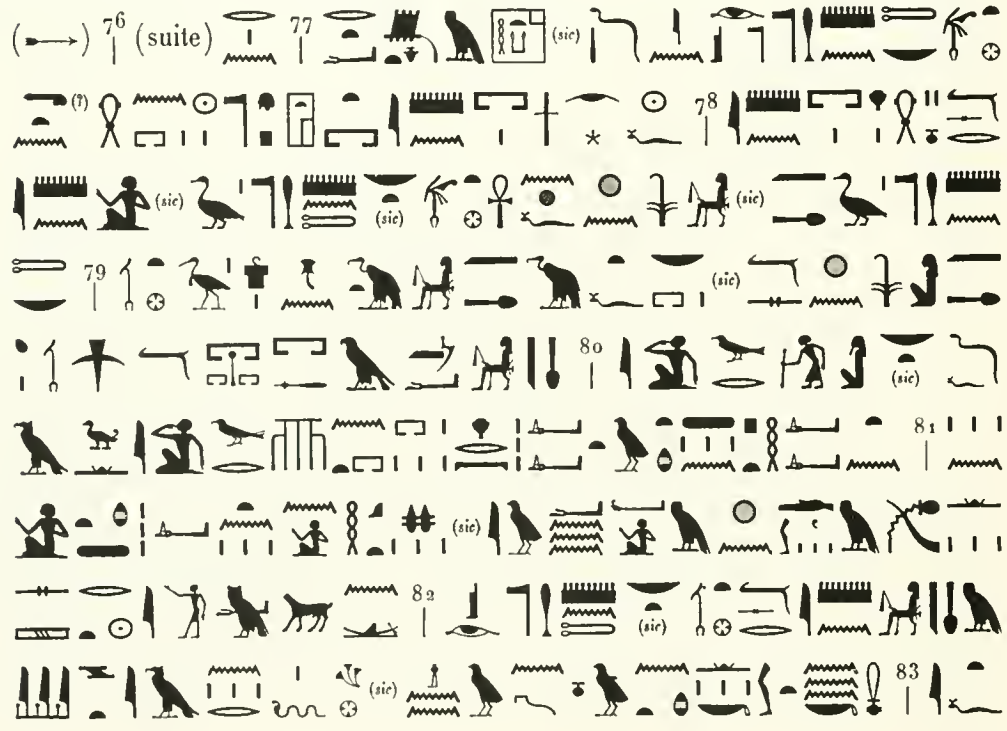

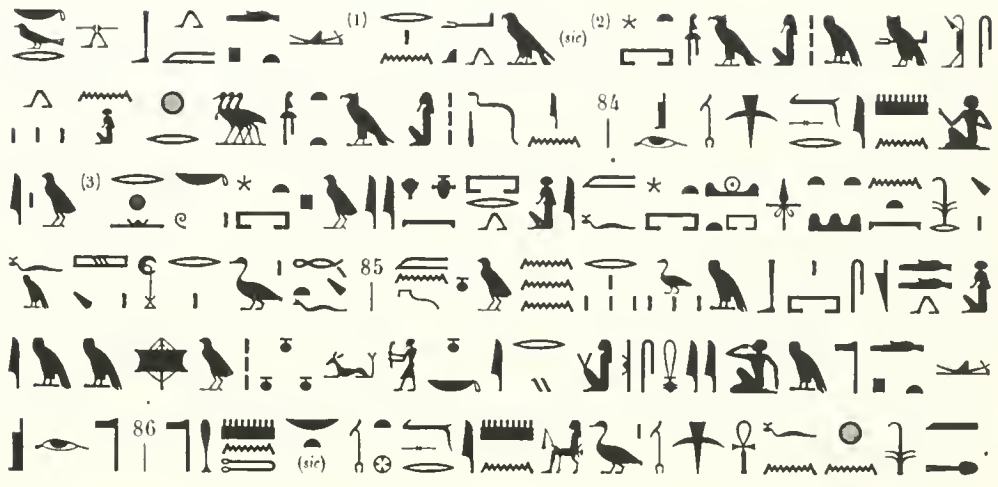

II. CUVE.

Mêmes dimensions en largeur que le couvercle : o m. 45 cent. à la tête; o m. 58 cent. aux épaules; o m. 41 cent. aux pieds. Hauteur : o m. 24 cent. à la tête; o m. 18 cent. aux pieds.

A. — Extérieur.

La décoration consiste uniquement en inscriptions hiéroglyphiques, sauf l'emplacement occupé par la perruque. Cette dernière mesure o m. 46 cent. de hauteur depuis le sommet du crâne jusqu'à son extrémité inférieure retombant sur la nuque; sa largeur est de o m. 32 cent. à la base, et elle va en s'élargissant progressivement jusqu'à faire tout le tour de la tête (continuée sur le couvercle). Elle est constituée par une série de bandes parallèles, peintes en bleu et larges d'environ un centimètre, séparées entre elles par une mince ligne blanche de quelques millimètres d'épaisseur.

Les inscriptions sont ainsi disposées : au milieu, occupant toute la longueur du cercueil, depuis le bas de la perruque jusqu'aux talons, une bande absolument plate et horizontale forme le fond même de la cuve : elle mesure 1 m. 34 cent. de hauteur et o m. 26 cent. de largeur, et compte huit lignes verticales de textes orientés →; ces lignes ne mesurent que 1 m. 32 cent. de longueur, car un espace de un centimètre est resté nu à leur extrémité supérieure, et une bande d'ornements rectangulaires multicolores de un centimètre également en largeur les encadre à leur extrémité inférieure; de même, ces huit lignes n'occupent, à proprement parler, qu'une largeur de o m. 21 cent., car elles sont limitées sur leurs deux bords extrêmes, à gauche et à droite, par une bande de ces mêmes ornements rectangulaires multicolores, épaisse de o m. 025 mill. (soit o m. 05 cent. pour les deux bandes).

(1) Ici se termine le chapitre CVI.

(2) Lire .

(3) Ici commence le fragment du chapitre CXLIX, qui occupe toute la fin de notre texte.

Cette partie plate médiane est en saillie de o m. 015 mill. par rapport aux côtés latéraux; une arête vive et rectiligne la limite de chaque côté. Les flancs sont arrondis pour épouser la forme du corps, et sont couverts de lignes hiéroglyphiques, horizontales, par suite perpendiculaires aux huit lignes de la bande plane du milieu; ces lignes commencent aux épaules et occupent toute la longueur du cercueil; elles ont une longueur variant de o m. 14 cent. à o m. 23 cent., les plus longues correspondant à l'élargissement formé par les épaules. Elles sont au nombre de soixante-six sur le côté droit (→) et de soixante-sept sur le côté gauche (←). Avec les huit longues lignes verticales du milieu, nous avons donc en tout *141 lignes*.

Ces textes consistent en longues généalogies du défunt insérées dans le corps des premiers chapitres du *Livre des Morts*. Ils commencent sur le côté droit, se poursuivent sur les lignes du milieu, et finissent sur le côté gauche, où les lignes changent de direction.

Voici d'abord le chapitre premier du *Livre des Morts*, qui n'occupe pas moins des quatre-vingt-sept premières lignes (lig. 1-87), avec les cinq longues généalogies qui y sont entremêlées (lignes 1-13, 49-65, 67-68, 69-70 et 71-73) :

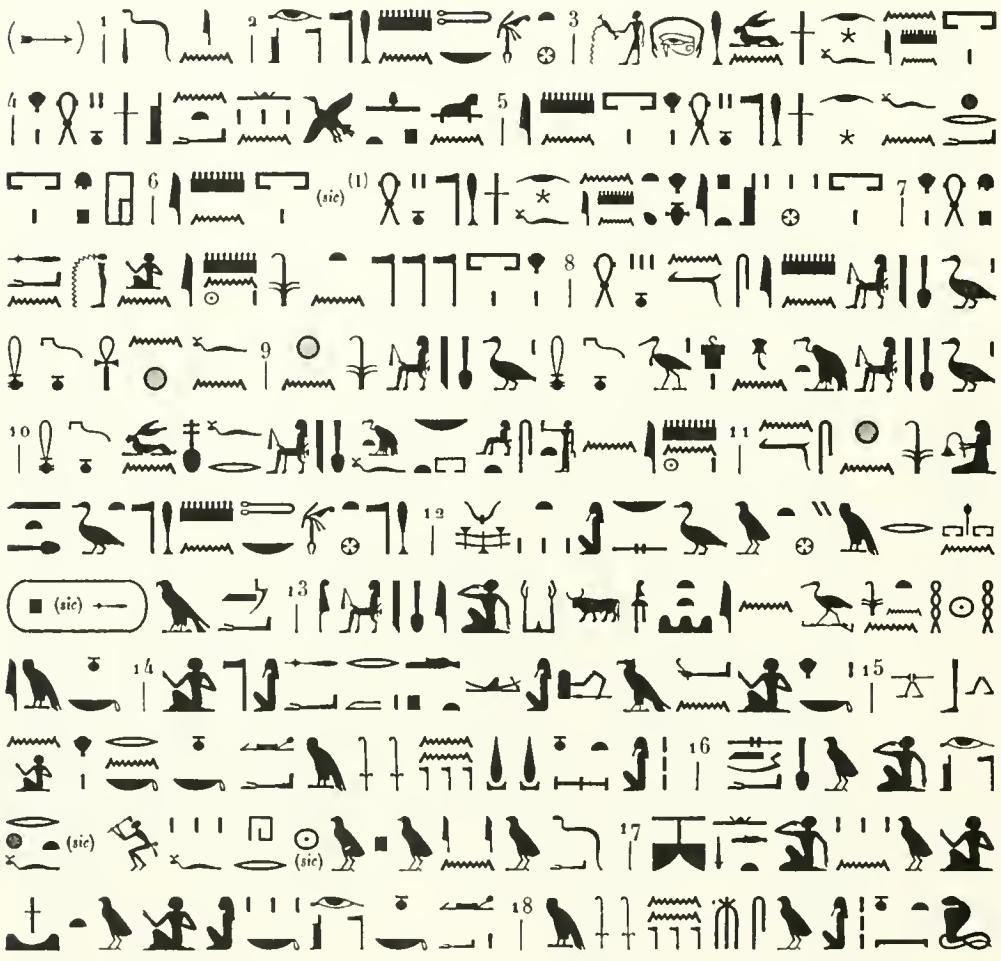

(1) Le scribe a omis ici le mot .

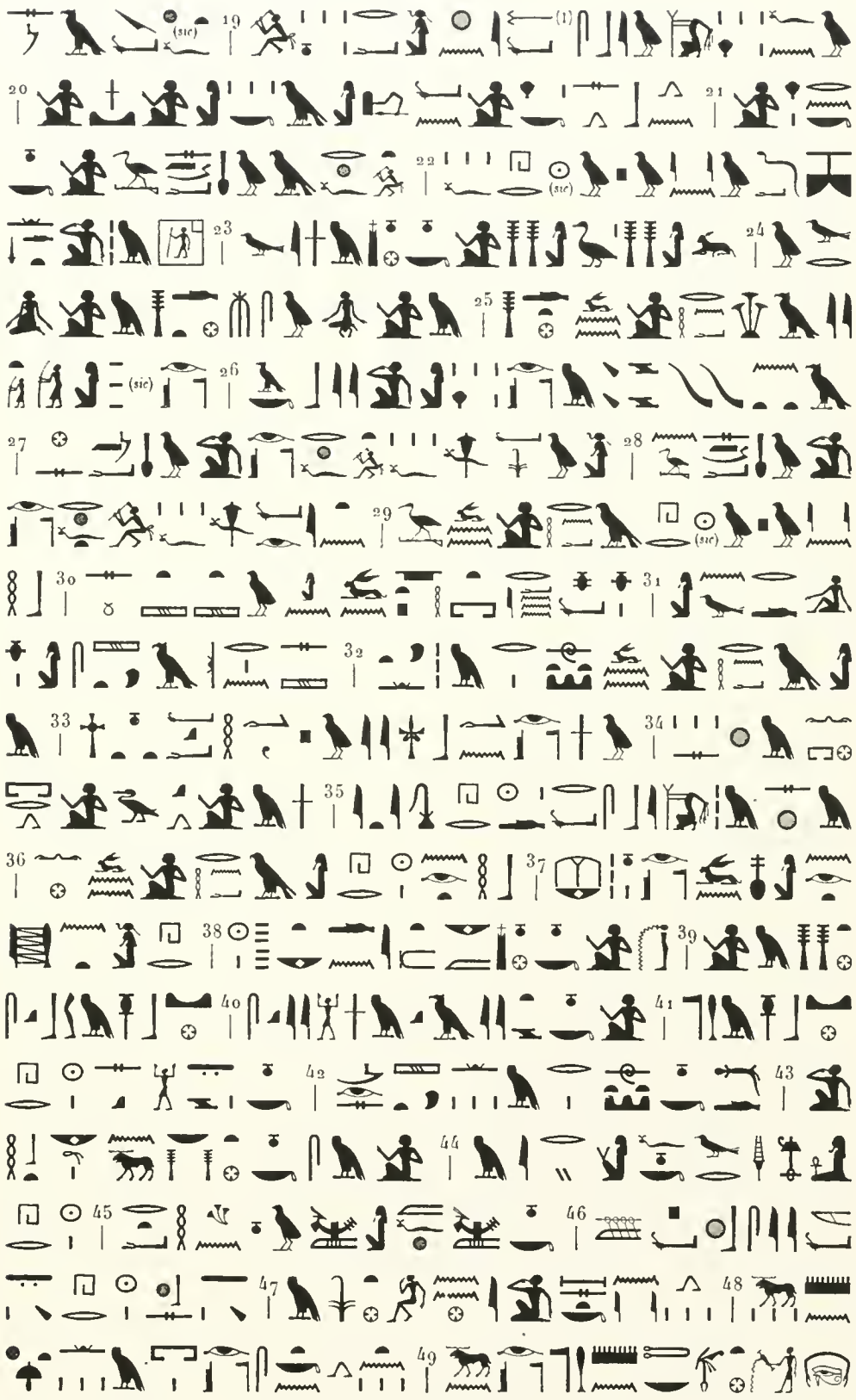

(1) Le signe ⟵ a une forme anormale, ⟵.

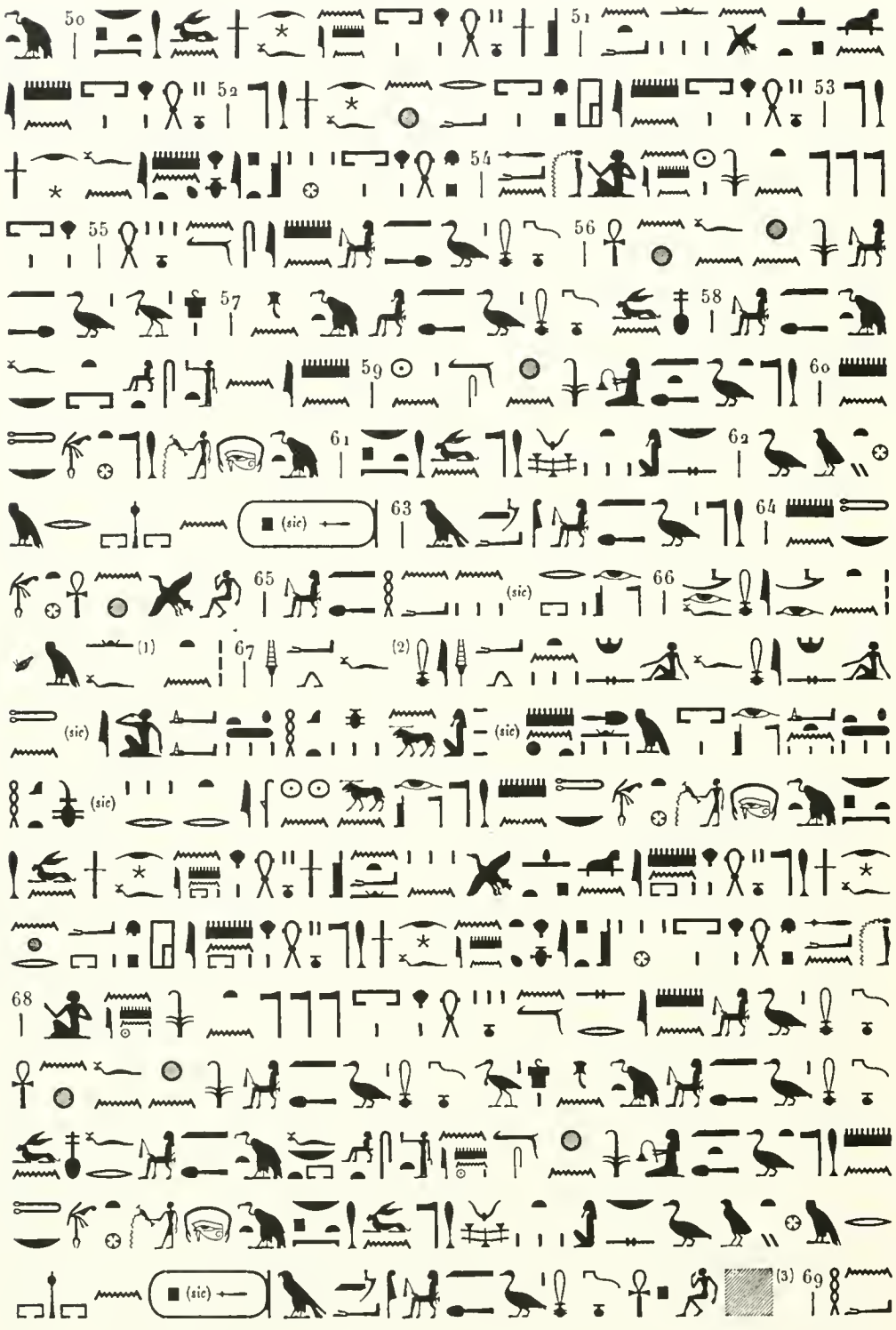

(1) Le scribe a omis ici les deux mots , comme l'indiquent le parallélisme des phrases ([ ]) et la variante du même texte à l'intérieur de la cuve.

(2) Ici commencent les huit lignes verticales de la bande médiane décorant le fond plat de la cuve.

(3) Toute la partie inférieure du cercueil est noircie par le feu ou par le bitume de la momie, et la fin des huit lignes médianes est souvent assez difficile à déchiffrer. Il n'est pas certain qu'il y ait ici une lacune.

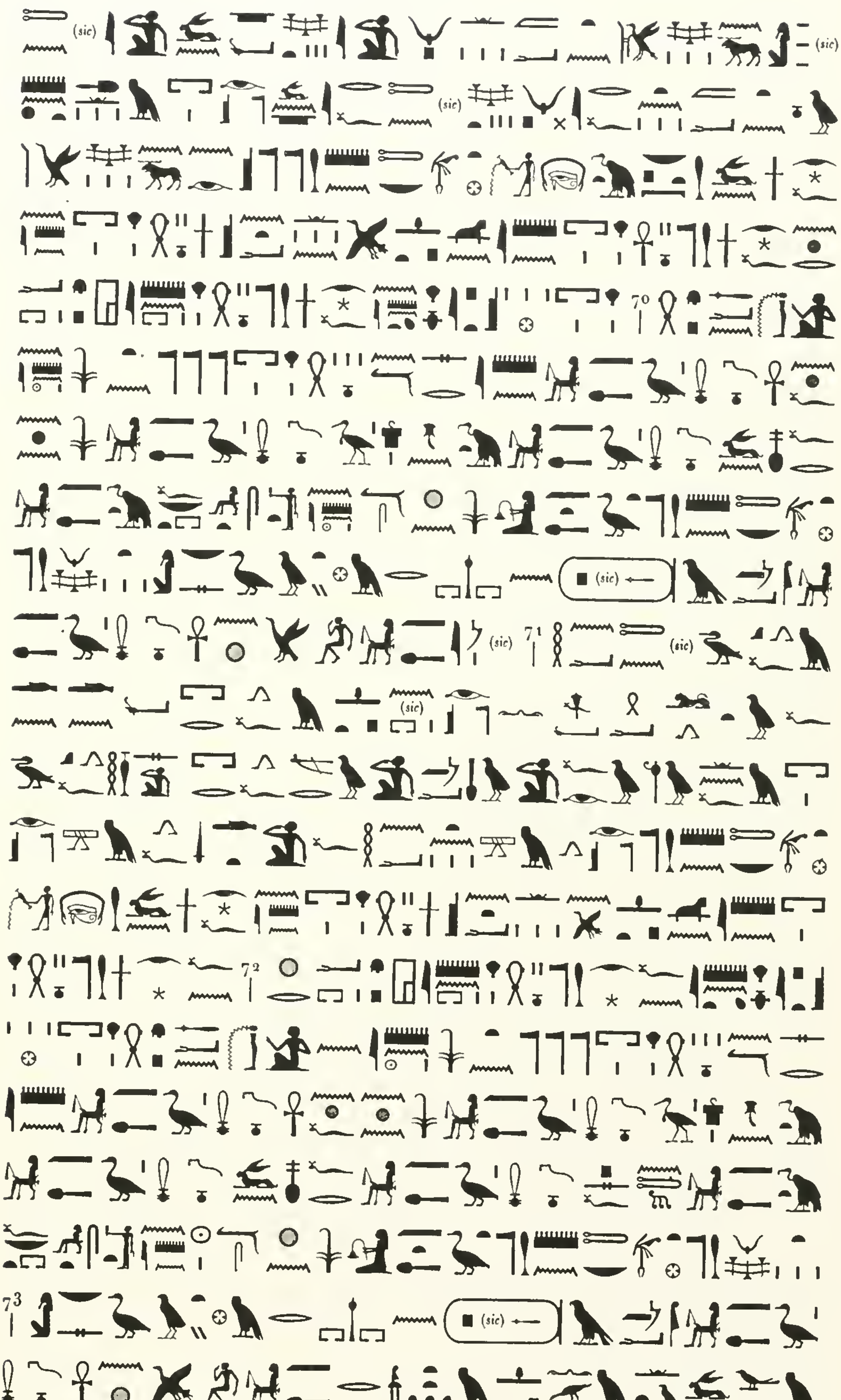
(sic)
(sic)
(sic)
70
(sic)
(sic)
71
(sic)
(sic)
(sic)
72
73
(sic)

Ici se termine le chapitre 1er, sans que le scribe ait songé à intercaler le sigle ┤ qui marque ordinairement la fin d'un chapitre. Le titre du chapitre II suit immédiatement, et c'est seulement après ce titre qu'on voit le sigle en question. Le chapitre II occupe les lignes 87-114, avec deux généalogies intercalées (lig. 88-98 et 101-112) :

(1) Ici cessent les lignes verticales du fond plat et commencent les soixante-sept lignes horizontales du côté gauche, orientées ←.

Ici se termine le chapitre II; il est suivi d'un titre de chapitre (lig. 114) qui ressemble à celui du chapitre III, mais ce chapitre lui-même n'a pas été écrit. Après ce titre,

(1) Lire .

vient le sigle, qui aurait dû logiquement être placé avant, puis la longue titulature et généalogie habituelle du défunt, qui occupe les lignes 115-129 :

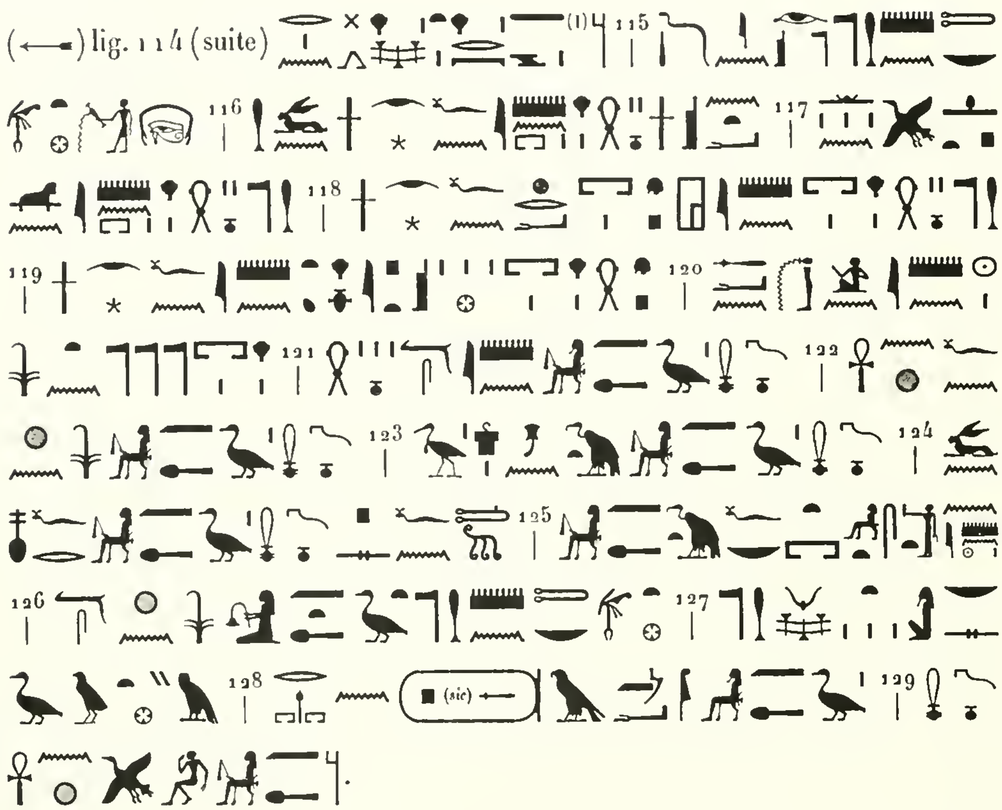

Enfin les textes du côté gauche se terminent par une courte section de douze lignes (130-141), comprenant un petit fragment du chapitre CXLIV du *Livre des Morts*, dit *chapitre des sept Ârit* (lig. 130-134), et une titulature-généalogie (fort abrégée, faute d'espace suffisant) du défunt (lig. 134-141) :

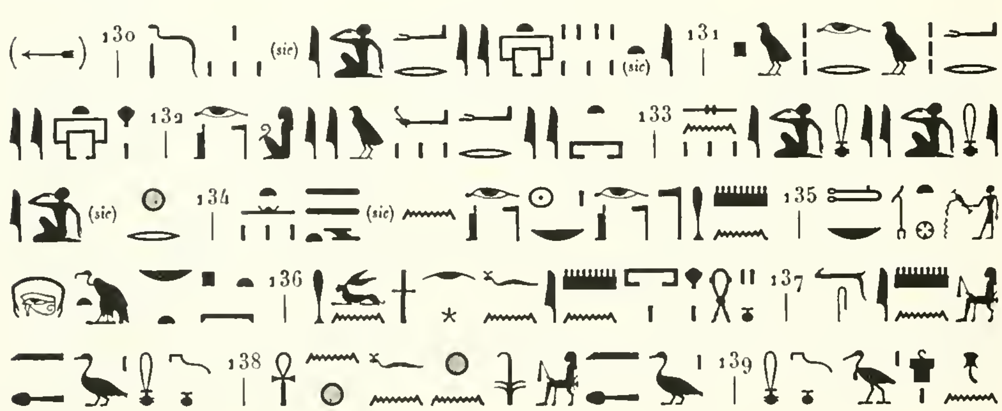

(1) Le titre du chapitre III, tel que M. Budge le donne d'après le papyrus de 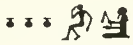 au British Museum (*The Book of the Dead*, Text, p. 27), est un peu différent : .

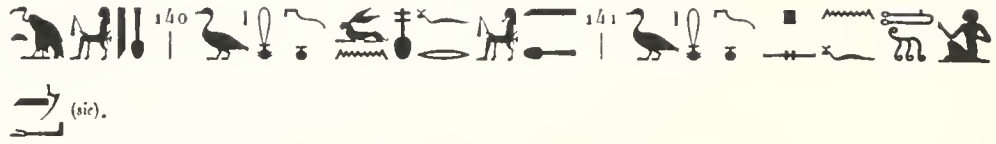

Les six ou huit dernières lignes sont écrites à la hâte et peu soignées.

B. — Intérieur.

La cuve est recouverte à son intérieur, comme le couvercle, d'un stuc blanc assez épais, verni et brillant d'aspect. Comme le couvercle également, elle est toute garnie de textes tracés dans la direction ➡, et comprenant treize lignes verticales tout au sommet, à l'endroit correspondant à la partie postérieure du crâne, suivies de soixante-cinq lignes horizontales jusqu'à l'extrémité inférieure du cercueil. Les hiéroglyphes sont du même style que ceux du couvercle, et ont été certainement tracés par la même main; ils se détachent en noir sur le vernis luisant blanc; chacune des lignes horizontales est séparée de ses voisines par deux traits noirs parallèles. La conservation est un peu moins bonne que celle du couvercle; quelques hiéroglyphes ont été çà et là détruits, et quelques parties, à la vérité peu nombreuses et peu étendues, ont été noircies ou jaunies par le bitume qui a coulé de la momie. L'ensemble est pourtant d'un fort bel aspect.

Les soixante-dix-huit lignes de textes commencent, à la tête, par le chapitre XIX du *Livre des Morts*, qui occupe les lignes 1-26 :

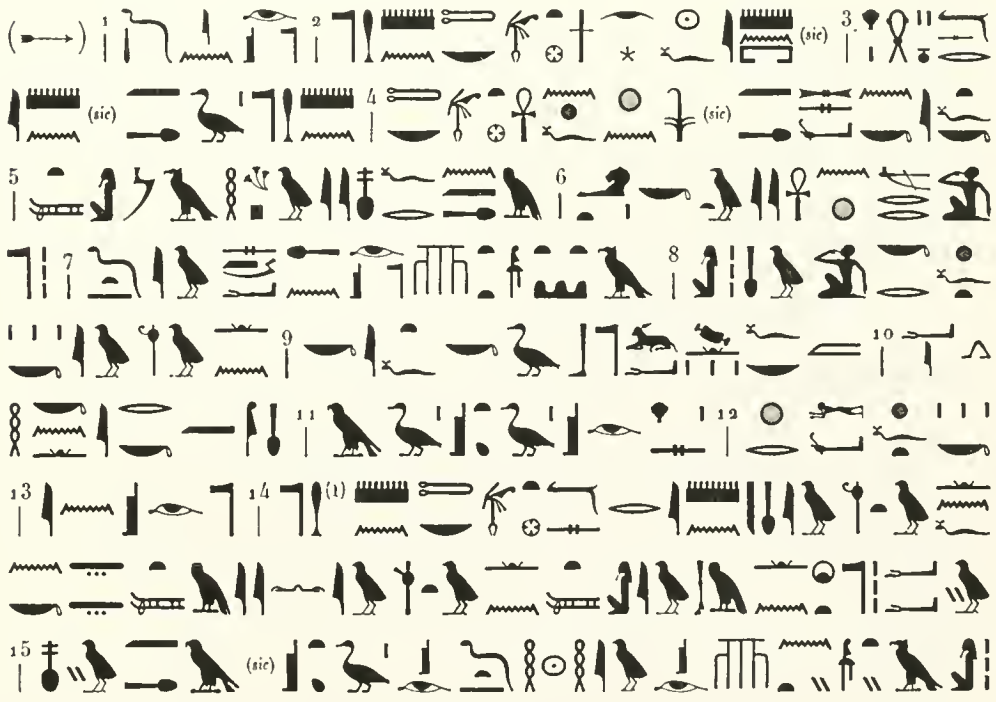

(1) Ici commencent les lignes horizontales.

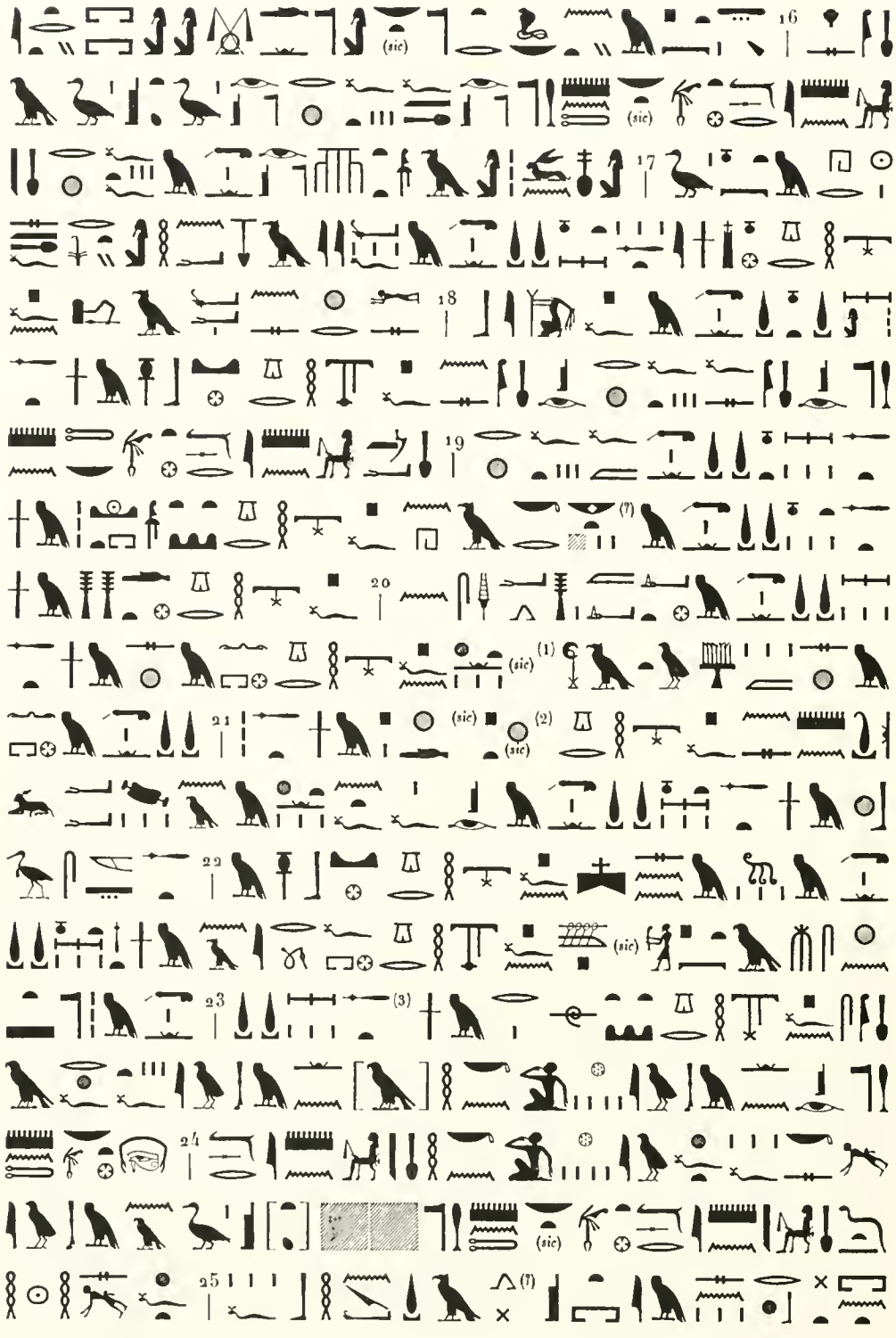

(1) Le scribe a omis ici la préposition .

(2) Lire , noms des deux sanctuaires de Bouto.

(3) Le scribe a omis ici toute une phrase : 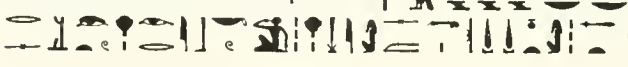 (Budge, *Book of the Dead*, Text, p. 79).

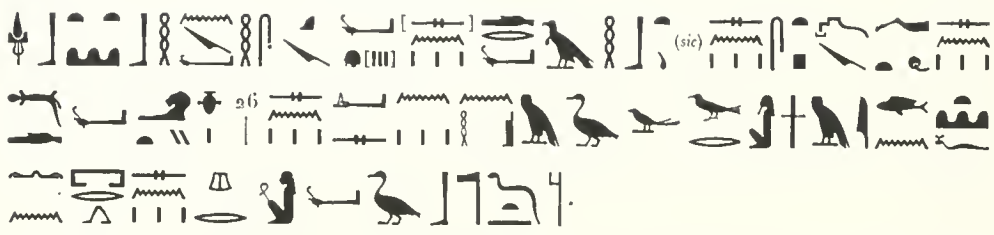

Vient ensuite le chapitre 1er du *Livre des Morts*, que nous avons déjà trouvé à l'extérieur de la cuve, et qui occupe les lignes 26-57 de l'intérieur :

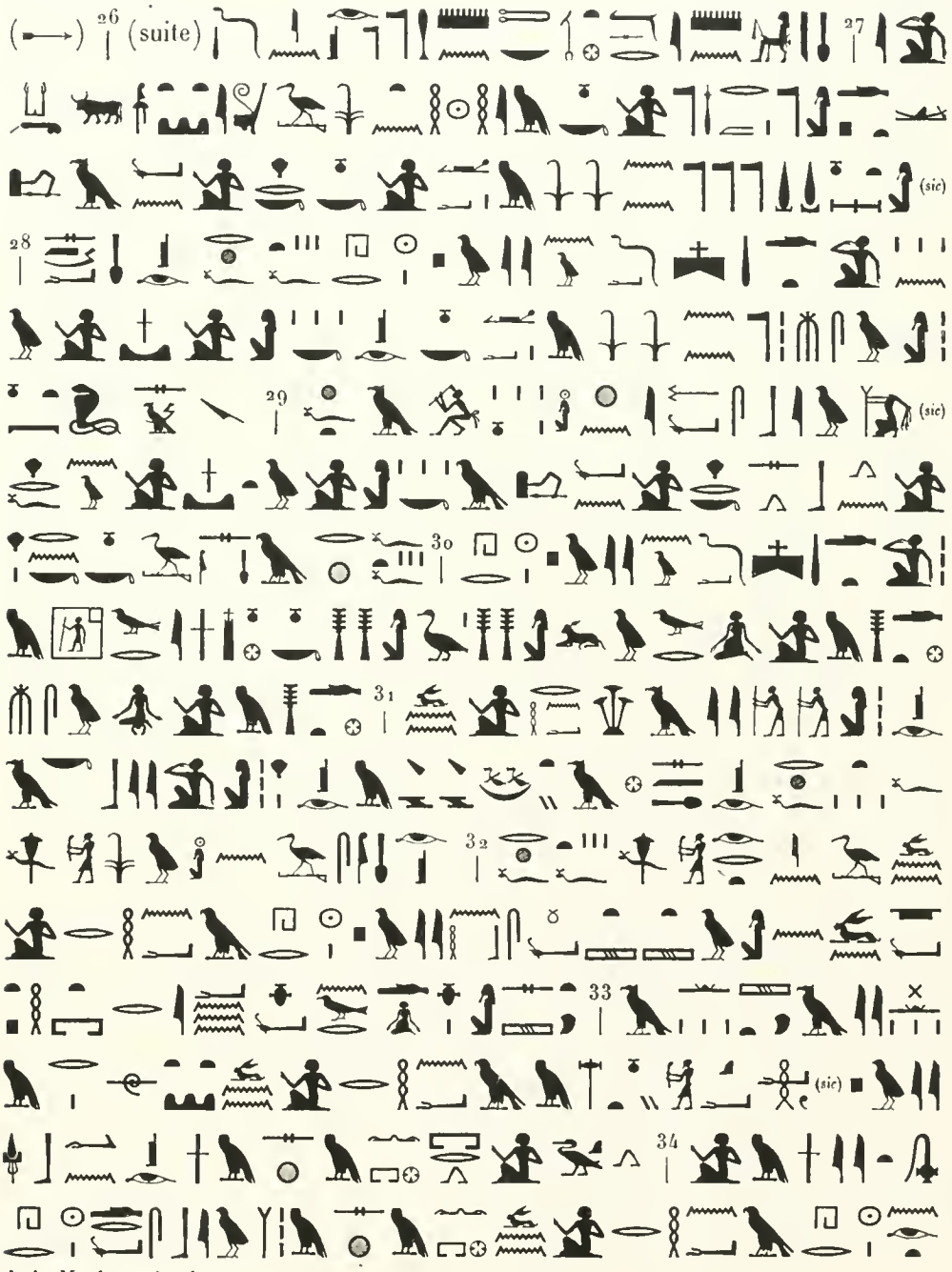

35
36
(sic)
(sic)
37
38
39
(sic)
40
(sic)
(sic)
41
42
(sic)
43
44
45
46

Ce chapitre est complété, aux lignes 54-57, par le texte de la rubrique, que l'extérieur de la cuve ne portait pas :

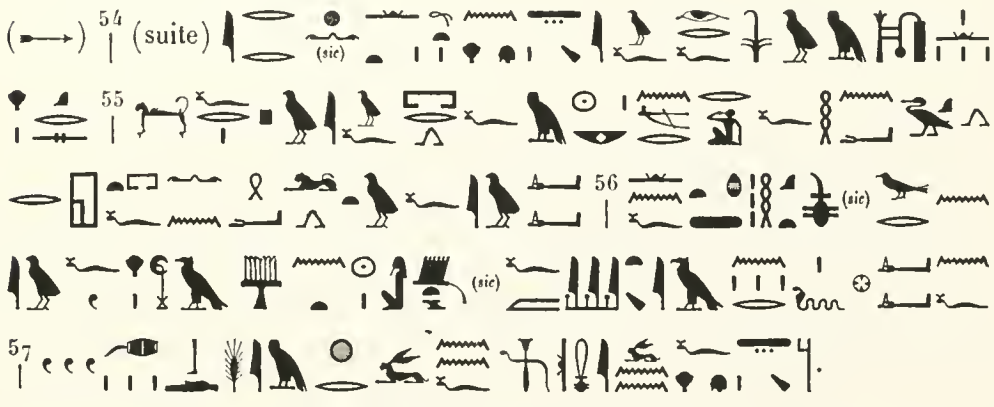

A la différence de ce que nous avons relevé à l'extérieur de la cuve, le chapitre 1er

n'est pas ici coupé par de longues titulatures et généalogies du défunt; on y indique seulement son titre principal et son nom dans cinq passages :

1° Ligne 26 :

2° Ligne 38 : 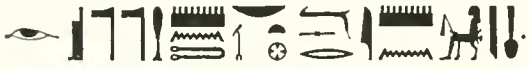

3° Ligne 40 : 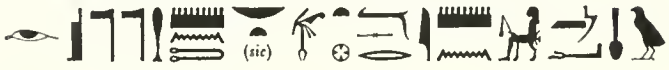

4° Ligne 42 : Comme à la ligne 38.

5° Ligne 44 :

Le chapitre 1^er^ du *Livre des Morts* est suivi du chapitre IX, qui occupe les lignes 57-62 :

Vient ensuite le chapitre XLIV du *Livre des Morts*, qui occupe les lignes 62-67 :

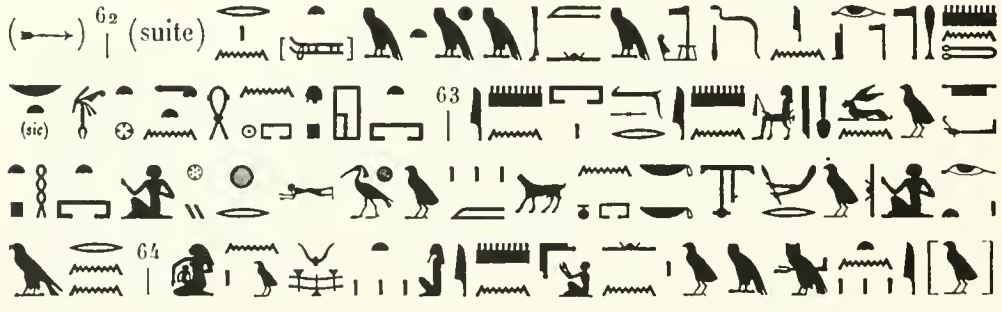

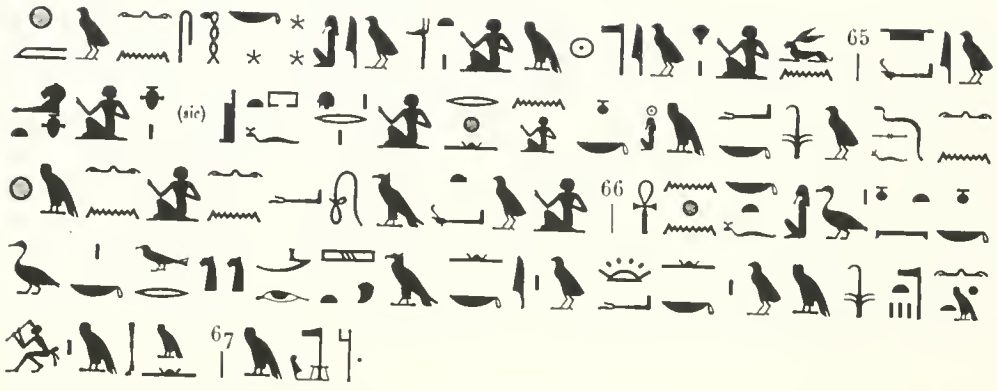

Les dernières lignes sont remplies par les chapitres LXXIV et LXXV du *Livre des Morts* (lig. 67-78); ces deux chapitres ne sont pas séparés par le sigle usuel ☥, le scribe ayant omis de l'écrire. Le chapitre LXXIV occupe les lignes 67-72 :

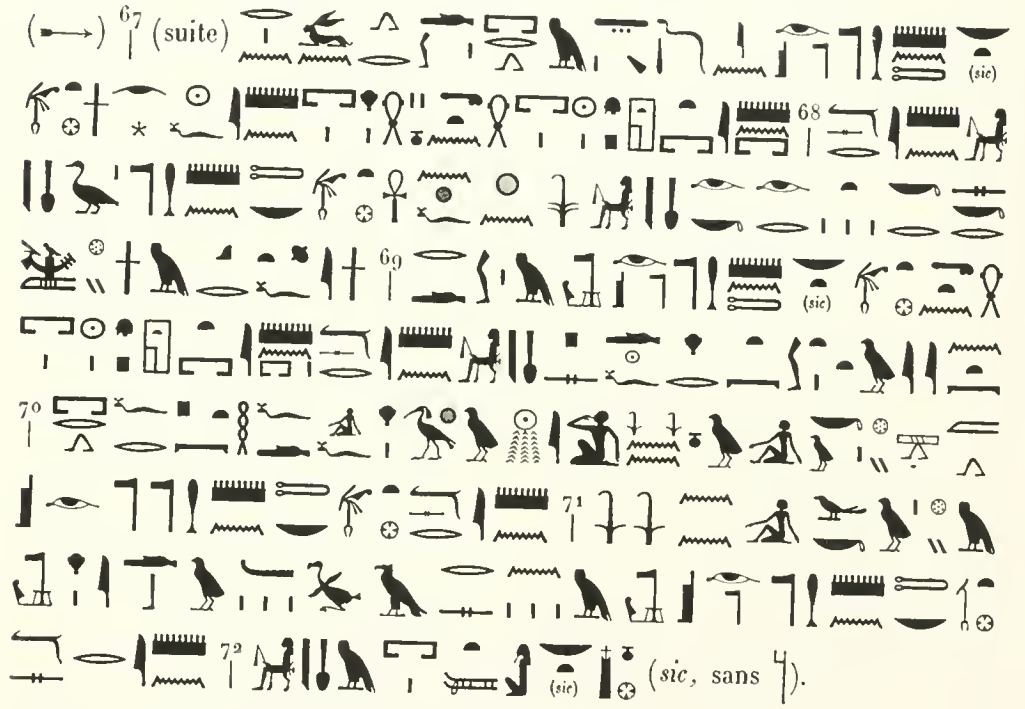

Enfin le chapitre LXXV occupe les lignes 72-78 :

(1) Lire .

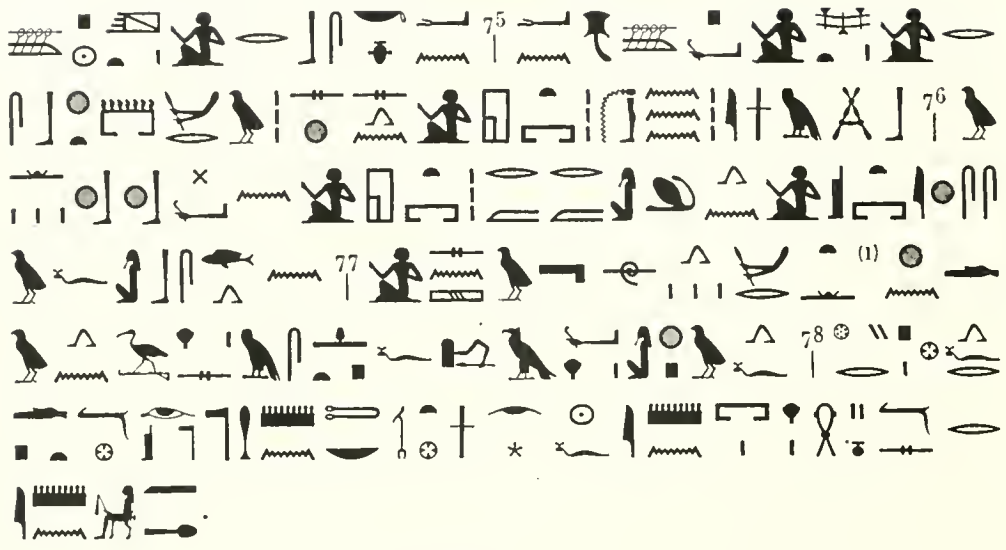

III. PIED.

A. — Extérieur.

La cuve et le couvercle du cercueil étaient réunis par une partie rectangulaire rapportée qui formait le troisième élément de l'ensemble, et qui constituait la partie inférieure, correspondant aux pieds. Ce morceau n'est pas exposé dans la même galerie que le sarcophage lui-même; il se trouve, avec la pièce similaire du cercueil d'un autre prêtre de Montou, *Basanmaut,* exposé dans une vitrine spéciale contenant toute une série d'objets funéraires.

Cette pièce mesure o m. 46 cent. de hauteur sur o m. 37 cent. de largeur à sa partie inférieure et o m. 39 cent. à sa partie supérieure, et o m. 07 cent. d'épaisseur. Elle est décorée sur ses deux faces, l'extérieur portant des textes, des figures et des ornements linéaires, l'intérieur ne contenant, au contraire, que des textes.

L'épaisseur est décorée par une rangée de motifs juxtaposés et peints en blanc sur fond bleu; le est jaune. La rangée ne comporte ici que la moitié inférieure de ces ornements, dont la partie supérieure est représentée sur le bas de la cuve et du couvercle, de sorte que l'ensemble n'est complet que lorsque les trois pièces sont adaptées les unes aux autres. Cette ligne ornementale est bordée encore, à son extrémité inférieure, par une bande de rectangles alternativement bleus, rouges, verts et jaunes, séparés entre eux par des traits noirs et blancs.

La face extérieure est occupée par une décoration en noir sur fond jaune-rouge, comme le reste du cercueil, comprenant une seule scène. Au milieu, la déesse Isis, coiffée du signe qui sert à écrire son nom, est accroupie sur le signe ; elle a les deux bras étendus et les ailes éployées de chaque côté du corps, et le visage

(1) Faute de place, le scribe a dû passer ici un certain nombre de phrases intermédiaires; ce qui suit forme la fin du chapitre LXXV. Les mêmes phrases ont été également omises dans le texte du chapitre LXXV, tel qu'il se trouve à l'intérieur du pied du cercueil (voir ci-dessous, p. 72-73).

regarde vers la droite (→). Les dimensions de ce petit tableau sont : en hauteur, o m. 16 cent., en largeur o m. 13 cent. La déesse et le ▮ qui surmonte la perruque sont peints en vert; la perruque elle-même et les bretelles sont jaunes; le collier, les bracelets, ainsi que le bandeau fixant la perruque sur toute la largeur de la tête sont rouges. Le long maillot collant dont est vêtue la déesse semble avoir été originairement peint en rouge, mais il est presque complètement décoloré, et sa teinte actuelle est à peu près le brun-chocolat. Les ailes sont constituées de zones alternativement bleues et vertes, les extrémités inférieures de chacune des plumes étant rouges. Le signe [𓆣] est surtout bleu et rouge, avec certaines parties vertes et jaunes, en moins grand nombre.

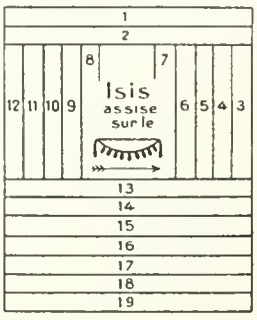

Fig. 28.

Tout autour de cette Isis ailée accroupie sont tracées *dix-neuf* lignes d'hiéroglyphes, orientés, comme la figure, dans la direction →. Le croquis ci-contre (fig. 28) montre la disposition de ces textes : *deux* lignes horizontales en haut de la figure; *quatre* lignes verticales et une cinquième plus courte de chaque côté de la figure; enfin *sept* lignes horizontales au bas de la figure; les lignes horizontales (*neuf* en tout) occupent toute la largeur du monument : o m. 38 cent. en moyenne; les lignes verticales n'ont que o m. 16 cent. de hauteur, comme la figure même d'Isis, à laquelle elles servent de cadre.

En ce qui concerne leur contenu, ces dix-neuf lignes se divisent en plusieurs sections de sujet distinct; mais aucune d'entre elles ne se trouve au *Livre des Morts*, et je n'ai pu réussir à identifier quoi que ce soit de ces textes :

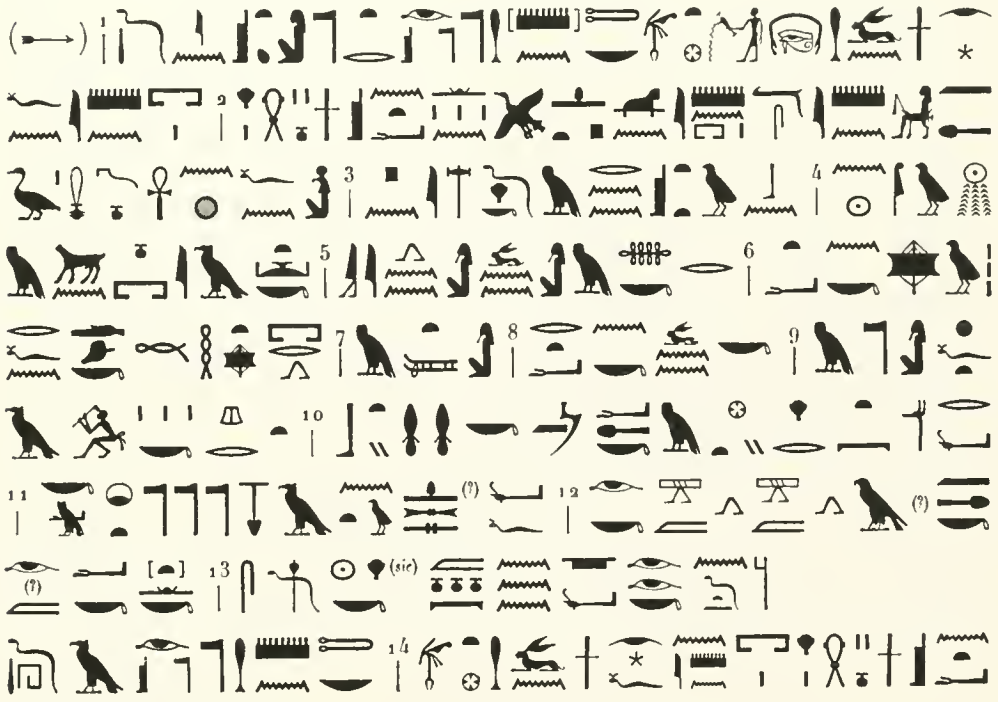

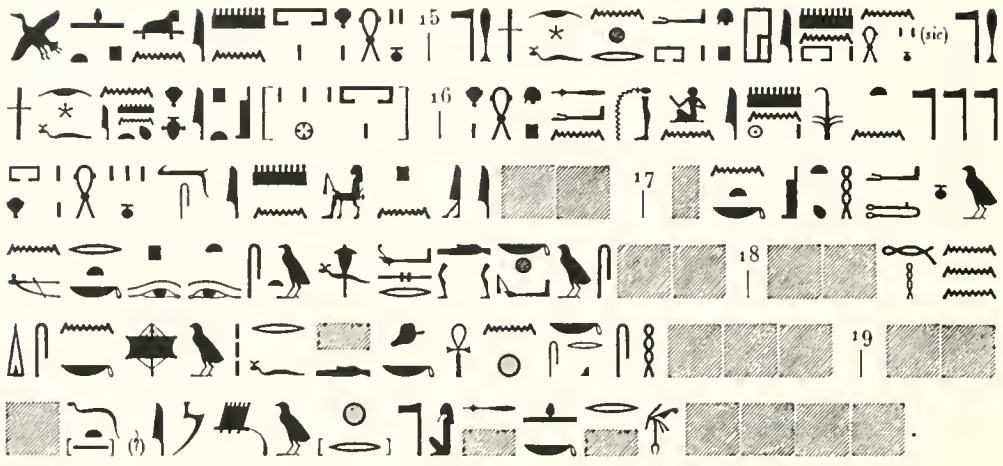

B. — Intérieur.

L'intérieur est, comme celui de la cuve et celui du couvercle, recouvert d'un stuc blanc verni et brillant, et la surface entière (0 m. 39 cent. en hauteur sur 0 m. 32 cent. en largeur) est occupée par un texte de quinze lignes horizontales orientées dans le sens ➡ et tracées en hiéroglyphes noirs. Ces quinze lignes contiennent les chapitres LXXIV et LXXV (ce dernier légèrement écourté) du *Livre des Morts*, que nous avons déjà rencontrés à l'intérieur de la cuve :

a. Chap. LXXIV : (➡)

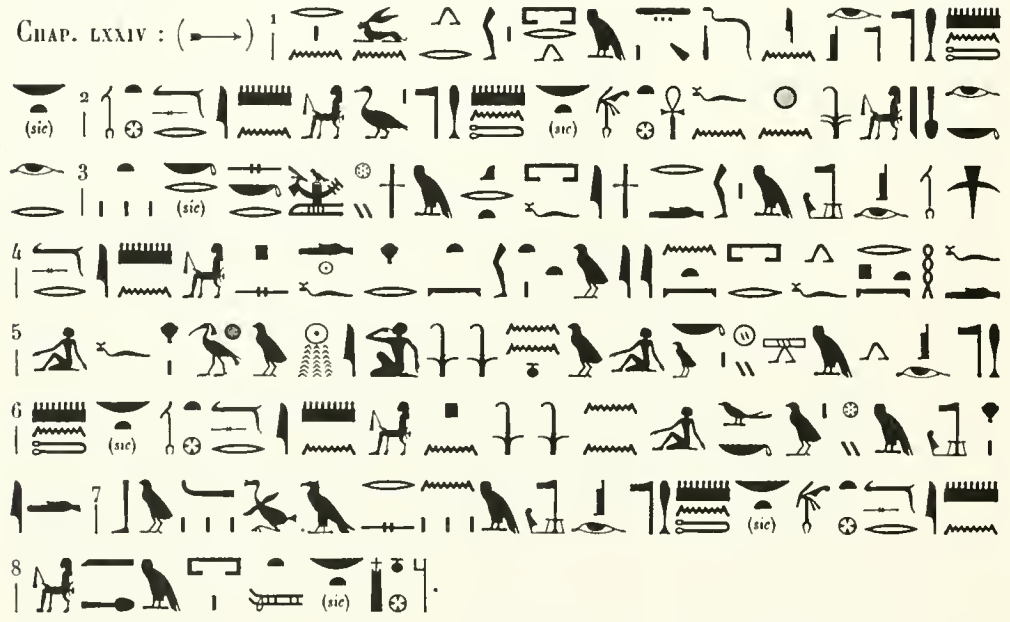

b. Chap. LXXV : (➡)

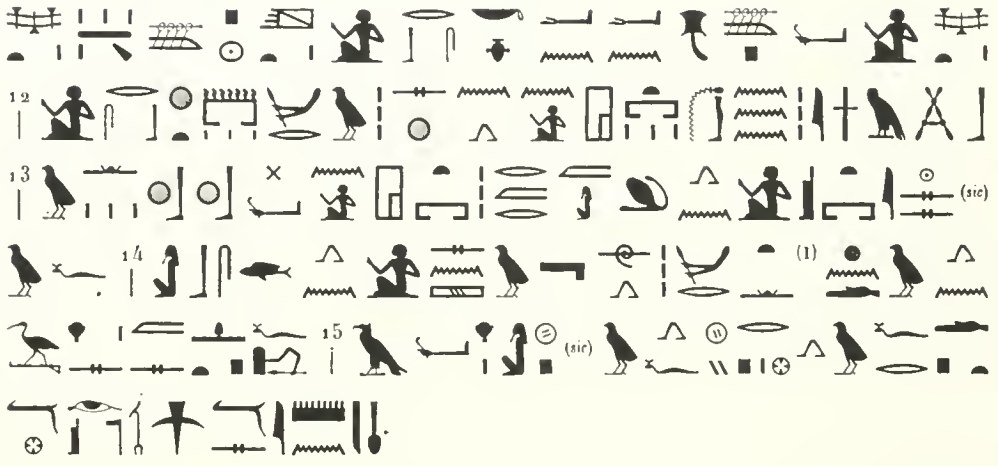

Technique. Extrêmement bonne et soignée. Le fond de la cuve est en bois, recouvert à l'intérieur d'une double toile, et à l'extérieur de plusieurs couches de toile durcies formant une gaine très épaisse et résistante. Les côtés de la cuve sont entièrement en toile, sans aucune armature intérieure de bois.

Une rainure large de 0 m. 02 cent. et profonde de 0 m. 03 cent. est ménagée dans toute l'épaisseur de la cuve, destinée à recevoir le bord inférieur du couvercle, de sorte que les deux parties s'emboîtent parfaitement l'une dans l'autre et que l'ensemble ferme encore aujourd'hui hermétiquement.

A l'extrémité inférieure de la cuve et du couvercle, une partie plus étroite que le reste, sur une hauteur de 0 m. 05 cent., permettait de fixer par-dessus les deux moitiés rassemblées le troisième élément du cercueil, qui le fermait aux pieds et en faisait un tout absolument un et clos; on voit encore sur la cuve les deux trous ménagés dans son épaisseur, et qui servaient à recevoir les chevilles de bois destinées à fixer le pied, et l'on aperçoit également sur ce dernier quelques trous correspondant aux premiers.

A l'intérieur comme à l'extérieur un léger enduit en stuc recouvrait la toile, et sur ce stuc préalablement passé au vernis brillant, étaient tracées par le décorateur les ornementations et inscriptions. L'intérieur est à fond blanc, l'extérieur était primitivement rouge, mais il est en maint endroit décoloré et devenu jaune. Les hiéroglyphes sont noirs; le ton général de la décoration est vert et jaune.

Conservation. Elle est parfaite à l'extérieur, sauf dans le bas, à la partie inférieure de la cuve, où le bitume de la momie a coulé et noirci les textes, et sur le pied, dont l'enduit est tombé en maints endroits. L'intérieur est également en excellent état, sauf quelques petites taches jaunes ou noirâtres provenant probablement aussi du bitume. Ce cercueil est un des plus beaux et des mieux conservés de toute la série des sarcophages anthropoïdes des prêtres de Montou.

Bibl. : Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, n° 1096 (Boulaq, cercueil), et *Supplément*, n° 2314 [Boulaq, 4926]; Maspero, *Catalogue sur fiches* (1884), n° 4926; Aug. Baillet, *Une famille*

(1) Il manque ici un assez long passage.

sacerdotale contemporaine des XXII^e^-XXVI^e^ dynasties, dans le *Rec. de trav.*, t. XVIII (1896), p. 187-196, réimprimé dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. XV (1905), p. 145-161; voir surtout le tableau généalogique de la famille aux pages 146-147, et la liste des monuments qui nous font connaître cette famille à la page 149 de la réédition [1]; enfin Pierl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, I, p. 56, et de la pl. LV, lig. 1, à la pl. LX, lig. 2.

41045. Cercueil à forme humaine (caisse extérieure) au nom du même personnage que le numéro précédent. — Bois de sycomore ni peint, ni verni. — Longueur : 2 m. 26 cent. Largeur : à la tête, 0 m. 68 cent.; aux épaules, 0 m. 83 cent.; aux pieds, 0 m. 62 cent. Hauteur totale (cuve et couvercle réunis) : à la tête, 0 m. 80 cent.; aux pieds, 0 m. 94 cent. (pl. VI-VII).

I. COUVERCLE.

Hauteur : à la tête, 0 m. 40 cent.; aux pieds (extrémité du chevet), 0 m. 54 cent. Épaisseur : 0 m. 10 cent.

Tête d'homme (dont la barbe n'existe plus), à longue perruque rayée retombant sur la poitrine de chaque côté du visage en une saillie de trois à quatre centimètres. Les rayures de la perruque, larges d'un bon centimètre, étaient peintes en bleu assez clair, mais sont aujourd'hui décolorées; elles sont séparées les unes des autres par d'étroits intervalles parallèles couleur du bois; les lignes horizontales que cette perruque forme sur le front descendent très bas et se terminent à deux centimètres à peine des yeux. La moitié antérieure du crâne a disparu.

Le visage est découpé dans une pièce de bois rapportée. Les yeux sont peints en noir; les cils et les sourcils sont longs, épais, et fortement marqués, ce qui contribue à donner à la figure une expression générale de vigueur et d'énergie : ils devaient être jadis bleus; sur la sclérotique peinte originairement en blanc et assez bien conservée (surtout à l'œil gauche), la pupille ronde se détache en noir. La bouche est petite et rieuse, mais les lèvres sont épaisses et fortement proéminentes. Le nez est fin, et l'ensemble de la physionomie est très expressif. C'est une des meilleures têtes que l'on puisse voir dans toute la série des sarcophages en bois du Musée. Les oreilles, loin d'être recouvertes par les tresses pendantes de la perruque, s'enlèvent en relief, avec la coloration spéciale du bois, sur cette dernière.

Les quelques cheveux qui débordent de dessous la perruque de chaque côté, sur les tempes, sont indiqués en noir, ainsi que le collier de barbe faisant suite à ces cheveux et courant tout le long des joues par-dessous le menton. La barbe elle-même était rapportée, et l'on en voit encore la place très nettement marquée sur le menton, le

[1] La référence donnée page 149 à Pierl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 61 c, pour le cercueil de *Neser-Amon*, n'est pas exacte.

cou et la gorge; elle a disparu complètement. Des traces de bleu subsistent dans les cheveux et au menton, sur le collier de barbe.

Le collier, haut de 0 m. 31 cent., est formé de nombreux rangs parallèles, peints originairement en bleu et en vert, avec la même proportion pour chaque couleur; le bleu ayant presque partout disparu, le vert est resté la teinte dominante. Il est probable que les rangées intermédiaires entre une verte et une bleue étaient peintes en rouge brun (?), mais il ne reste rien de cette couleur, et tout ce qui n'était pas vert est devenu uniformément d'un ton sombre, difficile à définir, d'aspect général rose-violacé. Outre ces rangées parallèles, le collier compte, à son extrémité inférieure, une ligne de petites pendeloques jadis bleues, mais très décolorées aujourd'hui.

Immédiatement au-dessous de ce collier, couvrant toute la poitrine sur une hauteur de 0 m. 15 cent. et une largeur de 0 m. 57 cent., on voit la représentation habituelle de la déesse Nouit, un genou en terre et l'autre jambe à demi ployée, les deux bras étendus horizontalement de chaque côté du corps et tenant dans chaque main le symbole de la vie peint en bleu, les ailes enfin largement étendues. Les chairs de la déesse sont vertes; la perruque est blanche ainsi que les bretelles servant à retenir sur les épaules la longue robe collante; le bandeau fixant la perruque semble avoir été rouge; le collier et les six bracelets des bras, avant-bras et chevilles, sont rayés noir sur fond couleur du bois. Le maillot, décoloré, a peut-être été rouge-brun (?). Le petit coussin sur lequel repose la coiffure donnant le nom de la déesse, , est vert; le disque est tracé au trait noir et les trois hiéroglyphes sont bleus. La déesse regarde vers la gauche en se plaçant dans la position occupée par le défunt au fond du cercueil ( ).

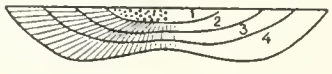

Fig. 29.

Les ailes se divisent en quatre sections (fig. 29); la section n° 1 consiste en taches vaguement circulaires peintes en bleu; les sections n°s 2 et 4 sont formées de plumes bleues; la section n° 3, au contraire, se compose de plumes vertes. En outre, chacune des sections est séparée de sa voisine par des sortes de franges jadis rouges probablement, mais décolorées aujourd'hui en brun.

Cette figure sert de vignette au texte écrit immédiatement au-dessous d'elle. Ce texte consiste en une seule ligne verticale orientée dans le sens , occupant exactement le milieu du cercueil, et courant depuis la figure de Nouit jusqu'à l'extrémité inférieure du chevet, sur une longueur totale de 1 m. 35 cent. (0 m. 95 cent. sur le plan horizontal et 0 m. 40 cent. sur le chevet redressé). Les hiéroglyphes sont *bleus*, ainsi que tous ceux de la caisse extérieure (cuve et couvercle), et les lignes servant à les encadrer sont également peintes en bleu. Toutes ces lignes d'inscriptions ont une largeur uniforme de 0 m. 05 cent.

Voici le texte de la bande verticale médiane : ()

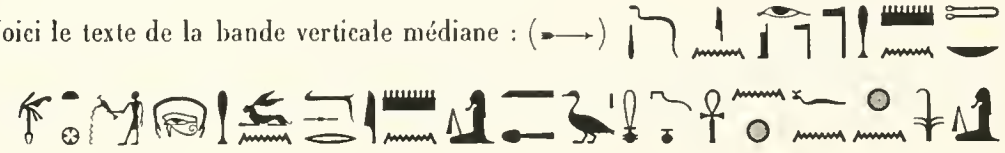

10.

73438

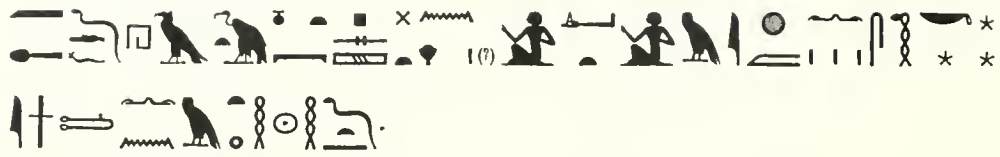

Cette ligne médiane est flanquée de chaque côté, à 0 m. 19 cent. de distance, de deux autres lignes, également verticales, occupant toute la longueur du cercueil, depuis le bord inférieur du collier jusqu'à l'extrémité du chevet, et un peu plus longues que la précédente (1 m. 58 cent., dont 1 m. 18 cent. sur la partie horizontale et 0 m. 40 cent. sur le chevet). Ces lignes, orientées en sens inverse (→ ←), servent de cadre à la figure de Nouit et à sa légende, la ligne médiane. Elles sont coupées en cinq endroits de leur longueur, par l'extrémité des ailes de la déesse, et par les quatre lignes perpendiculaires à l'axe du cercueil, qui vont de la bande médiane jusqu'à l'extrémité inférieure du monument (couvercle et cuve réunis). J'indique ces coupures par un trait vertical intercalé dans le corps du texte :

1° *Ligne de droite :* (→)

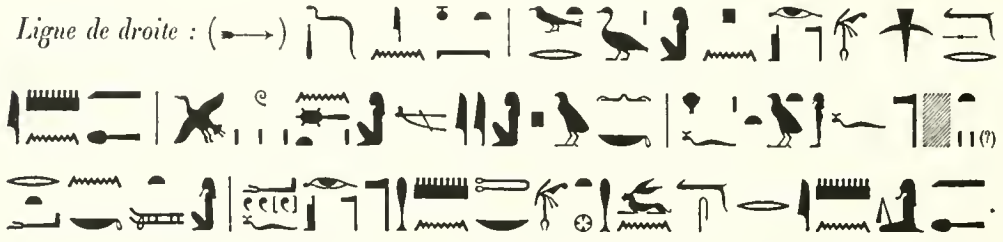

2° *Ligne de gauche :* (←)

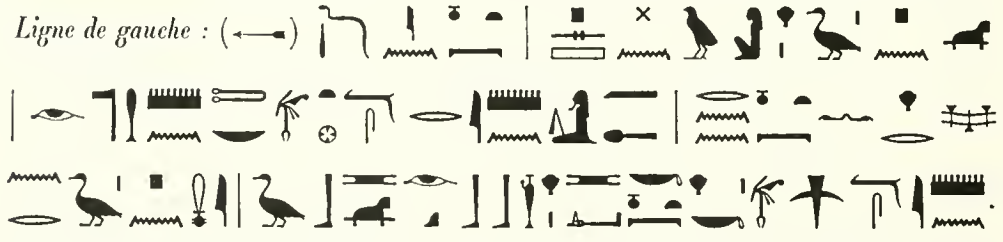

Ces deux lignes sont, nous l'avons vu, coupées chacune par *quatre* lignes de textes perpendiculaires à l'axe du cercueil. La première de ces quatre lignes est tracée tout à fait dans le prolongement des ailes de la déesse Nouit; la seconde en est distante de 0 m. 26 cent.; la troisième et la quatrième sont également distantes entre elles de 0 m. 26 cent., ainsi que la seconde et la troisième; la quatrième est tracée à l'endroit où le cercueil cesse d'être plat pour se relever brusquement et former le chevet. Les quatre lignes de droite sont orientées ←, celles de gauche au contraire ont la direction →, c'est-à-dire que la première est toujours la plus rapprochée de la tête, de la dernière la plus voisine des pieds. Ces huit lignes ne s'arrêtent pas au couvercle; elles se continuent sur toute la hauteur de la cuve, après avoir été coupées à leur tour, à quelques centimètres du bord du couvercle, par une longue ligne d'hiéroglyphes qui leur est perpendiculaire, et qui court horizontalement sur toute la longueur du cercueil, commençant également à la tête pour finir aux pieds. Ces lignes sont de longueur inégale, la première mesurant seulement 0 m. 19 cent. parce qu'elle ne commence qu'aux ailes de la déesse, les autres mesurant respectivement,

de chaque côté, o m. 40 cent., o m. 38 cent., o m. 36 cent. Sur la cuve, elles ont toutes une longueur uniforme de o m. 31 cent.

Ces huit lignes servent de légendes à huit divinités qui sont figurées sur les côtés de la cuve (quatre de chaque côté), et qui seront décrites plus loin, lorsqu'il sera question de la cuve; mais pour les légendes, je suis obligé de réunir momentanément couvercle et cuve, puisqu'elles se poursuivent depuis l'un jusque sur l'autre :

a. Légendes de droite : (⟵). — 1° Amset : 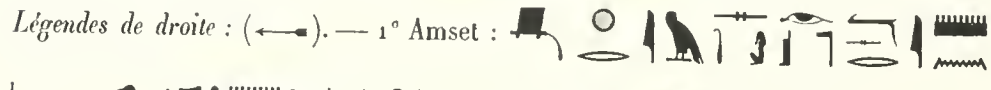

| (cuve)

2° Anubis : 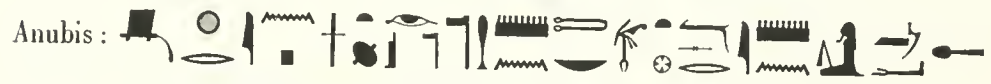

| (cuve) 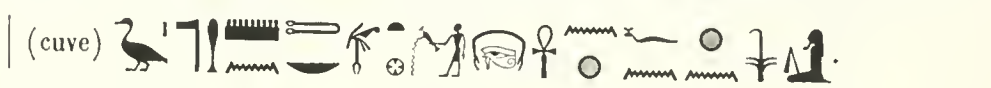

3° Douamoutef :

| (cuve) 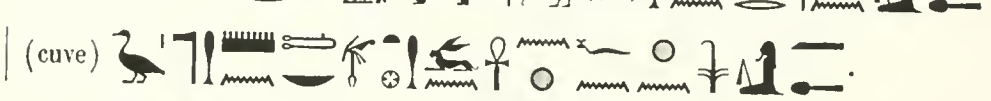

4° Thot : 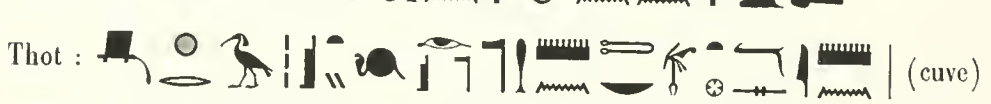 | (cuve)

b. Légendes de gauche : (⟶) — 1° Hapi : 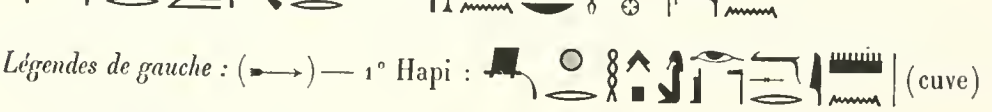 | (cuve) 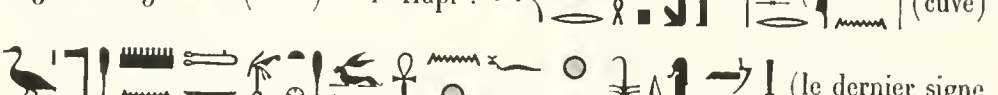 (le dernier signe semble avoir été rajouté après coup).

2° Anubis :

| (cuve) 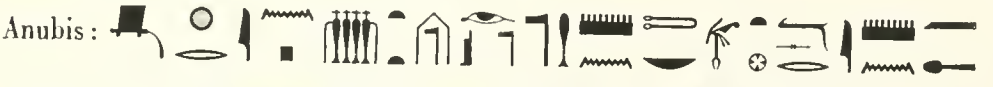

3° Qebehsennouf : | (cuve) (le dernier signe semble avoir été rajouté après coup).

4° Harendotès : 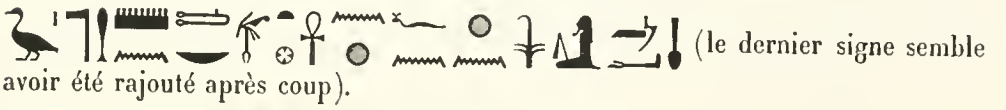 | (cuve)

Entre le collier du défunt et la première de ces lignes transversales, de chaque côté du cercueil, est représenté l'œil *oudja*, haut de 0 m. 10 cent. et large de 0 m. 115 mill. Les cils et sourcils, ainsi que le , sont bleus, la paupière rouge, la sclérotique blanche et la pupille noire. Les deux yeux sont orientés chacun dans un sens différent, et affrontés, pour ainsi dire, quoiqu'à une distance de 0 m. 58 cent. l'un de l'autre : .

Enfin, au bord du couvercle, à un centimètre et demi ou deux de l'extrême lisière, court, de chaque côté, une ligne horizontale d'hiéroglyphes, longue de 1 m. 62 cent., large de 0 m. 05 cent., commençant aux épaules pour se terminer aux pieds :

a. Ligne de droite :

b. Ligne de gauche : 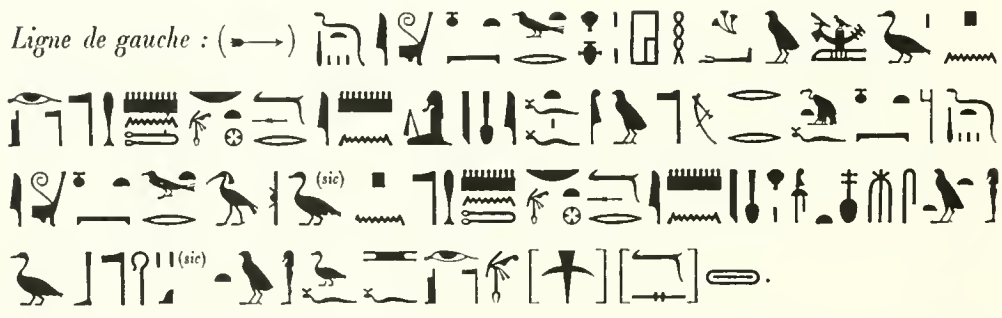

Le pied du couvercle mesure 0 m. 53 cent. de hauteur, et sa largeur varie entre 0 m. 60 cent. à sa partie supérieure, 0 m. 55 cent. en son milieu, et 0 m. 62 cent. à sa partie inférieure. Il est en effet cintré vers le milieu, et affecte la forme ci-contre (fig. 30). Tout le bas, sur une hauteur de 0 m. 26 cent., ne porte aucune décoration. La moitié supérieure, au contraire, porte la représentation ordinaire, à savoir la déesse Isis, coiffée de , orientée dans le sens , accroupie sur le signe . Cette scène occupe une surface de 0 m. 32 cent. de largeur sur 0 m. 20 cent. de hauteur, et est encadrée par une série de lignes peintes en vert, comme sur le reste du cercueil. La déesse élève les deux bras en l'air. Ses chairs sont vertes, la perruque et la coiffure sont bleu-vert; le bandeau et la longue robe collante sont rouges. Les colliers et les six bracelets sont peints en jaune, et les bretelles servant à retenir la robe sur les épaules sont blanches. Le signe est coloré en rouge, vert, et bleu.

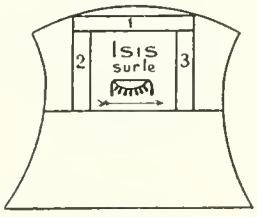

Fig. 30.

Au-dessus de l'image de la déesse et de chaque côté ont été tracées trois lignes d'hiéroglyphes servant de légendes explicatives; mais ces légendes sont courtes et

n'ont pas l'intérêt que présentait le texte accompagnant cette même scène sur le cercueil anthropoïde intérieur (voir plus haut, p. 71). Deux de ces lignes sont verticales : 0 m. 20 cent. de hauteur sur 0 m. 04 cent. de largeur; celle du haut est horizontale : 0 m. 40 cent. de longueur sur 0 m. 04 cent. de largeur; les hiéroglyphes sont bleus :

1° *Ligne horizontale du haut :* (⟶)

2° *Ligne verticale de droite :* (⟵)

3° *Ligne verticale de gauche :* (⟶) 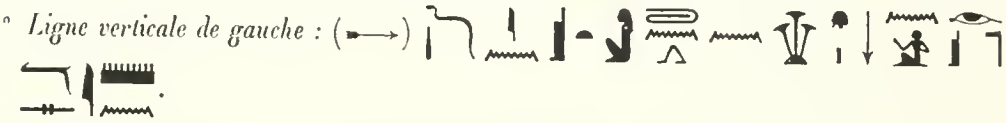

L'intérieur du couvercle ne porte aucune décoration ni inscription.

Technique. En ce qui concerne la menuiserie, ce pied se compose de deux planches juxtaposées, dans le sens de sa hauteur. Le croquis ci-contre (fig. 31) montre comment sont assemblées les différentes pièces qui le composent.

Quant au couvercle lui-même, il est formé de deux longues et larges planches pour le fond plat, flanquées de deux autres planches cintrées, de chaque côté, pour marquer la partie recourbée. Le chevet se compose aussi de quatre pièces, deux plates et deux cintrées de chaque côté.

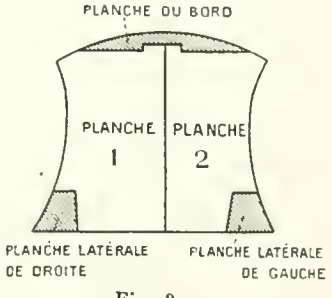

Fig. 31.

Le visage est rapporté, et sculpté dans une pièce de bois spéciale.

II. CUVE.

Longueur : 2 m. 26 cent. Largeur : A la tête : 0 m. 68 cent; aux épaules : 0 m. 83 cent.; aux pieds : 0 m. 62 cent. en haut et 0 m. 53 en bas. Hauteur uniforme sur toute la longueur : 0 m. 395 mill. Épaisseur : 0 m. 10 cent., sauf la planchette fermant la cuve aux pieds, qui a seulement 0 m. 075 mill. L'ouverture de la cuve a donc les dimensions suivantes : à la tête, 0 m. 48 cent.; aux épaules, 0 m. 63 cent.; aux pieds, 0 m. 42 cent. Les planches formant le fond ont 0 m. 045 mill. d'épaisseur.

A. — Intérieur.

La décoration est assez rudimentaire. Au fond, à l'intérieur, la déesse 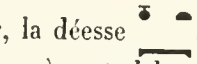 , longue de 1 m. 43 cent., tournée vers la gauche du défunt (⟶), est debout sur le support , haut lui-même de 0 m. 23 cent. (hauteur totale de la scène, 1 m.

66 cent.). Le support occupe toute la largeur du fond, soit o m. 47 cent. Les bras de la déesse sont repliés sur les deux côtés de la cuve, et l'extrémité des doigts est à quatre centimètres seulement du bord supérieur de ces deux côtés. La déesse enveloppait ainsi la momie entre ses bras et la protégeait contre tout danger.

L'image de la déesse est simplement dessinée au trait noir, et quelques parties seulement en sont peintes en couleur. Il n'y a ni enduit ni fond préalablement peint, et les contours sont tracés à même le bois. La perruque est peinte en blanc et le bandeau qui la fixe semble avoir été primitivement rouge (?), mais il est fortement décoloré en brun. Le collier comprend quatre rangs parallèles terminés par une frange de pendeloques. La rangée du haut est verte, les trois autres sont noires; les pendeloques, décolorées, étaient probablement tour à tour noires et vertes. Les six bracelets des bras, avant-bras et chevilles sont verts. L'œil et l'oreille de la déesse sont peints en noir. Le costume consiste en une longue robe collante couleur du bois, couvrant tout le corps depuis les seins jusqu'à quelques centimètres seulement au-dessus des chevilles, et de la boucle qui fixe la robe à la poitrine s'échappent deux longues attaches qui descendent presque jusqu'au bas; deux agrafes retiennent également le vêtement sur les deux épaules; tous ces détails du costume semblent avoir été rouges primitivement, mais sont devenus brun noir. Le modelé du visage, des pieds et des mains est très fin et habilement tracé; les ongles des doigts de pied et du pouce de chaque main sont rehaussés en blanc, ainsi que l'extrémité inférieure du voile, sur l'épaule droite.

Le support-enseigne sur lequel est debout la déesse est dessiné en noir, sauf une des trois banderolles flottantes, qui est verte.

Les hiéroglyphes servant à écrire au-dessus de sa tête le nom de la déesse, , étaient peints en bleu; le est tout à fait décoloré et à demi effacé, le et le ont conservé quelques traces de couleur bleue.

B. — Extérieur.

A l'extérieur, les deux longs côtés et le petit côté des pieds ont reçu la décoration suivante.

Côté droit. A la hauteur des épaules, les deux yeux *oudja* surmontant une sorte de naos (fig. 32); ils ont chacun o m. 145 mill. de longueur et sont séparés entre eux par un intervalle de o m. 03 cent.; la longueur totale occupée par eux est donc de o m. 32 cent.; leur hauteur est de o m. 125 mill. Les cils, sourcils, contours extérieurs et les deux sont peints en vert sombre, la paupière est rouge, la sclérotique blanche et la pupille noire.

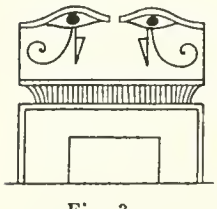

Fig. 32.

Le naos est haut de o m. 145 mill. et large de o m. 32 (comme les deux yeux réunis). La corniche, haute de o m. 02 cent., comprend une série de rayures verticales alternativement bleues, rouges, bleues, vertes, etc. La partie non

évidée du naos est peinte en vert sombre, et son épaisseur atteint o m. o45 mill. Le reste est de la couleur même du bois.

L'ensemble de la scène est encadré d'un gros filet bleu-vert continuant les lignes du couvercle.

Derrière ce naos viennent quatre divinités dont la légende est écrite pour chacune mi-partie sur le couvercle, mi-partie sur la caisse. Ces légendes ont été déjà transcrites, et il ne nous reste qu'à décrire les personnages.

Chacun d'entre eux est haut de o m. 27 cent., et se tient debout sur le cadre bleu-vert de la scène, qui lui sert de sol. L'espace occupé par chacun d'eux entre deux lignes de légendes mesure o m. 26 cent. de largeur, sauf pour le dernier, à l'extrémité inférieure du cercueil, qui mesure o m. 29 cent. Il n'y a pas de cadre vertical à cette extrémité, derrière le quatrième personnage.

Première figure (*Amset*). Tête et corps d'homme. Chairs, visage et barbe peints en bleu-vert; perruque noire; pupille de l'œil peinte en noir sur sclérotique couleur du bois. Le collier et la ceinture sont couleur du bois. Le vêtement court est mi-partie blanc, mi-partie vert; le blanc a disparu suivant des lignes sensiblement horizontales correspondant aux stries parallèles du bois. La queue est peinte en vert. Le dieu ne tient aucun attribut dans les mains.

Deuxième figure (*Anubis*). Corps humain à tête de chacal peinte en vert clair. Le corps est vert sombre, la perruque noire. Même costume et mêmes couleurs que pour la figure précédente. Anubis n'a pas d'attribut.

Troisième figure (*Douamoutef*). Semblable à la précédente, mais les couleurs sont un peu plus effacées.

Quatrième figure (*Thot*). Corps humain à tête d'ibis. Corps bleu-vert, tête verte, mais presque entièrement décolorée, perruque noire. L'œil et la ceinture couleur de bois. Le costume pareil aux précédents. Le dieu tient des deux mains l'objet ci-contre (fig. 33), haut de o m. 25 cent. et large de o m. 11 cent. : manche peint en vert, partie horizontale bleu-vert.

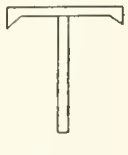

Fig. 33.

Côté gauche. La décoration de ce côté est symétrique de celle du côté droit et comprend les deux yeux *oudja* sur le naos, suivis de quatre personnages debout. Les yeux sont semblables à ceux du côté droit.

Première figure (*Hapi*). Corps humain à tête de chien (cynocéphale) peinte en rouge. Le corps est bleu-vert, la perruque noire; l'œil est noir sur sclérotique blanche; l'oreille est rouge; le bandeau fixant la perruque est blanc. Le costume est semblable aux précédents. Pas d'attribut.

Deuxième figure (*Anubis*). Corps humain bleu-vert à tête de chacal verte. Le tout est pareil à l'Anubis du côté droit. Pas d'attribut.

Troisième figure (*Kebehsennouf*). Corps humain à tête de faucon. Le corps peint en

bleu-vert, l'œil et le bec du faucon peints en noir sur fond couleur de bois. La perruque est noire, et le costume est semblable aux précédents. Pas d'attribut.

Quatrième figure (*Harendotès*). Corps humain bleu-vert à tête d'ibis verte. La couleur verte du bec et du cou est mieux conservée que sur le Thot du côté droit. Le costume et l'attribut sont semblables à ceux du Thot du côté droit.

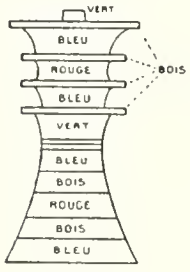

Fig. 34.

Sur le pied est peint le pilier osiriaque *ḏad*, haut de o m. 17 cent., large de o m. 085 mill. au sommet, de o m. 035 mill. à la partie amincie du milieu, et de o m. 06 cent. à la base. Il est à o m. 04 cent. du bord supérieur de la cuve et à o m. 18 cent. du bord inférieur, exactement au milieu dans le sens de la largeur (fig. 34).

Technique. Très soignée, et intéressante en ce qui concerne l'assemblage des diverses pièces de la caisse.

Le fond est formé de deux planches d'inégale largeur, juxtaposées et fixées entre elles par des chevilles intérieures. Il supporte les montants sur tout le pourtour du cercueil. Ces montants sont eux-mêmes constitués d'une seule planche sur les longs côtés, de trois planches sur le petit côté des pieds. La partie arrondie de la tête et des épaules est formée de *dix* pièces de bois, à raison de cinq de chaque côté de l'axe médian longitudinal. Ces dix pièces sont fixées au fond par des chevilles verticales et entre elles par des chevilles horizontales intérieures (fig. 35).

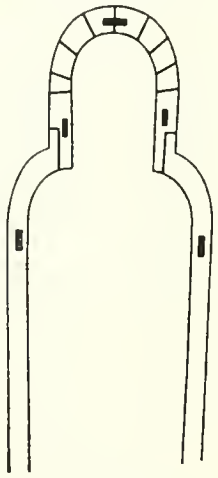
Fig. 35.

Le croquis ci-dessous (fig. 36) montre comment les planchettes latérales s'emboîtaient dans les pièces de bois formant le petit côté correspondant aux pieds. Les trois planches superposées formant ce petit côté ont respectivement comme hauteur : celle du bas, reposant perpendiculairement sur le fond, o m. 055 mill.; celle du milieu, entre les deux extrémités des planches latérales formant les grands côtés, o m. 20 c.; celle du haut, o m. 09 cent. Les deux planches du haut et du bas occupent toute la largeur du cercueil; celle du milieu n'a, au contraire, que o m. 41 cent. de largeur.

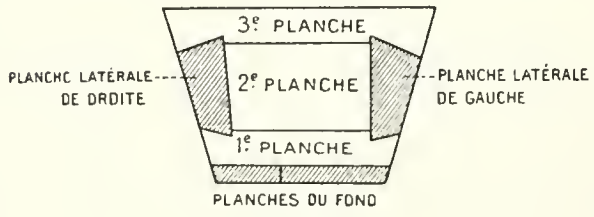

Fig. 36.

La cuve compte neuf mortaises sur tout son pourtour supérieur : trois sur chacun des grands côtés, une sur chaque épaule, et une à l'arrière au milieu de la voûte de la tête. Ces mortaises, profondes de o m. 075 mill., longues de o m. 065 mill. à o m. 08 cent., et larges de o m. 02 cent., correspondent à neuf tenons d'égales dimensions sur le bord inférieur du couvercle; l'adhérence entre les deux parties du cercueil était ainsi obtenue de façon parfaite.

Quant à la décoration, elle est, nous l'avons vu, d'aspect général bleu et vert, et nous avons constaté qu'elle était soignée et finement exécutée.

Conservation. Très bonne dans l'ensemble, sauf les tenons du couvercle, le sommet antérieur de la tête et les deux épaules, qui n'existent plus. Les couleurs sont très atténuées, mais il en reste partout assez pour qu'on puisse se faire une idée exacte de ce qu'elles pouvaient être.

La bibliographie est la même que pour le cercueil précédemment décrit (n° 41044), les deux monuments ayant toujours été considérés comme formant un seul tout.

41046. Cercueil intérieur du (dit , , etc.), fils du 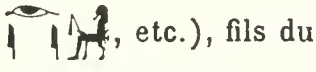 et de la dame 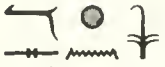 . — Bois de sycomore recouvert de toile stuquée peinte, mais non vernie. — Longueur : 1 m. 85 cent.; largeur : à la tête, 0 m. 35 cent.; aux épaules, 0 m. 55 cent.; aux pieds, 0 m. 31 cent.; hauteur : à la tête, 0 m. 45 cent.; aux pieds, 0 m. 40 cent. — Deir-el-Bahari. — Époque pré-saïte (pl. VIII).

I. COUVERCLE.

(Hauteur : à la tête, 0 m. 22 cent.; aux pieds, 0 m. 25 cent.).

A. — Extérieur.

Tête. Corps humain à tête d'homme peinte en rouge; l'œil est noir, sauf la sclérotique qui est blanche. Le collier de barbe est représenté sur les joues et le menton par un large trait noir. La barbe postiche est tombée, et laisse voir, béant, l'orifice carré (2 centimètres de côté et 3 centimètres 1/2 de profondeur) dans lequel elle était enfoncée. Le visage est assez éraillé. La perruque, rayée en bleu et jaune, est très sale et en grande partie décolorée. Les rayures sont moins larges que sur la généralité des autres perruques; elles descendent très bas sur le front, jusqu'à un centimètre à peine des sourcils. La longueur de la perruque, depuis l'ovale qui la recouvre sur le sommet du crâne jusqu'à l'extrémité inférieure des deux tresses de devant, est de 0 m. 43 cent.; la largeur des tresses sur la poitrine est de 0 m. 08 cent. chacune, avec un intervalle de 0 m. 09 cent. entre les deux tresses; la saillie des tresses sur le collier est de 0 m. 025 mill.; elles sont bordées à leur extrémité inférieure par une bande horizontale jaune, large d'un centimètre environ.

L'ovale décorant la surface du crâne, par-dessus la perruque, mesure 0 m. 41 cent. de hauteur sur 0 m. 35 cent. de largeur, y compris la triple bordure ornementale qui l'entoure, dont la largeur constante est de 0 m. 07 cent. Il est très mutilé et

décoloré. La bordure consiste en rangs de feuilles pointues, vertes avec un point rouge, sur fond blanc, et entre ces deux rangs court une bande continue de rectangles polychromes; un filet vert ou rouge forme lisière entre chacun de ces trois rangs d'ornements.

La surface restée libre à l'intérieur de cette triple bordure mesure o m. 26 cent. de hauteur sur o m. 20 cent. de largeur; toute la moitié inférieure, sur la cuve, en est complètement détruite. La moitié supérieure, sur le couvercle, porte l'image de la déesse Nephthys, debout (hauteur, o m. 45 cent.; largeur, o m. 18 cent.), regardant vers la droite du défunt ( ), les ailes à demi ouvertes, en triangle , et les bras étendus parallèlement aux ailes. De la main gauche la déesse tient le signe de la vie, , et de la main droite elle tient le signe de la respiration, . Elle est grossièrement dessinée, et ses couleurs ont subi de fortes altérations. Les chairs sont vertes, la perruque bleue, le bandeau frontal rouge. Le signe dont est coiffée la déesse a son vert et son blanc et rouge avec contours jaunes.

Le collier et les bracelets sont jaunes, la robe et les bretelles rouges. Les ailes sont divisées en trois registres seulement, au lieu des quatre qui sont généralement d'usage. Le registre supérieur est jaune uni, sans mouchetage ni écailles; puis vient un rang de plumes vertes soutachées de rouge à leur lisière inférieure, et enfin un rang de plumes bleues soutachées comme les précédentes. Le et le dans les mains de la déesse sont dessinés en noir avec l'intérieur peint en blanc.

La légende, qui devait se continuer en lignes horizontales sur la cuve, ne compte plus que les *six* lignes verticales écrites sur le couvercle, à raison de trois à droite de la déesse et trois à gauche, les unes et les autres au-dessus des bras. Les hiéroglyphes, noirs, en sont très grossièrement dessinés; les filets de séparation entre les lignes sont bleus :

( ) 1 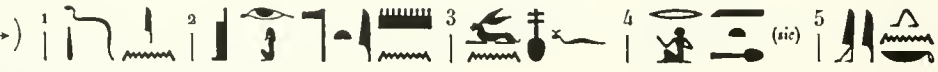 (sic) 5 6 . La suite a disparu.

Poitrine. La poitrine est décorée du large collier habituel, haut de o m. 16 cent. et divisé en neuf rangs d'ornements auxquels vient s'ajouter à la base une rangée de pendeloques ovales. Le haut du collier, sur le milieu de la gorge, entre les deux tresses formées par la perruque, est bordé par sept étroites bandes horizontales, alternativement rouges et bleues. Les rangs du haut ne sont pas les mêmes sur les épaules que sur la gorge. Les pendeloques ovales du bas sont bleues et serties de jaune, sur fond blanc. Les neuf rangs consistent en ornements d'ordre végétal (feuilles, fleurs, rosaces) multicolores, avec prédominance de bleu et de vert.

Sur les épaules le collier se termine par une tête de faucon, dont il est séparé par une petite bande de rectangles polychromes; ces deux têtes de faucon sont jaunes, avec

le bec et l'œil noirs, les plumes du cou et de la gorge alternativement jaunes et bleues. La tête peinte sur l'épaule gauche a disparu ainsi que la plus grande partie du collier de ce côté.

Au-dessous du collier, empiétant sur lui de quatre centimètres et demi en hauteur, est représentée la traditionnelle déesse Nouit, assise sur la porte. Sa hauteur est de o m. 19 cent., y compris le disque qui la coiffe et le support sur lequel elle repose, et sa largeur, d'une extrémité d'aile à l'autre, est de o m. 58 cent., soit presque toute la largeur du couvercle. La déesse regarde vers la gauche du défunt (⟶). Les chairs sont vertes (assez souvent décolorées en noir), la perruque est bleue (décolorée en vert), le bandeau frontal est rouge. Le disque dont est coiffée la déesse est jaune, et les signes , qui servent à écrire son nom, sont peints en noir, en surcharge par-dessus ; le scribe avait tout d'abord écrit incorrectement le nom de la déesse; il a corrigé son erreur sans prendre le soin d'effacer complètement ses premières lettres. Les bracelets sont noirs, avec liseré jaune sur leurs deux bords. Le collier semble avoir été jaune (?). La robe et les bretelles sont rouges. La déesse tient dans chaque main la plume d'autruche , celle de la main droite colorée en blanc, celle de la main gauche en vert. Les ailes sont, comme les bras, complètement déployés, de façon à occuper la position horizontale. Elles sont divisées en quatre registres : écailles noires sur fond jaune, plumes bleues, plumes vertes, plumes bleues; les trois rangs de plumes sont soutachés de rouge.

La porte sur laquelle est assise la déesse mesure o m. 10 cent. de largeur et o m. 06 c. de hauteur. Elle présente l'aspect ci-contre (fig. 37).

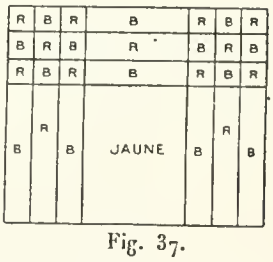

Fig. 37.

Les différents carrés et rectangles sont séparés les uns des autres par de petits filets blancs verticaux et horizontaux, qui se coupent, eux aussi, à angle droit; aux points d'intersection de tous ces filets blancs sont ménagés de petits carrés ■, peint en noir.

De chaque côté de cette porte, et sous les ailes de la déesse, sont peintes des lignes verticales d'hiéroglyphes noirs sur fond alternativement jaune et brun, avec filets de séparation bleus entre les diverses lignes; il y a 11 de ces lignes à droite, et 11 également à gauche; leur hauteur, épousant le contour du bas des ailes, va en croissant de o m. 065 mill. sur le milieu du couvercle à o m. 20 cent. sur les côtés. Les hiéroglyphes sont épais et très soignés :

Côté droit : (⟶) 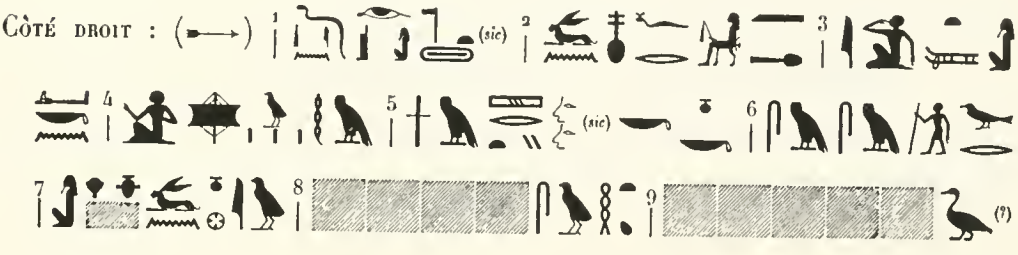

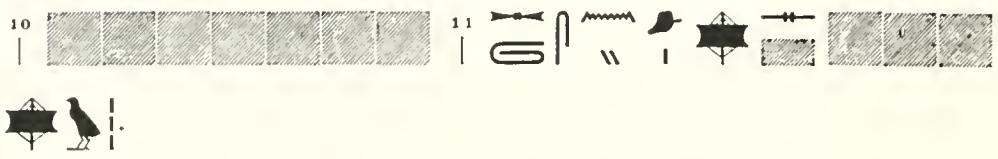

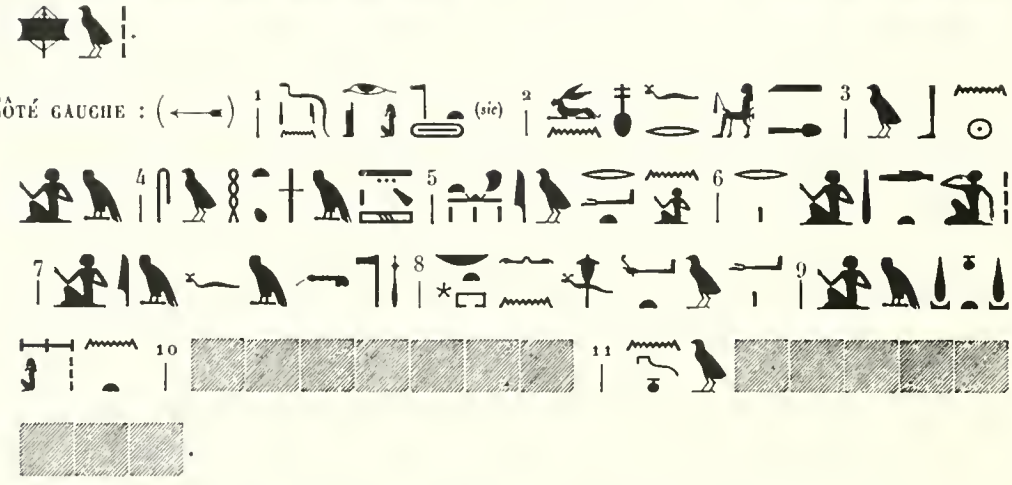

Au-dessous de ces lignes et au-dessous de la porte sur laquelle est assise la déesse, une longue ligne horizontale d'hiéroglyphes court sur toute la largeur du couvercle (0 m. 60 cent.), encadrée entre deux bandes parallèles de rectangles polychromes; elle mesure 0 m. 02 cent. de hauteur (0 m. 05 cent. avec les deux bandes de rectangles), et contient la phrase si fréquente du chapitre CLVI du *Livre des Pyramides*, expliquant l'image de Nouit précédemment décrite :

Ventre et jambes. La partie comprise entre la poitrine et la naissance du chevet porte une décoration sensiblement différente de celle que nous avons rencontrée sur les cercueils précédents à cet endroit. Nous n'avons plus la large bande médiane composée de plusieurs lignes verticales d'hiéroglyphes surmontées de la vignette où la momie reçoit dans l'autre monde la visite de son âme; cette bande est remplacée par une seule ligne verticale de textes (0 m. 86 cent. de longueur depuis la poitrine jusqu'au redressement du chevet); cette ligne occupe le milieu; elle est encadrée à droite et à gauche par une bande de rectangles polychromes; elle mesure 0 m. 03 cent. de largeur, et 0 m. 07 cent. avec les deux bandes de rectangles. Les hiéroglyphes sont grands et épais, peints en noir sur fond jaune :

Côtés. Sur les côtés de cette ligne médiane, au lieu des figures habituelles perpendiculaires à elle, nous avons des figures disposées parallèlement à la bande médiane, ainsi que les lignes verticales de légendes qui les accompagnent. Ces figures sont au nombre de six de chaque côté; elles sont debout, et encadrées à droite et à gauche (sauf la sixième) par une bande verticale de rectangles multicolores. Les cinq premières de ces figures sont des génies canopes et des divinités funéraires, abritées sous le dais habituel (fig. 38), lequel est peint en lignes rouges et bleues alternées; la sixième figure, la plus rapprochée du chevet, est un œil *oudja*, . La hauteur des six registres n'est pas constante, mais oscille entre 0 m. 08 cent. et 0 m. 13 cent. La largeur des registres va en diminuant de 0 m. 27 c. à 0 m. 17 cent., à mesure qu'on descend de la poitrine vers le chevet. Chaque registre est séparé du suivant par une bande hiéroglyphique horizontale donnant le nom et la généalogie du défunt; ces diverses bandes (quatre à droite et quatre à gauche) rappellent les bandelettes transversales dont la momie était enserrée sur toute sa longueur; elles sont toutes sur fond jaune et encadrées en haut et en bas par deux bandes parallèles de rectangles multicolores. Les lignes verticales de légendes accompagnant, sur un même registre, les figures, sont à fond alternativement jaune et brun, et séparées entre elles par des filets bleus.

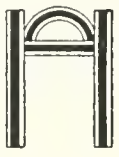

Fig. 38.

Côté droit. Les six figures représentées de ce côté sont, du haut vers le bas : Amset, Douamoutef, Anubis, Gabou, Hiq-maa-iotf, et l'œil *oudja*.

1. — Amset. Corps humain momiforme, peint en vert, à tête également verte. Les épaules sont jaunes, avec deux bandelettes noires entre-croisées en ×. Les traits du visage et la barbe pointue sont noirs, la perruque bleue, le bandeau frontal rouge. Le génie est coiffé du petit bonnet conique rouge, noir et blanc. Il tient de ses deux mains rouges sortant de l'emmaillotement l'épi (?), , vert.

Légende : neuf lignes égales, cinq en avant, cinq en arrière de la figure :

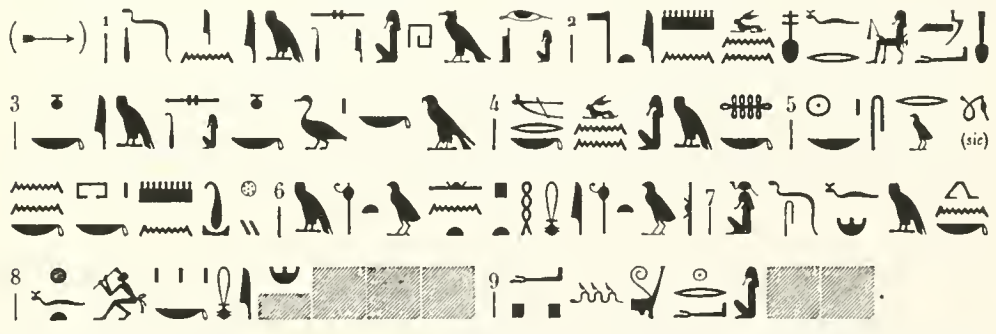

La ligne transversale au bas du registre porte : 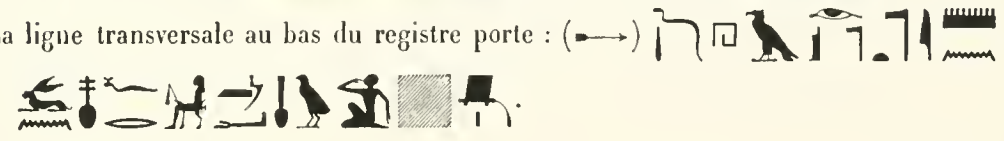

2. — Douamoutef. Corps humain momiforme vert, à tête de chacal également verte. Les épaules sont jaunes, sans bandelettes entre-croisées. Perruque bleue. Les mains, rouges, tiennent l'épi (?), , vert. Une petite ligne verticale bleue part du sommet du dais, comme pour servir de cadre à une légende hiéroglyphique, mais cette dernière n'a pas été écrite.

Légende : neuf lignes égales, cinq devant la figure et quatre derrière :

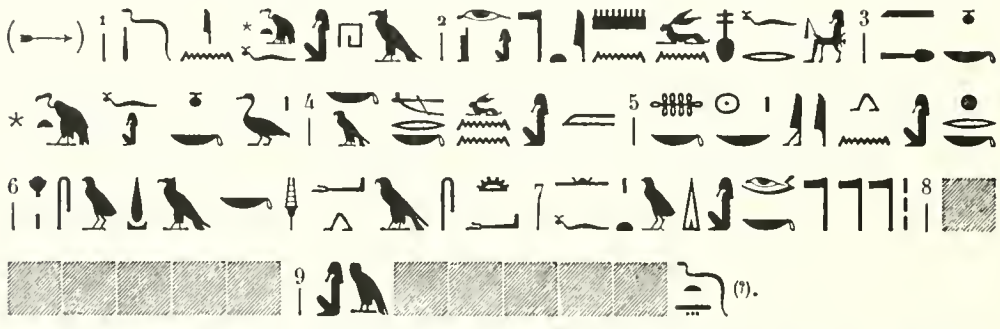

La ligne transversale au bas du registre forme la suite de la ligne transversale précédente :

3. — Anubis. Le dieu est complètement détruit, sauf un pied, bleu (?), et un fragment d'étoffe (?), rouge, qu'il devait tenir entre ses mains.

Légende : sept lignes égales, dont trois devant la figure et quatre derrière (la dernière très étroite) :

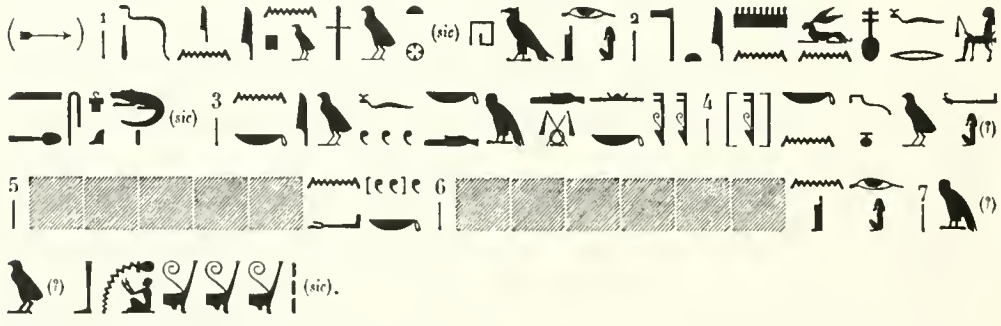

La ligne transversale au bas du registre est la suite de la ligne transversale précédente :

4. — Gabou. Corps humain bleu, à tête d'homme bleue (presque entièrement décolorée en vert); perruque noire, bandeau frontal rouge. Le dieu est coiffé du petit bonnet conique blanc, rouge et noir. Collier jaune (?). Bretelles et justaucorps rouges. Ceinture blanche. Jupon blanc à l'avant et brun à l'arrière. Longue queue pendante noire. Le dieu tient de la main droite le signe , noir et blanc, et de la main

gauche le sceptre ⌠, vert. Une petite ligne verticale bleue a été tracée au sommet, comme pour encadrer une légende; mais cette dernière n'a pas été écrite.

Légende : cinq lignes égales, dont trois en avant de la figure et deux en arrière :

La ligne transversale au bas du registre est la suite de la précédente ligne transversale :

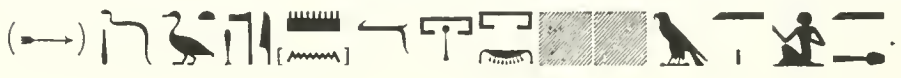

5. — Ḥiq-maa-iotf. Il est semblable au précédent, sauf qu'il n'a pas de bonnet conique sur la tête, que sa ceinture est verte, et qu'il ne tient rien dans sa main droite.

Légende : cinq lignes égales, trois devant la figure et deux derrière :

Il n'y a pas de ligne hiéroglyphique transversale entre ce registre et le suivant.

6. — L'œil oudja. Cet œil est bleu, sauf la paupière supérieure qui est rouge, la pupille qui est noire, et la sclérotique qui est blanche. Il est peint au-dessus d'un support présentant l'aspect ci-contre (fig. 39) : soit trois rectangles alternativement jaunes et bleus, et au-dessous d'eux des bandes verticales (tour à tour bleues et rouges sous les rectangles jaunes, tour à tour jaunes et vertes sous les rectangles bleus). La hauteur totale de l'œil et du support est de 0 m. 07 cent.; leur largeur est de 0 m. 05 cent.

J	BLEU					JAUNE				
R	B	J	V	J	V	J	B	R	B	R	B

Fig. 39.

Légende : cinq lignes égales, toutes derrière l'œil :

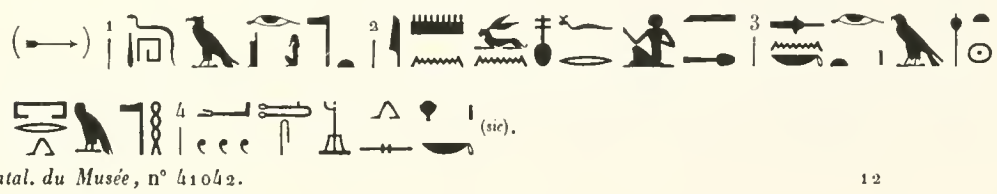

Côté gauche. Les six figures représentées de ce côté sont celles de Hapi, Qebeḥsennouf, Anubis, Ḥar-khenti-nn-maa, Khri-bôqf, et l'œil *oudja*.

1. — Hapi. Corps humain momiforme peint en vert, à tête de chien rouge; les épaules et la poitrine sont jaunes, la perruque bleue, la petite coiffure conique est noire, rouge et blanche; les deux mains, sortant de l'emmaillotement, sont peintes en rouge, et tiennent l'épi (?), , vert. Une petite ligne verticale bleue a été tracée au sommet, comme pour servir de cadre à un texte qui n'a pas été écrit.

Légende : neuf lignes verticales égales, dont cinq en avant du personnage et quatre en arrière :

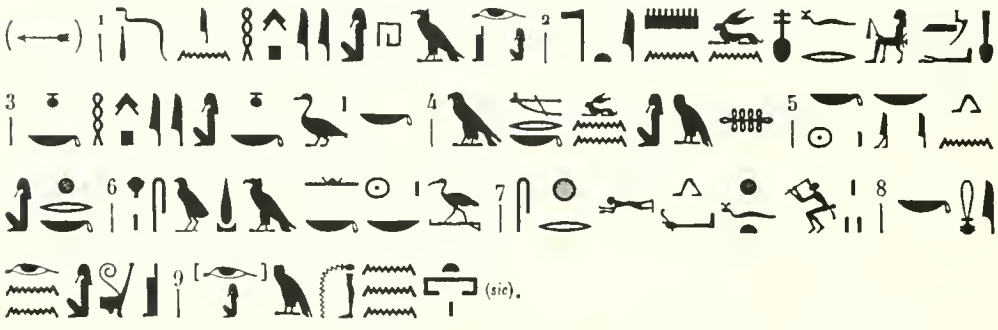

La ligne horizontale qui sépare ce personnage du suivant porte : (←)

2. — Qebeḥsennouf. Corps humain momiforme vert, à tête de faucon jaune et noire; épaules et poitrine jaunes; perruque bleue; coiffure conique noire, blanche et rouge; les deux mains, peintes en rouge et sortant de l'emmaillotement, tiennent le , vert. Au sommet, la petite ligne verticale bleue, déjà constatée sur les autres registres, est restée sans hiéroglyphes.

Légende : neuf lignes verticales égales, dont cinq devant la figure et quatre derrière :

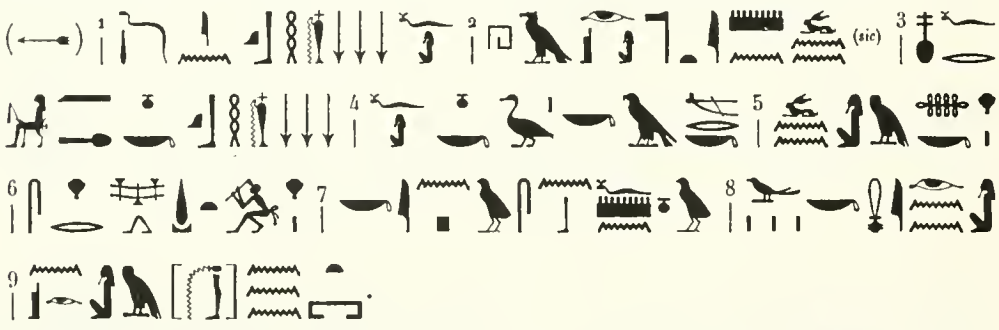

La ligne transversale au bas du registre porte : (←) 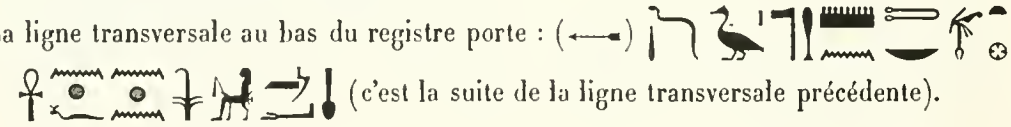 (c'est la suite de la ligne transversale précédente).

3. — Anubis. Corps humain bleu, non momiforme, à tête de chacal verte. Perruque noire. Le dieu est nu jusqu'à la ceinture, mais une bretelle blanche traverse tout le torse en diagonale. Ceinture verte. Jupon court mi-blanc (à l'avant), mi-brun (à l'arrière). Queue verte. De ses deux mains élevées à hauteur du visage le dieu tient deux pièces d'étoffe(?) rouges. Au sommet, la petite ligne verticale bleue habituelle. Cet Anubis peut servir à reconstituer l'Anubis qui lui fait vis-à-vis du côté droit, et que nous avons trouvé détruit; les deux figures devaient être, en effet, identiques.

Légende : six lignes verticales égales, dont trois devant la figure et trois derrière :

La ligne transversale au bas du registre porte : (←) 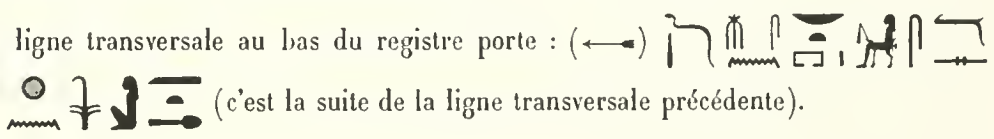 (c'est la suite de la ligne transversale précédente).

4. — Har-khenti-nn-maa. Corps humain bleu, non momiforme, à tête d'homme bleue. Perruque noire. Bandeau frontal rouge. Petite coiffure conique blanche, noire et rouge. Justaucorps et bretelles rouges. Ceinture verte. Jupon court mi-blanc, mi-brun. Queue verte. Le dieu tient de la main droite le sceptre , vert, et de la gauche le signe , noir et blanc. Au sommet, la petite ligne verticale bleue habituelle.

Légende : six lignes verticales égales, dont trois devant la figure et trois derrière :

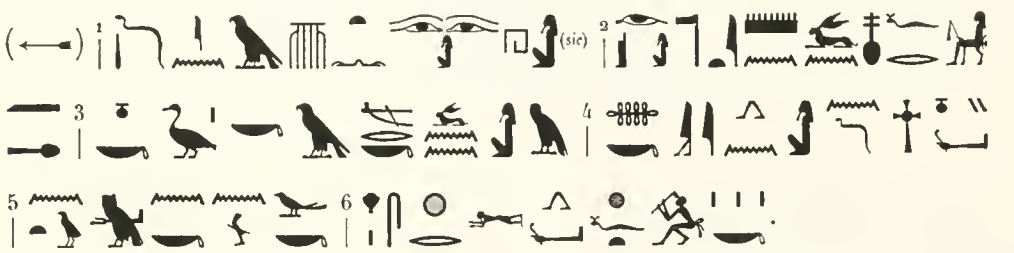

La ligne transversale au bas du registre donne la suite de la ligne transversale précédente : (←)

5. — Khri-bôqf. Identique au précédent, sauf que la ceinture est noire, qu'il ne porte pas de coiffure conique, et ne tient rien dans la main gauche. Au sommet, la petite ligne verticale bleue, sans hiéroglyphes.

Légende : cinq lignes verticales égales, dont trois devant le dieu et deux derrière :

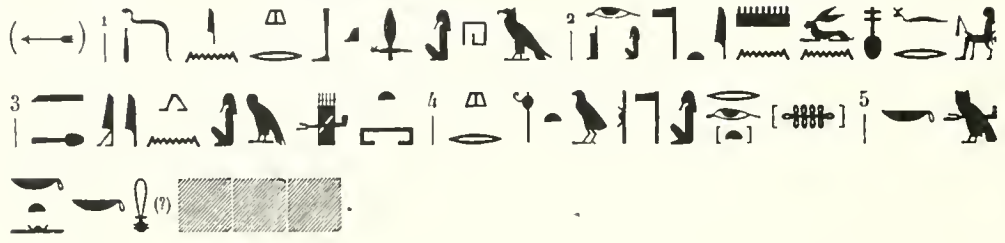

6. — L'œil oudja. Identique à celui du côté droit. La légende compte cinq lignes verticales égales tracées derrière l'œil :

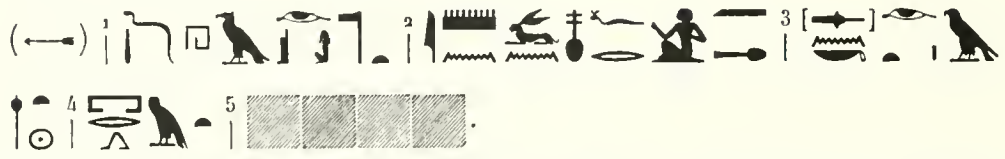

Au-dessous des deux yeux *oudja*, de chaque côté, dans le creux du chevet, entre deux bandes parallèles de rectangles multicolores, est tracée une ligne horizontale d'hiéroglyphes donnant la généalogie du défunt. Cette ligne se continue par douze petites lignes verticales écrites sur la surface même du chevet, au-dessus de la figure de la déesse Nephthys :

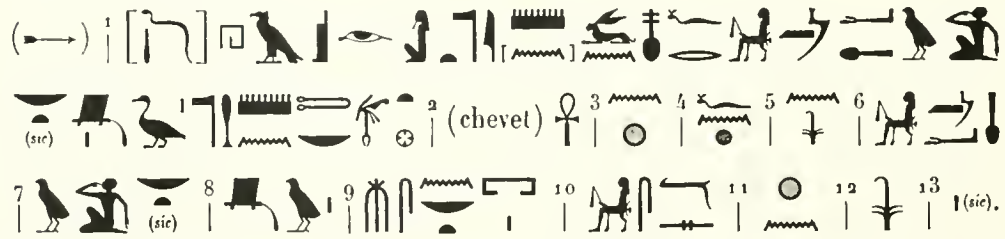

Chevet. La surface inclinée formant chevet est occupée par une image de la déesse Nephthys ailée, mesurant 0 m. 17 cent. de hauteur et remplissant toute la largeur. La déesse est orientée vers la gauche du cercueil (⟶), et assise sur un support rectangulaire; elle a les ailes et les bras horizontalement ouverts; les ailes sont même légèrement recourbées vers le haut à leurs extrémités. Les chairs paraissent avoir été vertes, mais ont tourné au noir; la perruque semble avoir été bleue, mais est devenue verte. Le bandeau frontal est rouge; le formant coiffure a le 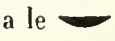 vert et le jaune avec contours noirs. Les bracelets sont noirs avec liserés jaunes; le collier est jaune. La robe et les bretelles sont rouges. Les ailes ne sont divisées qu'en trois registres : celui du haut est formé d'écailles noires sur fond jaune; puis viennent des plumes vertes et enfin des plumes bleues; les deux rangées de plumes sont soutachées d'une bordure rouge à leur extrémité inférieure. La déesse tient le signe de la main droite (noir) et le signe de la main gauche (également noir). Le support de la déesse est un rectangle de 0 m. 07 cent. de hauteur et

o m. o8 cent. de largeur, tout quadrillé en rouge, bleu, jaune, vert; chaque carreau est séparé des voisins par un filet blanc, et les intersections de ces divers filets blancs, horizontaux et verticaux, sont indiquées par de petits carrés noirs.

Le texte relatif à la déesse se compose de dix-sept lignes verticales d'hiéroglyphes, de hauteur inégale, tracées au-dessous et sur les côtés des ailes; il y a neuf lignes à gauche (devant la déesse), et huit à droite (derrière la déesse) :

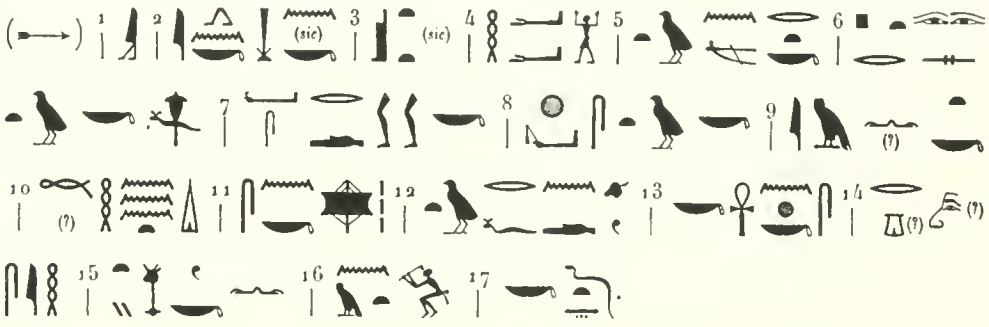

Une bande de rectangles multicolores borde le chevet sur tout son pourtour.

Côtés. De chaque côté du couvercle, derrière les figures des génies canopes et des divinités funéraires que nous avons décrites, une longue ligne hiéroglyphique horizontale donne la généalogie complète du défunt; elle court depuis le sommet de l'épaule jusqu'à l'extrémité inférieure du cercueil (le socle y compris), sur une longueur de 1 m. 60 cent. et une largeur de o m. o3 cent. Elle est encadrée par deux bandes parallèles de rectangles multicolores.

Côté droit : 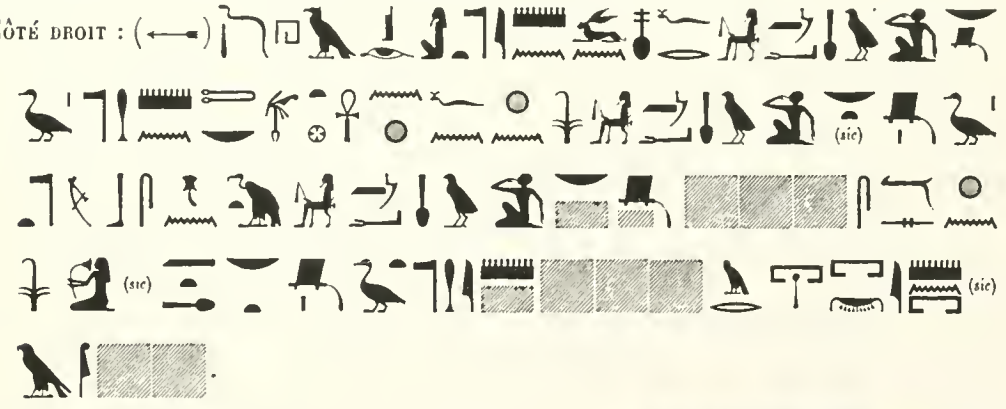

Côté gauche (cette ligne est très mutilée) : 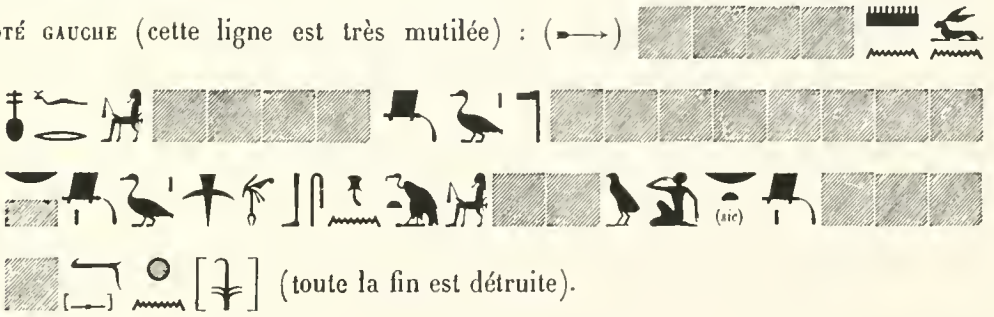 (toute la fin est détruite).

Socle. Le socle du cercueil fait corps avec lui et se divise, comme lui, en deux parties, adhérant l'une au couvercle, l'autre à la cuve. Il constitue un parallélipipède irrégulier de o m. 10 cent. de hauteur, o m. 31 cent. et o m. 29 cent. de largeur (face antérieure et face postérieure), et o m. 40 cent. de profondeur (faces latérales), dont o m. 25 cent. pour le couvercle et o m. 15 cent. pour la cuve. Le pourtour du couvercle est décoré, comme à l'ordinaire, d'une rangée de groupes juxtaposés, peints en jaune sur fond bleu, avec la boucle des rouge; cette rangée est encadrée en haut et en bas de deux rangées parallèles de rectangles multicolores. Il y a quatre groupes sur la face antérieure et trois sur chacune des faces latérales. La décoration de ce pourtour sur la cuve est différente de celle du couvercle, et sera décrite plus loin.

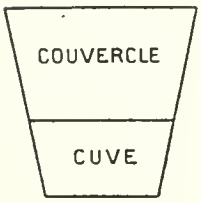

Fig. 40.

Le dessous du socle forme un trapèze (fig. 40) haut de o m. 40 cent., large de o m. 31 cent. à son sommet et o m. 29 cent. à sa base. Il est en assez mauvais état. Il est complètement encadré par une rangée de rectangles multicolores, et à l'intérieur de ce cadre sont tracées douze lignes horizontales d'hiéroglyphes (huit sur le couvercle et quatre sur la cuve); les lignes impaires (1, 3, 5, 7, 9, 11) sont à fond blanc, les lignes 2, 6, 10, à fond jaune citron, les lignes 4, 8, 12, à fond jaune orange. Elles contiennent un proscynème à Ptah-Sokar-Osiris et la généalogie complète du défunt :

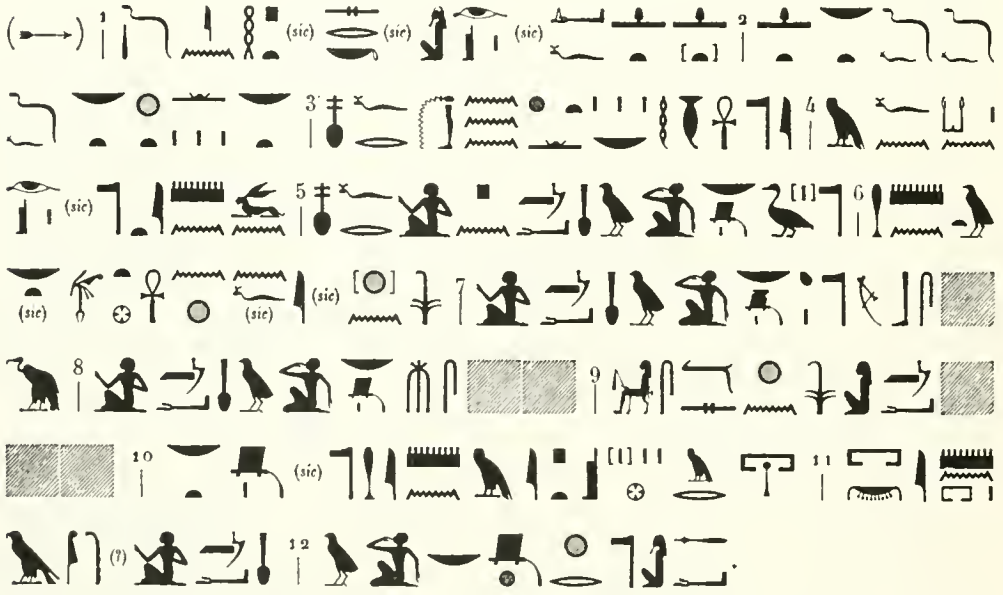

B. — Intérieur.

L'intérieur n'est pas blanc, mais polychrome. Les lignes d'hiéroglyphes dont il est complètement couvert sont peintes en blanc, en jaune citron et en jaune orange, et

les filets de séparation entre ces lignes, très épais, sont peints en bleu. Les textes peuvent se répartir en trois groupes distincts :

1° Ceux du fond sensiblement horizontal;

2° Ceux du ressaut vertical formé par le petit côté des pieds;

3° Ceux du ressaut vertical formé par le petit côté arrondi de la tête et par les deux longs côtés latéraux.

Fond. Le fond est entièrement couvert, depuis le sommet jusqu'à la naissance du creux du chevet, par soixante-cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes, d'inégale longueur : toute les lignes paires, de 2 à 64, sont à fond blanc, les lignes impaires 1, 5, 9, 13, et ainsi de suite jusqu'à 65, sont à fond jaune orange; les lignes impaires 3, 7, 11, 15, et ainsi de suite jusqu'à 63, sont à fond jaune citron. La longueur totale occupée par ce texte est de 1 m. 55 cent., et la largeur moyenne des lignes est d'environ deux centimètres et demi.

En ce qui concerne leur contenu, ces lignes se divisent de la façon suivante :

1° Lignes 1-6, le chapitre LVI du *Livre des Morts;*

2° Lignes 6-22, le chapitre LVII du *Livre des Morts;*

3° Lignes 22-29, le chapitre LVIII du *Livre des Morts;*

4° Lignes 29-34, le chapitre LIX du *Livre des Morts;*

5° Lignes 34-37, la généalogie la plus complète du défunt;

6° Lignes 37-42, le chapitre LX du *Livre des Morts;*

7° Lignes 42-65, le chapitre LXXXII du *Livre des Morts.*

Les hiéroglyphes sont noirs, gras et très lisibles bien qu'écrits rapidement; l'orthographe est assez incorrecte :

(1) Le signe ☥ a toujours, sur ce cercueil, l'aspect d'un ☥.

(1) Le défunt, que nous avons toujours vu appeler à l'extérieur du cercueil, porte partout à l'intérieur le surnom de (*Ȧri-àri*).

(2) Le signe est toujours remplacé par le sceptre .

(3) Les trois signes , et ne sont pas nettement distingués l'un de l'autre dans l'écriture.

(4) Le signe a toujours la forme .

(5) Le est tracé en surcharge par-dessus un .

(chapitre LVIII) 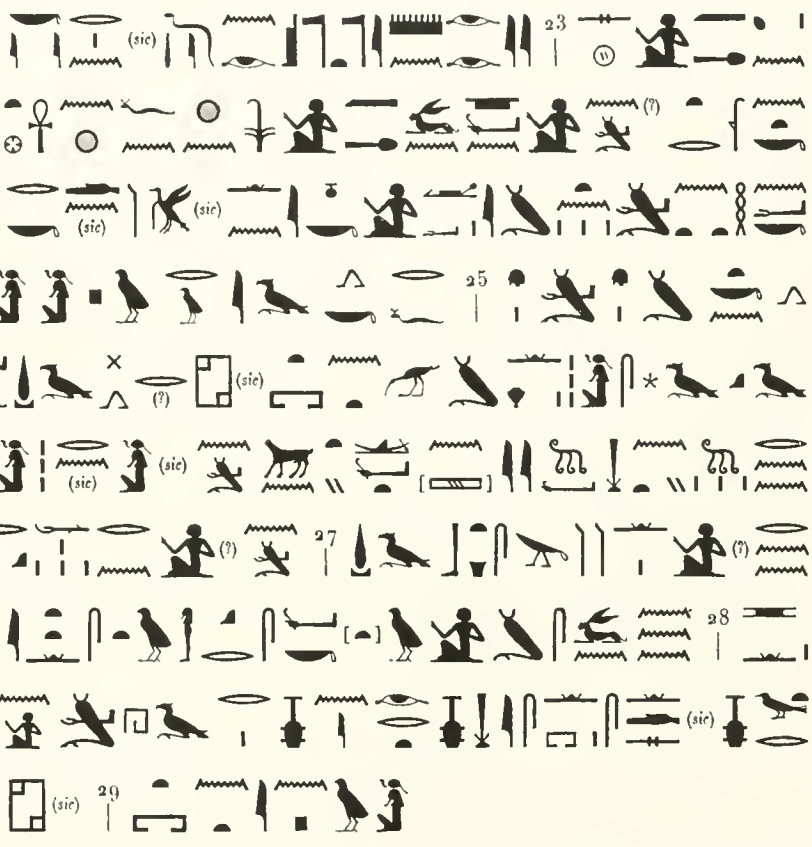

(chapitre LIX, précédé, par inadvertance du scribe, du titre du chapitre LXII) 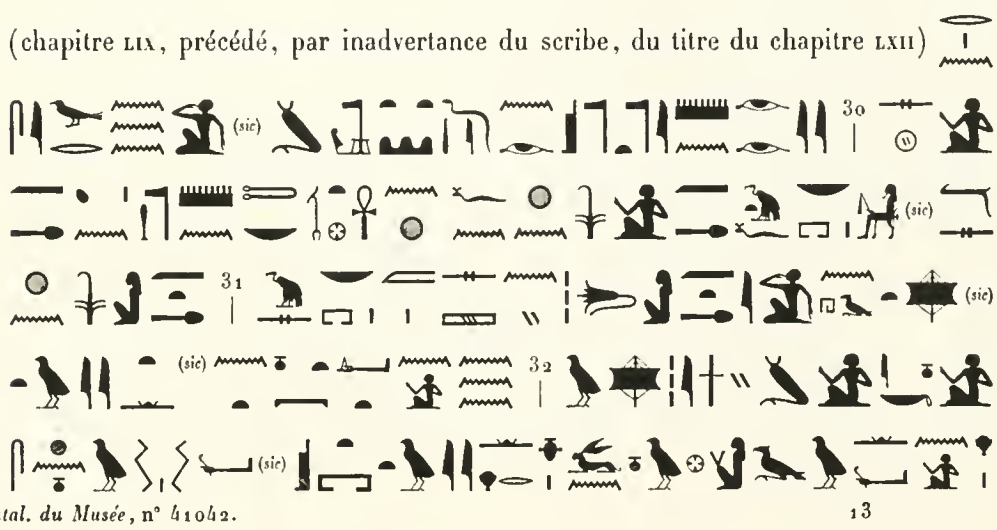

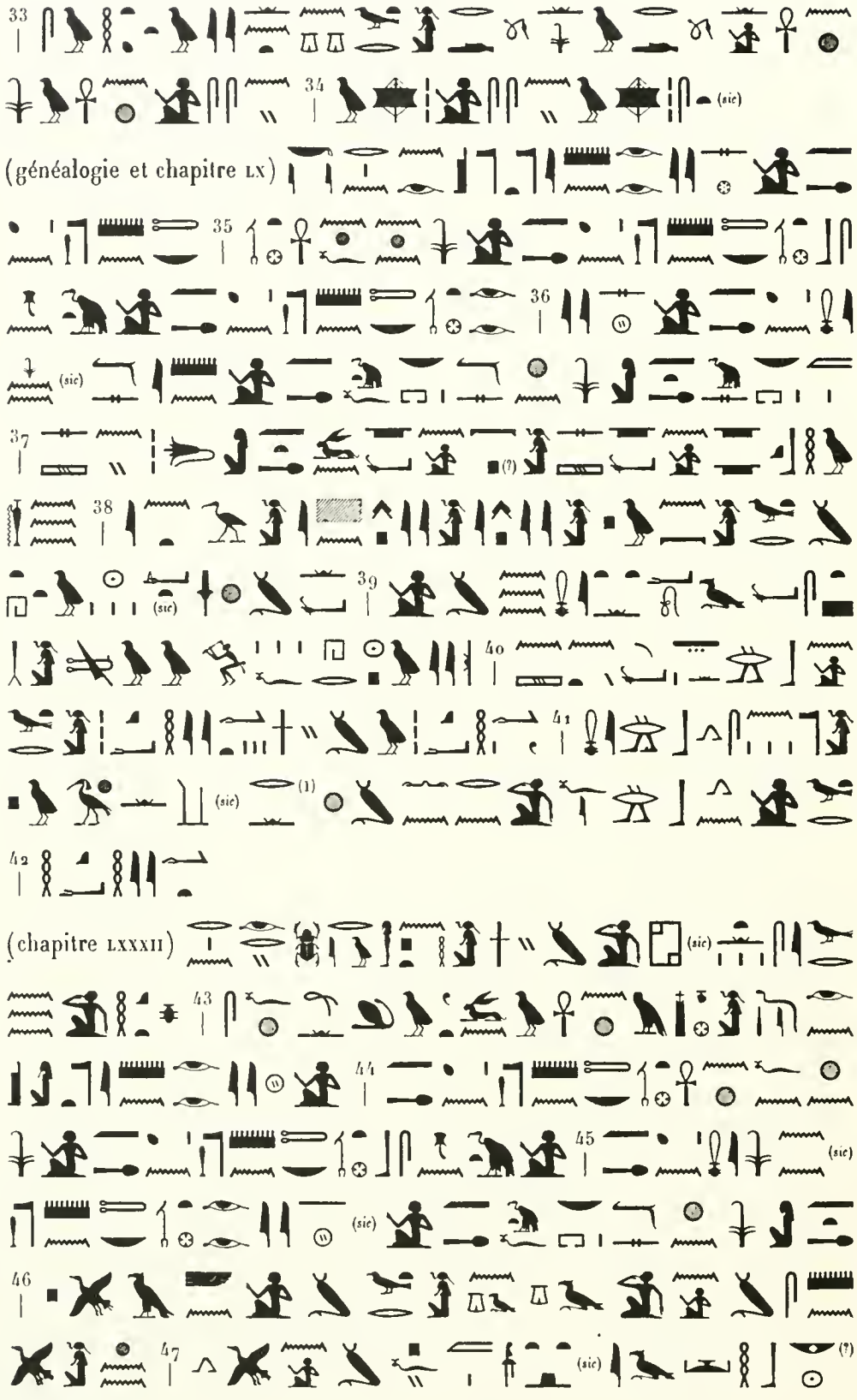
33
34
(sic)
(généalogie et chapitre LX)
35
36
(sic)
37
(?)
38
39
(sic)
40
41
(sic)
(1)
42
(chapitre LXXXII)
(sic)
43
44
45
(sic)
(sic)
46
47
(sic)
(?)

(1) Lire .

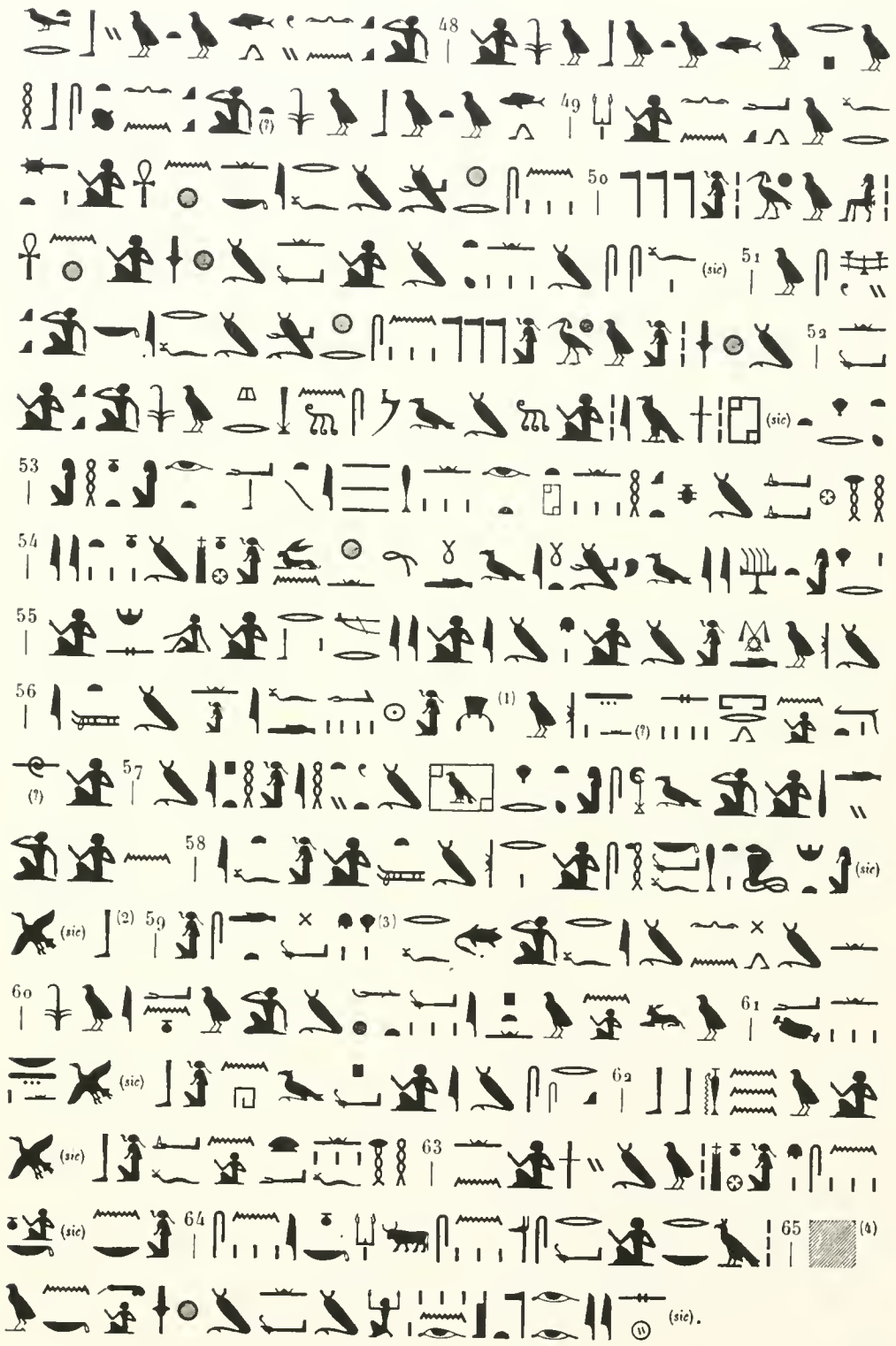

(1) Ce signe est écrit en surcharge par-dessus un qui n'a pas été complètement effacé.

(2) Lire ici et dans les deux passages suivants.

(3) Le I est écrit en surcharge sur un qui a été effacé.

(4) Un signe illisible, l'encre ayant fait tache.

Pied. Le texte qui orne le ressaut vertical formé par le petit côté correspondant au pied du cercueil se compose de douze lignes, dont neuf verticales (0 m. 14 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. de largeur totale), et trois horizontales au-dessous des précédentes. Les lignes 1, 5, 9, 10, 12 sont à fond orange; les lignes 2, 4, 6, 8, 11 sont à fond blanc; les lignes 3, 7 sont à fond jaune citron. Le contenu de ce petit texte est le chapitre LXXIV du *Livre des Morts,* assez incorrectement écrit :

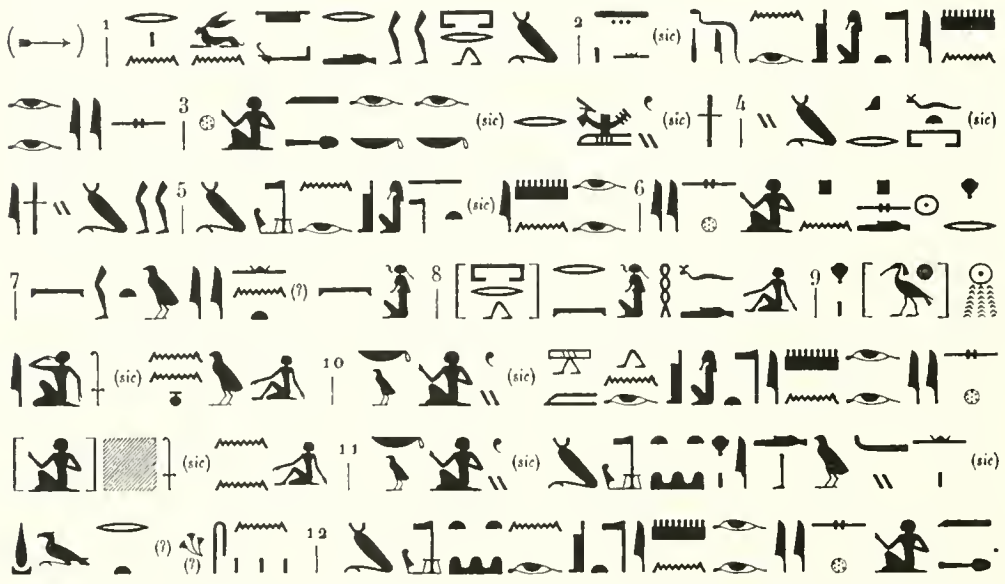

Bords verticaux. Les bords verticaux du couvercle sont ornés de quatre longues lignes horizontales, dont le début est sur le milieu du petit côté arrondi correspondant à la tête, et qui vont en s'éloignant les unes des autres, deux par deux, pour se terminer toutes à l'extrémité inférieure des longs côtés : 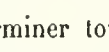 . Ces quatre lignes sont à fond jaune; elles sont bordées à leur sommet et à leur base par un filet bleu, et entre les deux lignes d'un même côté, ainsi qu'entre la première de chaque côté et les lignes du fond, est un vide resté uni et blanc d'un centimètre environ de largeur. Ces quatre lignes ont leur sommet près du fond du couvercle, et leur base près des bords. La première ligne de chaque côté contient une généalogie plus ou moins complète du défunt; la seconde contient un petit chapitre du *Livre des Morts,* à droite le chapitre XXXVI (entier), à gauche le chapitre XXXV (début) et le titre du chapitre XXXIV.

a. Lignes de droite :

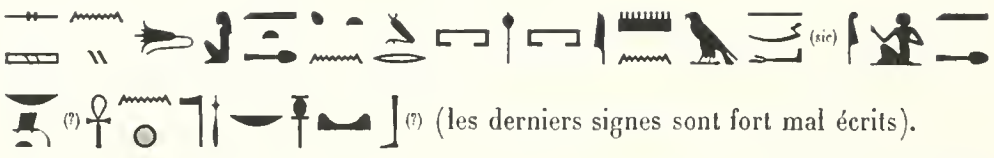

(les derniers signes sont fort mal écrits).

b. Lignes de gauche : (←) 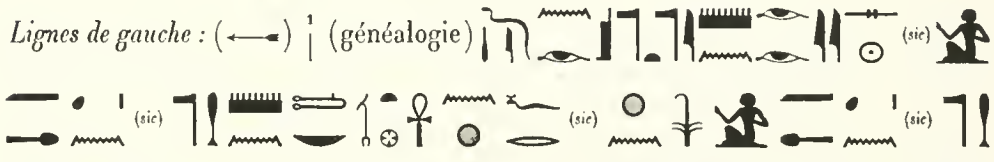

(les derniers signes sont fort mal écrits).

(chapitre xxxv [début], précédé, par inadvertance, du titre du chapitre xxxiv)

(1) Le | a été omis.

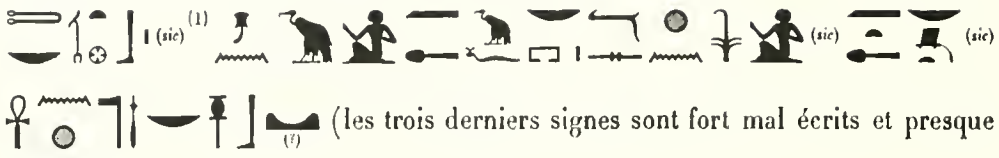

(les trois derniers signes sont fort mal écrits et presque illisibles).

L'orthographe de ces quatre lignes est très incorrecte.

II. CUVE.

(Hauteur : à la tête, o m. 19 cent.; aux pieds, o m. 15 cent.).

A. — Extérieur.

Toute la surface extérieure est décorée de textes, à l'exception de la nuque sur laquelle retombe la perruque, et du socle.

Tête. La perruque mesure o m. 45 cent. de longueur depuis l'ovale du crâne jusqu'à l'extrémité inférieure des rayures; sa largeur est de o m. 29 cent. à son extrémité sur la nuque. Les rayures verticales sont peintes en bleu, jaune orange et rouge; elles sont larges et espacées; tout le bleu, ou à peu près, a disparu, et les rayures qui étaient peintes en bleu sont maintenant jaune clair. L'extrémité inférieure des rayures est bordée d'un liseré horizontal jaune orange, large d'environ deux centimètres.

Socle. Le socle forme un petit cube de o m. 10 cent. de hauteur, o m. 30 cent. de largeur, et o m. 15 cent. de profondeur. La décoration de sa face postérieure et du bas de ses deux faces latérales est la même, et consiste en une rangée de grands rectangles alternativement orange et jaune clair; sous chaque rectangle orange sont tracées cinq rayures verticales tour à tour jaune clair, rouge, jaune clair, rouge et jaune clair; sous chaque rectangle jaune clair sont tracées cinq rayures tour à tour orange, jaune, orange, jaune et orange. Les teintes jaunes sont presque toutes décolorées en blanc. Sur la partie supérieure des faces latérales du socle la décoration comporte la fin de la longue ligne hiéroglyphique de textes qui court sur toute la longueur de la cuve, de chaque côté, encadrée entre deux rangées parallèles de rectangles multicolores.

Fond plat et côtés. Le fond plat est en légère saillie par rapport aux bas côtés arrondis; il forme donc une grande surface rectangulaire de 1 m. 20 cent. de longueur sur o m. 24 cent. de largeur. Il est bordé à droite et à gauche par deux rangées de rectangles multicolores courant sur toute sa longueur. Ce fond plat et les bas côtés portent un seul et même texte, formant un ensemble unique. Ce texte commence

(1) La syllabe a été omise.

sur le côté droit, se continue sur le fond plat, et se termine sur le côté gauche; il se répartit entre ces trois groupes de la façon suivante :

1. — Côté droit. Quarante lignes horizontales (→), de longueur inégale variant avec la largeur des diverses parties de la cuve : les lignes impaires, 1, 3, 5, 7, etc., jusqu'à 39, sont à fond blanc; les lignes 2, 6, 10, 14, etc., jusqu'à 38, sont à fond brun; les lignes 4, 8, 12, 16, etc., jusqu'à 40, sont à fond jaune citron. La majeure partie de ces quarante lignes a disparu avec le revêtement de toile stuquée qui, non réparé, continue encore actuellement à se détacher du bois et à tomber en plaques plus ou moins larges.

2. — Dos. Sept longues lignes verticales égales (→) occupant toute la longueur : les lignes impaires 1, 3, 5, 7 sont à fond blanc; les lignes 2 et 6 sont à fond jaune citron; la ligne 4 est à fond brun.

3. — Côté gauche. Quarante et une lignes horizontales (←), de longueur inégale; les lignes impaires 1, 3, 5, 7, etc., jusqu'à 41, sont à fond blanc; les lignes 2, 6, 10, 14, etc., jusqu'à 38, sont à fond brun; les lignes 4, 8, 12, 16, etc., jusqu'à 40, sont à fond jaune citron.

Les traits de séparation entre les diverses lignes, très épais, étaient peut-être bleus jadis, mais ont tourné en majeure partie au noir.

Le contenu de ces quatre-vingt-huit lignes d'hiéroglyphes peut se diviser en deux parties :

1° De la ligne 1 à la ligne 22, la généalogie complète du défunt;

2° De la ligne 23 à la ligne 88, le chapitre LXXI du *Livre des Morts*, presque entier.

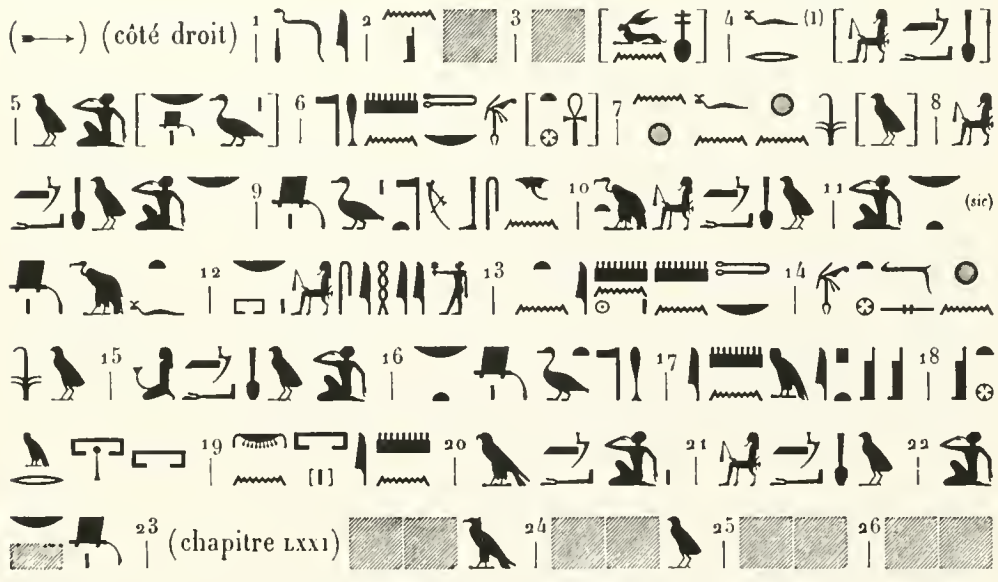

(1) Le défunt reprend ici son nom d'Ouennofré, qu'il portait à l'extérieur du couvercle.

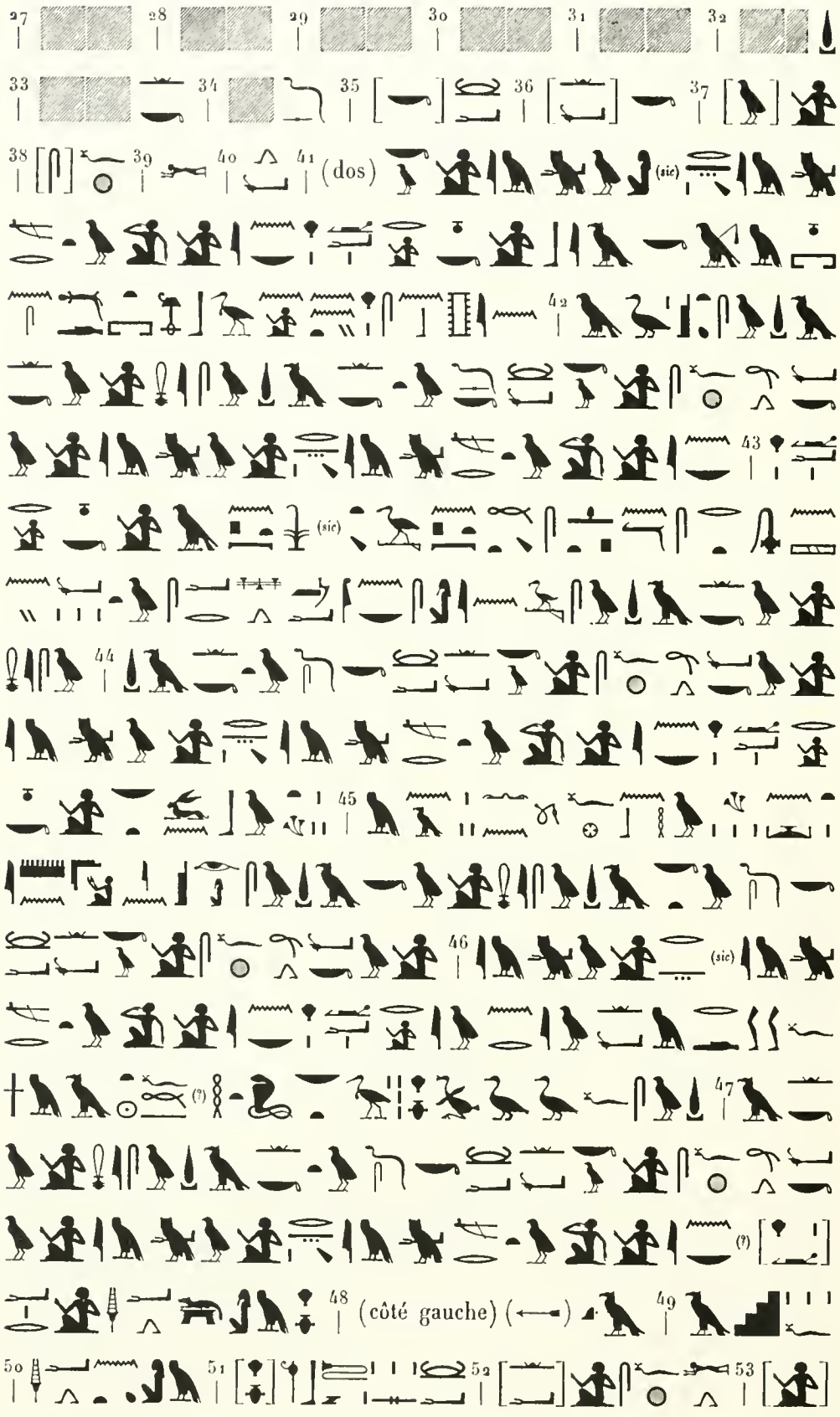
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
(dos)
(sic)
42
43
(sic)
44
45
46
(sic)
(?)
47
(?)
48
(côté gauche)
49
50
51
52
53

chapitre LXXI est resté inachevé).

Lignes horizontales des côtés. De chaque côté, entre deux longues bandes parallèles de rectangles multicolores, court une longue ligne horizontale d'hiéroglyphes noirs sur fond brun; ces lignes commencent au sommet de l'épaule et se terminent à l'extrémité inférieure du socle, sur lequel, contrairement à l'usage, elles empiètent. Leur longueur est de 1 m. 60 cent. et leur hauteur de 0 m. 03 cent.

a. CÔTÉ DROIT :

(lacune de 0 m. 60 cent.)

b. CÔTÉ GAUCHE : 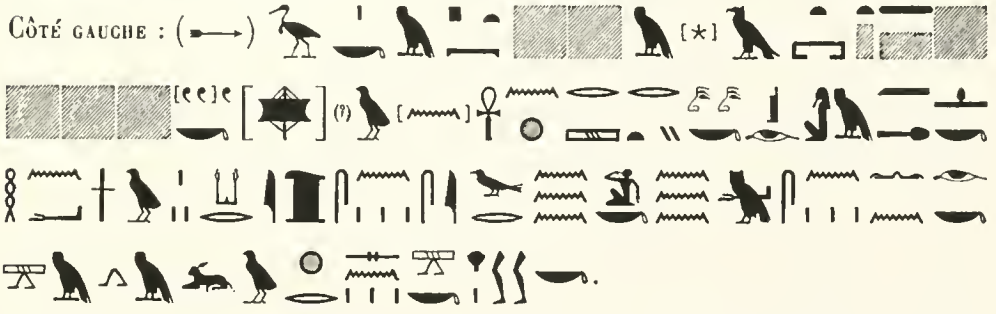

Au-dessus de cette ligne de textes la cuve se termine de chaque côté par une lisière unie, peinte en rouge, large de quelques centimètres.

B. — Intérieur.

L'intérieur de la cuve est, comme l'intérieur du couvercle, complètement rempli de textes. Les couleurs sont les mêmes que celles du couvercle. Ces textes se divisent en deux groupes, ceux des bords verticaux et ceux du fond plat.

Bords. Les bords verticaux des quatre côtés sont décorés de quatre longues lignes horizontales, partant toutes du milieu du côté arrondi correspondant à la tête pour se continuer sur les longs côtés et se terminer sensiblement au milieu du petit côté correspondant aux pieds; ces lignes sont superposées deux à deux, et sont à fond blanc; un filet bleu les borde sur toute leur longueur à leur base et à leur sommet, et l'intervalle assez large qui les sépare l'une de l'autre est peint en jaune. Ces lignes vont en diminuant de hauteur de la tête (o m. o6 cent.) aux pieds (o m. o3 cent.). Leur longueur est de 2 mètres chacune.

a. Lignes de droite : (⟶) 1 (en haut)

2 (en bas)

b. Lignes de gauche : (⟵) 1 (en haut)

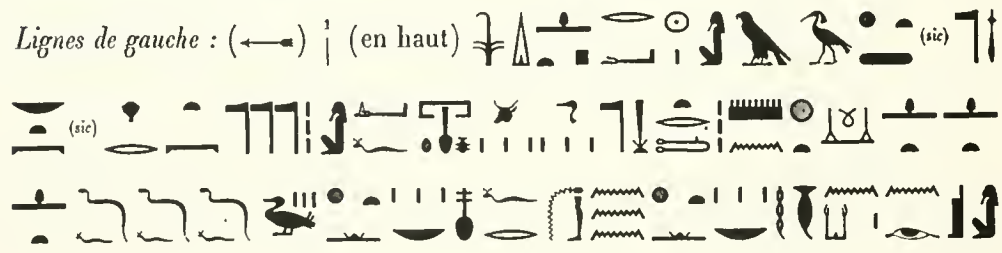

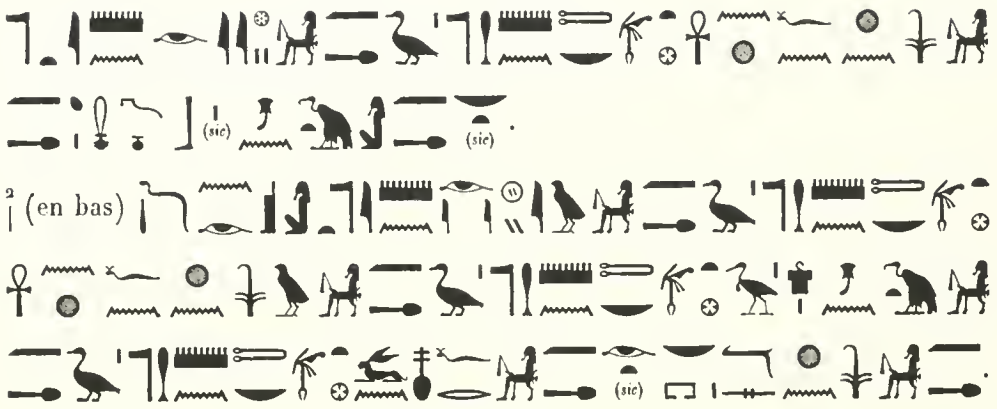

Il est intéressant de constater que l'arrière-grand-père du défunt s'appelle, comme le défunt lui-même, tantôt *Ouennofré* tantôt *Âri-âri*.

Fond. Le fond plat de la cuve est complètement couvert, de la tête aux pieds, par soixante-sept lignes horizontales d'hiéroglyphes, de longueur inégale suivant la largeur du fond en ses diverses parties. Ces lignes, bien écrites et absolument intactes, sont séparées entre elles par des filets bleus. Les lignes impaires 1, 3, 5, 7, etc. jusqu'à 67, sont à fond blanc; les lignes 2, 6, 10, 14, etc. jusqu'à 66, sont à fond jaune orange; les lignes 4, 8, 12, 16, etc. jusqu'à 64, sont à fond jaune citron.

En ce qui concerne leur contenu, ces lignes se divisent en plusieurs sections :

1° Lignes 1-3, généalogie incomplète du défunt;

2° Lignes 3-14, chapitre XXIII du *Livre des Morts,* en entier;

3° Lignes 14-17, généalogie plus complète;

4° Lignes 17-45, chapitre LXXXV du *Livre des Morts,* en entier;

5° Lignes 45-49, chapitre LXXV du *Livre des Morts,* première moitié;

6° Lignes 49-67, chapitre LXXI du *Livre des Morts,* incomplet.

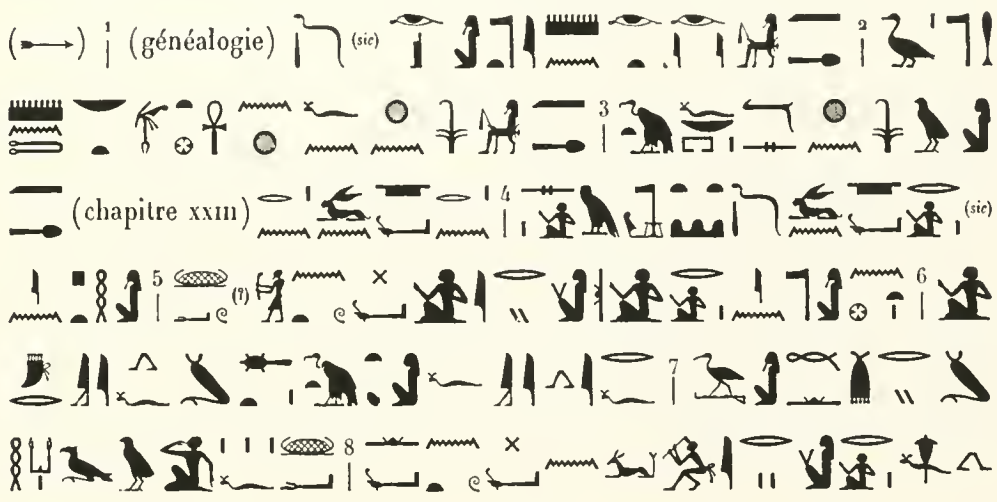

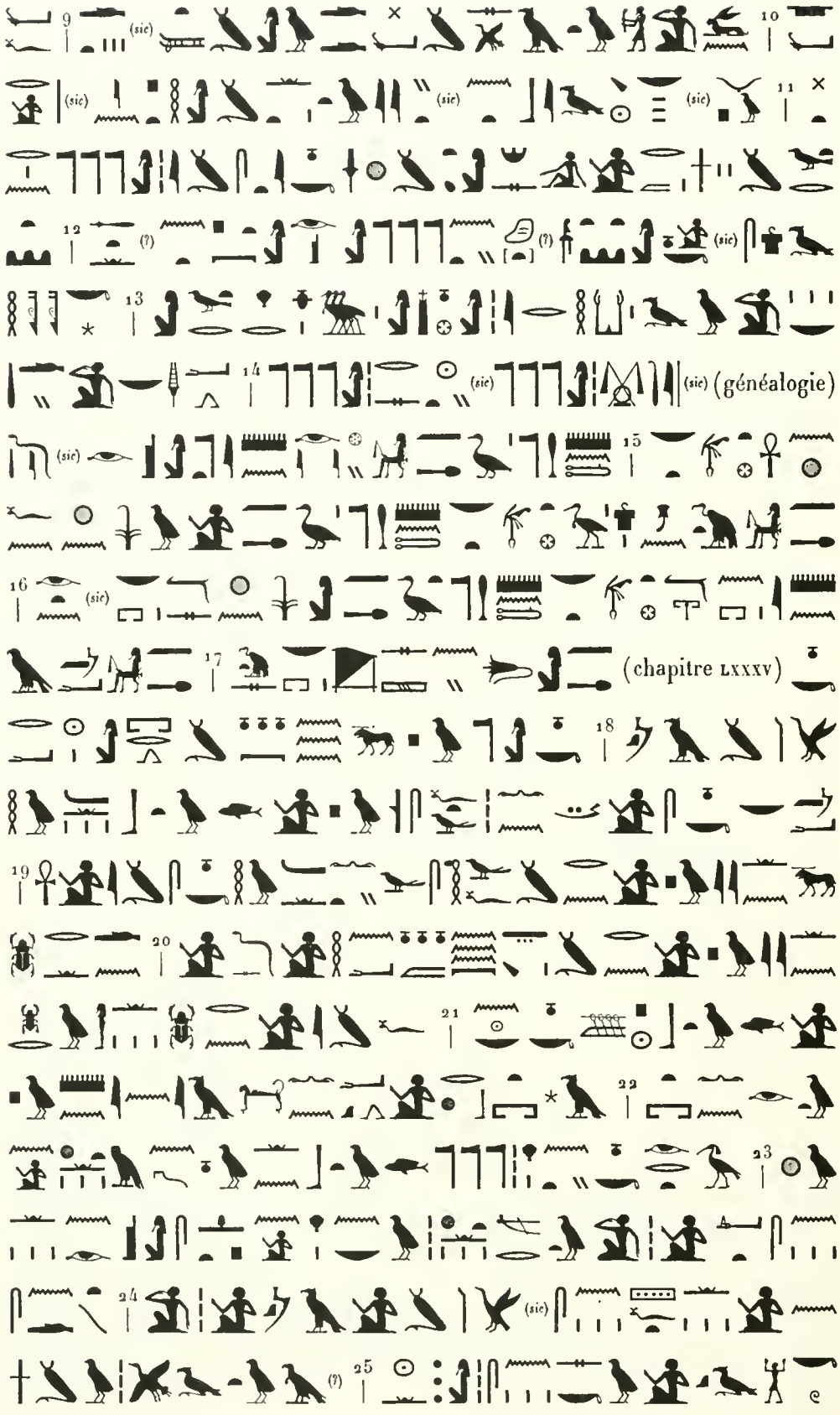
9
(sic)
10
(sic)
(sic)
11
12
(?)
(?)
(sic)
13
14
(sic)
(sic) (généalogie)
(sic)
15
16
(sic)
17
(chapitre LXXXV)
18
19
20
21
22
23
24
(sic)
(?)
25

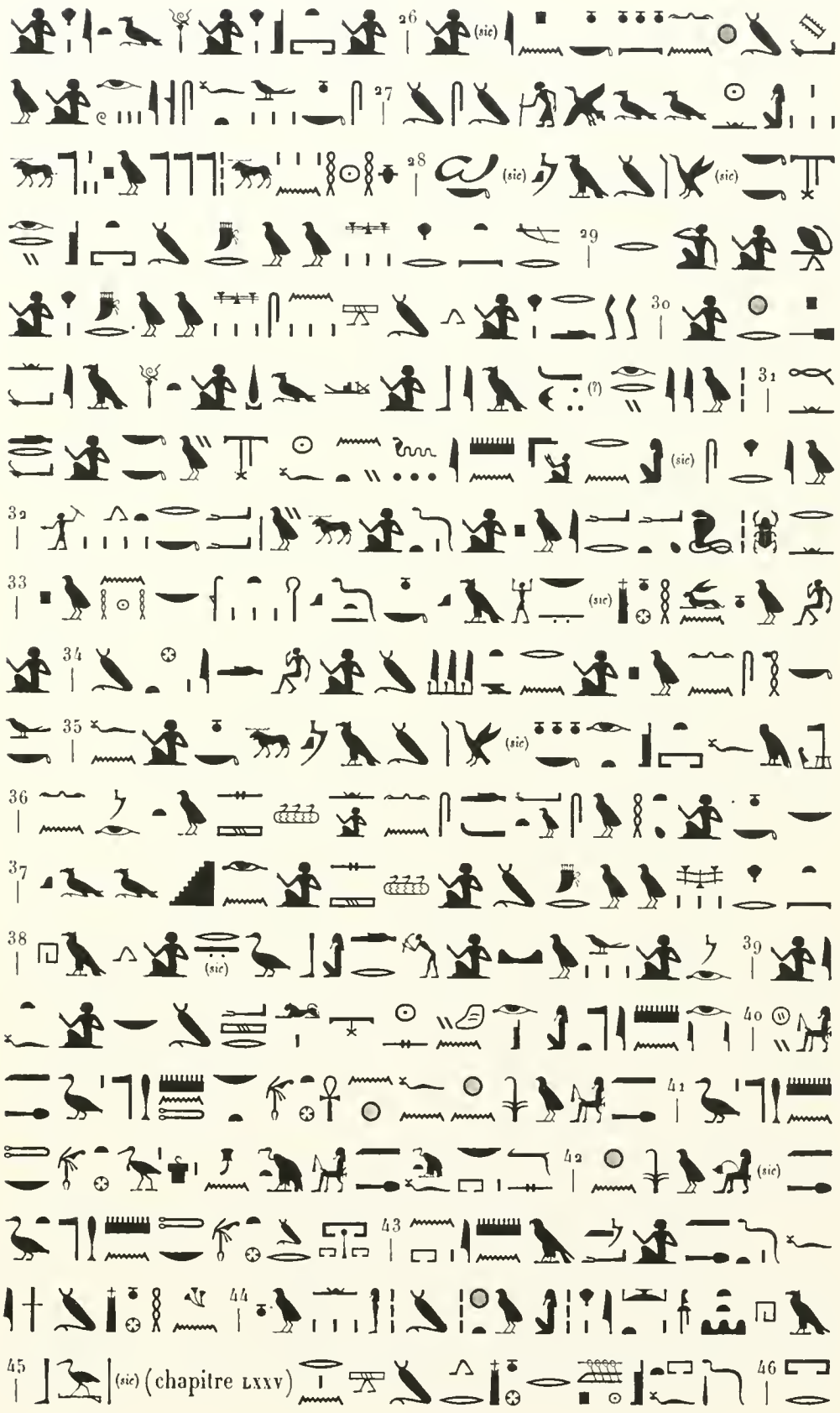
26
(sic)
27
28
(sic)
(sic)
29
30
31
(?)
(sic)
32
33
(sic)
34
35
(sic)
36
37
38
(sic)
39
40
41
42
(sic)
43
44
45
(sic) (chapitre LXXV)
46

(le chapitre est resté inachevé).

Technique. La cuve et le couvercle sont taillés chacun dans un tronc d'arbre unique, et forment chacun un seul ensemble. L'épaisseur moyenne du bois est de trois centimètres. L'assemblage des deux moitiés est obtenu à l'aide du procédé habituel : mortaises, tenons et chevilles. Tandis que la cuve compte huit mortaises le couvercle ne porte que sept tenons. Trois tenons sur sept (il n'y en a pas à la partie inférieure du côté gauche) sont encore intacts; deux sont cassés; deux ont complètement disparu. La polychromie du fond des lignes hiéroglyphiques donne à l'ensemble un aspect peu

ordinaire dans les cercueils de cette série. L'intérieur surtout tranche agréablement avec les monotones fonds blancs que nous voyons habituellement.

Conservation. Parfaite à l'intérieur, mais à l'extérieur le revêtement de toile stuquée a disparu sur des espaces considérables, principalement sur les longs côtés de la cuve. En outre, ce cercueil n'a jamais été restauré, ni exposé dans les galeries du Musée; c'est à peine si par endroits on retrouve la trace de quelques essais, non achevés, de réparation au plâtre. Les deux moitiés ont été longtemps séparées, car j'ai retrouvé le couvercle dans un magasin du Musée, au premier étage, et la cuve dans les galeries du sous-sol. Le bois a joué différemment pour ces deux parties, si bien qu'il est impossible actuellement d'obtenir l'adhérence parfaite de l'ensemble.

Bibl. : Maspero, *Catalogue sur fiches*, n° 4964 (ce cercueil ne semble avoir été vu ni par De Rougé, ni par Lieblein, ni par Piehl; aucun de ces savants n'en a fait, en tout cas, mention)[1]. Il ne figure pas davantage sur la liste donnée par Baillet.

41047. Cercueil de , variantes , , (sic), fils de 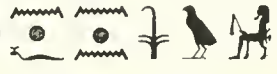 et de la dame 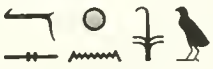 . — Toile stuquée et peinte, sans bois. — Longueur : 1 m. 90 cent., sans le pied, qui est exposé isolément dans une autre salle du Musée; 1 m. 98 cent. avec le pied. Largeur : 0 m. 42 cent. à la tête, 0 m. 60 cent. aux épaules, 0 m. 38 cent. aux pieds. Hauteur : 0 m. 39 cent., dont 0 m. 18 cent. pour le couvercle et 0 m. 21 cent. pour la cuve. Épaisseur : un centimètre à un centimètre et demi. — Deir-el-Bahari. — XXV^{e} ou XXVI^{e} dynastie (pl. IX-X).

Ornements et inscriptions.

Le sommet de la tête est décoré de la scène habituelle que nous avons déjà rencontrée sur le cercueil de Nasr-Amon, frère aîné de Basanmaut; cette scène occupe, avec la légende qui l'explique, à la fois le couvercle et la cuve, et il faut la décrire dans son ensemble en réunissant provisoirement les deux moitiés du cercueil, qui seront ensuite décrites séparément.

La scène est de forme générale ovale, la partie la plus large correspondant au derrière du crâne (cuve), la plus étroite au contraire formant le devant (couvercle). Elle mesure 0 m. 44 cent. dans sa plus grande largeur et 0 m. 41 cent. en hauteur (dont 0 m. 21 cent. sur le couvercle et 0 m. 20 cent. sur la cuve).

[1] Deux stèles de bois du Musée du Caire (Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, n^{os} 1107 et 1130) nous font encore connaître le 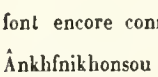 , propriétaire de ce cercueil, fils du 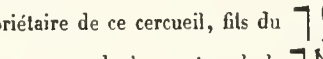 Ânkhfnikhonsou et de la dame Nsikhonsou, ainsi que son grand-père maternel, le 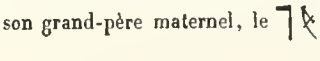 .

La déesse Nephthys, coiffée de , est assise sur le signe , les deux bras étendus et les ailes largement éployées; elle regarde vers la droite (). Elle est tout entière comprise sur la moitié supérieure (couvercle), tandis que les vingt et une lignes verticales d'hiéroglyphes qui servent de légende à la scène sont tracées sur les deux moitiés (huit sur le couvercle, treize sur la cuve).

Fig. 41.

La déesse a les chairs peintes en vert, et l'œil est noir sur fond blanc. La perruque devait être jaune primitivement, mais elle est fortement décolorée et est devenue d'un brun assez clair; le bandeau frontal est rouge, ainsi que le collier. Les six bracelets sont jaunes. La déesse est vêtue de la longue robe collante descendant de la poitrine jusqu'aux chevilles; cette robe est couleur rouge brique, ainsi que les bretelles qui servent à la fixer sur chaque épaule. Les contours du corps sont indiqués en noir, ainsi que la pointe du sein.

La coiffure a la partie supérieure () vert sombre, les contours généraux bleus, le brun clair et rouge. La déesse tient de la main gauche le symbole de la vie et de la main droite le signe ; les deux signes ont les contours bleus et l'intérieur rouge.

Les ailes sont constituées par trois rangées de plumes de couleurs différentes, les deux extrêmes étant bleues, celle du milieu verte; chaque rangée est sertie de rouge à sa lisière inférieure, et l'intervalle entre chacune des plumes des trois rangées est de la couleur du fond général (brun clair).

Le signe sur lequel est accroupie la déesse est polychrome : les deux lignes verticales des extrémités sont rouges, et les nœuds les attachant de chaque côté au filet sont deux disques verts; les lignes courbes du filet sont alternativement bleues, jaunes, vertes, jaunes, etc.; les pendeloques extérieures du filet sont indiquées en bleu sur un fond peint en blanc.

Le texte comprend vingt et une lignes verticales, orientées , et de longueur inégale suivant l'espace laissé libre par le dessin de la figure et suivant la forme ovoïde du cadre; les plus longues sont les treize qui occupent la cuve :

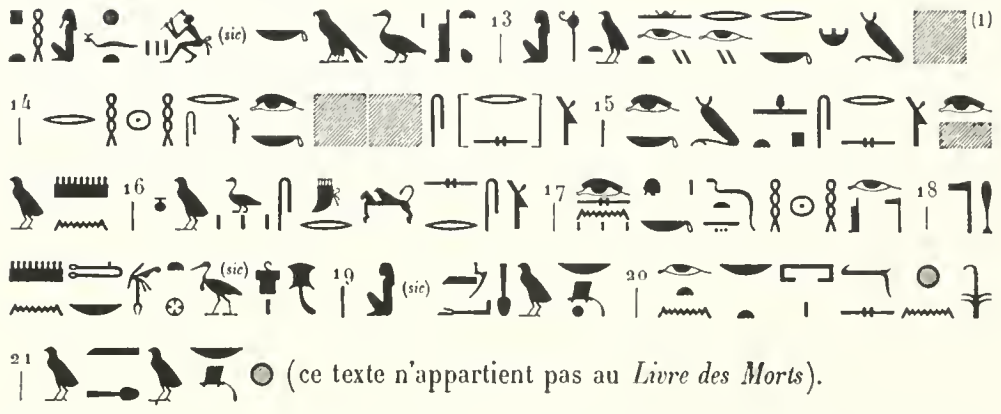

(ce texte n'appartient pas au *Livre des Morts*).

L'ensemble de la scène et des inscriptions est entouré d'une double ceinture d'ornements : à l'intérieur, une étroite ligne (un centimètre) de rectangles polychromes alternativement bleus, rouges, verts, jaunes, et séparés les uns des autres par des lignes verticales noires et blanches; à l'extérieur, une bande plus large (deux à trois centimètres), composée d'une succession de feuilles pointues brunes et vertes, à raison de quatre brunes pour une verte. En outre, les bords de la cuve et du couvercle sont limités par deux bandes horizontales d'ornements polychromes rectangulaires analogues à ceux de la ceinture intérieure, et entre ces deux bandes le raccord des deux moitiés du cercueil est resté nu, sans décoration aucune; il est peint en rouge brique.

I. COUVERCLE.

A. — Extérieur.

Tête. Le visage est peint en rouge brique, ainsi que les oreilles, qui ne sont pas cachées par les nattes de la perruque; le nez, la bouche et le menton ont perdu, par endroits, leur enduit coloré; la barbe a disparu. Les yeux sont indiqués en noir, et la pupille se détache en noir sur la sclérotique blanche.

La perruque est rayée en bleu et jaune; il y a deux rayures bleues (l'une claire, l'autre foncée) pour une jaune. Elle forme à ses extrémités, de chaque côté du visage, deux nattes en relief, larges chacune de 0 m. 09 cent., distantes également l'une de l'autre de 0 m. 09 cent., et en surélévation de 0 m. 025 mill. par rapport à la poitrine, sur laquelle elles se terminent. La longueur de chaque natte, depuis la scène décorée du crâne jusqu'à l'extrémité inférieure, est de 0 m. 40 cent. La dernière rayure horizontale (bleue) tombe sur le front, à un centimètre seulement au-dessus des sourcils.

Poitrine. Le collier, composé de onze rangs concentriques et d'une frange extérieure de pendeloques, mesure 0 m. 24 cent. de hauteur. Les divers rangs sont constitués d'ornements variés, d'ordre végétal en majeure partie, à tonalité générale rouge et

(1) Ici un signe illisible.

verte. Tous les rangs ne sont pas différents les uns des autres, et l'on ne compte en tout que quatre motifs : les rangs 1 (le plus près du cou), 5 et 7 sont semblables; les rangs 2, 8, 10 le sont aussi, mais avec un motif un peu différent; les rangs 3, 6, 9, 11 sont constitués par des rosaces blanches sur triangles bleus, le tout sur fond vert; enfin le rang 12 consiste en pendeloques ovales juxtaposées bleues, serties de blanc, le tout sur fond rouge.

Les deux bras sont croisés sur la poitrine, et les mains sortant des étoffes du linceul se détachent en un relief de 0 m. 04 cent. La main droite tient le sceptre incliné sur l'épaule gauche, tandis que la main gauche tient le fouet d'Osiris incliné sur l'épaule droite. Le sceptre est long de 0 m. 35 cent. et large de 0 m. 02 cent.; il est divisé sur toute sa longueur en petits rectangles polychromes, alternativement jaunes, bleus, rouges et verts, en commençant par celui du haut. Le fouet se compose de deux parties bien distinctes, le manche et les lanières; le manche, long de 0 m. 35 cent. et large de 0 m. 02 cent. en moyenne (il va en diminuant légèrement de largeur du bas vers le haut), se divise en rectangles multicolores jaunes, bleus, rouges, verts; les lanières, au nombre de trois, ont 0 m. 32 cent. de longueur et 0 m. 08 cent. de largeur à leur extrémité inférieure; elles sont réunies en leur milieu par trois liens superposés ornés de triangles rouges, bleus, verts, sur fond jaune clair; les deux lanières extérieures sont bleues, celle du milieu rouge.

Sur la poitrine, deux bandelettes se croisent, rouges et serties de blanc sur leurs contours : elles ont une longueur de 0 m. 39 cent. et une largeur variant de 0 m. 02 cent. à 0 m. 03 cent., la plus grande largeur se trouvant à l'extrémité inférieure.

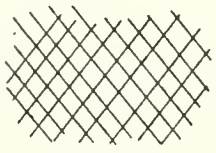

Fig. 42.

Les bras et avant-bras, tout au moins la partie d'entre eux qui apparaît au-dessous du collier, sont vêtus d'un tissu de couleur rouge brique (comme les chairs et le visage), sur lequel est tracé un quadrillage à losanges (fig. 42) peint en noir.

Les bracelets, longs de 0 m. 075 mill. et larges de 0 m. 055 mill. (fig. 43), sont constitués de bandes parallèles horizontales ou verticales, peintes en bleu, rouge et vert, et séparées les unes des autres par une bande blanche; il y a huit bandes à gauche et sept seulement à droite. Les contours de chaque bande sont rouges.

Fig. 43.

Au-dessous des bras croisés est peinte la représentation habituelle à cette partie du cercueil : la déesse Nouit, assise sur le signe , tournée vers la gauche du défunt ( ), les bras étendus horizontalement et les ailes éployées. La figure mesure 0 m. 18 cent. de hauteur sur 0 m. 50 cent. de largeur.

Les chairs et le visage de la déesse sont jaunes; l'œil est peint en noir sur fond blanc. La perruque est blanche, le bandeau rouge. Le collier et les quatre bracelets des bras et avant-bras, la longue robe collante et les bretelles la retenant sur chaque

épaule sont vert pistache; le seul bracelet des pieds qui soit visible (le droit) est rayé en noir sur fond blanc.

La coiffure de la déesse (fig. 44) a le disque brun et les trois hiéroglyphes bleus. Les ailes sont formées de trois rangées de plumes serties à leur extrémité inférieure d'un liseré rouge; les deux rangées extrêmes sont bleues, celle du milieu est verte. Entre chacune des plumes des trois rangées apparaît le fond sous-jacent, qui est brun clair, comme sur toutes les autres parties du cercueil.

Fig. 44.

Le signe a les deux lignes verticales de chaque côté rouges; ces deux lignes sont attachées au filet par deux nœuds circulaires verts; trois des lignes courbes du filet sont bleues, la quatrième rouge; entre chacune d'entre elles est une bande ocre, sertie de rouge. Les pendeloques extérieures sont peintes en bleu sur fond blanc.

Cette figure de la déesse Nouit est encadrée de chaque côté par deux inscriptions affrontées, → ←, tracées en lignes verticales; il y a treize lignes à gauche et quatorze à droite. La hauteur de ces lignes varie entre 0 m. 06 cent. au milieu du cercueil et 0 m. 15 cent. aux deux extrémités latérales. Les hiéroglyphes sont soigneusement dessinés en noir sur fond alternativement jaune (lignes impaires) et brun clair (lignes paires). Les séparations verticales entre chaque ligne sont peintes en bleu.

a. Texte de droite : (→)

b. Texte de gauche : (←)

(Cette répétition du nom du défunt après celui de sa mère est absolument contraire

aux usages des généalogies; le scribe y a eu recours ici uniquement pour remplir l'espace resté vide à la fin de la ligne, et qu'il ne savait à quoi employer).

Au-dessous de cette scène et de ces inscriptions, entre deux lignes horizontales d'ornements rectangulaires polychromes (bleu, rouge, vert, jaune) séparés entre eux par des filets verticaux noirs et blancs, une ligne horizontale d'hiéroglyphes court de droite à gauche, occupant toute la largeur du cercueil. Cette ligne mesure o m. o 2 cent. de hauteur, et chacune des bandes d'ornements qui l'encadre mesure o m. o 1 cent. Les signes sont tracés en noir sur fond jaune :

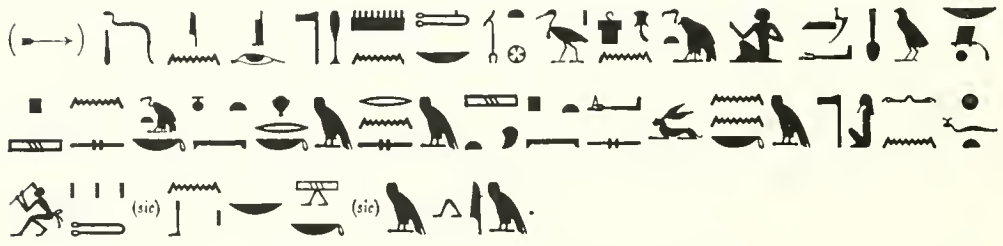

Bande longitudinale du milieu. Au-dessous de cette ligne horizontale, une large bande comprenant sept lignes verticales d'inscriptions occupe toute la partie médiane du cercueil, depuis la poitrine jusqu'à l'extrémité inférieure du chevet. Cette bande mesure o m. 17 cent. de largeur et o m. 98 cent. de longueur. Les sept lignes sont écrites de droite à gauche (→), mais le texte commence à la ligne de gauche pour se terminer à celle de droite (←); cette disposition illogique se rencontre sur beaucoup de cercueils de cette époque, à cet endroit principalement. Les hiéroglyphes sont tracés en noir, mais le fond des sept lignes est peint en trois tons différents : les lignes 1, 4, 7 sont brun clair; les lignes 2 et 6 sont brun foncé (ocre); les lignes 3 et 5 sont blanches et recouvertes d'un enduit brillant qu'on ne trouve pas sur les autres lignes.

Le texte contenu dans ces sept lignes comprend le chapitre LXXXIX complet et la plus grande partie du chapitre XXVI du *Livre des Morts*. Au-dessus des cinq lignes intérieures et encadrée par les deux lignes extérieures est reproduite la vignette ordinaire du chapitre LXXXIX : la momie reposant sur le lit funéraire et illuminée par les rayons émanant du disque solaire qui la surmonte. Cette scène mesure o m. 07 cent. de hauteur et o m. 12 cent. de largeur. Le lit, à tête et queue de lion, est noir et blanc; le coussin sur lequel repose la momie est bleu, sauf dans son milieu où il est peint en noir et blanc. La momie est verte, avec les épaules jaune ocre et le visage rouge; l'œil se détache en noir et blanc sur ce fond rouge. La perruque est bleue et fixée par un bandeau rouge; la barbe est noire. Le disque solaire est rouge, et les neuf rayons divergents qui en émanent sont peints en bleu.

Le chapitre LXXXIX occupe les lignes 1 à 5 du texte; le chapitre XXVI (incomplet) vient immédiatement après et occupe les lignes 5 à 7. Voici d'abord le texte du chapitre LXXXIX :

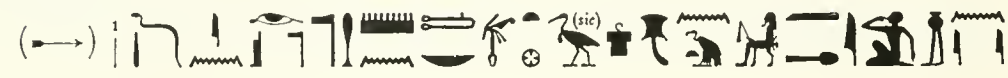

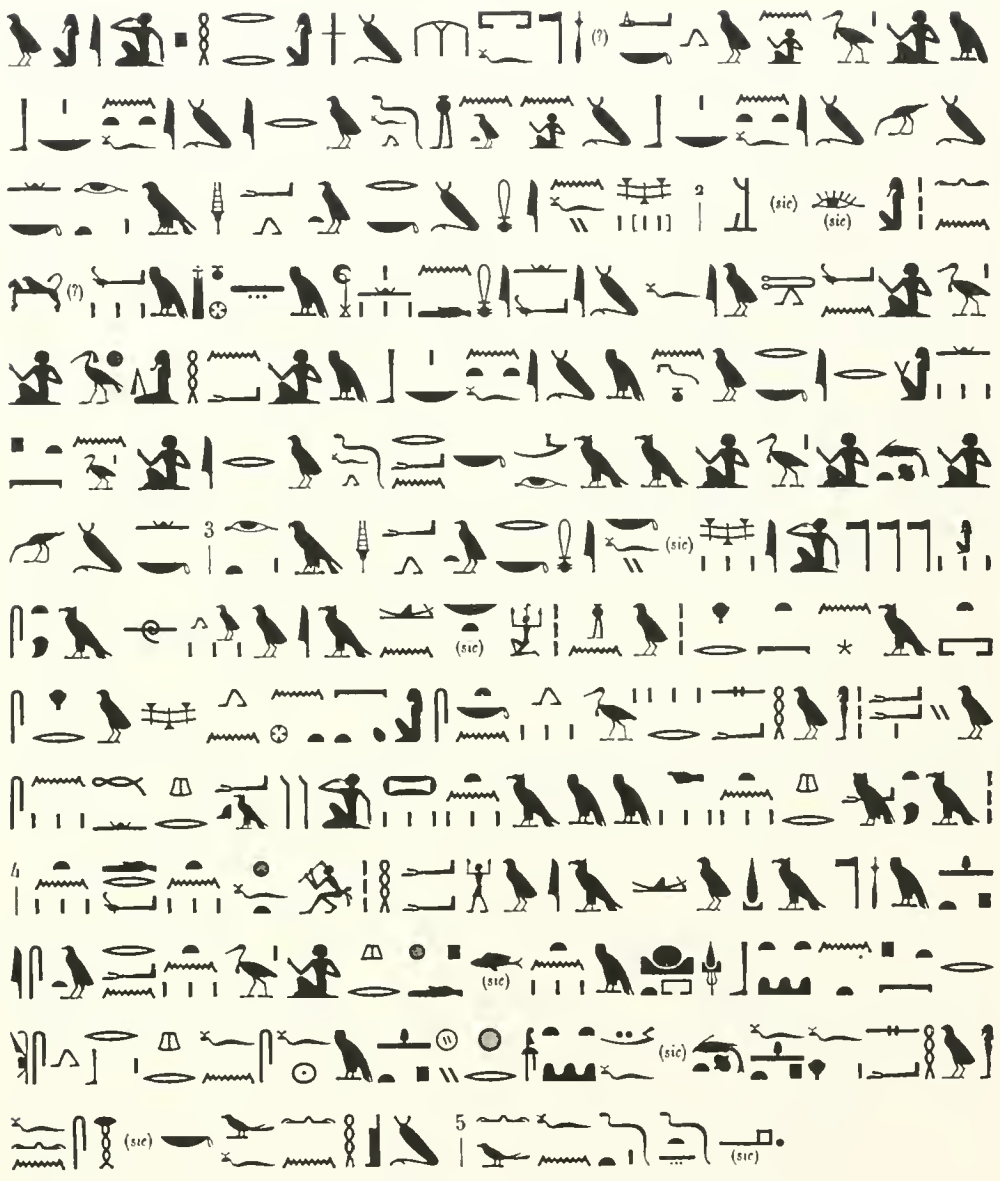

Vient ensuite le chapitre XXVI, mais incomplet, faute de place suffisante (lig. 5-7) :

(1) Ce trait est, naturellement, disposé horizontalement (——), l'inscription étant écrite dans le sens vertical.

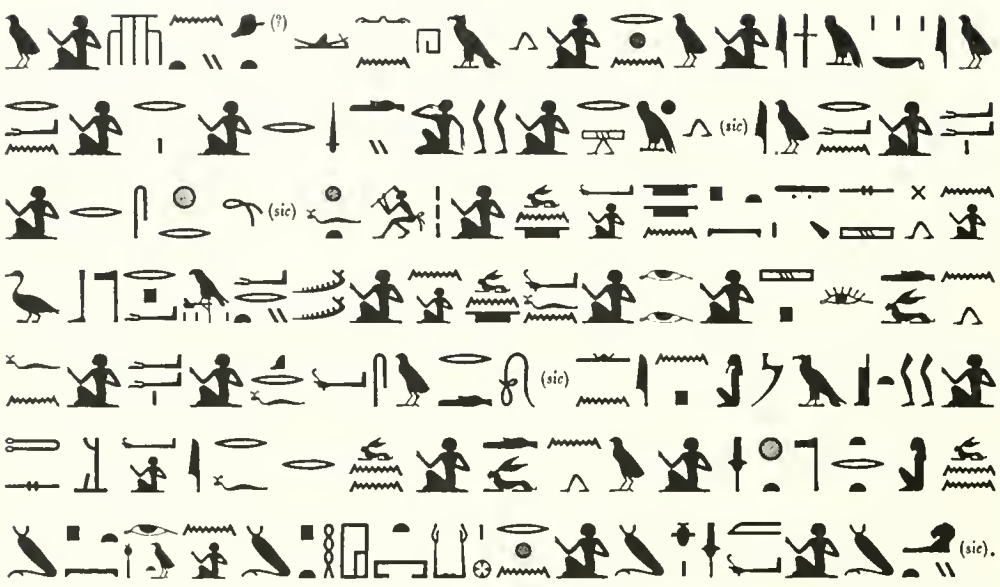

Le scribe n'a même pas pris la peine de terminer le mot commencé, et il a dû omettre les dernières phrases du chapitre, faute de place.

Côtés. Ces sept lignes verticales formant la bande médiane du cercueil sont séparées des représentations et inscriptions latérales par une bande d'ornements rectangulaires polychromes de chaque côté. Au delà de cette bande ornementale, les côtés du cercueil sont couverts, de la poitrine jusqu'aux pieds, de représentations et inscriptions disposées symétriquement à droite et à gauche. Ces représentations consistent en cinq figures de divinités funéraires et de génies canopes, accompagnées chacune de quelques lignes verticales de légendes hiéroglyphiques perpendiculaires aux sept lignes de la large bande médiane. Ces dix figures varient entre o m. 105 mill. et o m. 12 cent. de hauteur, et sont peintes à l'intérieur d'un cadre mesurant uniformément o m. 055 mill. de largeur. Ces figures et légendes descendent presque jusqu'aux bords du couvercle, dont elles ne sont séparées que par une bande d'ornements rectangulaires multicolores large de o m. 01 cent. Les lignes verticales contenant les inscriptions sont de hauteur variable; il y en a quarante et une de chaque côté.

Côté droit. Les génies canopes Amset et Douamoutef; les dieux Anubis, Har-khontinn-maa et Khri-bôqf.

Première figure : le génie Amset. Il occupe, avec les textes qui le concernent, une largeur de o m. 16 cent. Corps momiforme peint en vert pistache et tête d'homme coiffée du bonnet conique peint en blanc. Le visage, les mains et le bandeau fixant la perruque sont rouges. L'œil est blanc, la perruque bleue, la barbe noire. Les épaules et le cou sont jaune ocre, les bracelets verts. Sur le corps, à la hauteur de la poitrine, deux bandelettes entre-croisées sont peintes en noir. Le personnage tient des deux mains un épi (?) , peint en vert et presque aussi haut que lui.

La légende se compose de sept lignes d'hiéroglyphes noirs sur fond alternativement brun clair et ocre assez foncé : en avant de la figure, trois lignes hautes de toute la hauteur de la scène (0 m. 26 cent.); elles sont suivies de trois lignes plus courtes (0 m. 13 cent.) au-dessus de la figure; enfin, derrière la figure, vient une grande ligne de 0 m. 24 cent. de hauteur placée entre deux rangées parallèles d'ornements rectangulaires multicolores. Tous les filets verticaux séparant les différentes lignes de textes de leurs voisines ou des figures de dieux sont tracés en bleu :

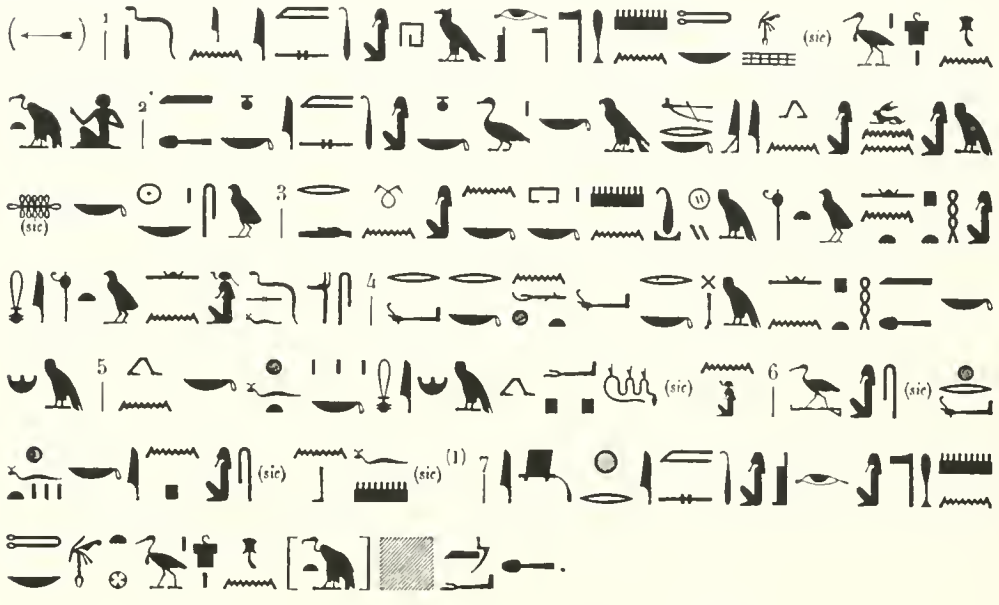

Deuxième figure : le génie Douamoutef. Largeur totale, avec les légendes : 0 m. 125 mill. Corps momiforme vert, à tête de chacal noire sur laquelle l'œil s'enlève en blanc. La perruque est bleue, les mains et les bracelets rouges. Deux bandelettes noires sont entre-croisées sur le linceul vert, à hauteur de la poitrine. Les épaules et le cou sont peints en jaune ocre. Le génie tient des deux mains l'épi , vert.

La légende ne compte que six lignes : trois grandes en avant de la figure (0 m. 23 cent.), et trois petites au-dessus de la figure (0 m. 11 cent.) :

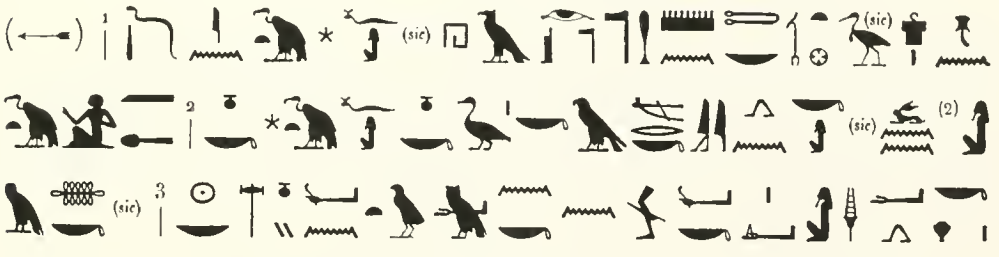

(1) Le mot commencé, et resté inachevé faute de place, est (voir plus loin, p. 121).

(2) Une tache de couleur rouge est tombée sur les oreilles du ; tout ce côté du cercueil est, du reste, parsemé de taches analogues.

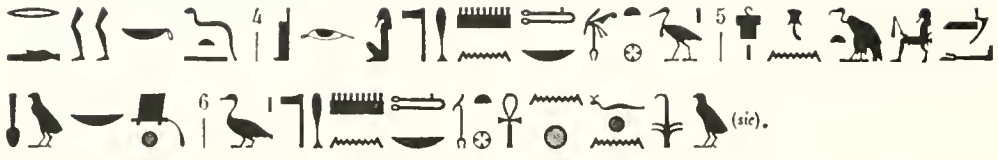

Troisième figure : le dieu Anubis. Largeur totale, avec les légendes : 0 m. 155 mill.

Corps humain peint en bleu, à tête de chacal noire et perruque rouge. Le collier est jaune (?), la ceinture blanche. Le justaucorps et les bretelles le fixant aux épaules sont verts. Le pagne est mi-partie vert, mi-partie blanc. Le dieu tient dans la main droite le morceau d'étoffe (?) (fig. 45), peint en rouge; la main gauche, pendante, ne porte rien.

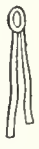

Fig. 45.

La légende se compose de sept lignes : une en avant de la figure, entre deux rangées parallèles d'ornements rectangulaires polychromes (0 m. 21 cent.); trois derrière celle-là, hautes de 0 m. 20 cent.; enfin trois derrière ces dernières et au-dessus de la figure, hautes seulement de 0 m. 08 cent. :

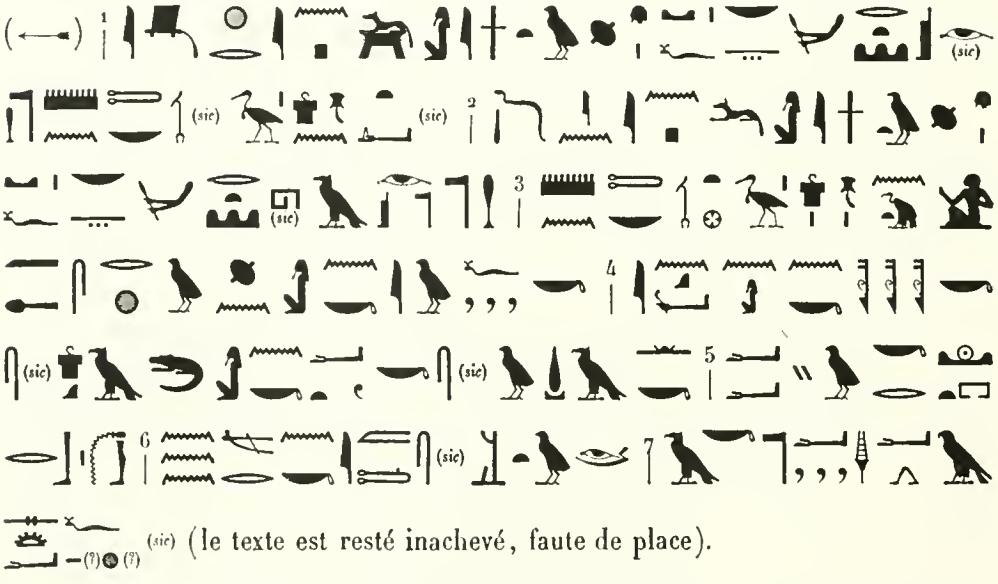

(le texte est resté inachevé, faute de place).

Quatrième figure : le dieu Har-khonti-nu-maa. Largeur totale, avec les lignes de légendes : 0 m. 18 cent.

Corps humain rouge, à tête de faucon blanche sur laquelle se détachent en noir l'œil et le bec. La perruque est bleue. Le justaucorps et le collier sont verts, la ceinture blanche. Le pagne est mi-partie vert rayé de noir, mi-partie blanc. De la main droite le dieu tient le long sceptre peint en vert; la main gauche porte le signe , dont les contours sont noirs et l'intérieur blanc.

La légende comprend huit lignes : une en avant de la figure, située entre deux rangées d'ornements rectangulaires polychromes, mesurant 0 m. 18 cent. de hauteur; puis trois lignes derrière celle-là, mais encore en avant de la figure (0 m. 18 cent.); puis trois lignes plus petites au-dessus de la figure (0 m. 07 cent.); enfin une

autre grande ligne derrière la figure, située entre deux bandes de rectangles polychromes (0 m. 17 cent.) :

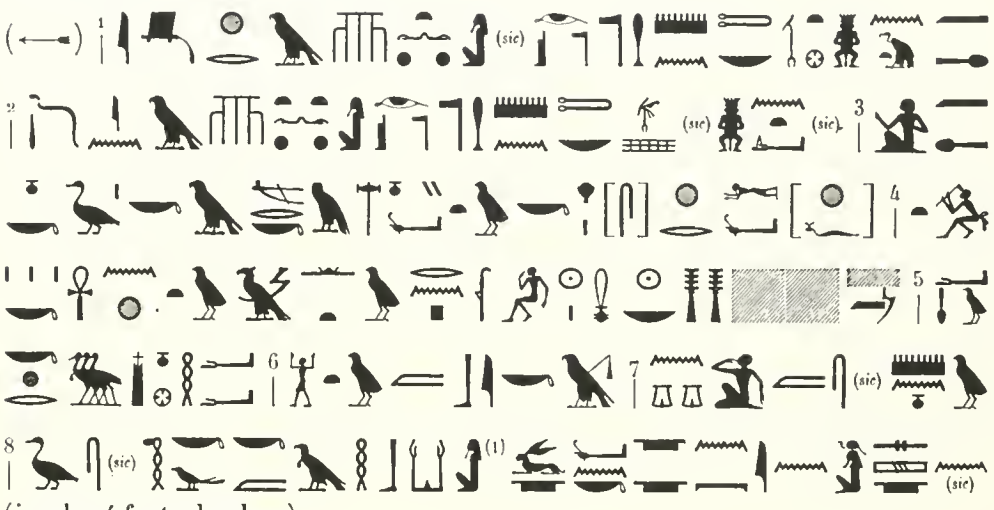

(inachevé faute de place).

Cinquième figure : le dieu Khri-bôqf. Largeur totale, avec les légendes : 0 m. 33 cent., dont 0 m. 17 cent. en lignes droites, verticales, et 0 m. 16 cent. en lignes obliques, pour suivre le redressement du chevet.

Corps humain bleu, à tête d'ibis verte. La perruque est noire, le collier vert, la ceinture blanche. Le justaucorps et les bretelles le retenant aux épaules sont rouges. Le pagne est mi-partie blanc, mi-partie rayé en noir sur fond vert. Le dieu tient de la main droite le sceptre vert et de la gauche le signe aux contours noirs et à la boucle peinte en blanc.

La légende ne compte pas moins de treize lignes : trois en avant, occupant toute la hauteur de la scène (0 m. 17 cent.); trois petites au-dessus de la figure (0 m. 05 c.), une grande derrière la figure, entre deux lignes de rectangles polychromes (0 m. 15 cent.); enfin six lignes obliquement tracées par rapport aux précédentes, de façon à épouser les contours du chevet relevé : la première d'entre elles ne mesure que 0 m. 04 cent., les cinq autres ont respectivement 0 m. 10 cent., 0 m. 18 cent., 0 m. 16 cent., 0 m. 13 cent. et 0 m. 11 cent. :

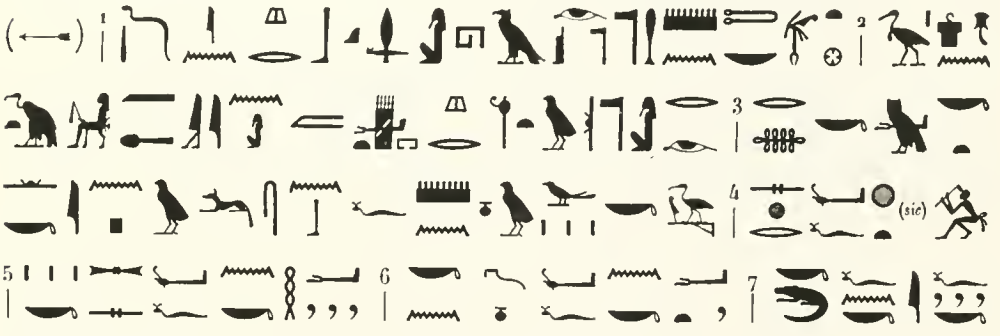

(1) Ces mots, depuis , se trouvent au chapitre XVII du *Livre des Morts*.

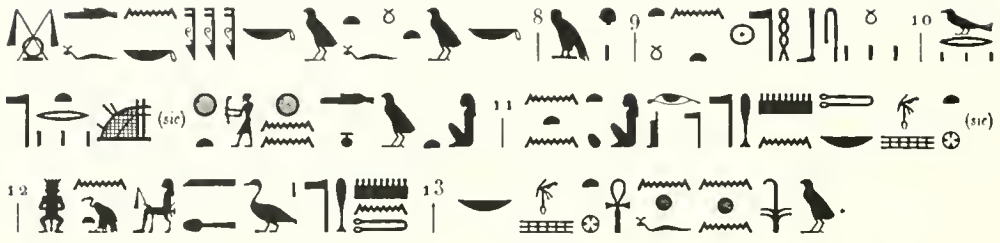

Côté gauche. Il porte une décoration absolument symétrique de celle du côté droit : cinq figures de dieux ou de génies, et quarante et une lignes verticales de textes sur fond alternativement clair et sombre et séparées entre elles par des filets peints en bleu. Les cinq figures sont celles des génies canopes Ḥapi et Qebeḥsennouf, suivis des trois dieux Anubis, Gabou et Horus.

Première figure : le génie canope Ḥapi. Largeur totale, avec les textes : o m. 15 cent.

Corps momiforme vert (comme celui des deux génies canopes de droite), à tête de cynocéphale rouge sur laquelle l'œil se détache en blanc et la large oreille pendante en vert rayé de noir. La perruque est bleue, les épaules et le cou jaunes, le collier noir sur fond blanc. Les mains sont rouges, comme le visage, les bracelets verts. Sur le linceul vert, à hauteur de la poitrine, les deux bandelettes habituelles entrecroisées sont peintes en noir. Ḥapi tient de ses deux mains l'épi (?) , peint en vert.

La légende comprend sept lignes d'inscriptions : trois en avant de la figure, occupant toute la hauteur de la scène (o m. 25 cent.), trois plus petites au-dessus de la figure (o m. 12 cent.), enfin une grande en arrière de la figure, entre deux rangées de rectangles polychromes (o m. 24 cent.) :

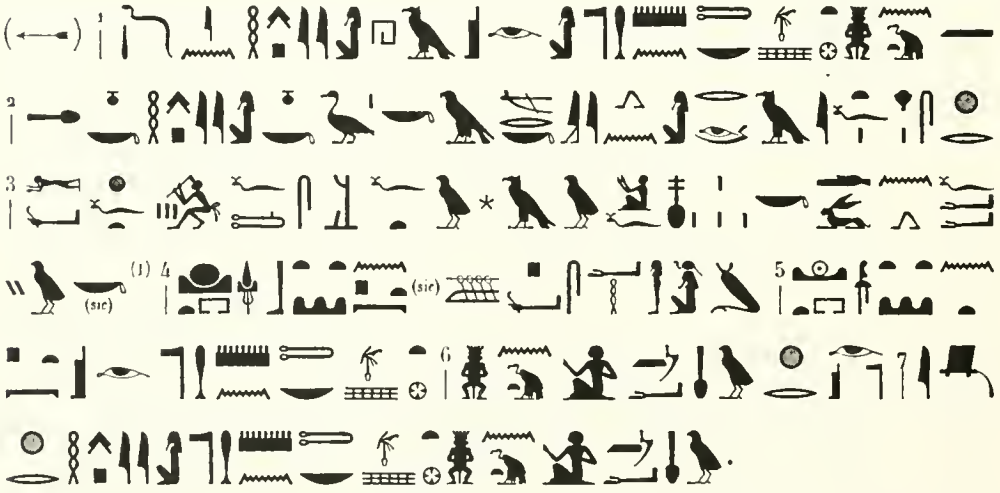

Deuxième figure : le génie canope Qebeḥsennouf. Largeur totale, avec les textes : o m. 125 mill.

Corps momiforme vert, à tête de faucon blanche sur laquelle se détachent en noir

(1) Il manque ici la préposition (ou , comme elle est écrite à la ligne suivante).

l'œil et le bec. La perruque est bleue, l'épaule et le cou jaunes. Le collier est tacheté de noir sur fond blanc. Les mains, rouges, tiennent l'épi (?) , vert. Sur le corps vert, à la hauteur de la poitrine, deux bandelettes noires sont entre-croisées.

La légende comprend six lignes : trois grandes en avant de la figure (0 m. 235 mill.), et trois petites au-dessus de la figure (0 m. 11 cent.) :

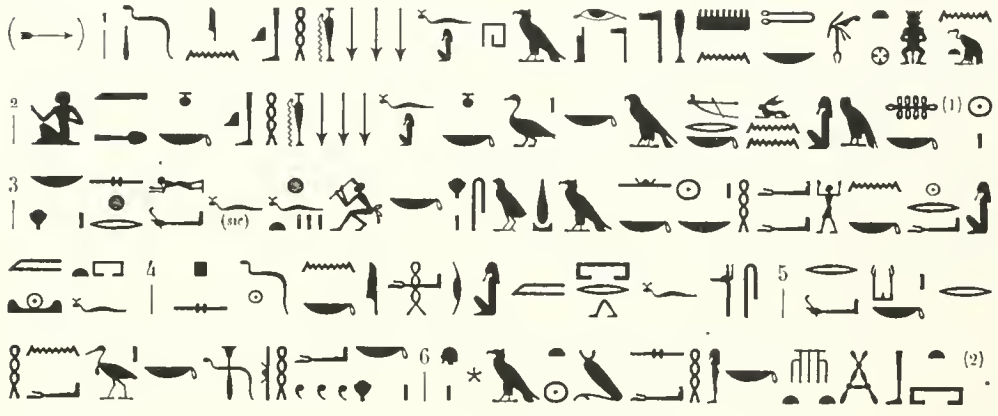

Troisième figure : le dieu Anubis. Largeur totale, avec les textes : 0 m. 15 cent.

Corps humain bleu à tête de chacal noire et œil blanc. La perruque est rouge, le collier et la ceinture sont blancs. Le justaucorps et les bretelles servant à le fixer aux épaules sont verts; le pagne est mi-partie blanc, mi-partie rayé en noir sur fond vert. Le dieu tient de la main gauche la pièce d'étoffe (?), rouge (cf. p. 120, fig. 45); la main droite ne porte rien.

La légende se compose de sept lignes : une grande en avant, entre deux rangées de rectangles polychromes (0 m. 22 cent.); trois grandes derrière celle-là, mais toujours en avant de la figure du dieu (0 m. 21 cent.); enfin trois petites au-dessus de la figure (0 m. 08 cent.) :

(1) Le trait avait été omis; il a été ajouté en surcharge par-dessus le signe ⊙, qui le suit; ce signe ⊙ et le trait | ont été ensuite écrits à nouveau.

(2) Les deux derniers signes, , sont tracés en dehors du cadre de la ligne, faute de place.

Quatrième figure : le dieu Gabou. Largeur totale, avec les textes : o m. 155 mill.

Corps humain rouge, à tête humaine également rouge et œil blanc. La perruque est bleue, la barbe noire, la ceinture blanche. Le collier, le justaucorps et les bretelles fixant ce dernier aux épaules sont verts. Le pagne est mi-partie blanc, mi-partie rayé de noir sur fond vert. Le dieu tient de la main gauche le sceptre ☥, peint en vert, et de la main droite le signe ☥, dont les contours sont noirs et l'intérieur de la boucle blanc.

La légende consiste en sept lignes : une grande en avant de la figure, entre deux rangées d'ornements rectangulaires multicolores (o m. 19 cent.); trois grandes derrière celle-là, mais encore en avant de la figure (o m. 185 mill.); enfin trois petites au-dessus de la figure (o m. 075 mill.) :

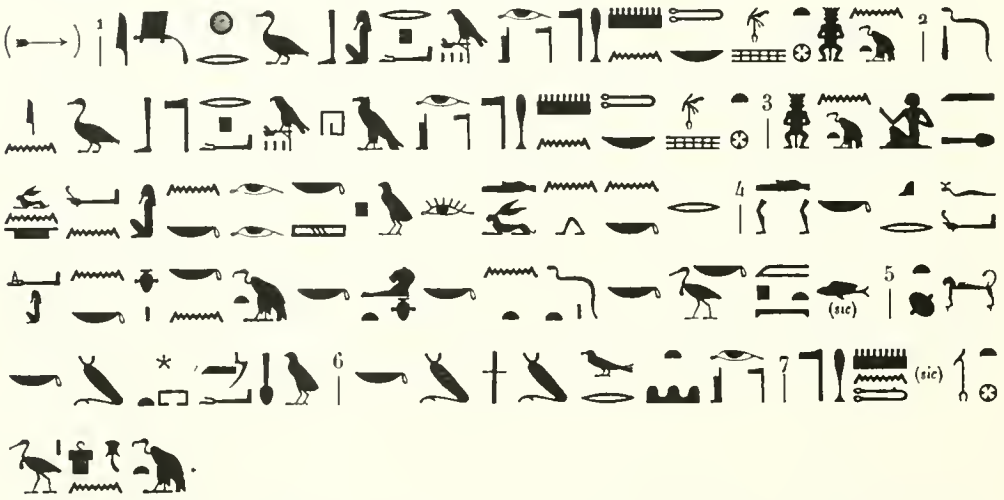

Cinquième figure : le dieu Horus. Largeur totale, avec les textes : o m. 36 cent. (dont o m. 20 cent. en lignes droites, verticales, et o m. 16 cent. en lignes obliques).

Corps humain bleu, à tête de faucon blanche sur laquelle s'enlèvent en noir l'œil et le bec. La perruque est noire, le collier et la ceinture verts. Le justaucorps et les bretelles le fixant sur les épaules sont rouges. Le pagne est mi-partie blanc, mi-partie rayé de noir sur fond vert. Le dieu tient de la main gauche le sceptre ☥, vert, et de la droite le signe ☥, dont les contours sont noirs et l'intérieur peint en blanc.

La légende se compose de quatorze lignes, dont huit droites et six obliques : en avant de la figure, une grande ligne entre deux rangées de rectangles polychromes (o m. 18 cent.); derrière celle-là, mais toujours en avant de la figure, trois grandes lignes (o m. 17 cent.); puis trois petites lignes au-dessus de la figure (o m. 05 cent.); puis une grande ligne derrière la figure, entre deux bandes de rectangles (o m. 155 mill.); enfin six lignes obliques, dont une toute petite (o m. 06 cent.) et cinq de diverses longueurs : o m. 11 cent., o m. 18 cent., o m. 16 cent., o m. 14 cent., o m. 12 cent. :

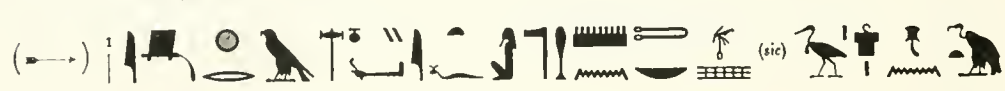

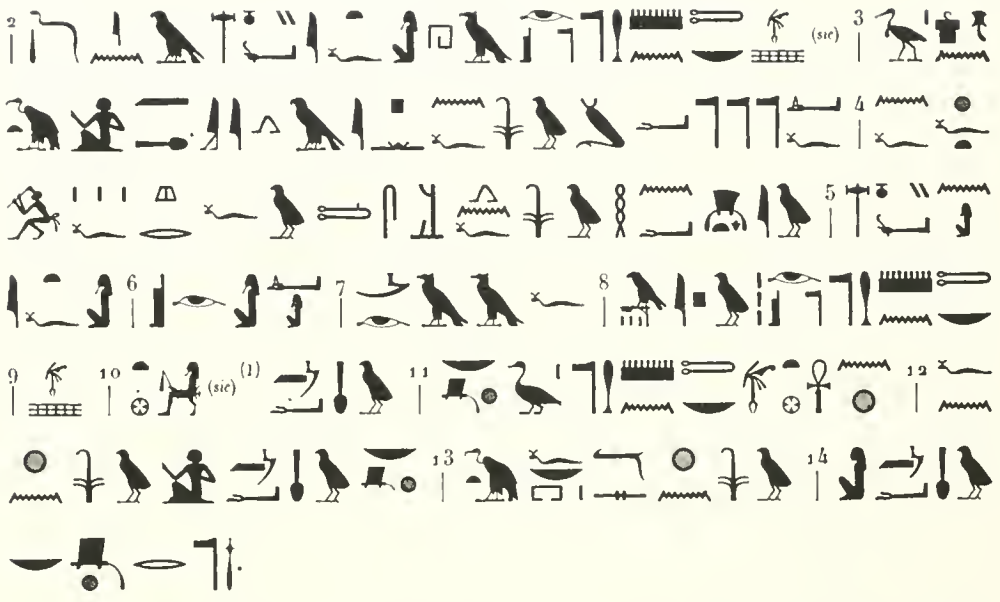

Ces représentations et légendes latérales sont suivies, de chaque côté, de l'œil . Les deux yeux sont affrontés et peints à droite et à gauche de la bande médiane d'inscriptions, dans un espace mesurant o m. 10 cent. de largeur sur o m. 08 cent. de hauteur. Les sourcils et les cils sont bleu foncé, la paupière supérieure rouge sertie en haut et en bas d'un filet blanc; la pupille s'enlève en noir sur la sclérotique peinte en blanc. Les deux sont peints en bleu foncé.

Au-dessous de ces deux yeux, sur toute la largeur du couvercle, dont elle marque l'extrême limite inférieure, court une ligne d'ornements rectangulaires polychromes séparés entre eux par des lignes verticales noires et blanches. A la différence de ce que nous avons constaté sur le cercueil de Neser-Amon, la bande formant transition entre le cercueil et le pied rapporté (large de o m. 025 mill.) est restée nue.

B. — Intérieur.

L'intérieur est peint en blanc, mais l'enduit n'y est pas brillant comme celui de l'intérieur du sarcophage de Neser-Amon. Il ne contient que des inscriptions, disposées en vingt-neuf lignes horizontales et orientées de droite à gauche ( ). Les hiéroglyphes sont tracés en noir, très cursivement; leurs grandes dimensions (chaque ligne mesure o m. 06 cent. de hauteur) permettent cependant de les lire tous avec beaucoup de facilité. Chaque ligne de texte est séparée de ses voisines par deux filets parallèles, tracés en noir sur toute la largeur du monument. A la différence de ce que nous avons constaté dans le cercueil de Neser-Amon, le sommet du crâne est resté nu.

Le texte est constitué de pièces et de morceaux; on y retrouve deux fragments du

(1) Le scribe a omis le nom entier du défunt, dont il n'a écrit que le déterminatif.

chapitre LXXI du *Livre des Morts*, et un fragment du chapitre LXVIII du même recueil; le reste est impossible à identifier.

Aux lignes 2-6 est reproduit un premier fragment du chapitre LXXI.

Aux lignes 10-13 nous avons le début de ce même chapitre LXXI.

Aux lignes 21-28 est un fragment du chapitre LXVIII.

(1) Ici commence le premier fragment du chapitre LXXI du *Livre des Morts*.

(2) Le scribe a omis le signe .

(3) Le scribe a omis le signe .

(4) Lire probablement .

(5) Ici se termine le premier fragment du chapitre LXXI.

(6) Ici commence le second fragment du chapitre LXXI, dont il constitue les toutes premières lignes.

(7) Lire .

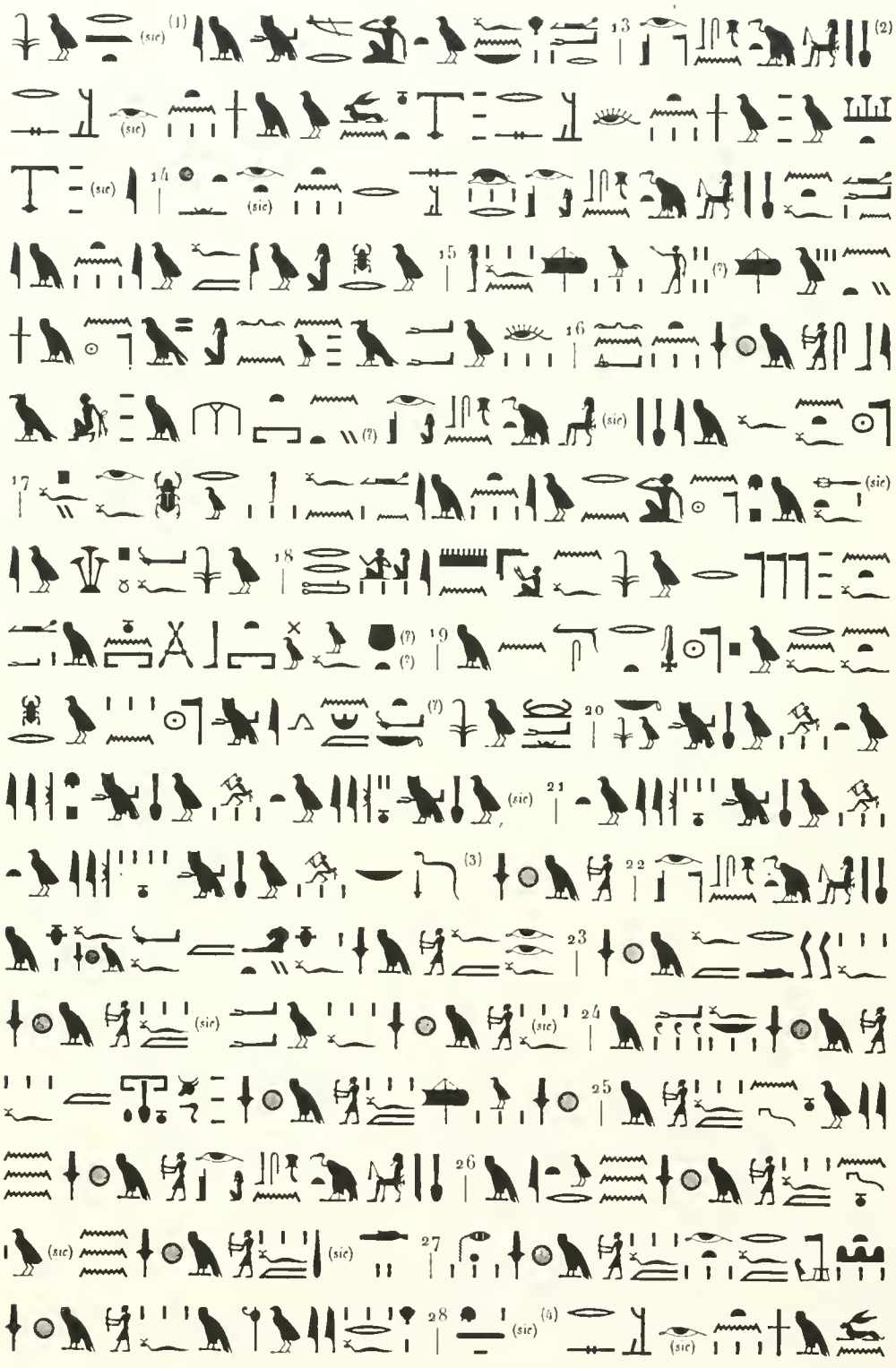

(1) Lire peut-être .

(2) Ici se termine le second fragment du chapitre LXXI.

(3) Ici commence le fragment, assez long, du chapitre LXVIII du *Livre des Morts*; il s'étend jusqu'aux premiers mots de la ligne 28 inclus.

(4) Ici finit le fragment du chapitre LXVIII.

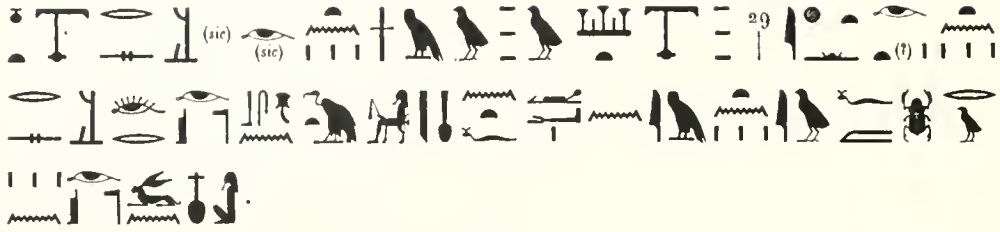

II. CUVE.

A. — Extérieur.

Les deux bords supérieurs de la cuve, de chaque côté, sont longés par une bande horizontale d'hiéroglyphes noirs sur fond brun clair, mesurant 1 m. 56 cent. de longueur et 0 m. 04 cent. de largeur. Ces deux bandes, allant de l'épaule aux pieds, sont séparées de l'extrême lisière de la cuve (peinte en rouge brique) par une rangée d'ornements rectangulaires multicolores. Chacune d'elles contient un proscynème à une divinité funéraire.

Ligne de droite : (←)

Ligne de gauche : (→) 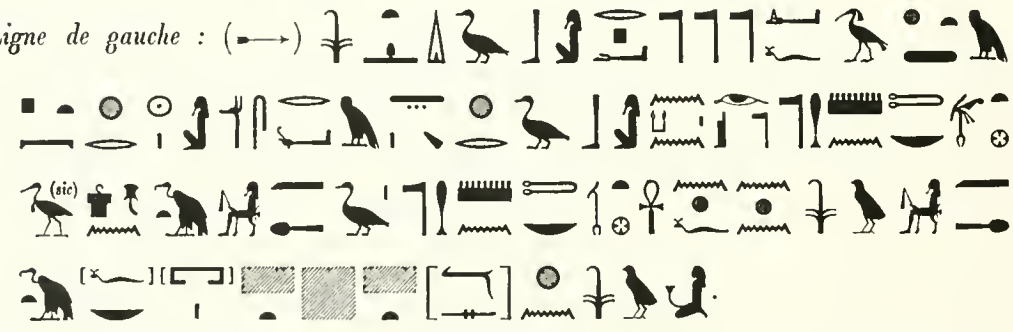

Tout le reste de la cuve (sauf l'espace occupé par la perruque) est couvert d'inscriptions, qui se décomposent en trois parties différentes :

1° Le côté droit, avec quarante-cinq lignes horizontales, écrites dans le sens →, sur une longueur totale de 1 m. 54 cent.;

2° La partie plate du milieu (large de 0 m. 27 cent.), comptant sept lignes verticales de 1 m. 17 cent. de longueur depuis l'extrémité inférieure des nattes de la perruque jusqu'aux talons. Elles sont écrites dans le même sens que les précédentes, auxquelles elles font suite;

3° Le côté gauche, comptant quarante-quatre lignes horizontales, faisant suite aux précédentes et écrites en sens inverse (←—◂).

Soit un total de quatre-vingt-seize lignes d'hiéroglyphes noirs sur fond alternativement brun clair, blanc, brun foncé, blanc, etc. (les lignes blanches se succédant de deux en deux), et séparées entre elles par un filet bleu.

Quant à la perruque, occupant toute la partie de la cuve où il n'y a pas de texte, elle mesure 0 m. 41 cent. de hauteur depuis le bandeau circulaire qui la fixe sur le crâne jusqu'à l'extrémité inférieure de ses larges nattes retombant assez bas dans le dos. Ces nattes sont alternativement bleu, jaune foncé, bleu, jaune clair, etc., les bleues se succédant de deux en deux.

Trois centimètres seulement, restés nus et peints en jaune foncé, séparent ces extrémités de nattes du début des sept lignes verticales d'hiéroglyphes couvrant le fond plat de la cuve.

Le texte comprend la plus grande partie du chapitre XVII du *Livre des Morts* :

Lignes horizontales de droite : (▸—→)

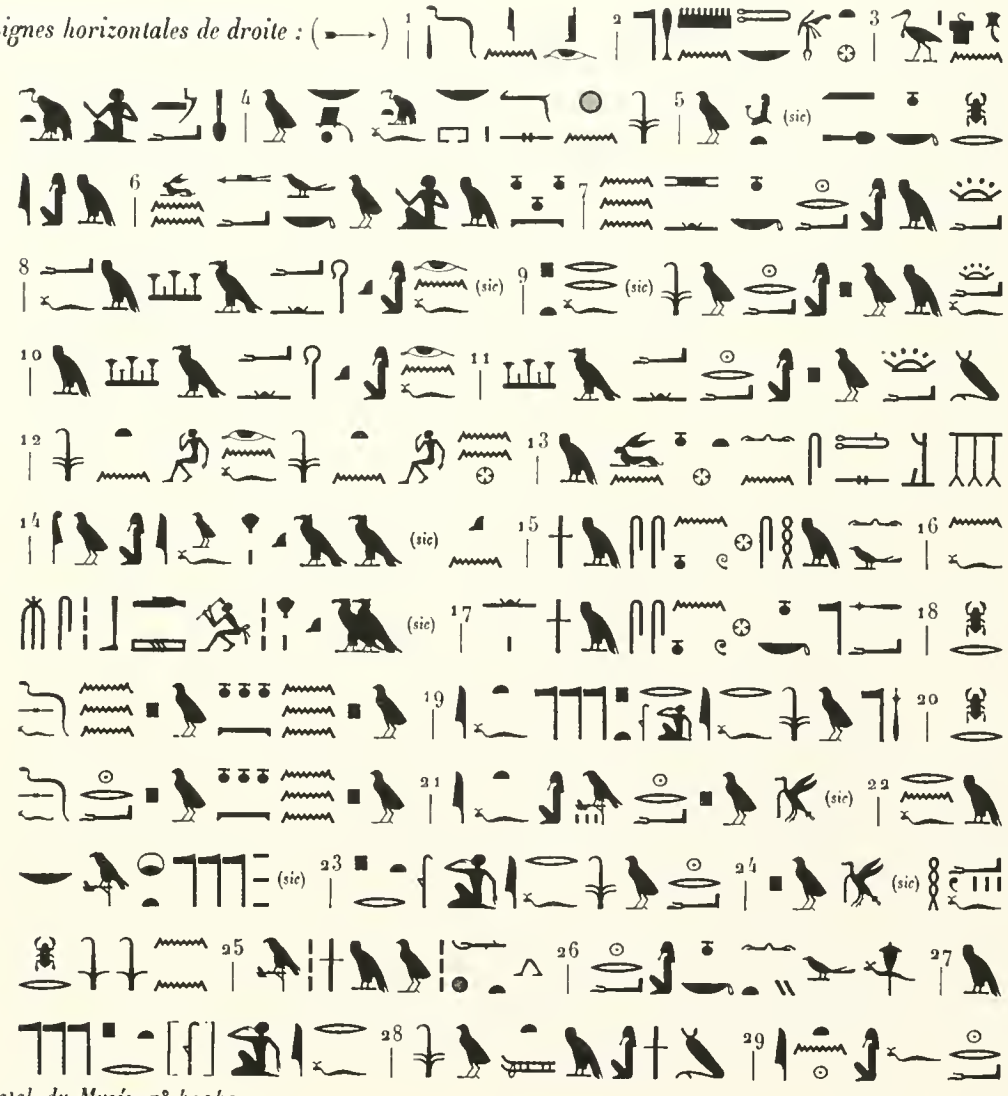

(1) Il manque entre ce mot et le suivant plusieurs phrases.
(2) Il manque encore ici plusieurs phrases.
(3) Il manque encore ici un plus grand nombre de phrases.
(4) Les mots suivants, jusqu'à inclus, ne sont pas à leur place.
(5) Il manque ici toute une rubrique.

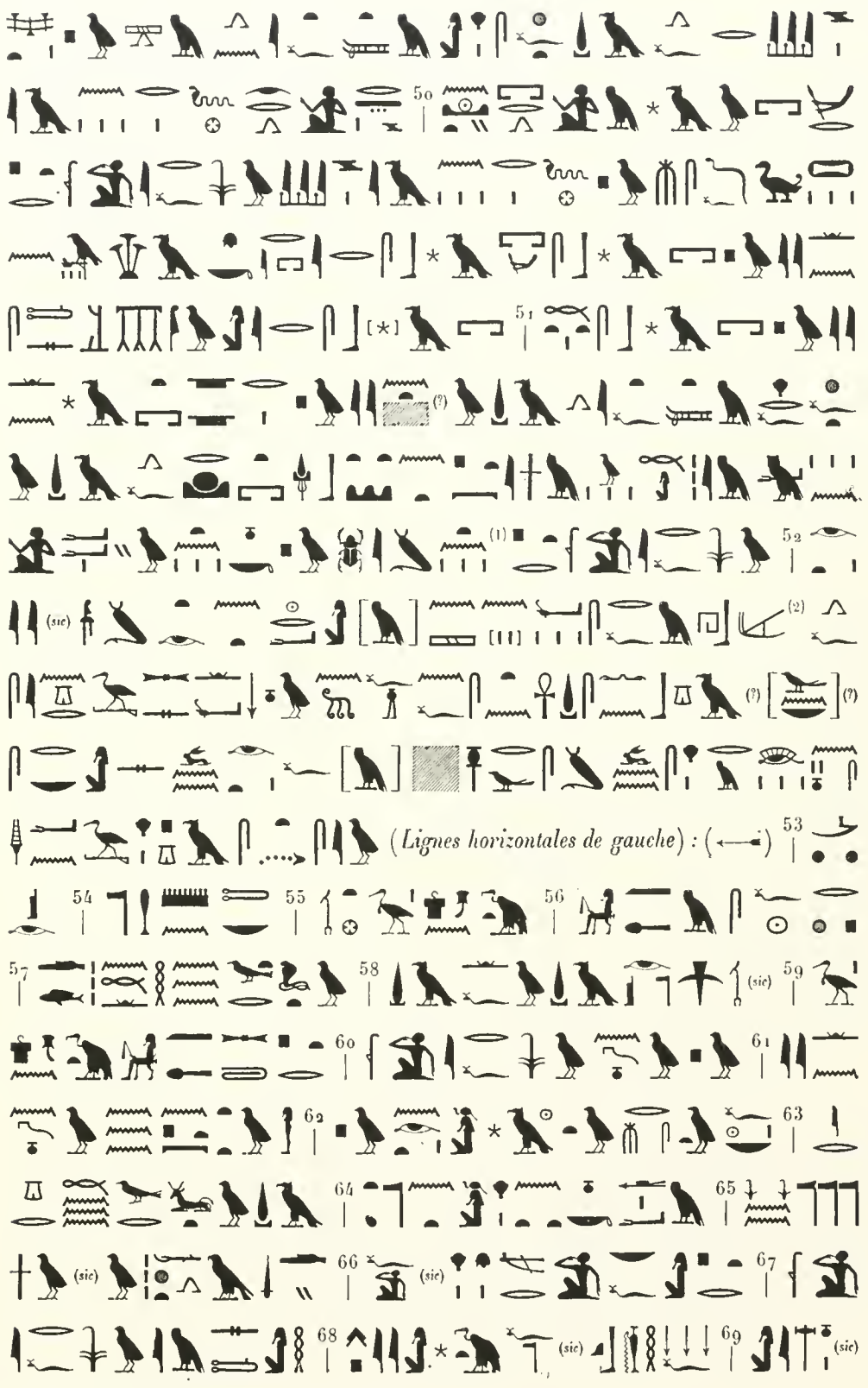

(1) Il manque entre ce mot et le suivant deux rubriques.

(2) Le déterminatif est tourné en sens inverse.

(le chapitre XVII est encore loin d'être terminé, mais le scribe a dû s'en tenir à ce qui précède, faute de place suffisante pour donner la fin).

B. — Intérieur.

L'intérieur de la cuve est rempli d'un texte occupant vingt-sept lignes horizontales, écrites de droite à gauche (→) en hiéroglyphes cursifs et peu soignés, noirs sur fond blanc. Les lignes sont de hauteur irrégulière, variant entre 0 m. 05 cent. et 0 m. 07 cent. Le sommet du crâne est resté nu, sans lignes verticales comme nous en avons trouvé dans l'intérieur de la cuve de Neser-Amon. Le milieu des lignes 3 à 8 est recouvert, sur une largeur de quelques centimètres, d'une grande tache noire provenant du bitume de la momie, qui empêche la lecture de trois ou quatre signes par ligne. Plus bas sont quelques taches jaunes qui n'empêchent en rien la lecture. Chacune des lignes est séparée de ses voisines par deux lignes parallèles, noires, assez irrégulièrement tracées.

Le début du texte (lignes 1-7) est constitué par le chapitre XXII du *Livre des Morts*,

(1) Lire .

sans titre (tous les textes empruntés au *Livre des Morts* remplacent, sur ce cercueil, la première personne par la troisième) :

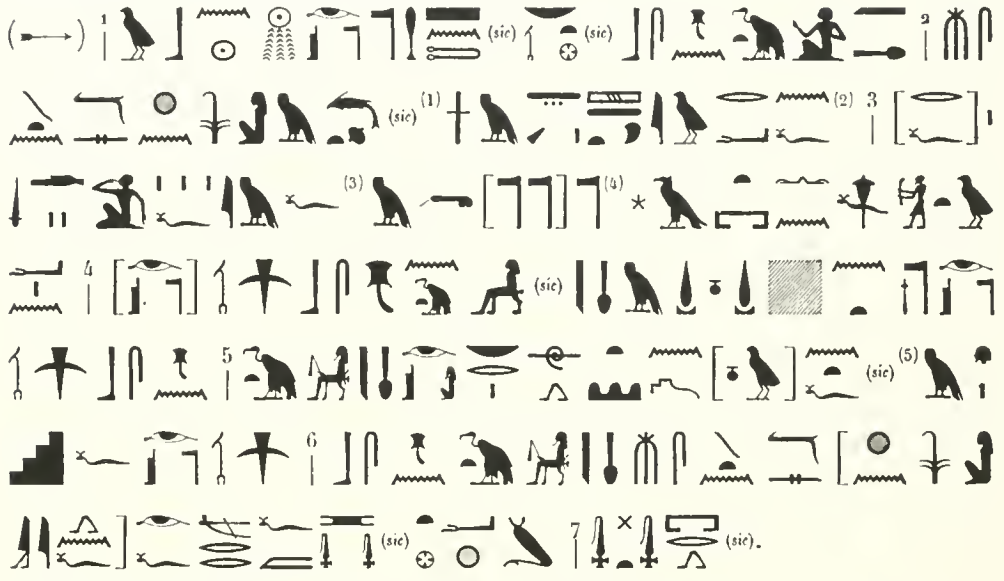

Ce chapitre est suivi du court chapitre LVI du *Livre des Morts*, qui occupe les lignes 7 à 11 du texte :

La suite (lig. 11-18) n'appartient plus au *Livre des Morts*, et porte un texte qui a déjà été relevé dans l'intérieur du couvercle de ce même cercueil (voir plus haut, p. 126) :

(1) Les textes publiés par Lepsius et par Budge portent 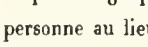 au lieu de .

(2) Le scribe emploie la troisième personne au lieu de la première.

(3) Il manque ici 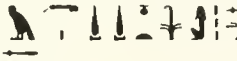 .

(4) Il manque ici .

(5) Lire peut-être (?).

Vient ensuite (lig. 18-22) un petit fragment du chapitre LXXI du *Livre des Morts* :

Enfin, les dernières lignes (22 à 27) reprennent le texte des lignes 11 à 18, qui, nous l'avons vu, n'appartient pas au *Livre des Morts*. Ces dernières lignes sont très mal écrites et les hiéroglyphes en sont extrêmement serrés; le scribe, se sentant gêné par la manque de place, a cherché à faire entrer, principalement à la ligne 26 (avant-dernière), le plus de mots possible :

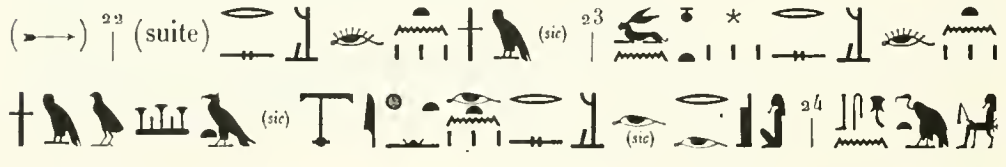

(1) L'original porte exactement .

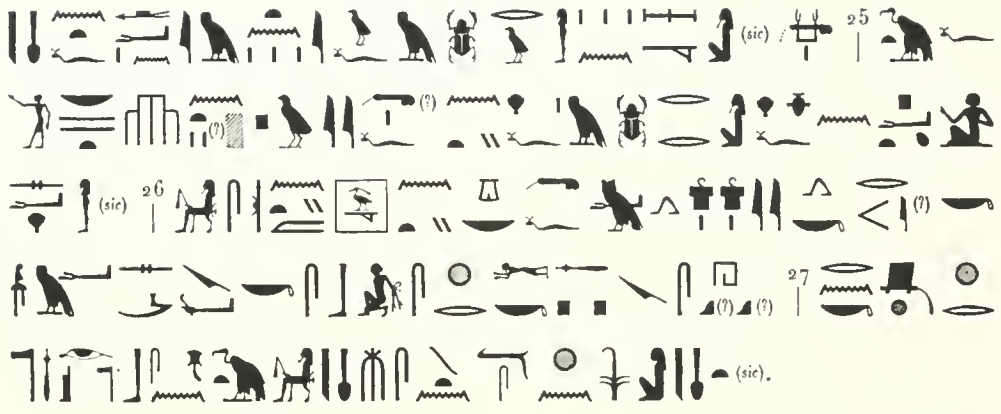

III. PIED.

De même que pour le cercueil de Neser-Amon, nous avons ici un pied distinct de la cuve et du couvercle; il est exposé aussi en dehors de la galerie des cercueils, dans la même vitrine que le pied du cercueil de Neser-Amon, auquel il ressemble, du reste, en tous points.

Les dimensions sont les mêmes : o m. 46 cent. de hauteur, o m. 38 cent. de largeur, o m. 06 cent. à o m. 07 cent. d'épaisseur. Les représentations et les textes sont également les mêmes, mais leur état de conservation est de beaucoup meilleur.

A. — Extérieur.

La déesse Isis, coiffée de , est accroupie sur le et tournée dans le sens ; ce petit tableau, occupant sensiblement le centre de la surface, mesure o m. 14 cent. de largeur sur o m. 15 cent. de hauteur. La déesse a les chairs et le visage peints en vert; sa perruque, blanche, est fixée par le bandeau frontal ordinaire, rouge. Le signe , qui sert de coiffure à la déesse, est bleu, bordé d'un contour noir. Le collier et les bracelets sont jaunes. Isis est vêtue de la longue robe collante des femmes; cette robe et les bretelles qui la retiennent sur chacune des épaules sont rouges. Le signe a les deux extrémités des cordes (à gauche et à droite) rouges; ces cordes sont fixées au filet par des nœuds verts; le filet lui-même est peint en bleu, rouge et blanc, et les franges sont peintes en bleu sur un fond spécial blanc destiné à les mettre en plus grande valeur. Le fond d'ensemble sur lequel est tracée cette figure est de la couleur du reste du cercueil : brun clair.

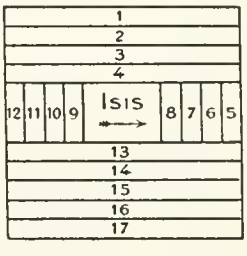

Fig. 46.

Tout autour de cette figure, la légende hiéroglyphique explicative se compose de dix-sept lignes ainsi disposées : neuf lignes horizontales (quatre en haut et cinq en bas); huit lignes verticales (quatre à gauche et quatre à droite) (cf. ci-contre fig. 46). Les hiéroglyphes sont uniformément noirs, mais le fond sur lequel ils sont tracés est alternativement blanc et brun clair (couleur générale du cercueil); il y a ainsi neuf lignes blanches et huit brunes.

Les filets séparant entre elles les différentes lignes sont verts. L'enduit sur lequel est peinte la décoration est mat, à la différence de l'enduit du cercueil de Neser-Amon qui est brillant.

Voici le texte accompagnant la figure d'Isis; il est tout entier, comme la déesse, tourné dans le sens ⟶ :

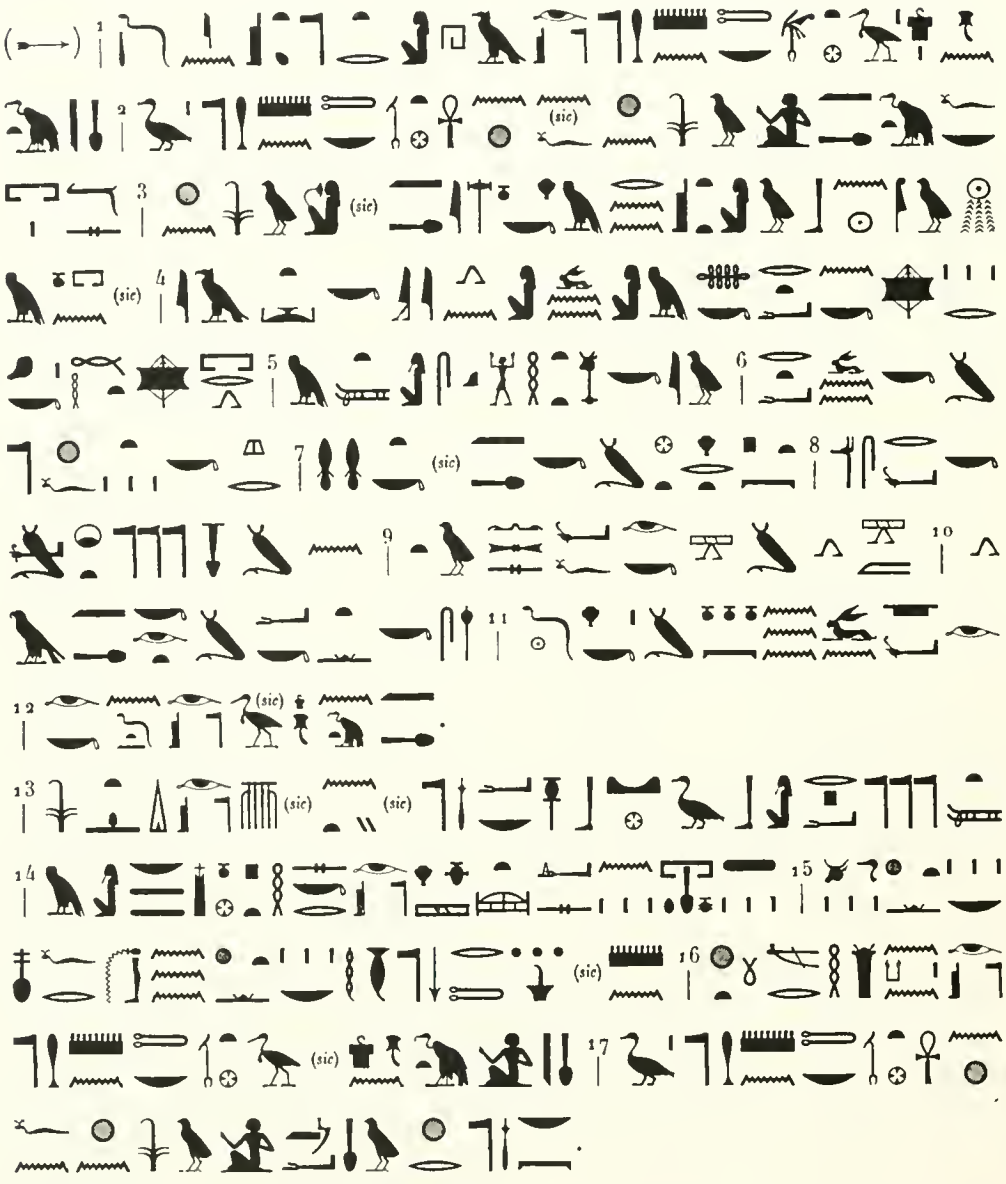

Ce proscynème aux divinités funéraires, qui occupe les cinq lignes horizontales au-dessous de la figure d'Isis, diffère du texte occupant le même emplacement sur le pied du sarcophage de Neser-Amon.

L'épaisseur du pied est ornée d'une rangée de peints en blanc sur fond bleu, et courant tout autour, à raison de neuf et huit sur chacun des longs côtés (hauteur), et de sept sur chacun des petits côtés (largeur), soit en tout trente et un.

La bordure la plus extrême, faisant le tour du cercueil, est formée par la ligne habituelle de rectangles multicolores séparés entre eux par des filets verticaux noirs et blancs.

B. — Intérieur.

L'intérieur est tout entier occupé (sur une surface de o m. 45 cent. de hauteur et o m. 37 cent. de largeur) par un texte de neuf lignes horizontales d'hiéroglyphes tracés en noir de droite à gauche (⟵) sur fond blanc.

Le scribe s'est trompé sur le sens du monument, et le bas de l'extérieur est devenu le haut de l'intérieur, et réciproquement. Ce texte est écrit très rapidement et dans un style extrêmement négligé, comme nous l'avons déjà constaté pour l'intérieur du couvercle et de la cuve. Tandis que l'intérieur du pied du cercueil de Neser-Amon comportait deux chapitres du *Livre des Morts* (LXXIV et LXXV), nous n'avons ici que le chapitre LXXIV :

Technique. Elle est semblable à celle du cercueil de Neser-Amon, mais présente pourtant avec cette dernière quelques différences notables. Le fond de la cuve n'est pas constitué par une planchette de bois; tout le cercueil est en toile stuquée, agglomérée en plusieurs couches et durcie avec du plâtre et de la colle. Les chevilles seules, qui ont servi à fixer ensemble les trois parties (pied, cuve et couvercle), sont en bois; il en reste encore quelques-unes. D'autre part, la surface extérieure n'est pas recouverte de ce vernis à la gomme, d'aspect brillant, que nous avons trouvé sur le cercueil de Neser-Amon; un simple stuc mat, à fond général jaune clair, sert de support à la décoration. Ce stuc même n'existe pas à l'intérieur, et les textes ont été tracés à même la toile, cette dernière ayant été recouverte préalablement d'un léger enduit blanc.

Le cercueil est, surtout à l'intérieur qui ne se voyait pas, beaucoup moins beau que celui de Neser-Amon. L'ensemble est de style moins soigné, mais sort peut-être, malgré tout, du même atelier; la tête n'est pas moins remarquable que celle de Neser-Amon.

Le système d'ajustage de la cuve et du couvercle consiste, comme pour Neser-Amon, en une rainure profonde de plusieurs centimètres qui fait tout le tour de la cuve, et dans laquelle vient s'encastrer à frottement doux une arête de mêmes dimensions ménagée tout autour du couvercle. Des chevilles de bois, rondes, fixent le tout : il n'y en a pas moins de huit de chaque côté, et deux sur la tête, soit en tout dix-huit. La cuve et le couvercle ainsi réunis subissent à leur extrémité inférieure un rétrécissement de quelques centimètres, qui permet de les faire entrer à l'intérieur du rectangle distinct formant le pied; ce dernier est fixé à la cuve et au couvercle au moyen des mêmes chevilles de bois, qui sont au nombre de dix : deux en haut (sur le couvercle), deux en bas (sur la cuve), et trois de chaque côté (deux sur le couvercle et une sur la cuve).

Conservation. Elle est un peu moins bonne que celle du cercueil de Neser-Amon. Le visage a été éraflé dans sa partie médiane et la barbe a disparu. L'épaule gauche est légèrement cassée. A l'intérieur, des coulées de bitume et des émanations de gaz ammoniacaux, venues de la momie, ont causé des taches noires et jaunes en assez grand nombre. L'ensemble est encore, pourtant, en un état de conservation suffisant pour que toutes les décorations et tous les textes y soient nettement visibles.

La caisse extérieure correspondant à ce cercueil ne paraît pas avoir jamais existé au Musée. Je n'en ai trouvé, en tout cas, nulle trace.

Bibl. : Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, n° 1117; Maspero, *Catalogue du Musée de Boulaq* (sur fiches), n° 4955; Aug. Baillet, *Rec. de trav.*, t. XVIII (1896), p. 188 et 189 (réimprimé dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. XV (1905), p. 146-147 et 149).

41048. Cercueil intérieur du **(variantes** 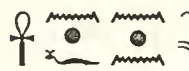 **, etc.), fils du** **(variantes** **) et de la dame** 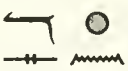 **(variantes** 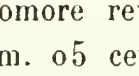 **, etc.).** — Bois de sycomore revêtu d'une couche de toile stuquée. — Longueur : 2 m. 05 cent.; largeur : à la tête, 0 m. 48 cent.; aux épaules, 0 m. 60 cent.; aux pieds, 0 m. 41 cent.; hauteur : à la tête, 0 m. 50 cent.; aux pieds, 0 m. 52 cent. — Fond jaune rougeâtre, de teinte générale très foncée. — Provenance : Deir-el-Bahari. — Date : une étiquette collée sur le devant du socle porte

XXV^e^ dynastie; on a corrigé ensuite, à l'encre rouge, en XXVI^e^ dynastie (pl. XI).

I. COUVERCLE.

(Hauteur : à la tête, o m. 32 cent.; aux pieds, o m. 34 cent.)

A. — Extérieur.

Tête. Visage d'homme, peint en rouge sombre. Le bout du nez a été éraflé et laisse apparaître le bois. Les sourcils, le contour des yeux, la pupille et le collier de barbe sur les deux joues sont indiqués en larges traits noirs; la sclérotique des yeux était blanche à l'origine, mais la décomposition du vernis l'a, par endroits, tachetée de jaune. Quelque liquide (probablement de l'eau) a coulé sur les joues et les oreilles, les zébrant de rayures d'un rouge encore plus foncé que la teinte générale du visage. La barbe mesure o m. 19 cent. de longueur, o m. 12 cent. de hauteur et o m. 04 cent. de largeur; elle est formée de rayures vertes sur un fond jaune, dont l'extrémité inférieure est enroulée en spirale et frisée. Un support nu et peint en jaune, haut de o m. 05 cent. et large de o m. 04 cent., soutient cette barbe et l'empêche de rester isolée, à la merci du moindre accident qui pourrait la briser.

La perruque mesure, en sa longueur totale, du sommet du crâne à l'extrémité inférieure des deux tresses encadrant le visage de chaque côté, o m. 45 cent.; la largeur de chaque tresse est de o m. 11 cent., l'intervalle entre les deux tresses est de o m. 10 cent.; le relief des tresses par rapport à la poitrine est de o m. 04 cent. La perruque est composée de rayures parallèles originairement bleues et jaunes, mais décolorées pour la plupart en vert et en rouge.

Toute la tête a beaucoup souffert des injures du temps; elle est rayée en tous sens de fentes peu profondes mais assez longues, dont quelques-unes seulement ont été remplies avec du mastic, tandis que le plus grande nombre d'entre elles est encore apparent; ces fentes n'intéressent, du reste, que l'enduit de toile stuquée, et n'ont en aucun endroit attaqué le bois. Le vernis a sauté également en maints endroits, produisant de petites taches blanchâtres en grande quantité.

Au sommet du crâne, la perruque est recouverte par l'ovale habituel, qui est rempli de représentations et de textes. Cet ovale mesure ici o m. 43 cent. de hauteur et o m. 48 cent. de largeur. Il est encadré, suivant la règle, de la double bordure déjà maintes fois décrite :

1° A l'intérieur, une rangée de rectangles multicolores encadrée entre deux étroits filets verts, parallèles;

2° A l'extérieur, une rangée de feuilles pointues et multicolores, disposées à raison de cinq jaunes consécutives pour une seule verte; cette rangée est également encadrée de deux filets verts, parallèles.

Entre les deux filets verts séparant entre elles chacune de ces deux bordures, réapparaît, en un étroit filet jaune, le fond général du cercueil.

Ces deux bordures ne sont pas continues et ne font pas le tour complet de l'ovale; elles sont interrompues à droite et à gauche, sur le bord supérieur de la cuve, par un énorme serpent qui s'enroule autour du cercueil sur toute sa longueur. Ce serpent, large de o m. o5 cent., a le corps bleuâtre, tacheté de points noirs et zébré de petites rayures obliques, rouges et parallèles entre elles. Le serpent est encadré en haut et en bas par deux bandes unies, parallèles, peintes en bleu clair, et les vides laissés entre les ondulations de son corps et ce double cadre bleu sont peints en vert au-dessus du serpent et en rouge au-dessous de lui.

Enfin, les deux bordures ornementales encadrant l'ovale ne se rejoignent pas sur le derrière de la tête après avoir laissé le passage au serpent; elles cessent brusquement de chaque côté sur la cuve, au-dessous du serpent, et une ligne horizontale bleue limite ici, sur toute la largeur du crâne, les ornements et inscriptions peints à l'intérieur de l'ovale. Au-dessous de cette ligne, une zone assez étendue est restée nue, sans décoration, peinte seulement en jaune uni; c'est là une particularité que nous n'avons encore constatée sur aucun autre cercueil de cette série.

La représentation figurée à l'intérieur de l'ovale est celle que nous avons déjà trouvée sur les autres cercueils, à cette même place.

Tout en haut, sur le couvercle, occupant le milieu de l'ovale, est peinte la déesse Nephthys, accroupie sur le et regardant vers la gauche du défunt ( ); elle mesure o m. 18 cent. de hauteur sur o m. 12 cent. de largeur.

Sur le fond général couleur chamois, les chairs de la déesse sont peintes en vert. La perruque est chamois (?), le bandeau frontal rouge, l'œil jaune. Le qui sert de coiffure à la déesse a le bleu, le entouré de bleu et rempli en chamois et en rouge. Le collier et les bracelets sont rouges, ainsi que la longue robe collante et peut-être aussi jadis les bretelles; mais ces dernières sont décolorées. Le bras gauche de la déesse est complètement abaissé jusqu'à venir presque toucher le , tandis que le bras droit est, au contraire, replié à hauteur du visage. Sur le genou redressé repose quelque chose d'indistinct, qui est peut-être un (pièce d'étoffe?), et dont la ligne la plus courte est peinte en rouge, la plus longue en bleu.

Le signe sur lequel est assise la déesse a les deux extrémités verticales des cordes peintes en rouge, les deux nœuds de chaque côté peints l'un en bleu, l'autre en jaune orange; les cinq lignes courbes sont alternativement bleue, jaune, verte, jaune, bleue; enfin les pendeloques sont bleues.

La déesse Nephthys est entourée sur trois de ses côtés de quinze lignes hiéroglyphiques, ainsi disposées et réparties :

1° A gauche de la déesse, cinq lignes verticales de hauteur inégale, à fond tour à tour chamois et rouge brique et à filets de séparation bleu clair;

2° A droite de la déesse, cinq autres lignes verticales symétriques des précédentes;

3° Au-dessous de la déesse, cinq lignes horizontales occupant toute la largeur de l'ovale, à savoir : deux sur le couvercle, une sur le bord supérieur de la cuve et

au-dessus du précédent, enfin deux au-dessous du serpent; ces cinq lignes sont également tour à tour rouge brique et chamois.

Toutes ces lignes sont orientées, comme la déesse elle-même, de gauche à droite (←—▪) :

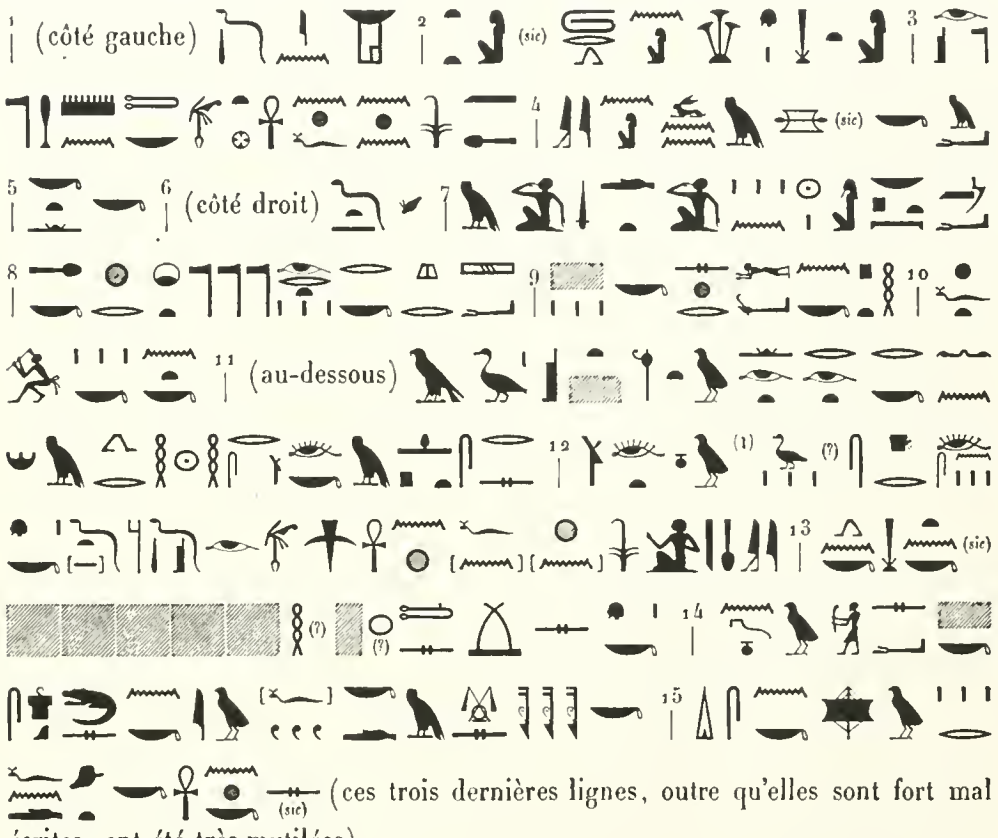

(ces trois dernières lignes, outre qu'elles sont fort mal écrites, ont été très mutilées).

Poitrine. La poitrine est couverte du large collier habituel, qui mesure ici 0 m. 23 cent. de hauteur et ne compte pas moins de vingt et un rangs d'ornements végétaux analogues à ceux des colliers précédemment décrits. Outre ces vingt et un rangs, le collier commence à sa partie supérieure, entre les deux tresses de la perruque, par trois bandes rigides, horizontales, verte, rouge et verte, et se termine à sa partie inférieure par une rangée de pendeloques ovales bleues, serties d'un filet jaune, le tout sur fond rouge. La teinte dominante de ce collier est le vert, mais il a aussi des touches bleues, blanches, jaunes et rouges. Le collier est en assez mauvais état de conservation sur le devant de la poitrine, où il semble avoir été taché par quelque liquide. Sur chaque épaule, aux extrémités du collier, est peinte la tête de faucon habituelle, en jaune sur fond vert; l'œil et le bec sont indiqués en noir et les plumes du cou et de la gorge sont rayées verticalement en bleu et en jaune alternés.

Sur le collier, et en plein milieu de la poitrine, est représentée la déesse Nouit accroupie sur la porte (?) habituelle; elle regarde vers la gauche du défunt (▪—→),

(1) Les lignes précédentes reproduisent, avec quelques variantes et additions, la rubrique II du chapitre CLI du *Livre des Morts*. La suite du texte est, malheureusement, très mutilée.

et mesure o m. 135 mill. de hauteur sur o m. 55 cent. de largeur entre les deux extrémités opposées des ailes horizontalement ouvertes. La porte (?) servant de support à la déesse est rectangulaire et mesure o m. 05 cent. de hauteur sur o m. 135 mill. de largeur.

La déesse a les chairs rouges, l'œil et l'oreille noirs, la perruque jaune, le bandeau frontal rouge, le collier et les bracelets verts, la longue robe collante verte ainsi que les bretelles. Elle tient ses deux bras horizontalement ouverts, comme ses ailes, et porte dans sa main droite le signe ☥ aux contours bleus et à l'intérieur de la boucle rouge, et dans sa main gauche le signe ⧓ aux contours rouges et à l'intérieur de la voile jaune chamois.

Le disque solaire servant de coiffure à la déesse est peint en rouge (décoloré en jaune), et les trois signes 𓇼 tracés à l'intérieur de ce disque sont bleus.

Les ailes se divisent, suivant l'usage, en quatre registres superposés :

1° Au sommet, une zone d'écailles noires sur fond jaune chamois;

2° Au-dessous, une rangée de plumes bleues sur fond jaune;

3° Au-dessous, une rangée de plumes vertes sur fond jaune;

4° En bas, une rangée de plumes bleues sur fond jaune.

La lisière inférieure de chacune des trois rangées de plumes est rehaussée par une petite bordure rouge continue.

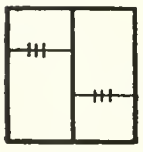

Fig. 47.

Quant à la porte (?) sur laquelle est assise la déesse, elle est toute rayée et quadrillée en rouge et en vert, avec de petits carrés noirs sertis d'un filet jaune à l'intersection des divers carreaux. Au-dessous des rayures horizontales du milieu est peint en noir le dessin ci-contre (fig. 47), représentant la fermeture de la porte. De chaque côté de la natte est tracée une bande verticale de rectangles multicolores, étroite et mesurant o m. 05 cent. de hauteur.

Le bord supérieur des ailes de Nouit est séparé de l'extrémité inférieure du collier par une grande bordure nue, peinte en jaune et large d'un centimètre.

A droite et à gauche des deux bandes verticales de rectangles multicolores dont est flanquée la porte, et au-dessous des ailes de la déesse, sont tracés deux textes symétriques et affrontés, en lignes verticales de hauteur variable qui épousent le contour arrondi du bas des ailes; la hauteur de ces lignes varie de o m. 05 cent. à o m. 25 cent., et elles sont écrites sur un fond alternativement rouge brique et jaune; les hiéroglyphes en sont noirs, petits et très soignés; les filets de séparation étaient primitivement bleus, mais ont presque partout tourné au vert.

Côté droit. Sur le côté droit du défunt ces lignes sont au nombre de douze, dont neuf sur le devant de la poitrine (lignes 1, 3, 5, 7, 9 rouge brique, et lignes 2, 4, 6, 8 jaunes), mesurant à elles toutes o m. 165 mill. de largeur et limitées à droite par une bande verticale de rectangles multicolores (hauteur : o m. 11 cent.), et

trois lignes sur le côté, au-dessus du bélier (lig. 10 et 12 rouges, lig. 11 jaune), mesurant à elles trois 0 m. 07 cent. de largeur. Ces douze lignes sont tracées de droite à gauche :

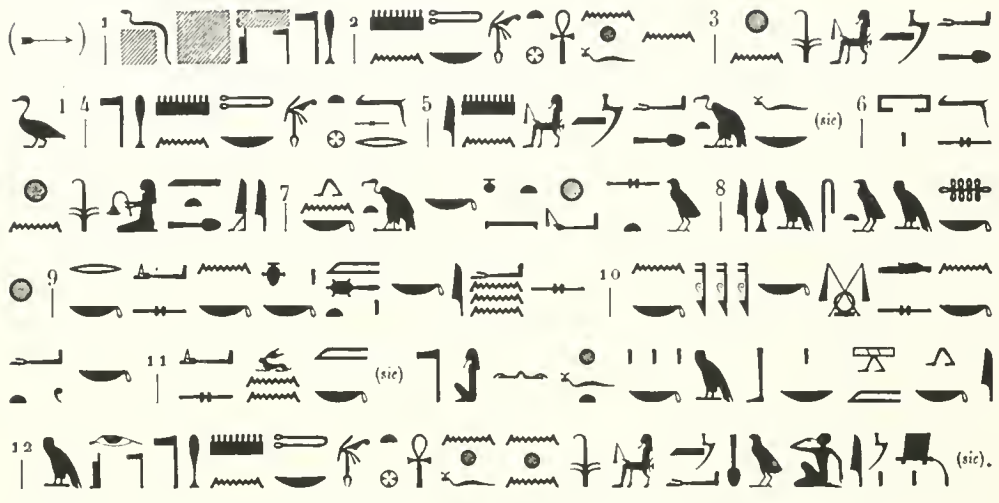

Côté gauche. Onze lignes seulement, au lieu des douze du côté droit : huit sur le devant de la poitrine (lignes 1, 3, 5, 7 rouges, lignes 2, 4, 6, 8 jaunes), mesurant à elles toutes 0 m. 14 cent. de largeur et limitées à gauche par une bande verticale de rectangles multicolores (hauteur : 0 m. 12 cent.), et trois lignes sur le côté, au-dessus du bélier (lig. 9 et 11 rouges, lig. 10 jaune), mesurant à elles trois 0 m. 07 cent. de largeur. Ces onze lignes sont tracées de gauche à droite :

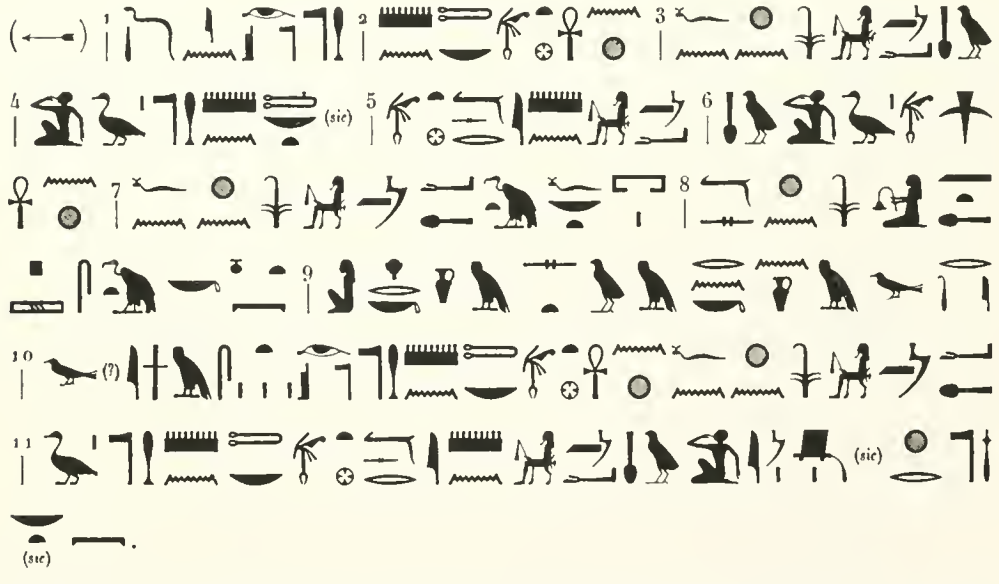

De chaque côté des ailes de la déesse Nouit est représenté le bélier d'Amon; celui du côté droit mesure 0 m. 17 cent. de hauteur, tandis que celui du côté gauche ne mesure que 0 m. 16 cent.; tous deux ont une largeur de 0 m. 13 cent. Ils sont affrontés et se font vis-à-vis d'un côté à l'autre du cercueil. Ils sont dessinés au trait

noir et peints en vert, sauf la poitrine et le disque solaire de leur coiffure, qui sont rouges, et l'œil qui est jaune. Ils sont coiffés du disque rouge et des deux longues plumes vertes, , et sont debout sur l'enseigne [1], peinte en bleu à l'exception du petit vase (?) de l'avant, , qui est rouge.

Au-dessus des trois dernières lignes verticales et latérales des textes précédemment transcrits, de chaque côté du cercueil, une petite ligne hiéroglyphique horizontale et légèrement courbée court entre l'épaule et l'extrémité des ailes; elle est à fond jaune, encadrée entre deux bandes parallèles de rectangles multicolores, et mesure 0 m. 16 cent. de longueur sur le côté droit, 0 m. 15 cent. seulement sur le côté gauche :

Ligne de droite : 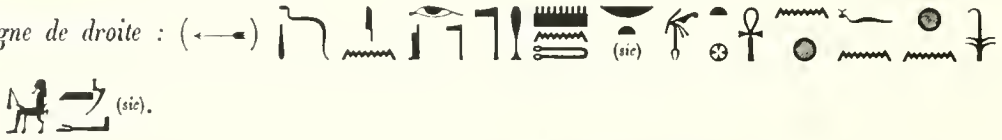

Ligne de gauche : 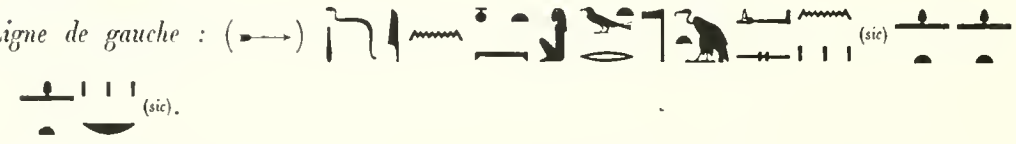

Au-dessous de la déesse Nouit, des béliers et des textes verticaux transcrits plus haut, une longue ligne hiéroglyphique (0 m. 75 cent.) court horizontalement sur toute la largeur du couvercle, encadrée entre deux bandes parallèles de rectangles multicolores, lesquelles sont serties elles-mêmes chacune de deux étroits filets verts :

Au-dessous du filet vert inférieur de la bande inférieure de rectangles court un autre étroit filet, peint en jaune, puis une large bande bleue (environ 1 centimètre 1/2), également horizontale, qui sépare les ornements et inscriptions de la poitrine de ceux du ventre et des côtés; cette bande n'existait sur aucun des cercueils précédemment décrits.

Ventre et jambes. Au-dessous de la poitrine, et séparée d'elle par la bande horizontale verdâtre que nous venons de signaler, la large et longue bande verticale caractéristique de ces cercueils se développe jusqu'à l'extrémité inférieure des pieds, occupant exactement la partie médiane du cercueil. Cette bande hiéroglyphique mesure

[1] Le bélier de droite est intact, tandis que sur tout l'arrière-train du bélier de gauche le vernis et la couleur ont sauté, laissant à leur place une large tache blanche.

1 m. 15 cent. de longueur totale (dont 0 m. 95 cent. sur la partie horizontale et 0 m. 20 cent. sur le chevet incliné); sa largeur est de 0 m. 21 cent. si l'on ne tient compte que des hiéroglyphes, et de 0 m. 26 cent. si l'on y joint les bandes latérales de rectangles multicolores et les bandes nues peintes en bleu qui encadrent à droite et à gauche les lignes hiéroglyphiques. Ces lignes sont au nombre de neuf; les deux extrêmes mesurent 1 m. 15 cent. de longueur, les sept autres 1 m. 08 cent. seulement, à cause de la vignette, haute de 0 m. 07 cent. et large de 0 m. 16 cent., qui les surmonte.

Cette vignette est celle qui illustre le chapitre CLIV du *Livre des Morts*, dont les neuf lignes de textes nous donnent une version complète. Elle représente la momie du défunt étendue sur le lit funéraire et illuminée par les rayons du disque solaire. La momie est peinte en vert; l'œil est indiqué en noir sur fond blanc; la barbe pointue et l'oreille sont indiquées en noir. Le collier de barbe et la perruque sont bleus; le bandeau frontal noué en arrière de la tête est rouge. Les épaules sont revêtues du large collier à rangées parallèles multicolores (rouge, bleu, vert, jaune) et à pendeloques vertes se détachant sur un fond jaune. Le lit est noir, sauf la tête du lion qui est rouge et sa crinière qui est bleue. Le coussin ou matelas sur lequel repose la momie est divisé dans le sens de sa longueur en trois sections : rouge, jaune et rouge. Le disque solaire est rouge, ainsi que les quatorze rayons lumineux qui en émanent; ces derniers, indiqués en pointillé, divergent de façon à éclairer complètement le corps, des pieds à la tête.

Quant aux neuf lignes de textes, elles sont écrites en hiéroglyphes noirs très réguliers et soignés sur un fond alternativement rouge (lig. 1, 3, 5, 7, 9) et jaune (lig. 2, 4, 6, 8); les filets de séparation entre les différentes lignes sont de teinte bleu-vert. Le texte comprend, après une longue généalogie qui occupe toute la première ligne, le chapitre CLIV du *Livre des Morts*, complet. Il est tracé, suivant la règle pour les textes de cette bande médiane du ventre, en écriture rétrograde, c'est-à-dire que les lignes vont de gauche à droite (←), tandis que dans chaque ligne les hiéroglyphes sont orientés daus la direction opposée (→) :

a. (→) Généalogie : 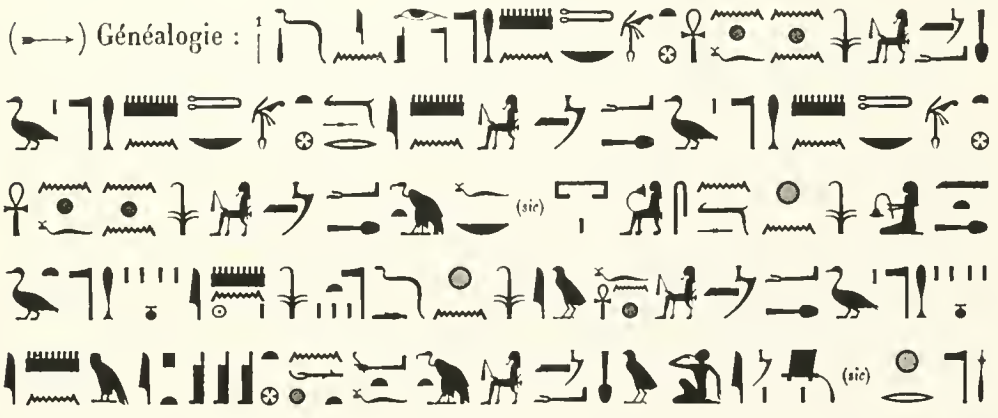

(cette généalogie, très complète, remonte jusqu'à la quatrième génération du côté de la mère du défunt et jusqu'à la troisième seulement du côté de son père).

b. (⟶) Chapitre CLIV du *Livre des Morts* :

c. (⟶) Fin :

Côtés. Perpendiculairement à la précédente bande médiane verticale sont représentés de chaque côté six personnages debout entre deux bandes verticales de rectangles multicolores et accompagnés de légendes également verticales. Ces représentations latérales mesurent un mètre de longueur de chaque côté, depuis la poitrine jusqu'au redressement incliné du chevet sur lequel elles empiètent légèrement; leur hauteur va en décroissant, de o m. 25 cent. à la poitrine à o m. 13 cent. aux pieds. Les six personnages de chaque côté se décomposent en deux génies canopes et quatre divinités funéraires. Les légendes forment, de chaque côté, un ensemble de quarante-six lignes hiéroglyphiques verticales, de hauteur variable, à fond alternativement rouge et jaune, tracées en avant, au-dessus et en arrière des personnages. Ces

quarante-six lignes se répartissent de la façon suivante entre les six figures : huit lignes pour la première, sept lignes pour chacune des quatre suivantes, dix lignes pour la dernière. Les figures et les légendes sont bien conservées, sauf en ce qui concerne les deux premiers personnages du côté gauche (génies Hapi et Qebeḥ-sennouf).

Côté droit. — 1° *Le génie canope Amset.* Largeur de la figure : 0 m. 065 mill.; largeur totale, avec les textes : 0 m. 17 cent. Hauteur de la figure : 0 m. 16 cent.; hauteur des deux bandes verticales de rectangles qui encadrent la figure de chaque côté : 0 m. 23 cent. et 0 m. 22 cent.

Corps humain à tête humaine, absolument nu, dessiné au trait noir et peint uniformément en vert assez clair. La tresse bouclée ϟ retombe verticalement par-dessus l'oreille, partageant le crâne en deux moitiés sensiblement égales. Le bras gauche est pendant; l'index de la main droite est ramené à la bouche. L'œil est jaune.

Les huit lignes de légendes se décomposent en deux groupes de quatre lignes chacun :

1° Les quatre premières, en avant du personnage, mesurent de 0 m. 24 cent. à 0 m. 23 cent. de hauteur;

2° Les quatre dernières, au-dessus du personnage, mesurent 0 m. 075 mill. de hauteur.

Les lignes impaires sont peintes en rouge foncé, les lignes paires en jaune :

2° *Le génie canope Douamoutef.* Largeur de la figure : 0 m. 06 cent.; largeur totale, avec les textes : 0 m. 13 cent. Hauteur de la figure : 0 m. 13 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant la figure à droite et à gauche : 0 m. 21 cent. et 0 m. 19 cent.

Corps humain à tête humaine, complètement nu et identique au précédent pour la couleur et l'attitude.

Les sept lignes de la légende se décomposent en quatre grandes lignes en avant du personnage (0 m. 22 cent. à 0 m. 21 cent. de hauteur) et trois petites lignes

au-dessus du personnage (o m. o6 cent. de hauteur). Les lignes 1, 3, 6 sont rouges; les lignes 2, 4, 5, 7 sont jaunes :

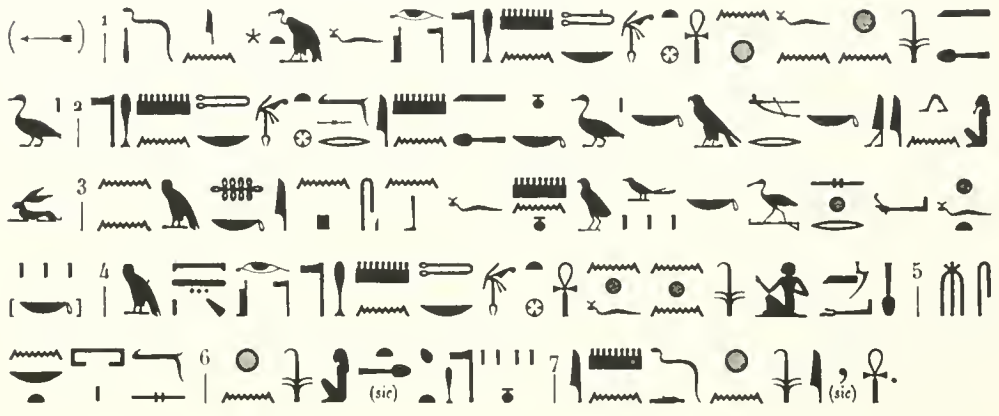

3° *Le dieu Anubis.* Largeur de la figure : o m. o6 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 16 cent. Hauteur : o m. 115 mill.; hauteur des deux bandes verticales de rectangles encadrant la figure : o m. 165 mill. et o m. 15 cent.

Corps humain vert, à tête de chacal également verte. OEil jaune. *Klaft* rouge. Collier et ceinture orange. Le dieu est nu jusqu'à la ceinture et porte un pagne mi-partie jaune (à l'avant), mi-partie vert avec rayures noires (à l'arrière). La longue queue pendant à la ceinture est verte. Le bras gauche est ballant, tandis que le droit, replié à hauteur des épaules, tient la pièce d'étoffe (?) (fig. 48), jaune, rouge et noire.

Fig. 48.

Les sept lignes de textes se divisent en deux groupes : quatre grandes lignes (hauteur : o m. 185 mill. à o m. 17 cent.) en avant du personnage, et trois petites (hauteur : o m. o45 mill.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont rouges, les lignes paires sont jaunes :

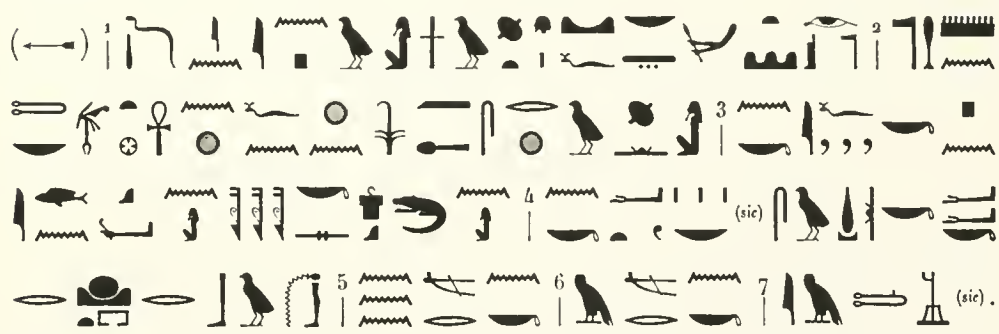

4° *Le dieu Gabou.* Largeur de la figure : o m. o6 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 16 cent. Hauteur : o m. 10 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant le dieu de chaque côté : o m. 14 cent.

Corps humain vert, à tête d'homme également verte. Perruque noire et œil jaune. Nu jusqu'à la ceinture, le dieu porte un pagne analogue au précédent. Le collier et la ceinture sont couleur orange. La queue pendante est verte. Le dieu tient de la main

droite le signe ☥ dessiné en noir, et de la main gauche l'épi (?), sans barbes, vert.

Les sept lignes de textes se décomposent en quatre grandes (o m. 15 cent.) en avant de la figure, et trois petites (o m. 04 cent.) au-dessus d'elle. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges :

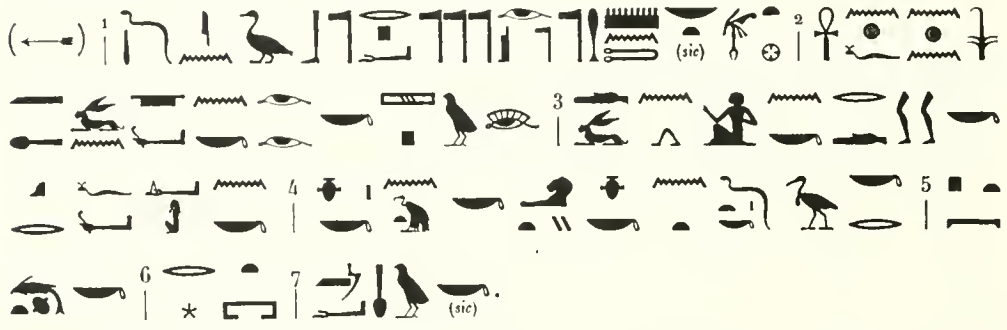

5° *Le dieu Har-khonti-nn-maa.* Largeur de la figure : o m. 06 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 15 cent. Hauteur : o m. 095 mill.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant la figure : o m. 13 cent. et o m. 12 cent.

Corps humain bleu, à tête de faucon jaune sur laquelle l'œil, le bec et la perruque sont indiqués en noir. Le collier est orange, la ceinture verte. Nu jusqu'à la ceinture, le dieu porte un pagne analogue aux précédents. La queue est verte. Même attitude et mêmes attributs que pour Gabou.

Les sept lignes de textes se décomposent en quatre grandes (o m. 135 mill.) en avant du personnage, et trois petites (o m. 03 cent.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont rouges, les lignes paires sont jaunes :

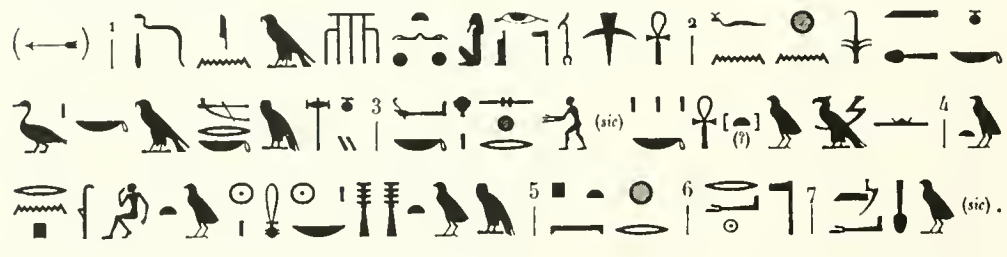

6° *Le dieu Khri-bôqf.* Largeur de la figure : o m. 06 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 20 cent. Hauteur : o m. 09 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant la figure : o m. 12 cent.

Corps humain bleu-vert, à tête humaine verte. Perruque noire, collier jaune, et ceinture verte. Nu jusqu'à la ceinture, il porte un pagne analogue aux précédents. La queue est verte. Même attitude et mêmes attributs que pour les deux précédents.

Les textes comptent dix lignes, réparties en trois groupes : quatre grandes lignes (o m. 12 cent.) en avant du dieu; trois petites (o m. 025 mill.) au-dessus de lui; trois grandes en arrière : o m. 13 cent., o m. 13 cent. et o m. 08 cent. de hauteur. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges :

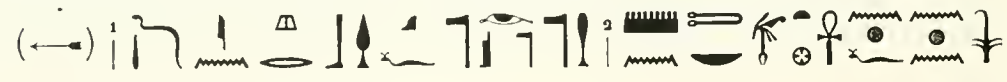

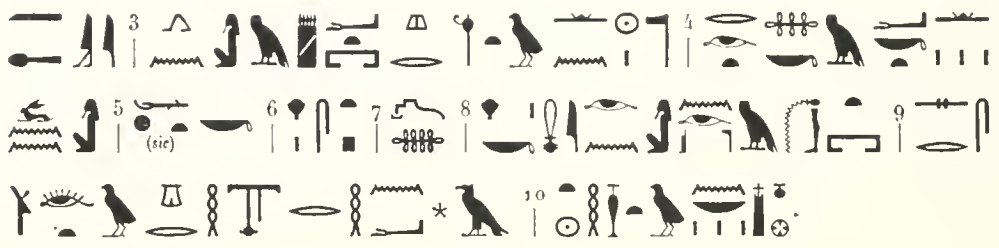

Côté gauche. Les figures et légendes du côté gauche sont absolument symétriques de celles du côté droit; la seule différence est qu'elles sont orientées dans une direction opposée (←).

1° *Le génie canope Hapi.* Largeur de la figure seule : 0 m. 07 cent.; largeur totale, avec les textes : 0 m. 18 cent. Hauteur : 0 m. 14 cent.; hauteur des deux bandes verticales de rectangles encadrant le dieu : 0 m. 22 cent. et 0 m. 21 cent.

Corps complètement nu, peint en vert, semblable à Amset et à Douamoutef qui ont été décrits sur le côté droit. Le bas des jambes n'existe plus.

La légende compte huit lignes, dont quatre grandes (hauteur : 0 m. 24 cent. à 0 m. 23 cent.) en avant de la figure, et quatre petites (hauteur : 0 m. 06 cent.) au-dessus d'elle. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges. Le quart inférieur des quatre grandes lignes a disparu.

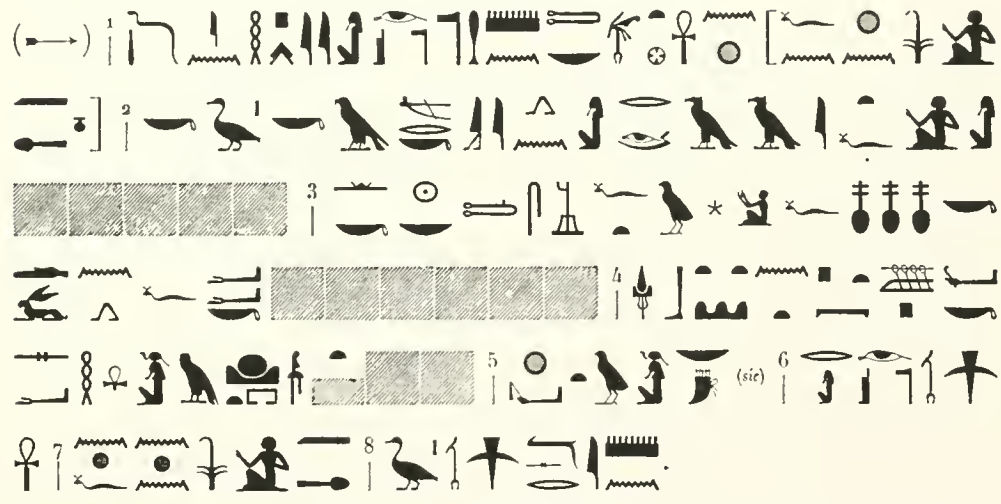

2° *Le génie canope Qebehsennouf.* Largeur de la figure : 0 m. 065 mill.; largeur totale, avec les textes : 0 m. 165 mill. Hauteur : 0 m. 13 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant la figure : 0 m. 20 cent. et 0 m. 18 cent.

Corps entièrement nu, peint en vert, analogue aux trois précédents génies canopes.

Les sept lignes de textes se décomposent en quatre grandes lignes (0 m. 21 cent. à 0 m. 20 cent.) en avant du personnage, et trois petites lignes (0 m. 05 cent.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges :

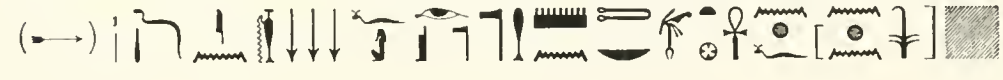

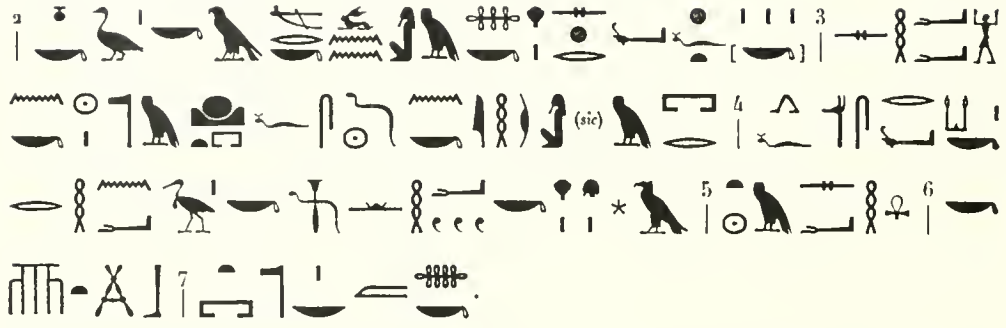

3° *Le dieu Anubis.* Largeur de la figure : o m. o6 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 16 cent. Hauteur : o m. 11 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant la figure : o m. 15 cent.

Corps humain bleu (ou vert?), à tête de chacal verte. Le *klaft* est orange, le collier rouge, la ceinture verte. Nu jusqu'à la ceinture, il porte le pagne mi-partie jaune (à l'avant) et mi-partie vert avec rayures noires (à l'arrière). La couleur de la queue tombante est indistincte. Le bras droit est ballant, tandis que le gauche replié à hauteur du visage tient la pièce d'étoffe (?), rouge, jaune et noire. L'attitude et les attributs de cet Anubis sont semblables à ceux de l'Anubis du côté droit.

Les textes comptent sept lignes, dont quatre grandes (o m. 17 cent. à o m. 15 cent.) en avant du dieu, et trois petites (o m. o45 mill.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont rouges, les lignes paires sont jaunes :

4° *Le dieu Harendotès.* Largeur de la figure : o m. o6 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 16 cent. Hauteur : o m. 10 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles : o m. 145 mill. et o m. 155 mill.

Corps humain bleu-vert, à tête de faucon jaune. L'œil, le bec et la perruque sont noirs, le collier jaune, la ceinture verte. Nu jusqu'à la ceinture, le dieu est vêtu du même pagne qu'Anubis. La queue semble être noire. Le bras droit, pendant, tient le signe ☥, noir, et le gauche, recourbé, tient l'épi (?), sans barbes, peint en vert.

Les textes comptent sept lignes, dont quatre grandes (o m. 155 mill.) devant le dieu, et trois petites (o m. o4 cent.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges :

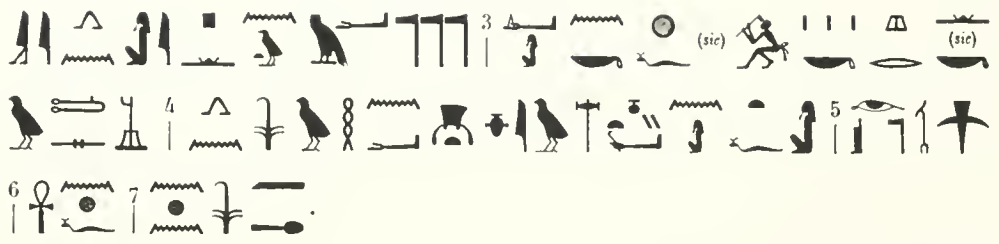

5° *Le dieu Irinef-djesef.* Largeur de la figure : o m. o5 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 15 cent. Hauteur : o m. 09 cent.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant le dieu : o m. 13 cent. et o m. 12 cent.

Corps humain bleu-vert, à tête de faucon jaune. Il est semblable au précédent comme attitude, attributs et couleurs.

Les textes comptent sept lignes, dont quatre grandes (o m. 14 cent.) devant le dieu, et trois petites (o m. 025 mill.) au-dessus de lui. Les lignes impaires sont rouges, les lignes paires sont jaunes :

6° *Le dieu Ḥiq-maa-iotf.* Largeur de la figure : o m. o5 cent.; largeur totale, avec les textes : o m. 20 cent. Hauteur : o m. 075 mill.; hauteur des deux bandes de rectangles encadrant le dieu : o m. 115 mill.

Corps humain bleu, à tête d'homme également bleue. L'œil est noir sur fond jaune; la perruque est noire, le collier brun, la ceinture verte. Nu jusqu'à la ceinture, le dieu porte le même pagne que les précédents. Il ne semble pas y avoir de queue pendante en arrière. Le dieu tient les mêmes attributs que les précédents : signe ☥, noir, et épi(?) sans barbes, vert.

Les textes comptent dix lignes réparties en trois groupes : quatre grandes lignes (o m. 115 mill. à o m. 105 mill.) en avant du dieu; trois petites lignes (o m. 025 mill.) au-dessus de lui; enfin trois grandes lignes (o m. 13 cent., o m. 13 cent. et o m. 08 cent.) derrière. Les lignes impaires sont jaunes, les lignes paires sont rouges :

Chevet. Toute la partie médiane de la surface redressée formant le chevet a déjà été décrite, car elle porte la fin des neuf longues lignes verticales de la bande médiane couvrant le ventre et les jambes (voir plus haut, p. 145-147). Les côtés seuls portent une décoration indépendante, qui comporte les deux yeux affrontés, , mesurant chacun o m. 10 cent. de hauteur et o m. 08 cent. de largeur.

Les sourcils, les contours extérieurs de l'œil et les deux sont verts; la pupille s'enlève en noir sur la sclérotique jaune. La paupière supérieure, entre le sourcil et l'œil, est peinte d'un rouge très sombre, plus foncé que le fond général du cercueil.

Chaque œil est accompagné de six lignes de légendes hiéroglyphiques, de longueur inégale, et ainsi disposées : deux lignes horizontales au-dessus de l'œil, au bord supérieur du chevet, et quatre lignes verticales derrière l'œil, sur le bas côté :

OEil de droite : (⟵) 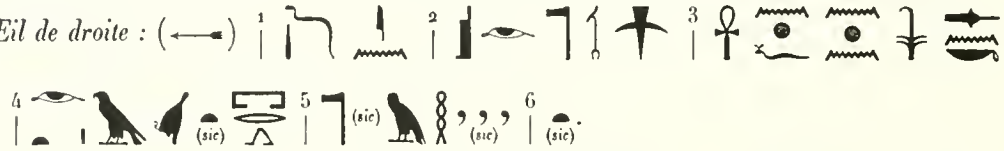

OEil de gauche : (⟶) 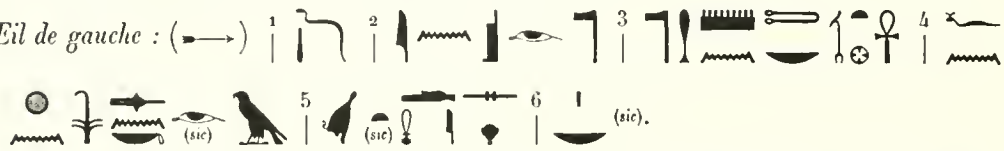

Toutes les représentations et légendes du couvercle sont complètement enveloppées d'une longue ligne continue de rectangles multicolores entre deux filets verts parallèles, qui va d'une épaule à l'autre en contournant les pieds.

Bas côtés. Au-dessous de cette bande de rectangles, tout le long des grands côtés du couvercle, court une ligne hiéroglyphique horizontale à fond jaune; cette ligne commence, de chaque côté, au sommet de l'épaule, pour se terminer au ressaut formé par le socle, aux pieds, après avoir parcouru une longueur de 1 m. 60 cent.

Ligne du côté droit : (⟵) 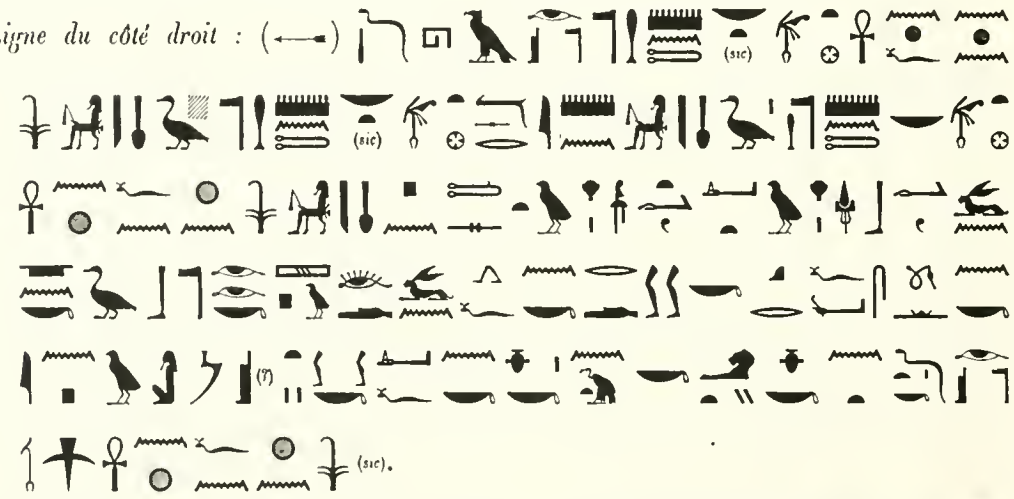

Ligne du côté gauche : (⟶)

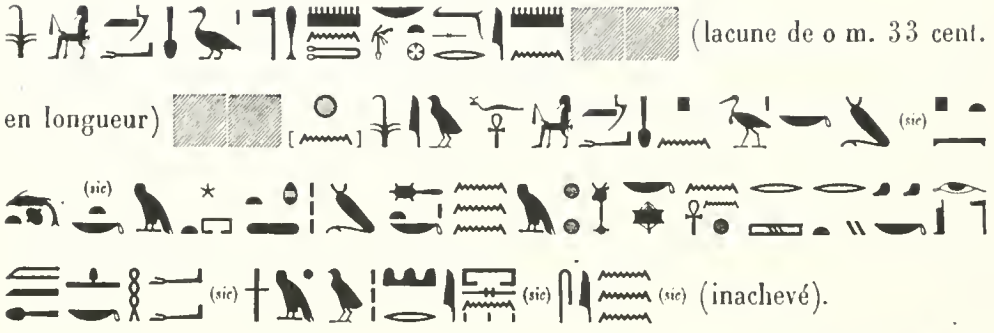
(lacune de o m. 33 cent. en longueur)

Ces deux lignes contiennent un court fragment du chapitre CLXIX du *Livre des Morts*, et si l'on élimine les deux généalogies du début de chaque ligne, on constate que le texte du côté gauche fait immédiatement suite à celui du côté droit.

Enfin, au-dessous de ces lignes hiéroglyphiques, court, de chaque côté du couvercle, un long filet bleu, assez large; au-dessous de ce filet vient la bordure inférieure du couvercle, large d'un à deux centimètres, peinte en rouge et complètement exempte de décoration.

Socle. Le socle sur lequel repose le cercueil quand il est debout mesure o m. 13 cent. de hauteur; sa largeur est de o m. 41 cent. sur sa face antérieure et de o m. 35 cent. seulement sur sa face postérieure; sa profondeur, ou longueur des côtés, est de o m. 50 cent.

Les trois faces antérieure et latérales sont décorées d'une succession de groupes magiques , encadrée en haut et en bas par une rangée horizontale de rectangles multicolores entre deux étroits filets verts. Les faces latérales comptent chacune six de ces groupes; la face antérieure en porte également six. Sur le côté droit, le serpent qui se déroule tout autour de la cuve occupe la place de deux sceptres de deux groupes voisins 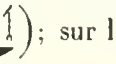 ; sur le côté gauche, le même serpent n'a supprimé qu'un seul .

Le fond général de cette décoration est bleu-vert; les et les sont dessinés en noir et peints en jaune, à l'exception de l'intérieur de la boucle des qui est rouge. Les sont d'un jaune rougeâtre.

Un filet jaune sépare, en haut et en bas, ces groupes magiques de la rangée de rectangles dont ils sont encadrés. De même les deux lisières extrêmes du socle, en haut et en bas, extrêmement étroites, sont jaunes.

A l'extrémité inférieure des faces latérales (près de l'angle formé par ces faces latérales et la face postérieure[1]), une petite bande verticale de rectangles multicolores entre deux filets verts, limite le dernier des groupes .

[1] Cette face postérieure sera décrite plus loin, avec la cuve.

Le dessous du socle, assez mutilé, constitue une surface en forme de trapèze (fig. 49), haute de 0 m. 50 cent. (dont 0 m. 35 cent. pour le couvercle et 0 m. 15 cent. pour la cuve), et large de 0 m. 41 cent. à son sommet et de 0 m. 35 cent. seulement à base. Cette surface n'est pas vernie et ne présente pas l'aspect brillant du reste du cercueil.

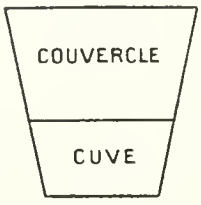

Fig. 49.

Au milieu de la largeur de la partie couvercle, la déesse Isis (←—▪) est accroupie; elle occupe un carré à fond jaune citron de 0 m. 15 cent. de côté, et le sommet du ▌ dont elle est coiffée empiète légèrement sur la ligne de textes qui passe au-dessus d'elle. La déesse a les chairs vertes, l'œil noir sur fond jaune, la perruque blanche, le bandeau frontal rouge. Le ▌, décoloré, a probablement été bleu jadis. Le collier et les bracelets sont orange, les bretelles blanches et la longue robe collante est rouge brique. Le bras gauche, pendant, touche presque le pied; le bras droit, au contraire, replié jusqu'à hauteur du visage, retient au creux du coude le même objet ⟹ (pièce d'étoffe?) que portait la déesse peinte au sommet du crâne; la plus courte des lignes de cette étoffe est bleue, la plus longue est rouge.

Au-dessus, derrière la tête de la déesse, une petite ligne verticale brune (jadis bleue?) avait été tracée pour servir de cadre au nom de la déesse, lequel n'a jamais été écrit.

La déesse est complètement encadrée, sur ses quatre faces, par les textes composant sa légende. Ces textes se composent de onze lignes, dont neuf sur le couvercle et deux sur la cuve. Les neuf lignes du couvercle se répartissent en quatre groupes :

1° En haut, au-dessus de la déesse, trois lignes horizontales (lignes 1 et 3 couleur orange, ligne 2 jaune citron);

2° A gauche, devant la déesse, trois lignes verticales (lig. 4 et 6 orange, lig. 5 citron);

3° A droite, derrière la déesse, deux lignes verticales (lig. 7 orange, lig. 8 citron);

4° En bas, au-dessous de la déesse, une ligne horizontale (lig. 9 orange).

Puis vient, sur le haut de la cuve, le serpent, qui est presque complètement détruit de ce côté (encadré entre deux bandes bleues); puis au-dessous du serpent, deux lignes hiéroglyphiques horizontales, fort peu lisibles (mal écrites et mutilées) : lig. 10 orange, lig. 11 citron.

Tout en haut du couvercle, au-dessus de la ligne supérieure, est une petite bordure horizontale absolument nue et peinte en jaune citron.

Les filets de séparation entre les différentes lignes sont bleus (ou peut-être verts?).

Toutes les lignes sont orientées dans le même sens que la déesse :

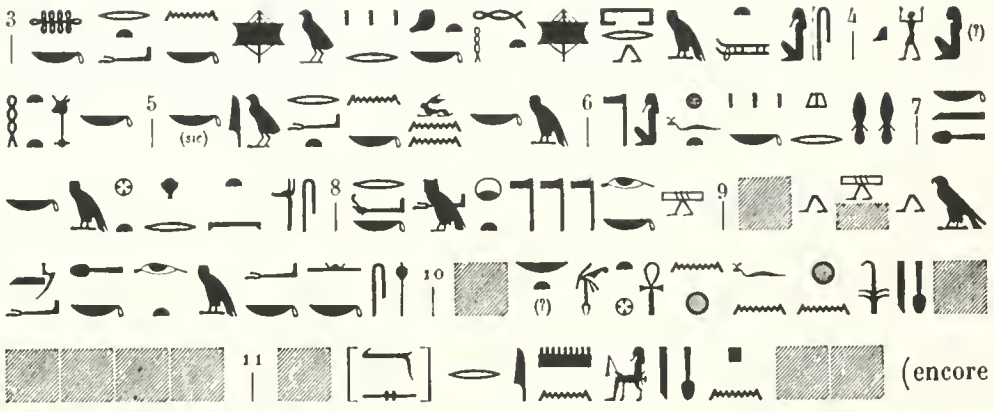

(encore quelques traces indéchiffrables de petits signes mal écrits et effacés).

B. — Intérieur.

L'intérieur du couvercle du cercueil d'Ânkhf-ni-khonsou (II) ne porte aucune scène ni figure, mais est complètement rempli de textes hiéroglyphiques. Le fond général est blanc, sans vernis brillant; la teinte blanche a été fortement jaunie par le goudron de la momie à la partie supérieure du cercueil (tête et poitrine). Les textes et les filets de séparation entre les différentes lignes sont tracés en noir, assez finement, sur ce fond général blanc. Les lignes sont au nombre total de quarante-sept, ainsi réparties :

1° Trente-deux lignes horizontales sur le fond plat et dans le creux du chevet jusqu'à son extrémité inférieure;

2° Cinq lignes horizontales sur la surface verticale formant le dessous du socle;

3° Deux longues lignes verticales sur le rebord vertical du long côté de droite;

4° Trois lignes verticales sur le flanc droit du creux du chevet;

5° Deux longues lignes verticales sur le rebord vertical du long côté de gauche;

6° Trois lignes verticales sur le flanc gauche du creux du chevet.

Les lignes 1 à 42 sont orientées de droite à gauche (⟵) et les lignes 43 à 47 de gauche à droite (⟶).

Les lignes sont assez larges (0 m. 05 cent. à 0 m. 06 cent.) et les hiéroglyphes en sont peu serrés.

En ce qui concerne leur contenu, les quarante-sept lignes se répartissent de la façon suivante :

1° Le nom, le titre et la généalogie du défunt (lig. 1-4);

2° Le chapitre CLIV du *Livre des Morts* (lig. 4-43), au complet, comme sur l'extérieur du couvercle;

3° Le nom, le titre et la généalogie du défunt (fin de la lig. 43);

4° Un proscynème à Osiris et à Gabou (lig. 44-47).

a. (⟶) Généalogie :

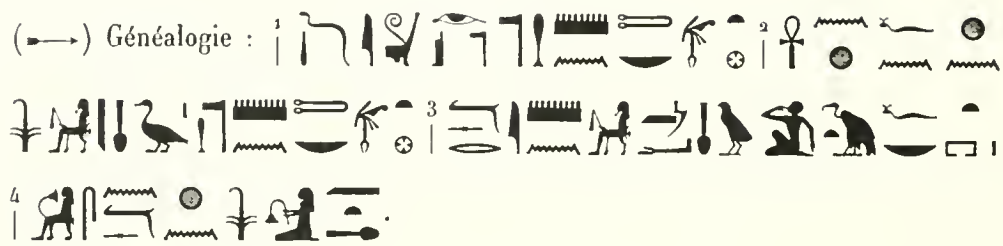

b. (⟶) Chapitre CLIV du *Livre des Morts* :

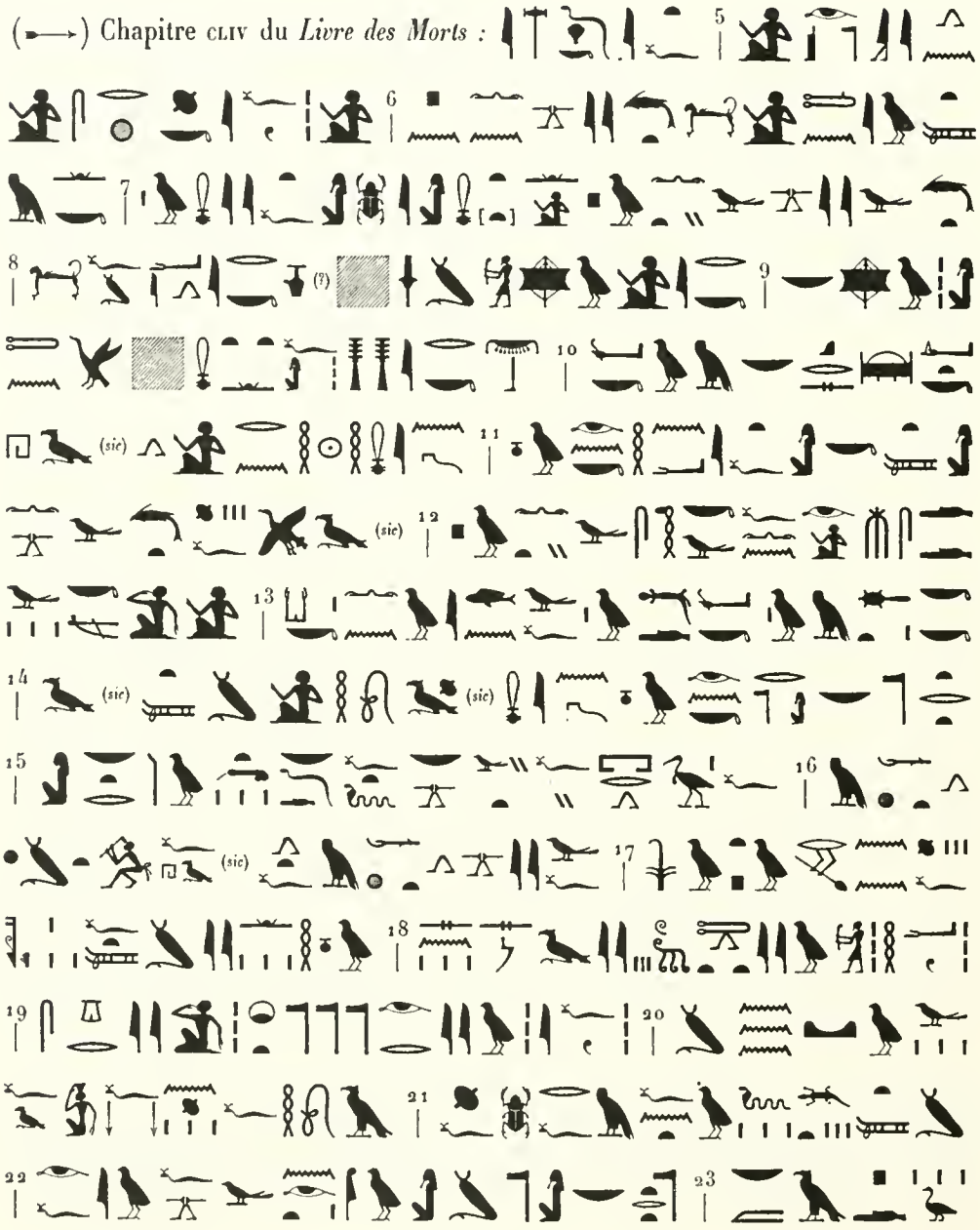

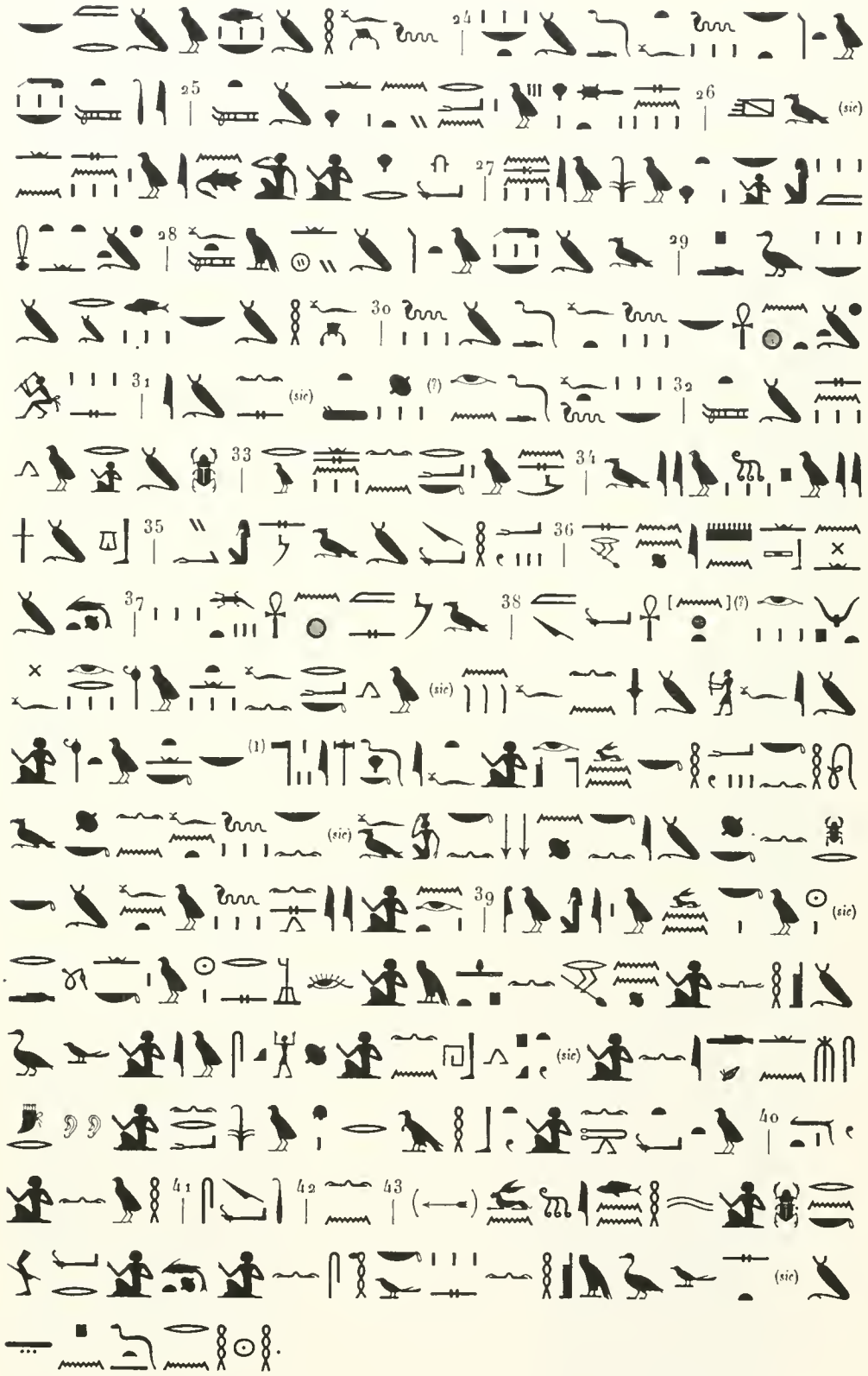

(1) Le signe ▬ a été ajouté après coup, en correction.

c. (←—•) Généalogie :

d. (←—•) Proscynème : 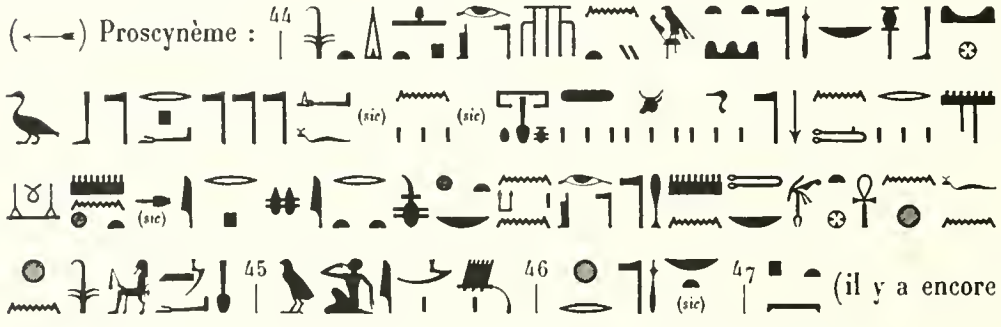
(il y a encore après ce mot un signe douteux, dont on ne voit guère la raison d'être ici).

II. CUVE.

(Hauteur : à la tête, o m. 21 cent.; aux pieds, o m. 15 cent.)

A. — Extérieur.

L'extérieur de la cuve est verni, comme l'extérieur du couvercle.

La perruque mesure o m. 50 cent. de longueur et o m. 29 cent. de largeur dans la partie retombant sur la nuque. Les rayures, verticales, étaient jadis alternativement bleues et jaunes, mais sont presque toutes décolorées en vert et en rouge.

Le socle mesure o m. 13 cent. de hauteur sur o m. 35 cent. de largeur. Il est décoré à sa partie supérieure d'une bordure horizontale bleue, puis, au-dessous de cette dernière, d'une autre bordure également horizontale, jaune. Au-dessous viennent cinq rectangles, dont trois bleus et deux jaunes. Au-dessous de chaque rectangle bleu sont peintes cinq bandes verticales, parallèles entre elles, tour à tour jaune, verte, jaune, verte et jaune. Au-dessous de chaque rectangle jaune sont peintes cinq bandes analogues, alternativement bleue, rouge, bleue, rouge et bleue. La couleur bleue a presque partout tourné au vert, par suite de la décomposition du vernis. Enfin, tout à fait au bas du socle, est tracée une bordure horizontale, jadis verte, mais très décolorée.

Le serpent qui entoure complètement la cuve sur toutes ses faces a sa tête et sa queue sur le milieu du long côté de droite. Au-dessus de lui, une petite lisière rouge, sans décoration, termine la cuve.

Dos. Le dos, absolument plat, est couvert par une large bande légèrement en relief sur le reste de la cuve, et mesurant o m. 25 cent. de largeur sur 1 m. 32 cent. de longueur depuis l'extrémité inférieure des rayures de la perruque jusqu'au socle. Cette bande est composée de cinq lignes verticales d'hiéroglyphes, alternativement rouges (lignes impaires) et jaunes (lignes paires), mesurant chacune o m. 05 cent.

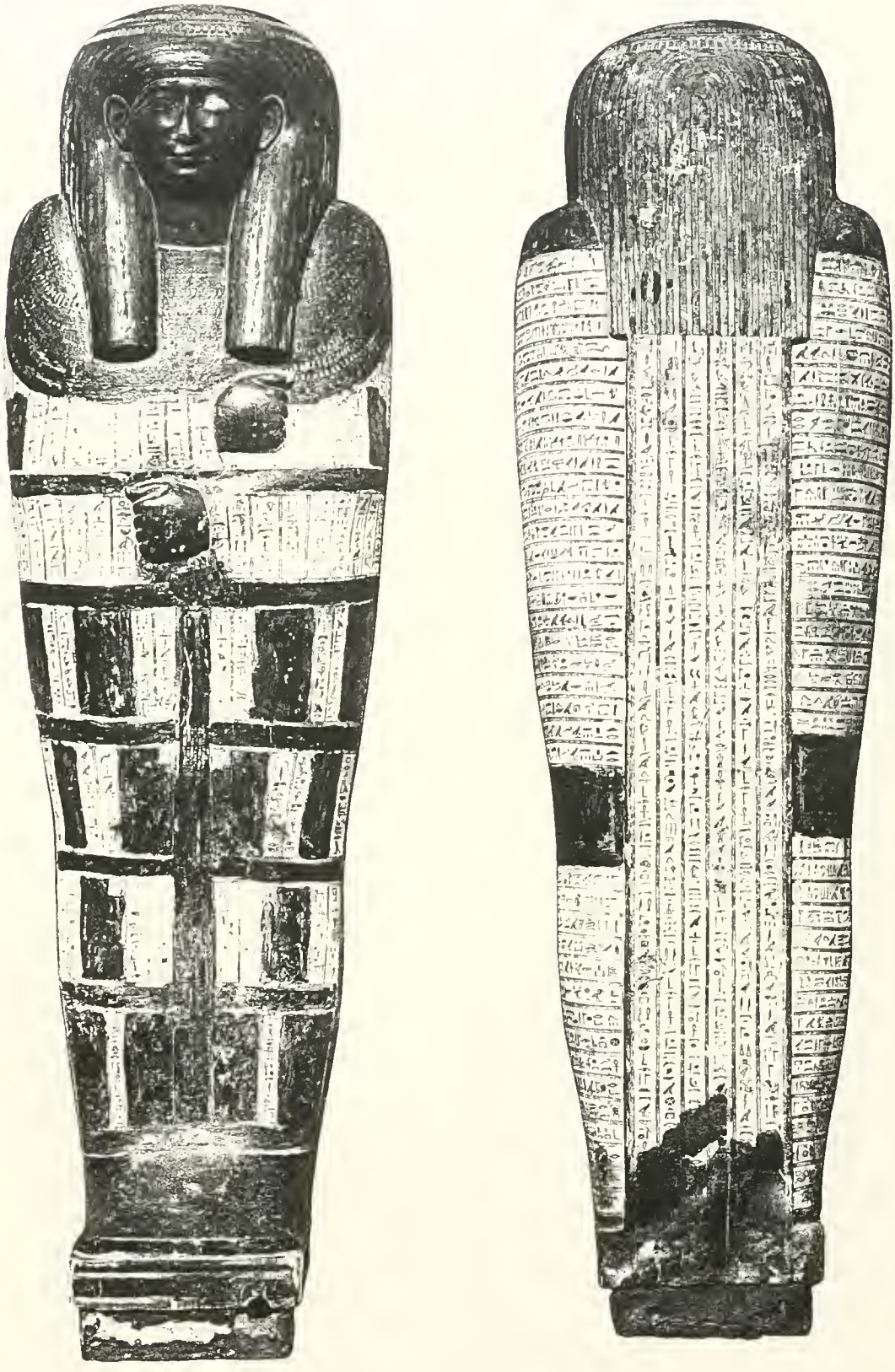

41.042

Cercueil intérieur d'Ankhfnikhonsou. Extérieur.

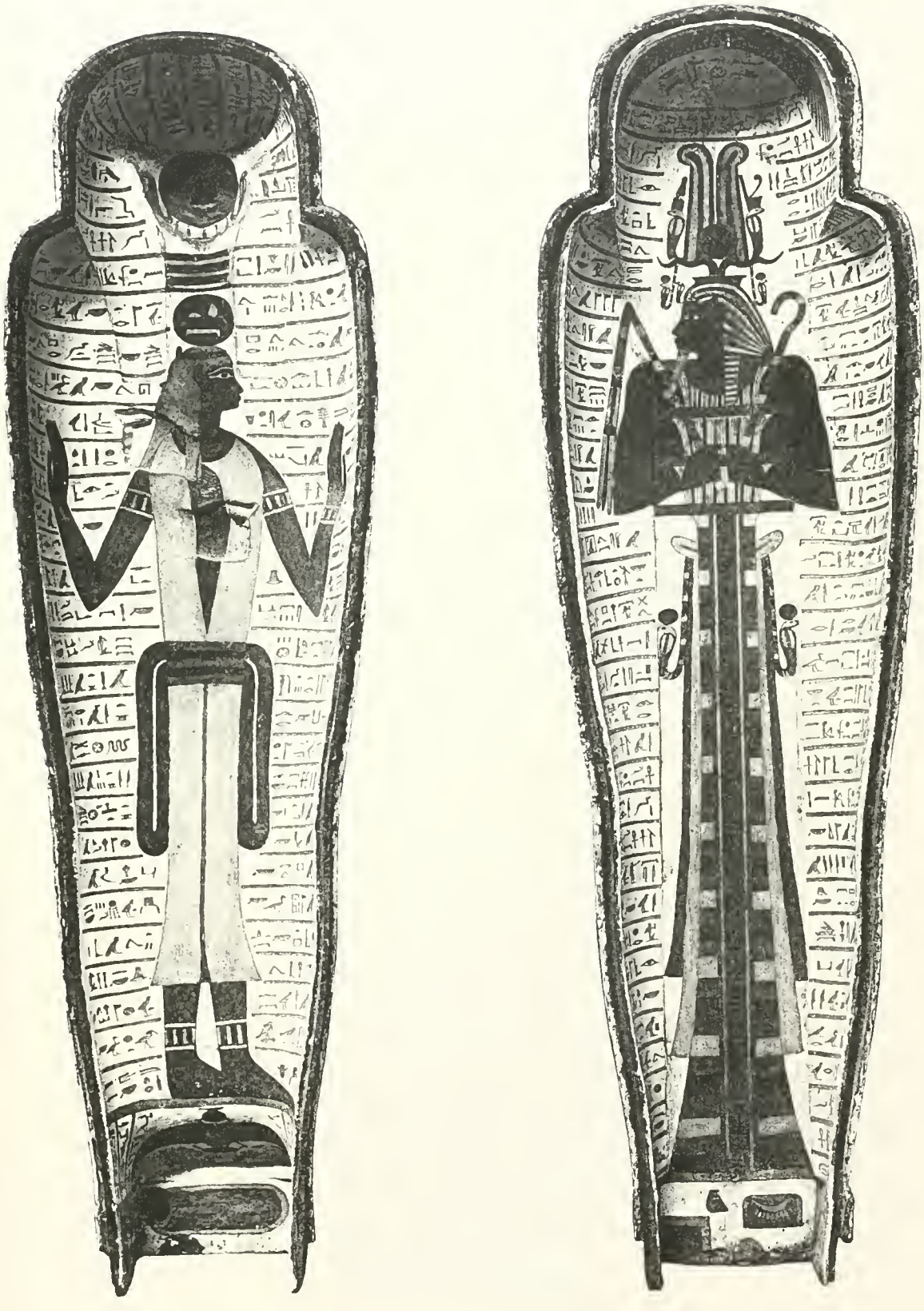

41.042

Cercueil intérieur d'Ankhfnikhonsou. Intérieur.

41.043

Cercueil extérieur d'Ankhfnikhonsou. Couvercle.

41.044

Cercueil intérieur de Neseramon. Extérieur.

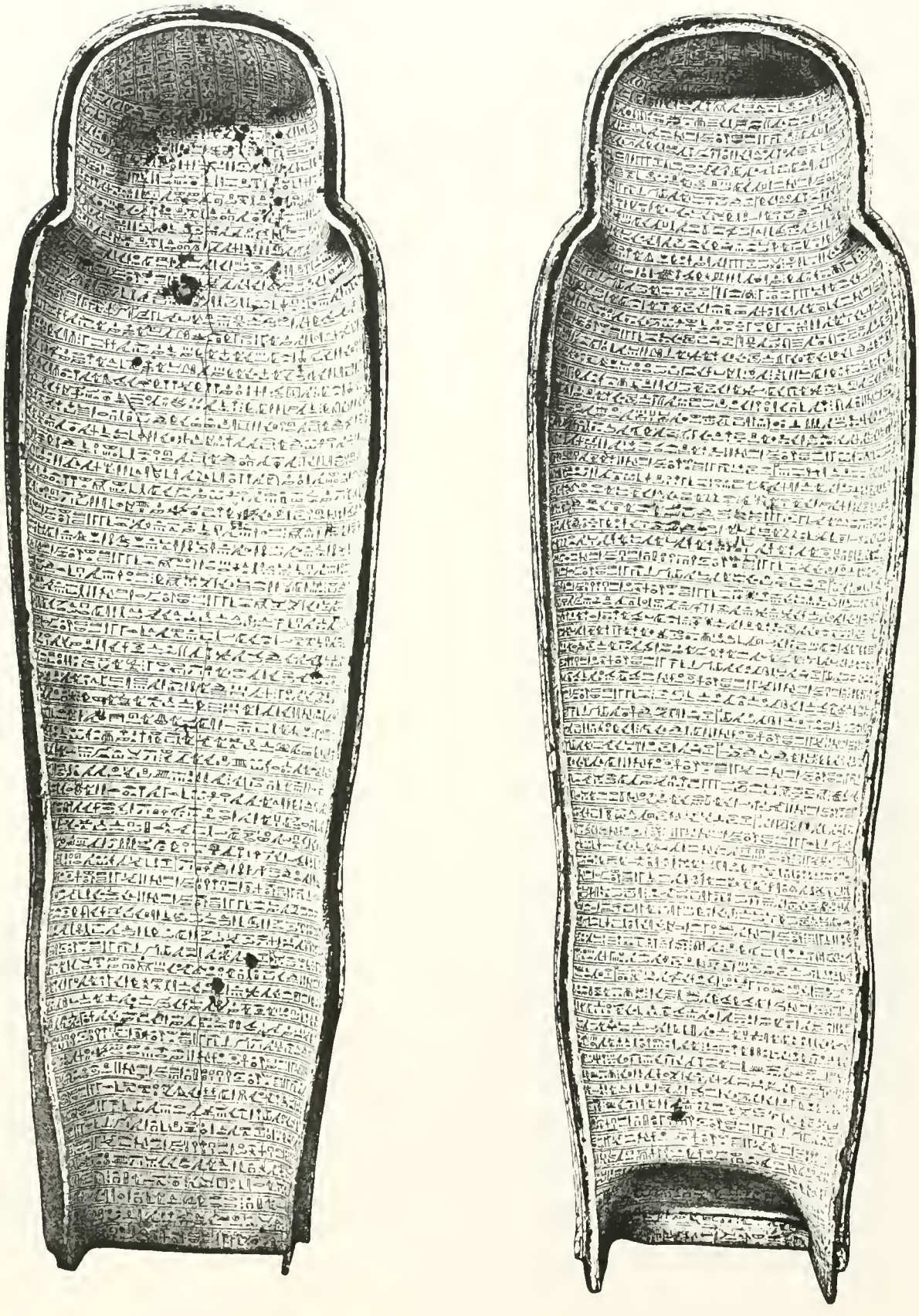

41 044

Cercueil intérieur de Neseramon. Intérieur.

41.045

Cercueil extérieur de Neseramon.

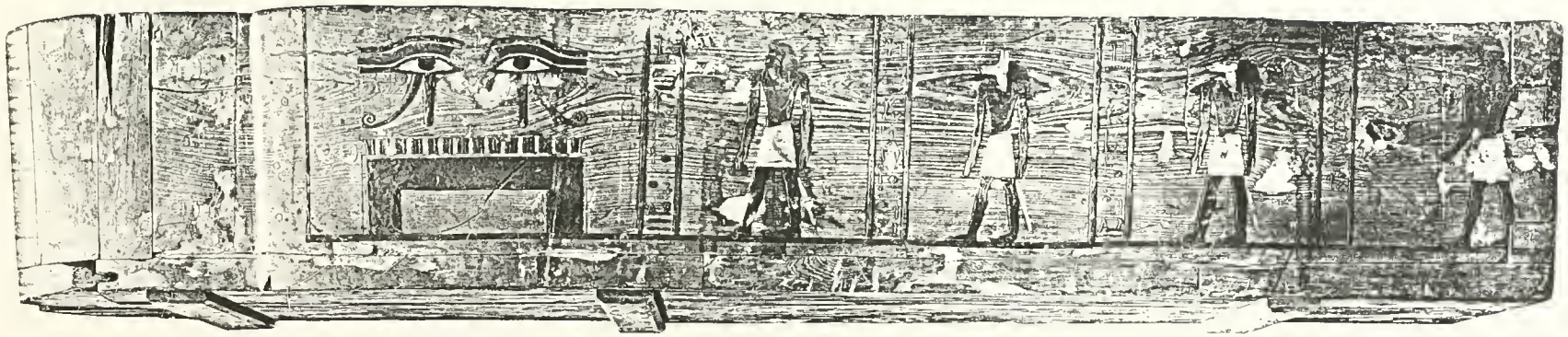

41.045

Cerceuil extérieur de Neseramon. Côté droit de la cuve.

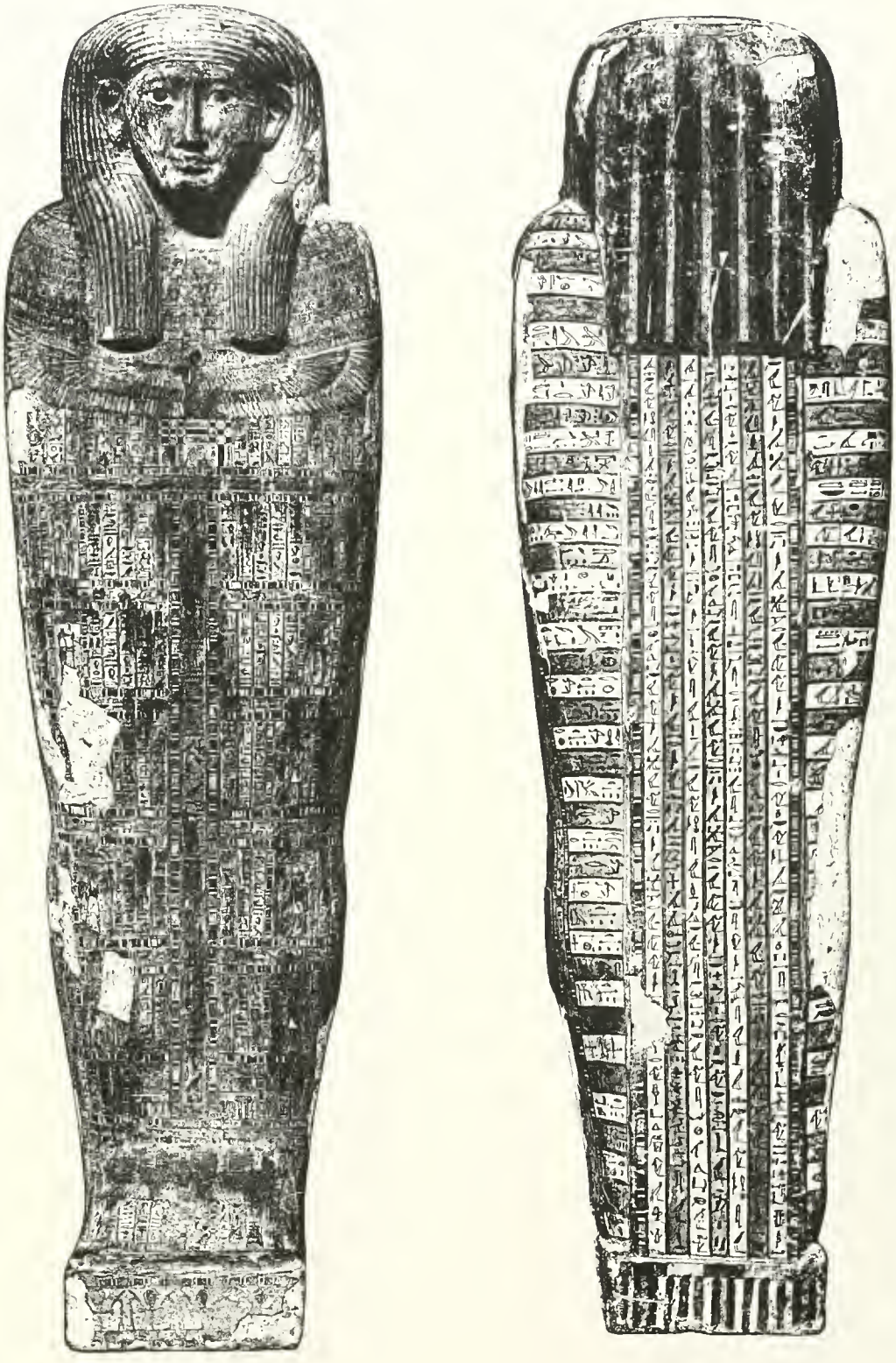

41.046

Cercueil d'Ounnoufir. Extérieur.

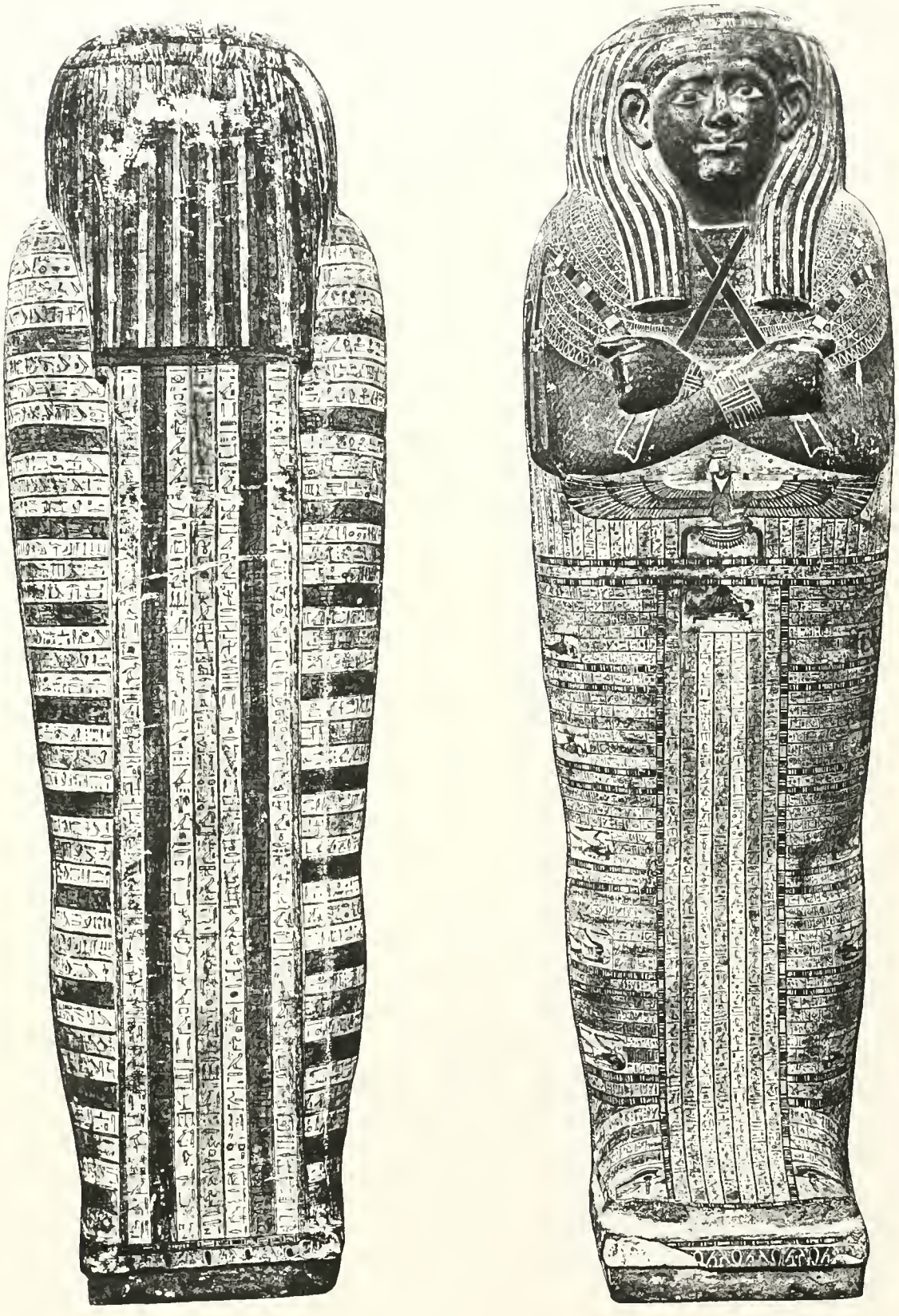

41.047

Cercueil de Basanmout. Extérieur.

41.047

Cercueil de Basanmout. Intérieur.

41.048

Cercueil intérieur d'Ankhfnikhonsou (II). Extérieur.

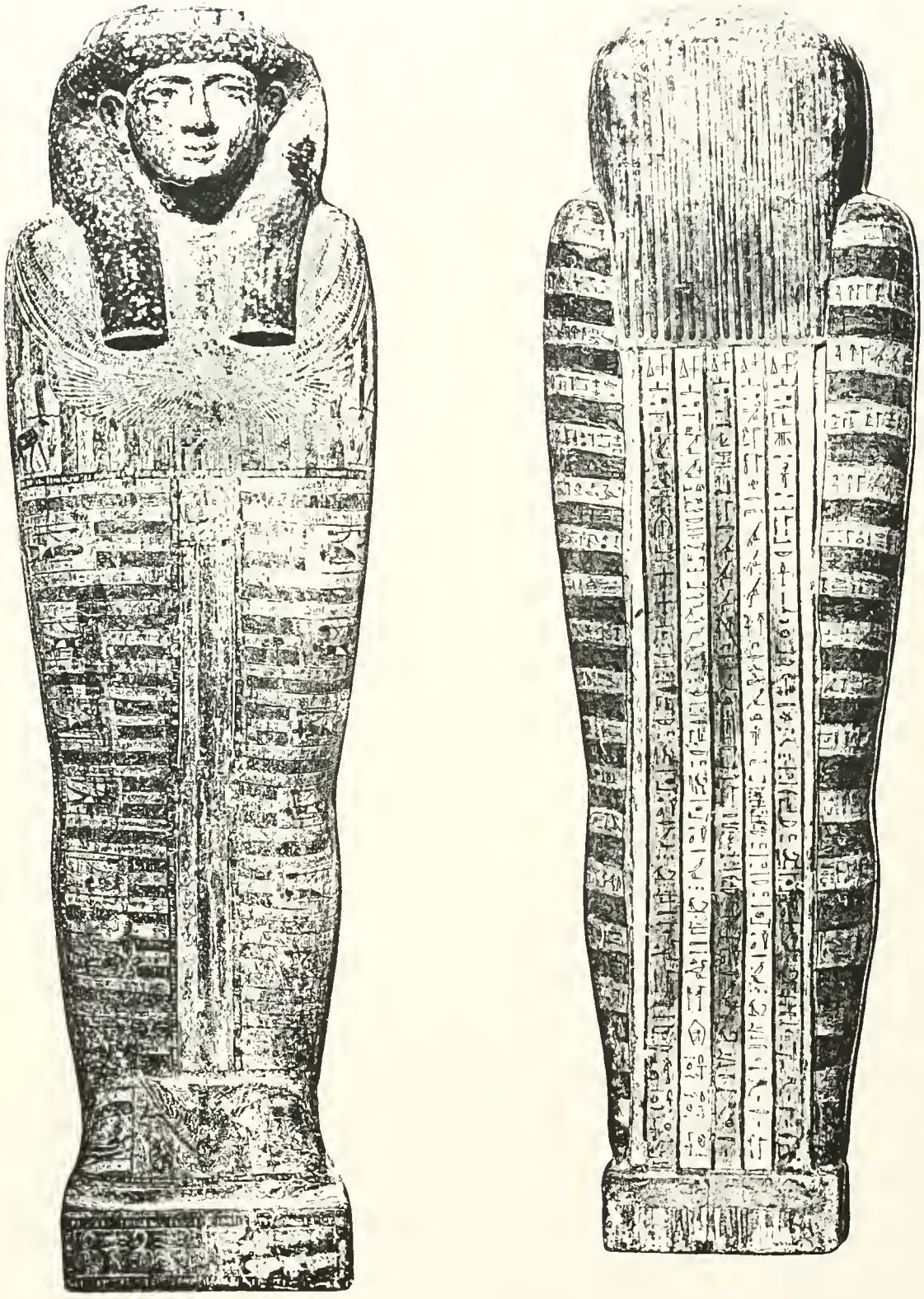

41.050

Cercueil de Nakht-bastit-rou. Extérieur.

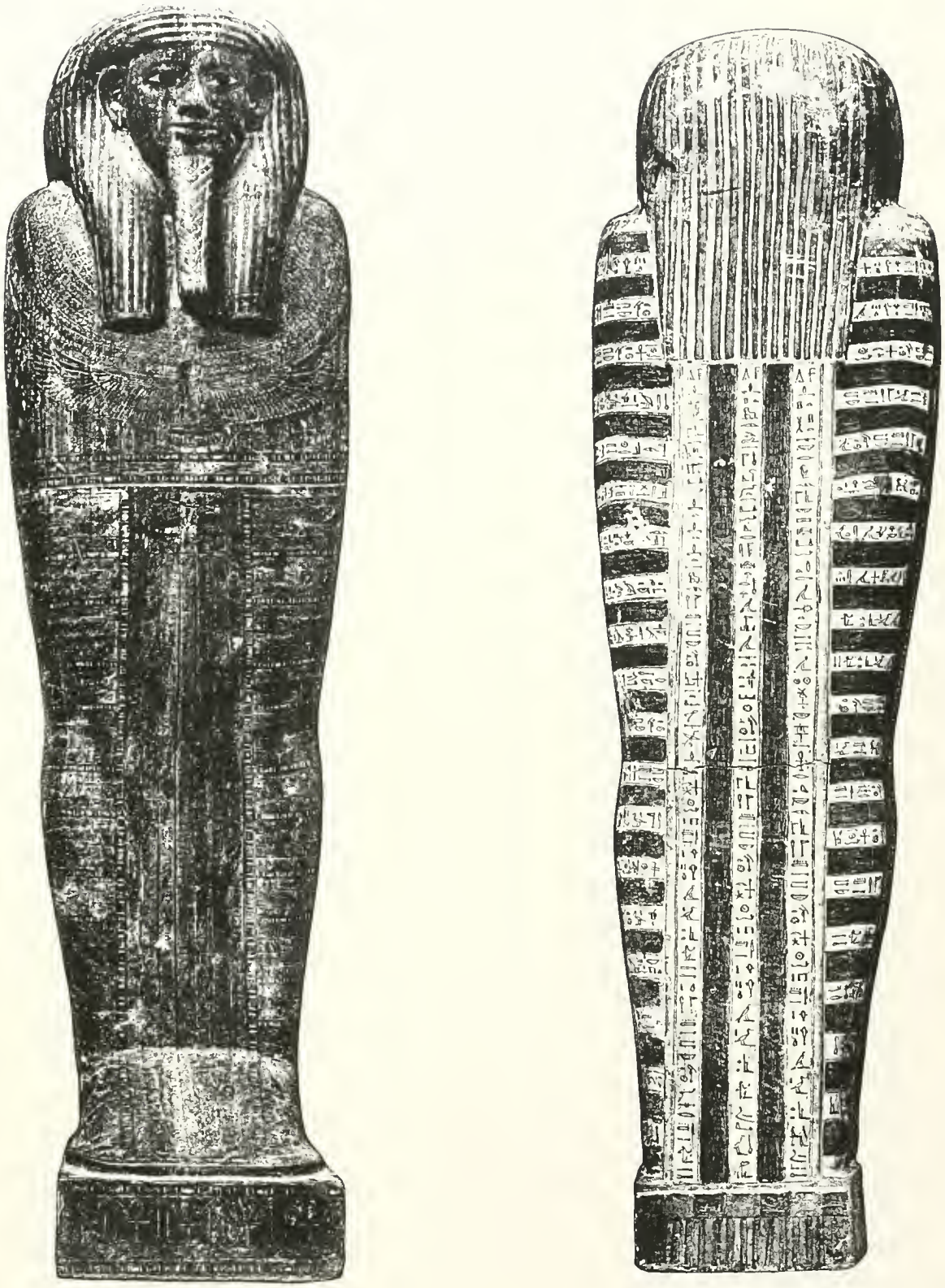

41.051

Cercueil de Harsiêse. Extérieur.

41.051

Cercueil de Harsiêse. Intérieur.

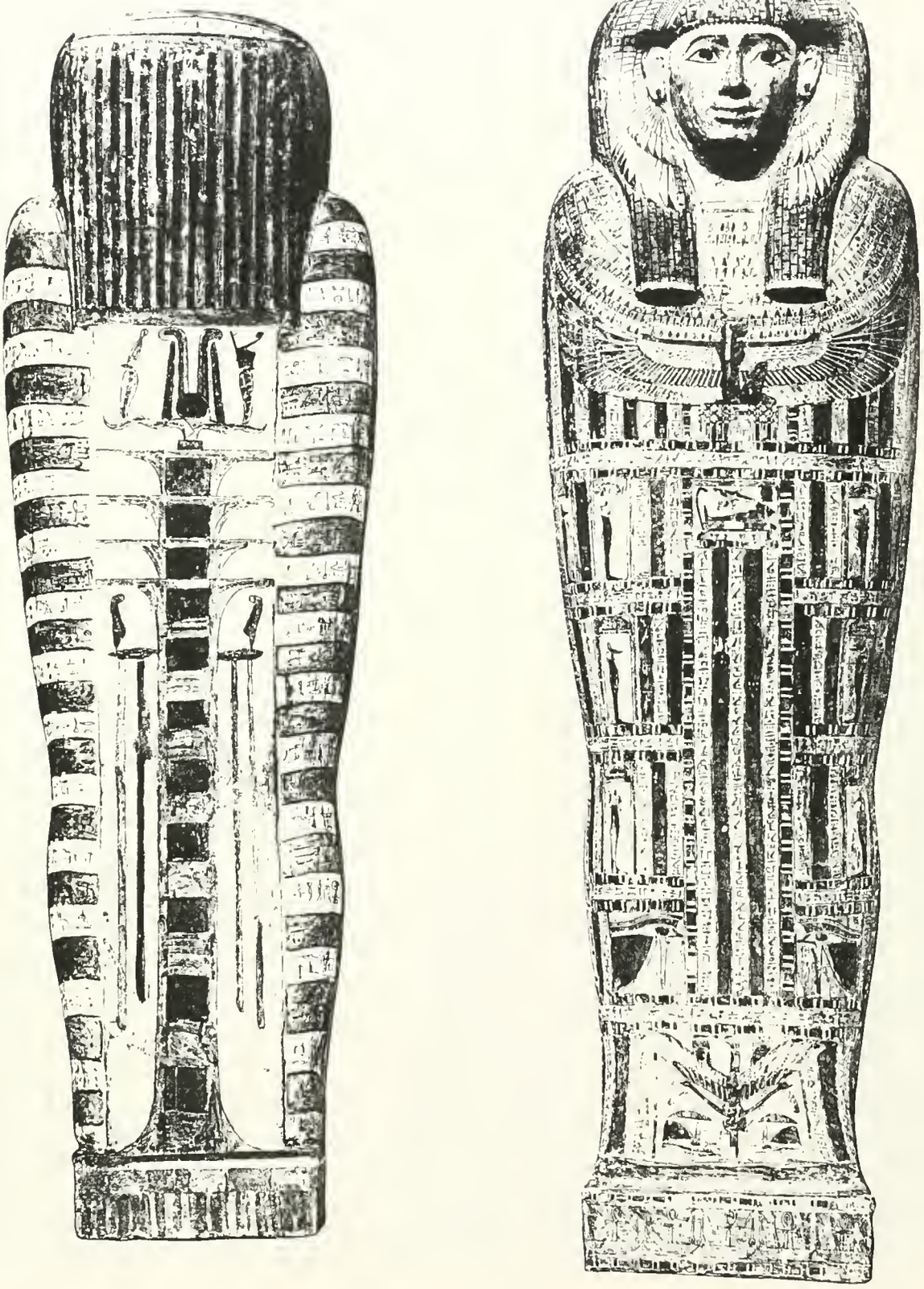

41 053

Cercueil des Tes-mout-perou. Extérieur.

41.053

Tête du cercueil de Tes-mout-perou.

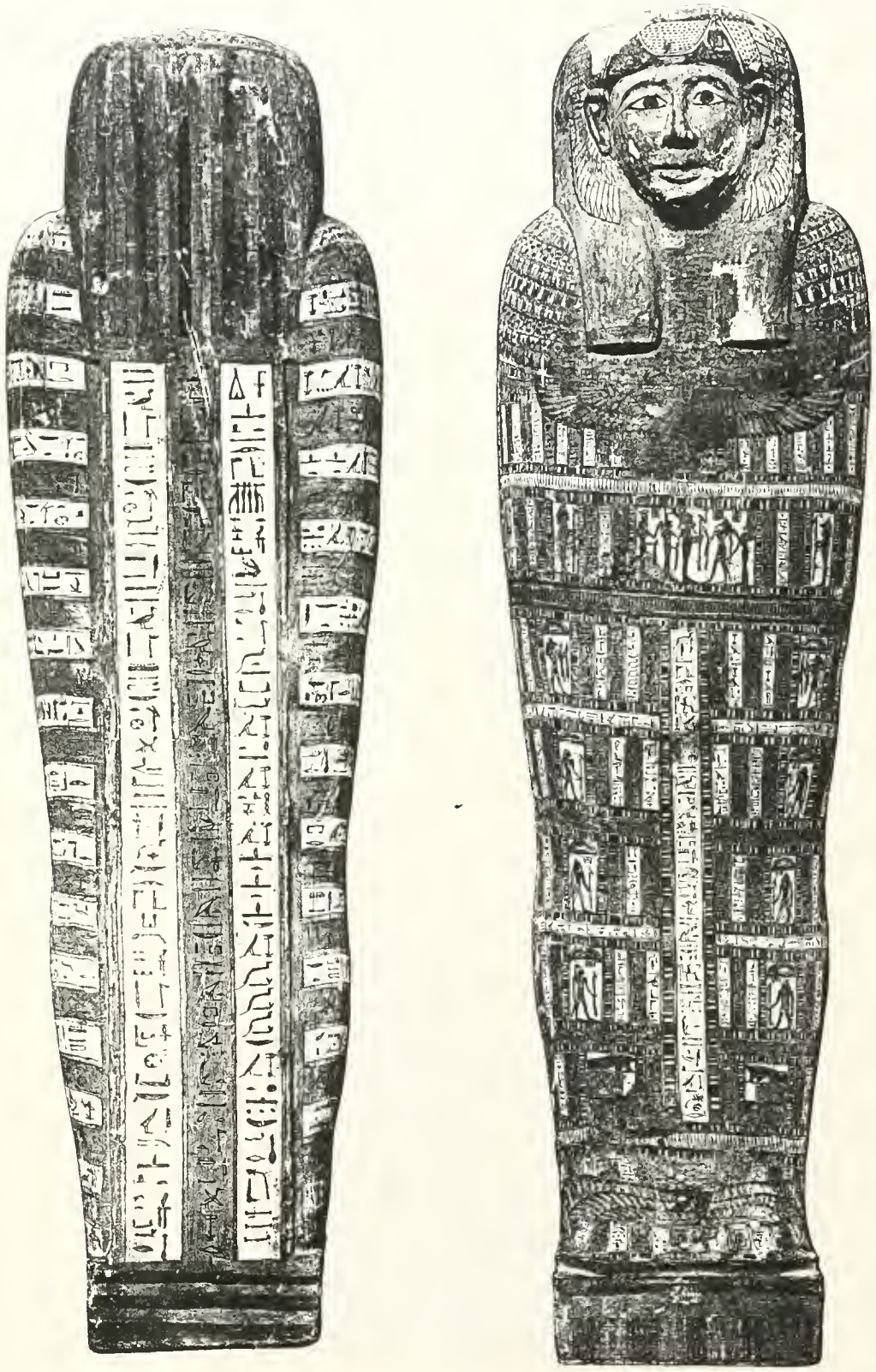

41.054

Cercueil de Oudja-ranset. Extérieur.

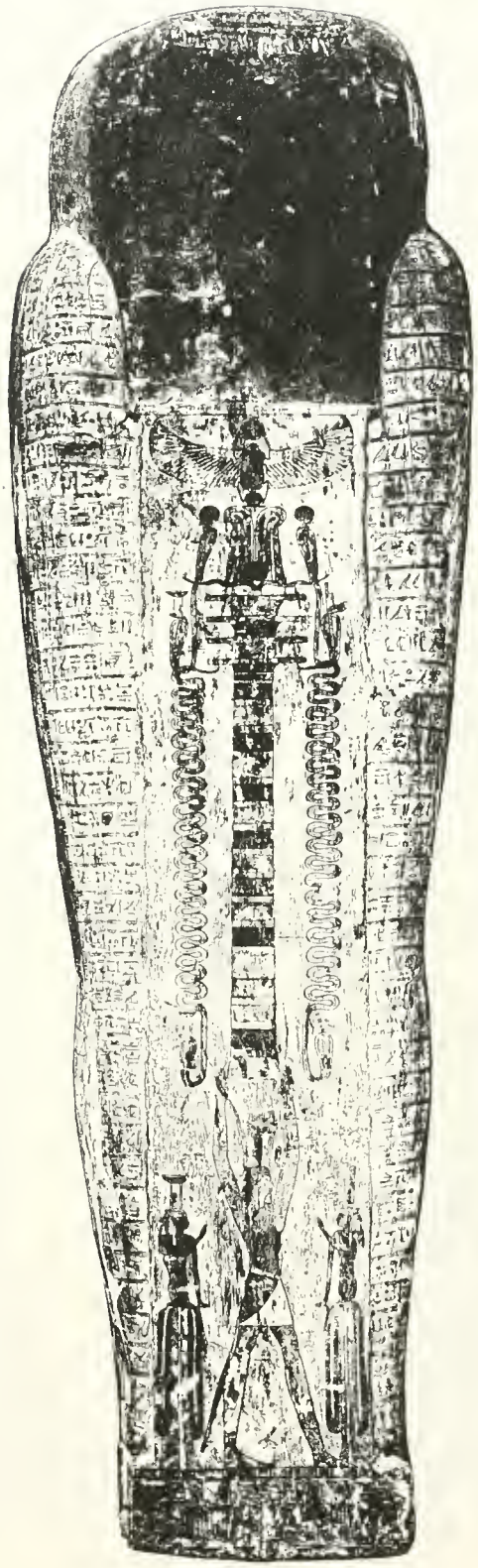

41.055

Cuve du Cercueil de Nesikhonsou.

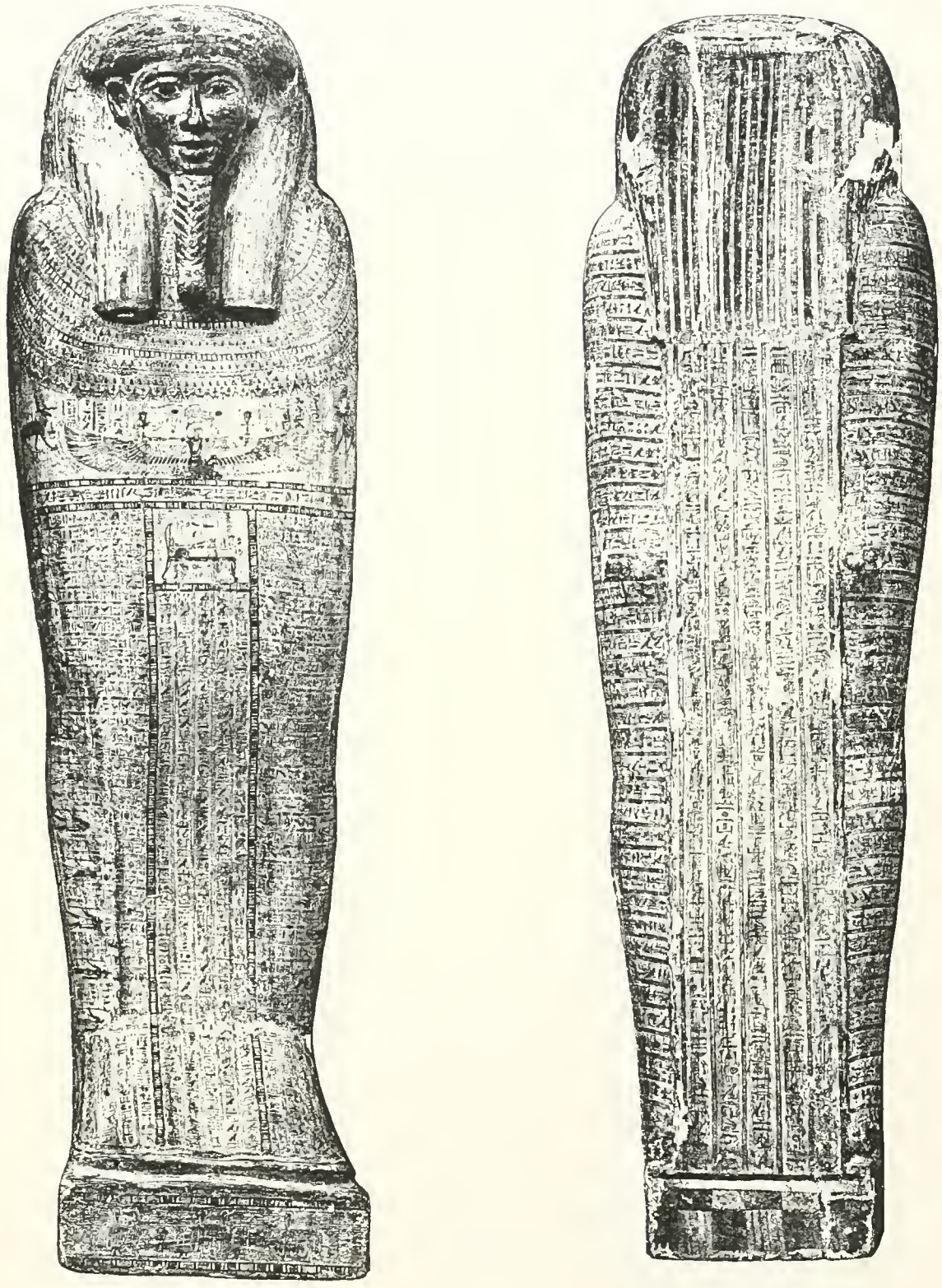

41 056

Cercueil d'Ounnoufir (III) Extérieur.

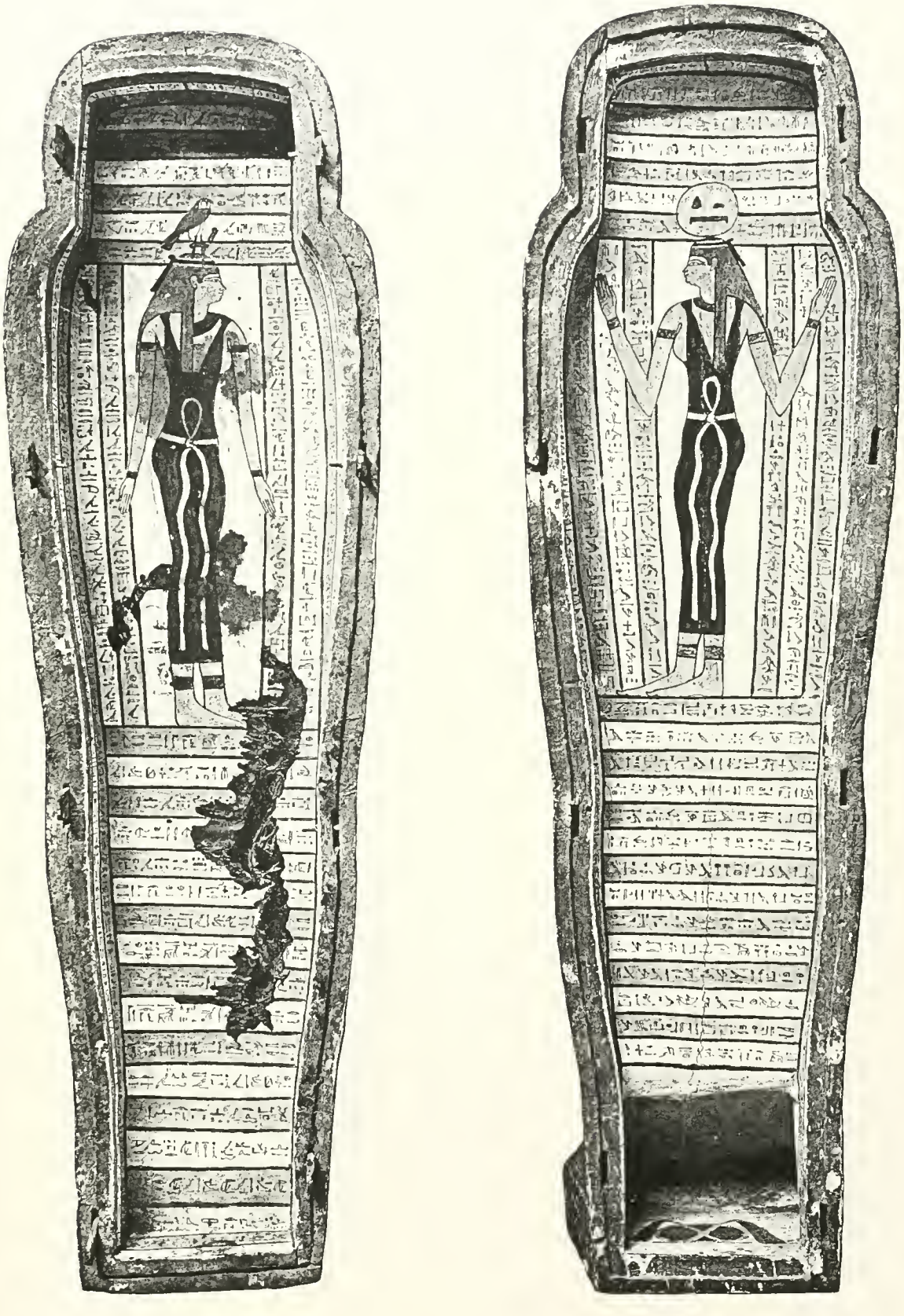

41.056

Cercueil d'Ounnoufir (III). Intérieur.

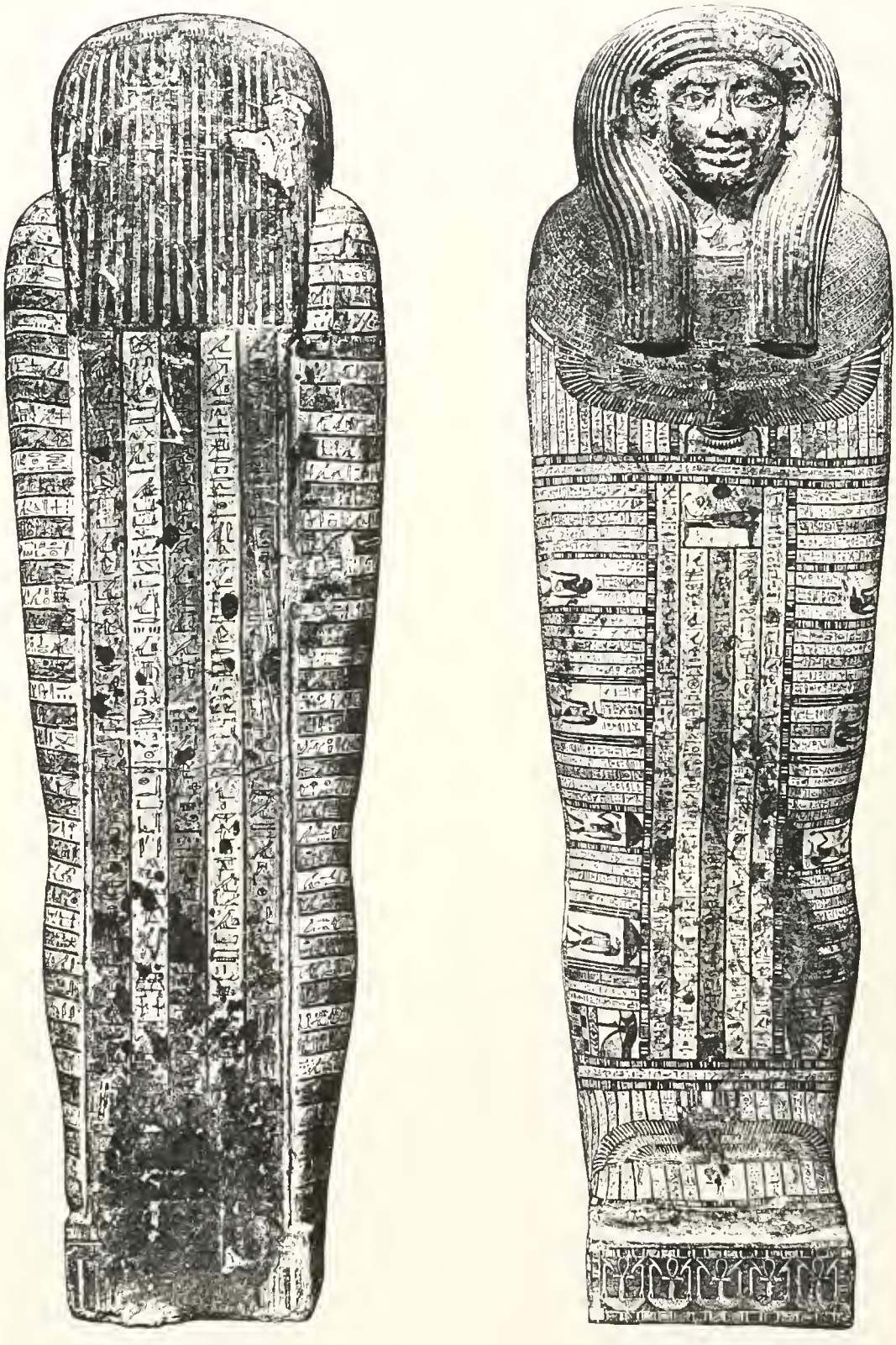

41.057

Cercueil de Petamon. Extérieur.

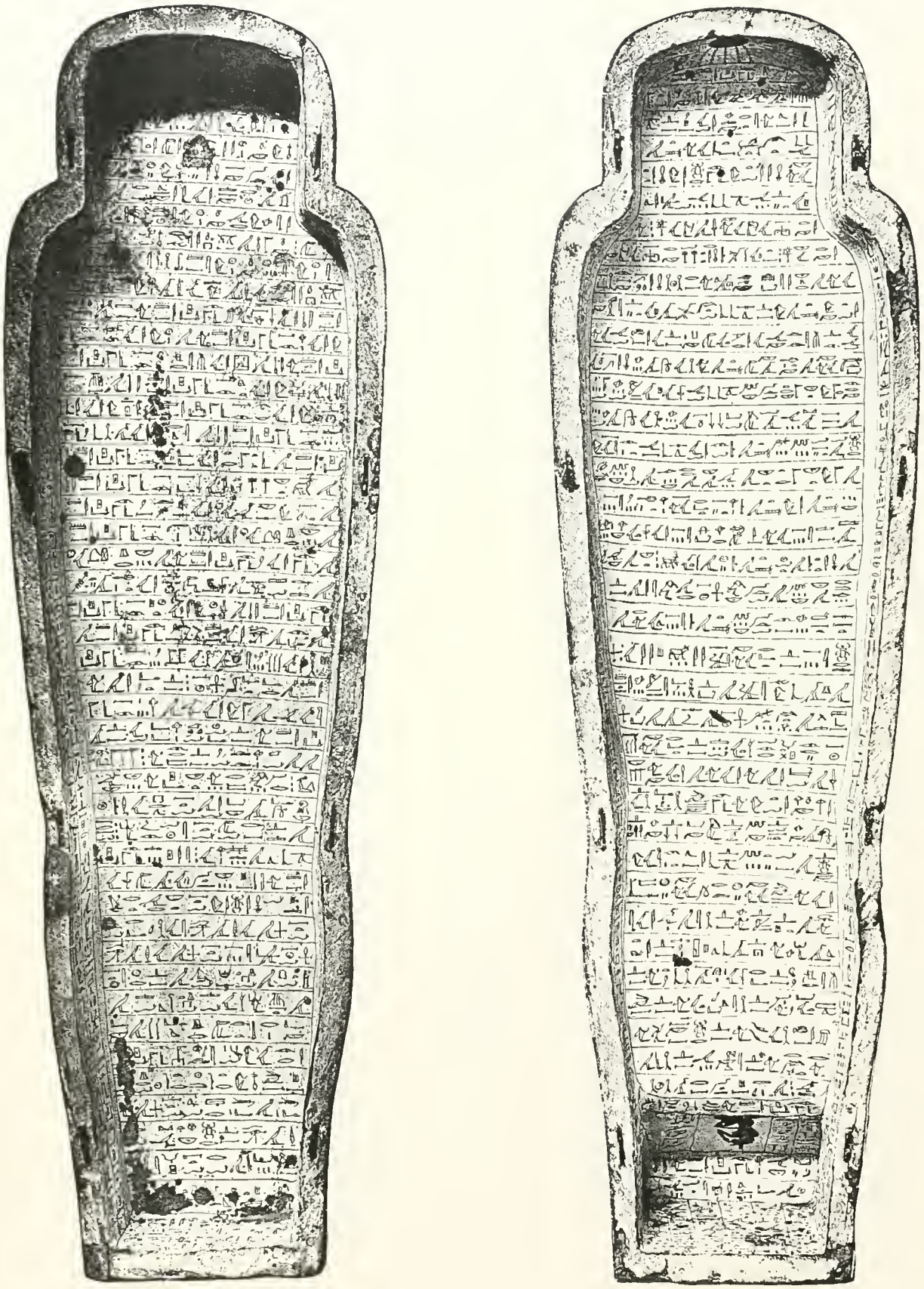

41.057

Cercueil de Petamon. Intérieur.

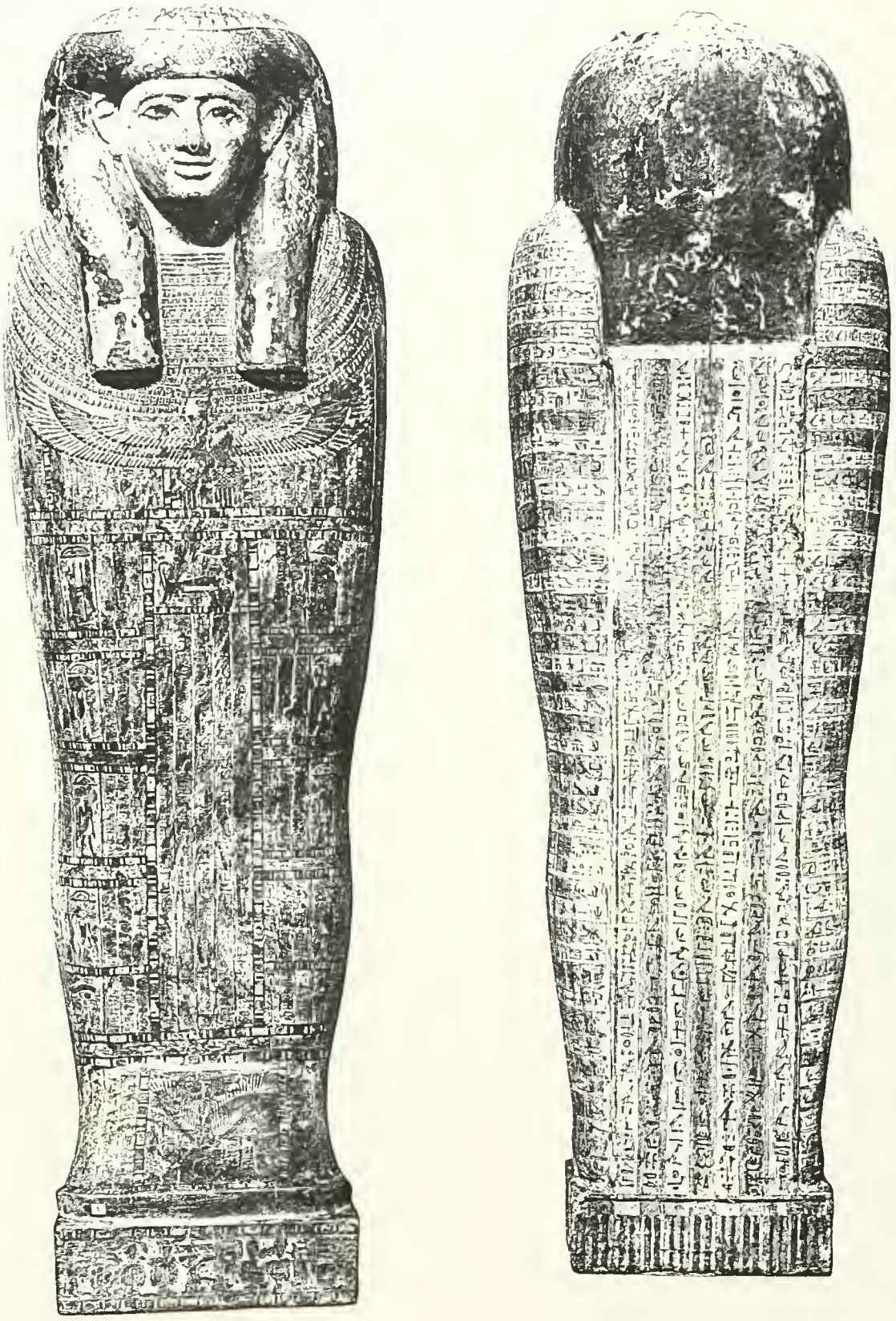

41.058

Cercueil intérieur de Tabazat. Extérieur.

41.059

Cercueil extérieur de Tabazat.

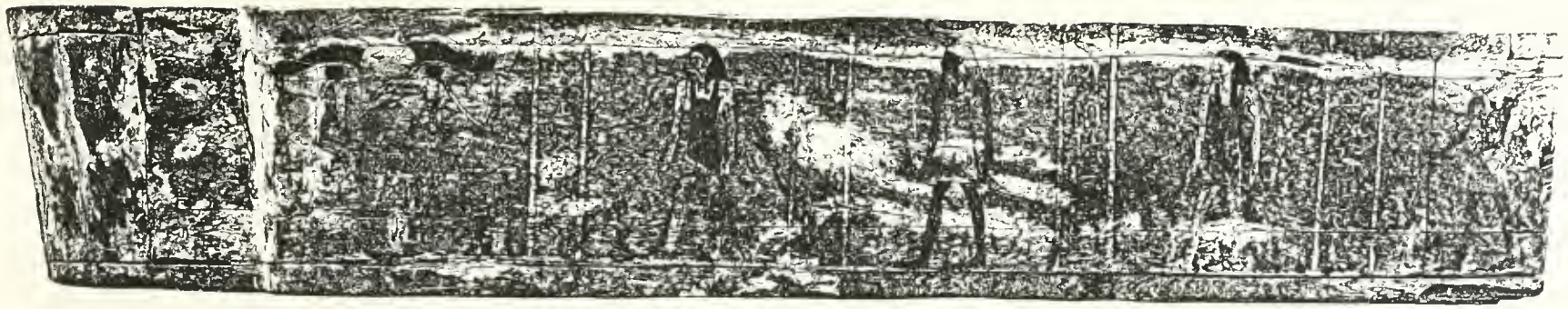

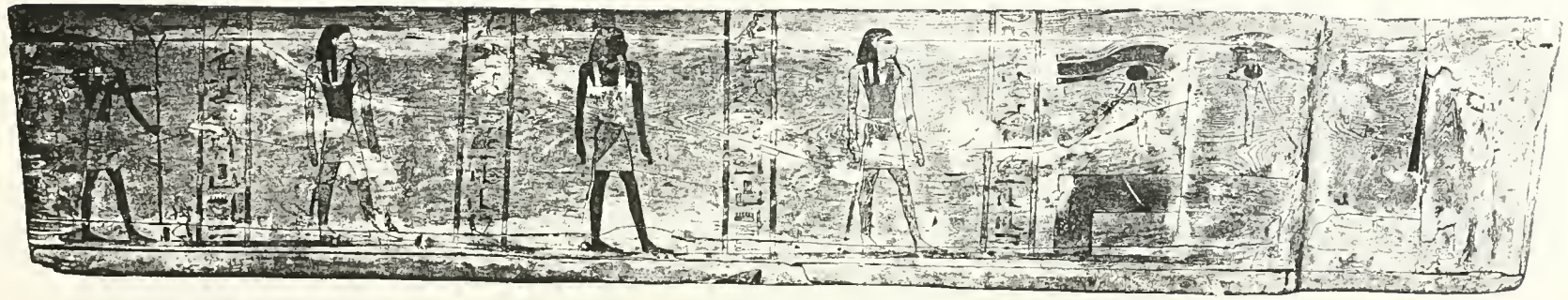

41.059

Cercueil extérieur de Tabazat. Côtés.

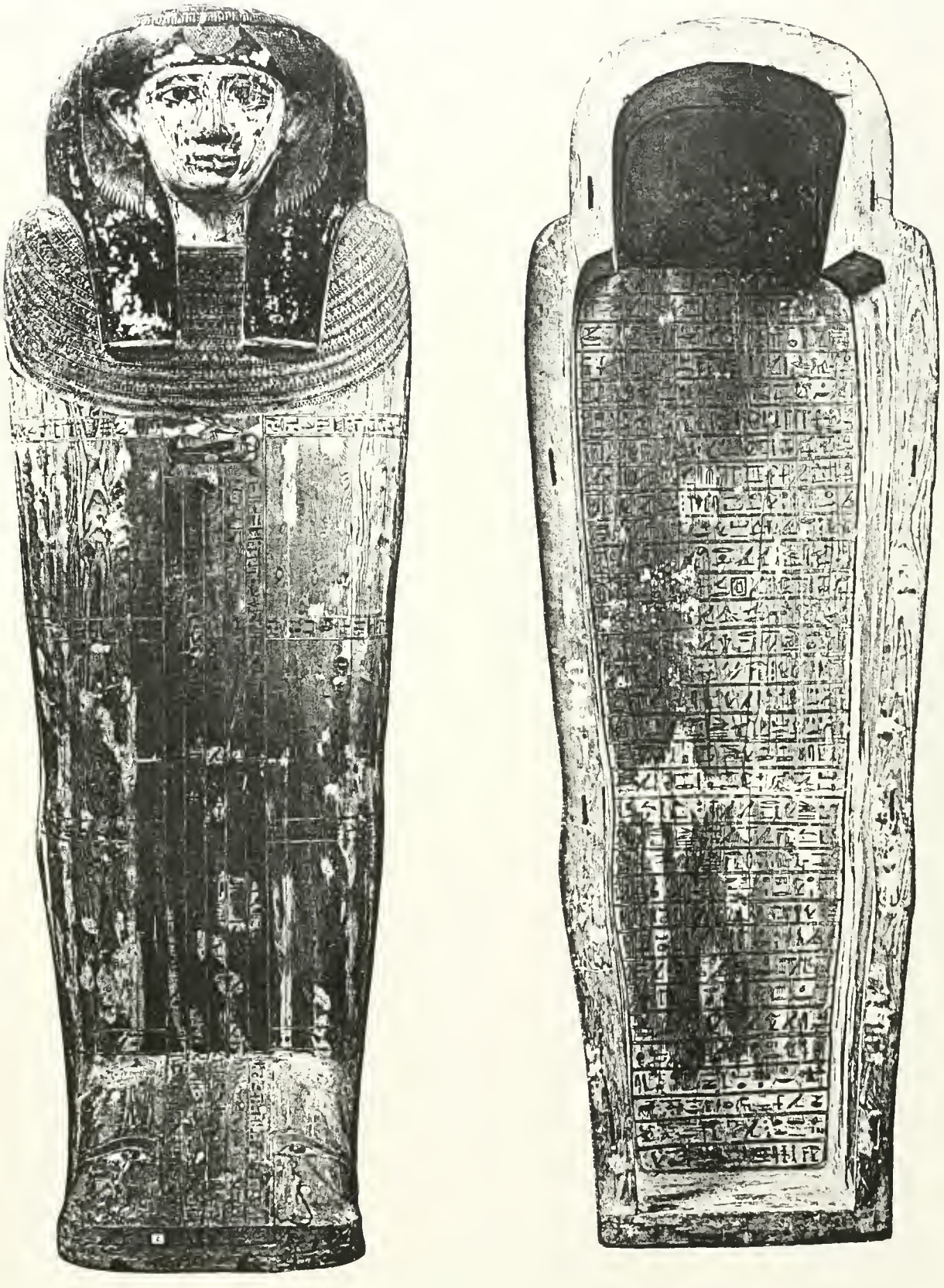

41 060

Cercueil intérieur de Tatânkh, dite Ta-meri-amon.

41.060

Cuve du cercueil intérieur de Tatânkh. Détail de l'intérieur.

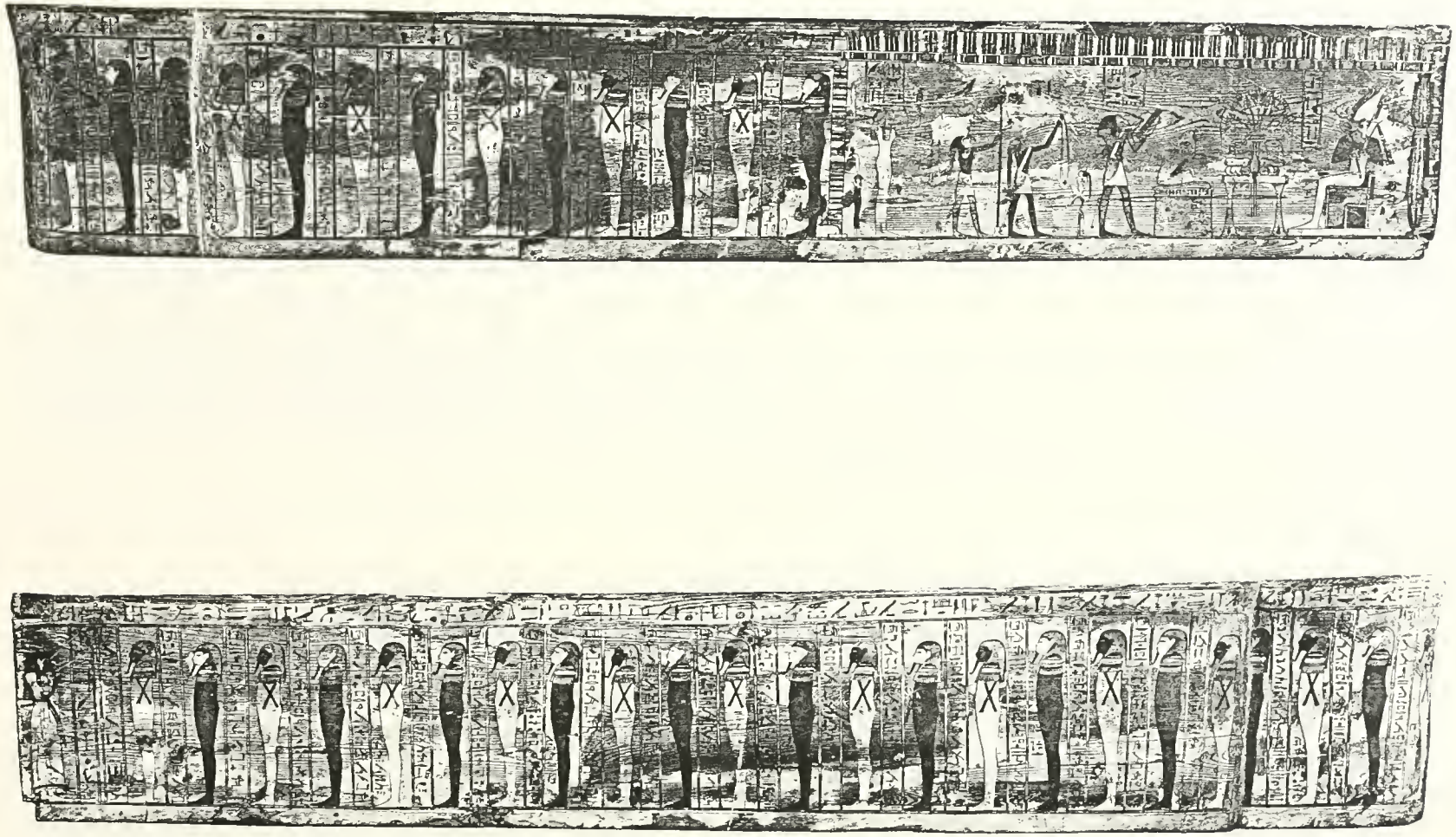

41.060

Cuve du cercueil intérieur de Tatânkh. Côtés.

41.061

Cercueil extérieur de Tatânkh. Couvercle.

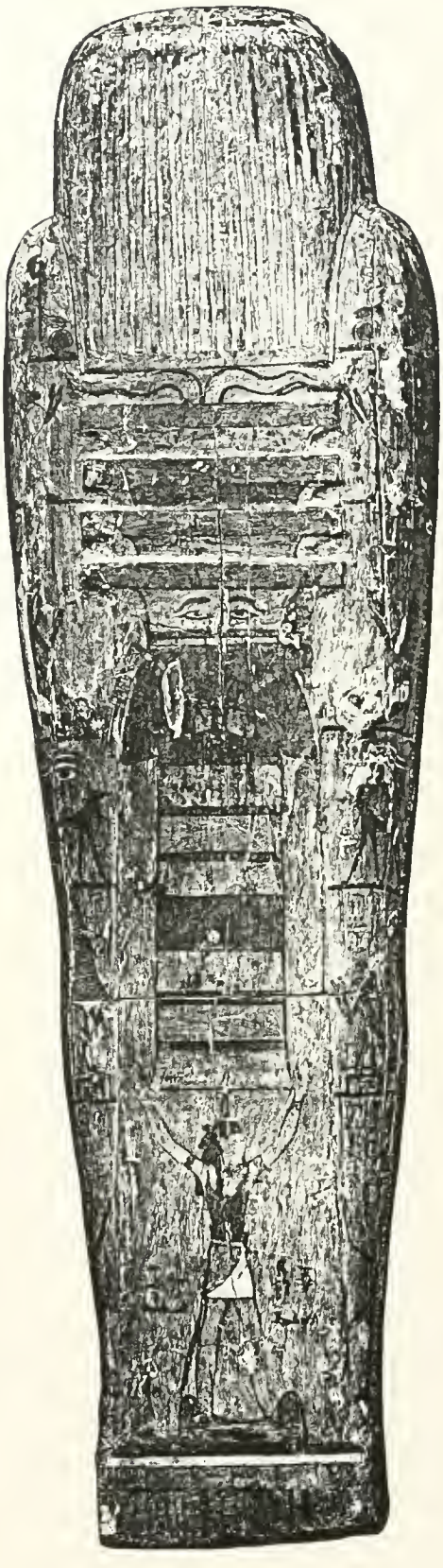

41.070

Cuve du cercueil de Irirdjaou.

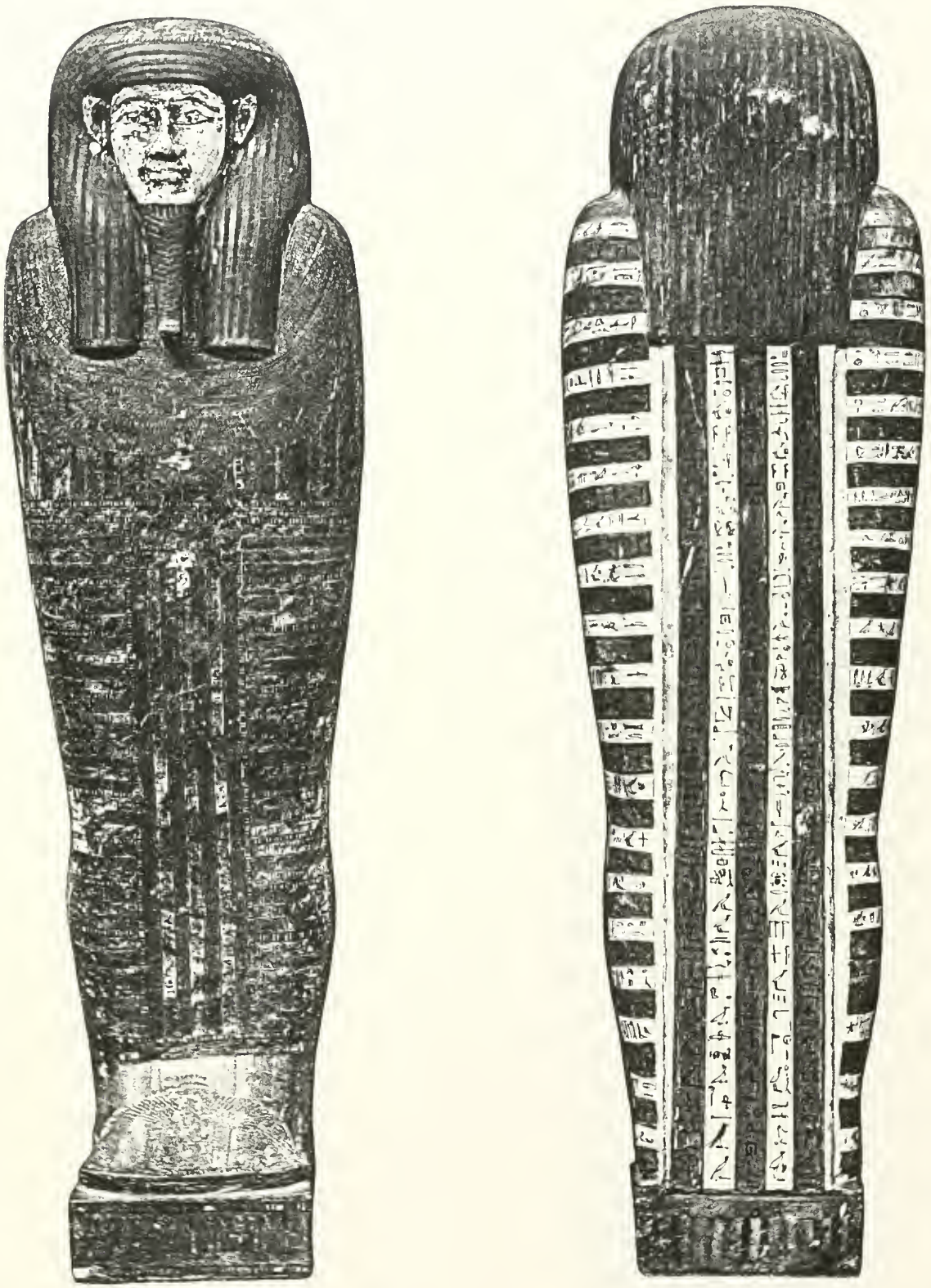

41.062

Cercueil de Hor. Extérieur.

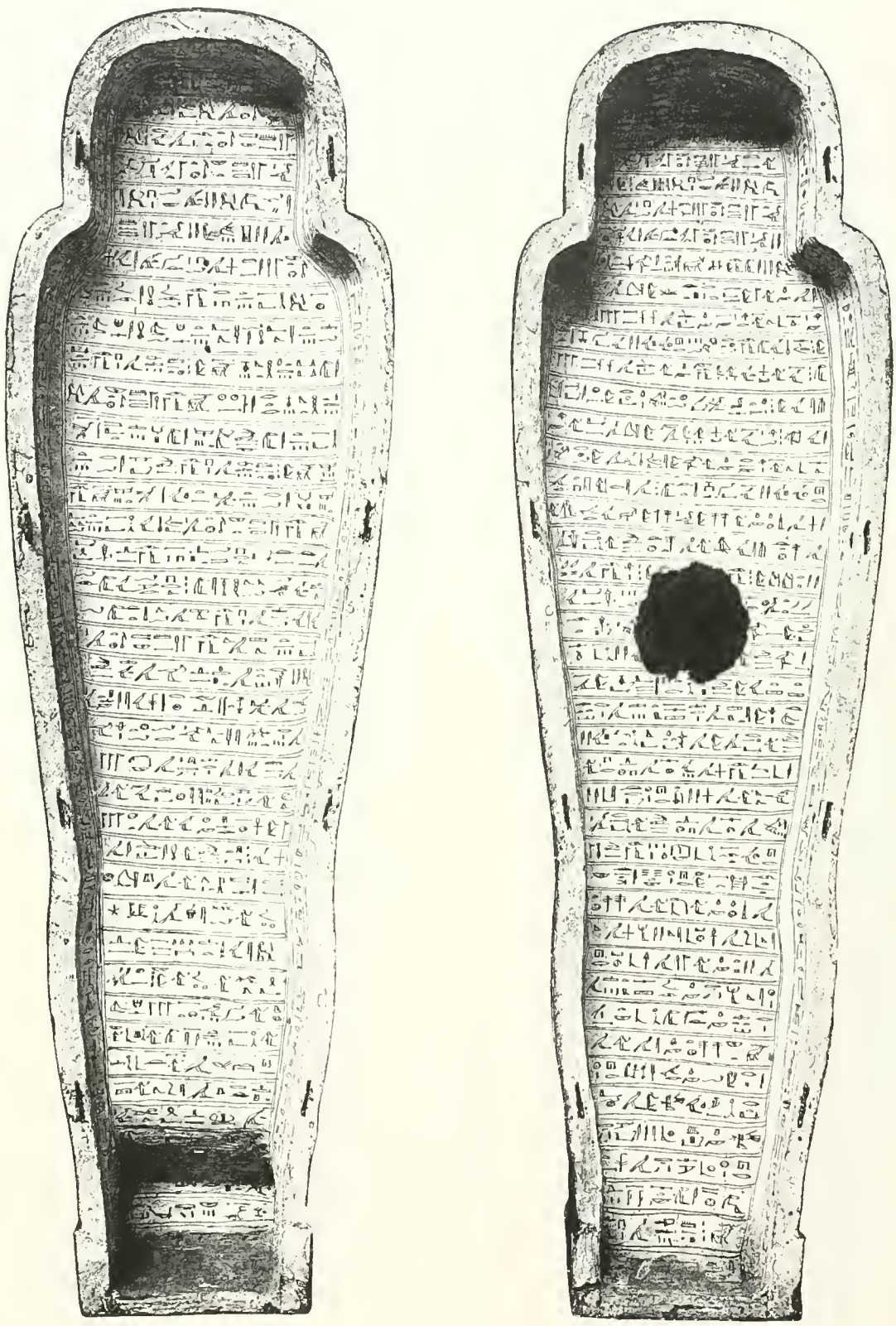

41.062

Cercueil de Hor. Intérieur.

41.063

Cercueil de Neit-seschennou.

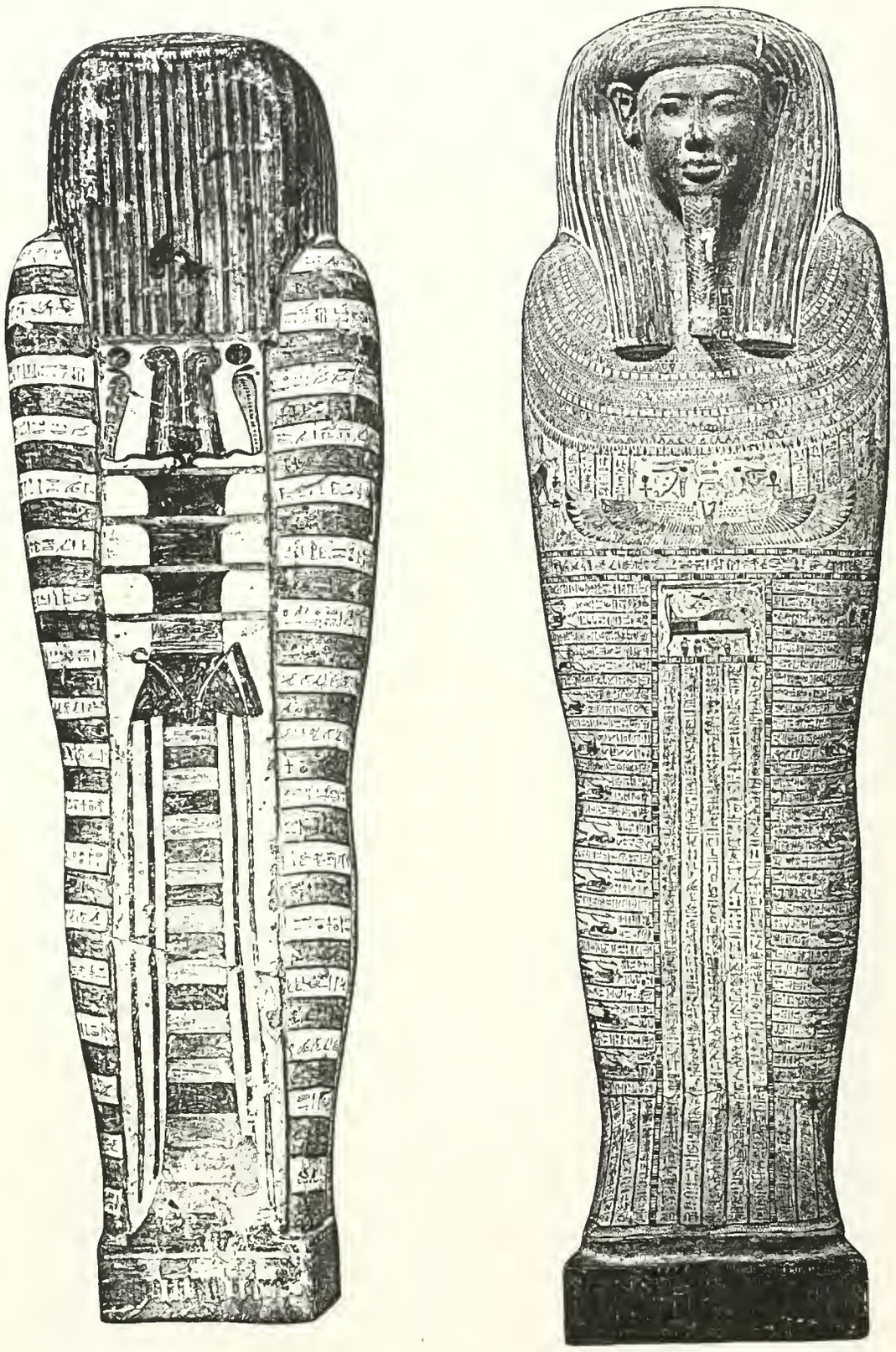

41.064

Cercueil de Ha-haït. Extérieur.

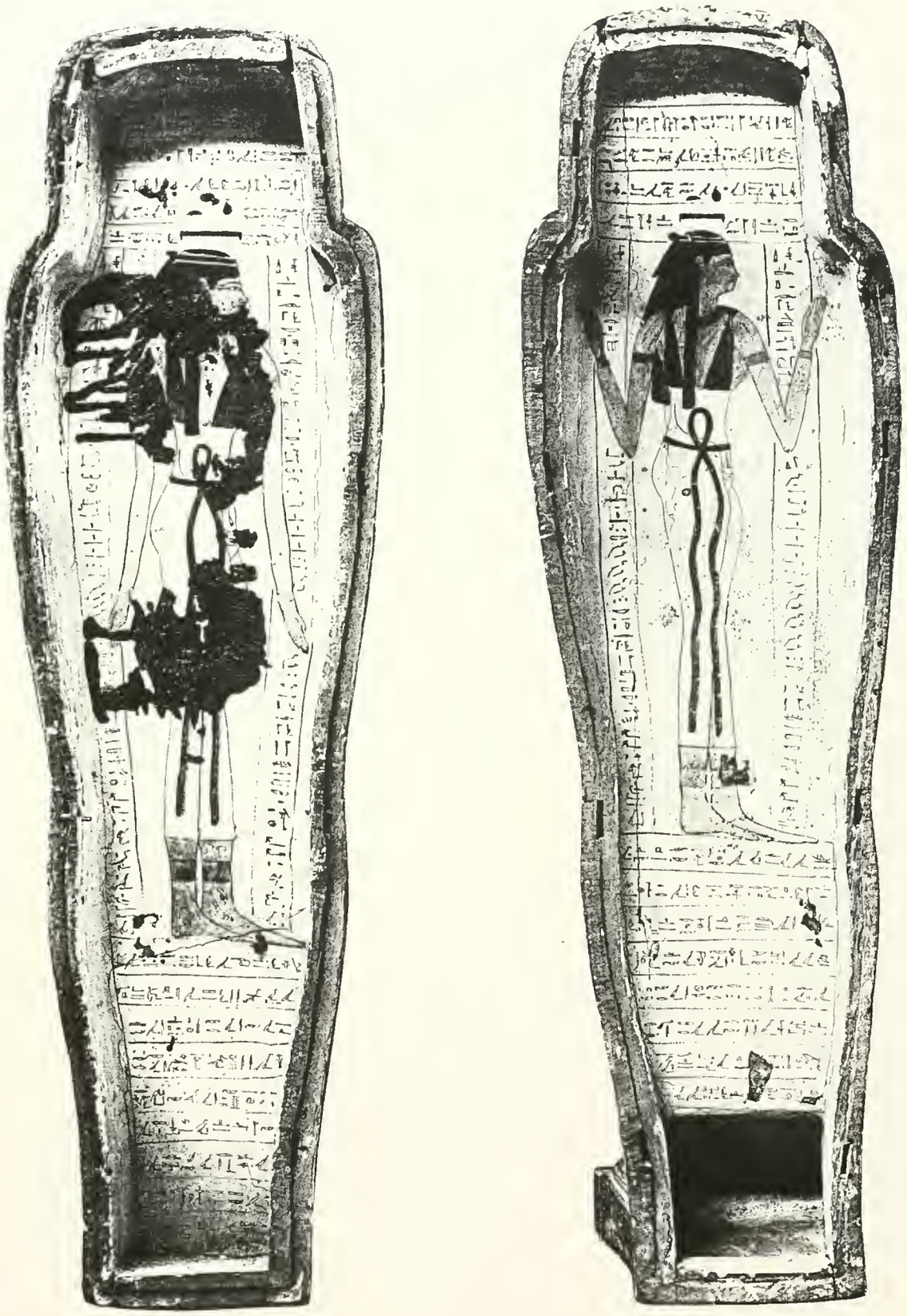

41.064

Cercueil de Ha-haït. Intérieur.

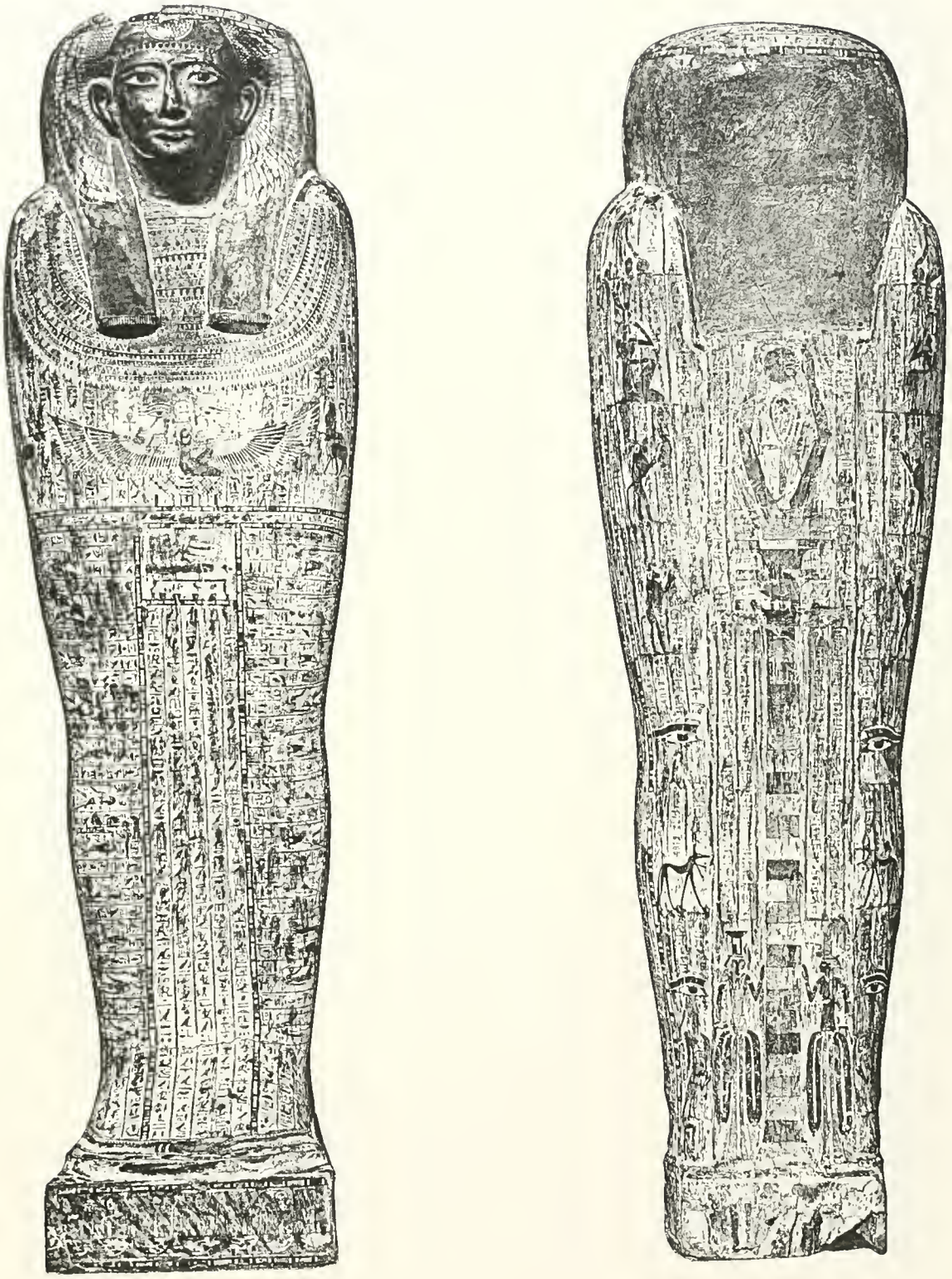

41.065

Cercueil intérieur de Ta-sherit-n-Isis. Extérieur.

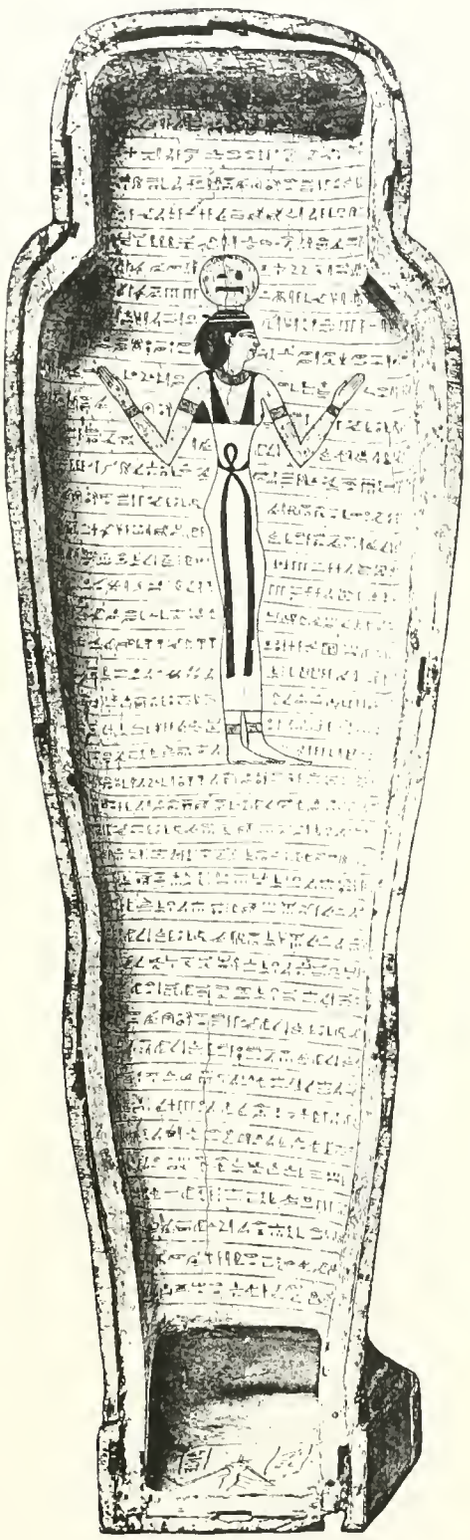

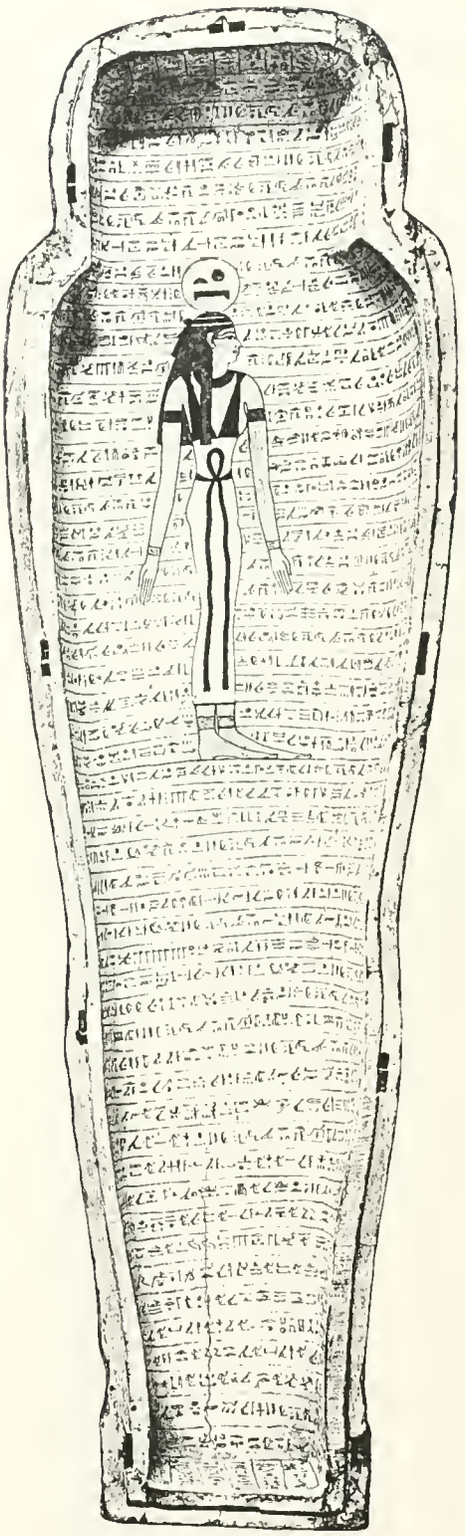

41.065

Cercueil intérieur de Ta-sherit-n-Isis. Intérieur.

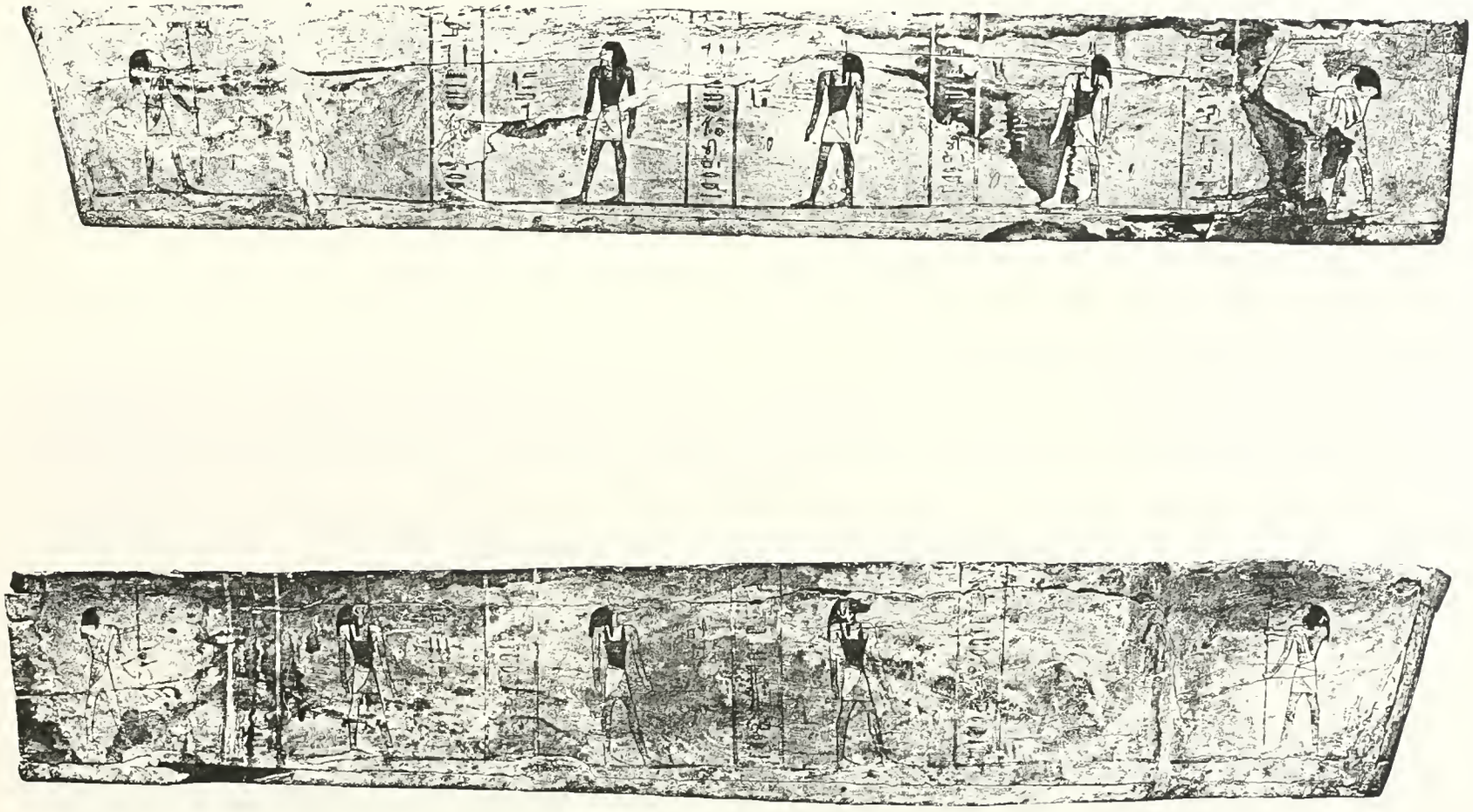

41.066

Cuve du cercueil extérieur de Ta-sherit-n-Isis. Côtés.

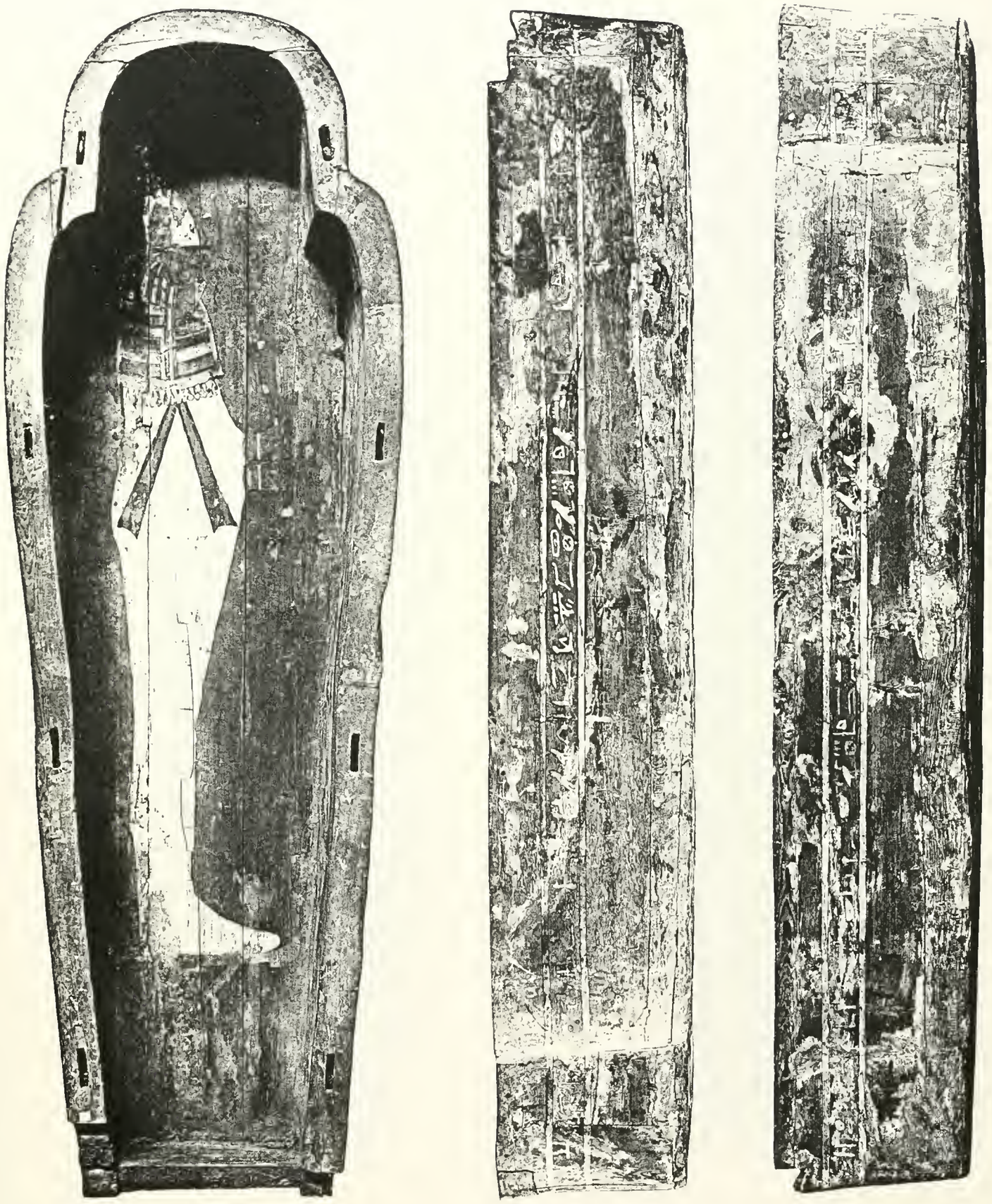

41.067

Cuve du cercueil de Nes-amen-m-apt. Fond et côtés.

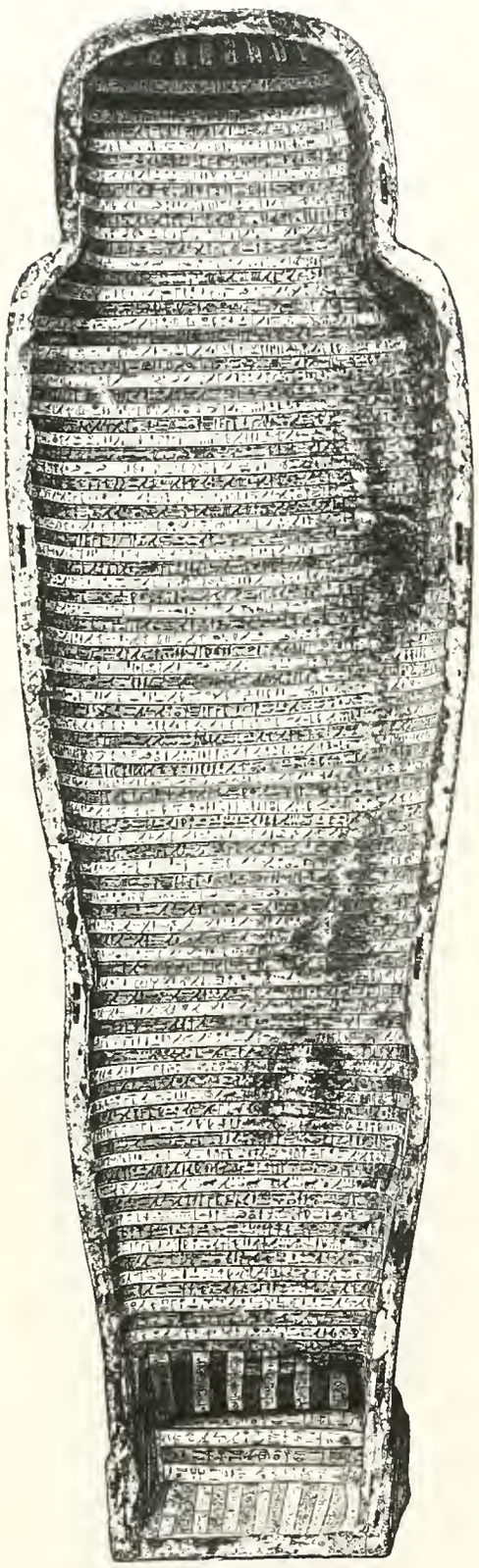

41.068

Couvercle du cercueil de Khâmhor.

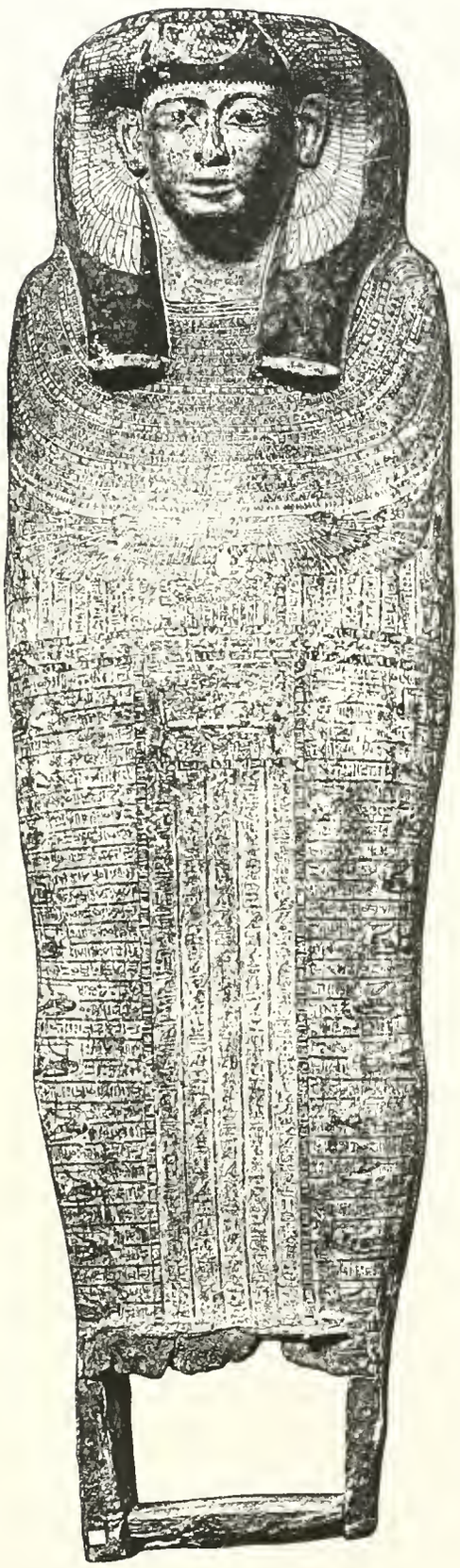

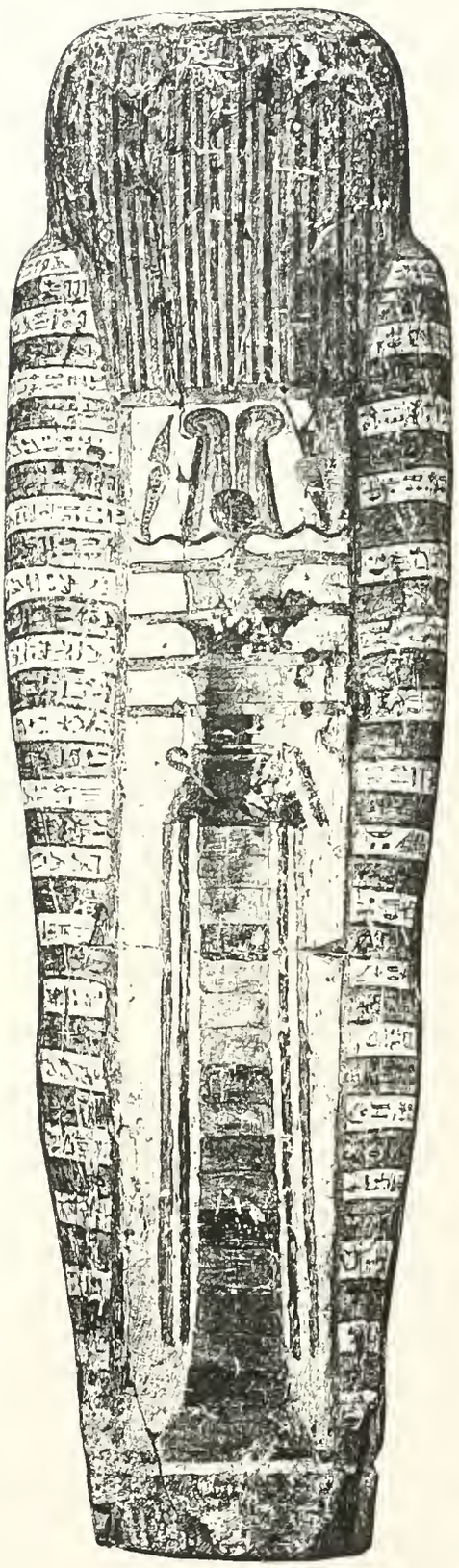

41.071

Cercueil de Tatamon. Extérieur.

IN COMPLIANCE WITH CURRENT
COPYRIGHT LAW
OCKER & TRAPP INC.
AND
NYU-INSTITUTE OF FINE ARTS
PRODUCED THIS REPLACEMENT VOLUME
ON WEYERHAEUSER COUGAR OPAQUE NATURAL PAPER,
THAT MEETS ANSI/NISO STANDARDS Z39.48-1992
TO REPLACE THE IRREPARABLY
DETERIORATED ORIGINAL. 1999

INSTITUTE OF FINE ARTS LIBRARY
3 1162 02389 7342